

Dossiê Temático Especial Interculturalidade e Inclusão no Quebec

v.11
n.3
NÚMERO
TEMÁTICO
2019



FICHA TÉCNICA

| | |
|---|---|
| Reitor | Ruy Garcia Marques |
| Vice-Reitor | Maria Georgina Muniz Washington |
| Sub-Reitora de Graduação | Tania Maria de Castro Carvalho Netto |
| Sub-Reitor de Pós-graduação e Pesquisa | Egberto Gaspar de Moura |
| Sub-Reitora de Extensão e Cultura | Elaine Ferreira Torres |
| Direção da Faculdade de Educação da Baixada Fluminense | Prof. Dr. Luciano Ximenes Aragão e Prof.ª Dr.ª Teresa Cavalcanti |
| Coordenação do Programa de Pós-Graduação em Educação, Cultura e Comunicação | Prof. Dr. Ivan Amaro e Prof.ª Dr.ª Flávia Faissal |
| Editores Institucionais | Prof.ª Dr.ª Ana Paula Alves Ribeiro Prof. Dr. Mauro Henrique Amoroso |
| Editores executivos | Prof. Me. Hector Renan da Silveira Calixto Mestranda Fernanda Muniz dos Santos |
| Bolsista de Extensão | Melina Nascimento de Oliveira |

Editores deste número

| | |
|---|--|
| Número temático | Prof.ª Dr.ª Kelly Russo (FEBF/UERJ) & Prof. Dr. Jorge Frozzini (UQAC) |
| Interculturalidade e Inclusão no Quebec | |

Conselho Editorial - Revista Periferia

| | |
|---|--|
| Prof.ª Dr.ª Adriana Hoffmann Fernandes (Universidade Federal do Estado do Rio de Janeiro – UNIRIO, Brasil) | Prof. Dr. Edvaldo Souza Couto (Universidade Federal da Bahia - UFBA, Brasil) |
| Prof.ª Dr.ª Adriana Rocha Bruno (Universidade Federal de Juiz de Fora - UFJF, Brasil) | Prof.ª Dr.ª Filipa Subtil (Instituto Politécnico de Lisboa, Portugal) |
| Prof.ª Dr.ª Alexandra Lilavati Pereira Okada (The Open University UK, Grã-Bretanha) | Prof.ª Dr.ª Lúcia Amante (Universidade Aberta, Portugal) |
| Prof. Dr. Aristóteles de Paula Berino (Universidade Federal Rural do Rio de Janeiro, Brasil) | Prof. Dr. Luis Paulo Leopoldo Mercado (Universidade Federal de Alagoas - UFAL, Brasil) |
| Prof.ª Dr.ª Brodwyn Fischer (Universidade de Chicago, EUA) | Prof.ª Dr.ª Paula Carolei (Universidade Federal de São Paulo - UNIFESP, Brasil) |
| Prof.ª Dr.ª Cristiane Magalhães Porto (Universidade Tiradentes - UNIT, Brasil) | Prof. Dr. Roberto Sidnei Macedo (Universidade Federal da Bahia - UFBA, Brasil) |
| Prof. Dr. Daniel Ribeiro Mill (Universidade Federal de São Carlos - UFSCar, Brasil) | Prof.ª Dr.ª Silvia Morelli (Universidad Nacional de Rosario, Argentina) |
| Prof.ª Dr.ª Denise Brito Barreto (Universidade Estadual do Sudoeste da Bahia – UESB, Brasil) | Prof.ª Dr.ª Talita Vidal Pereira (Universidade do Estado do Rio de Janeiro - UERJ/FEBF, Brasil) |
| Prof.ª Dr.ª Edmea Oliveira dos Santos (Universidade do Estado do Rio de Janeiro - UERJ, Brasil) | |

Apoio/Financiamento

**Programa de Pós-Graduação em Educação,
Cultura e Comunicação da Universidade do
Estado do Rio de Janeiro**

CATALOGAÇÃO NA FONTE UERJ/REDE SIRIUS/CEHC

P442 Periferia [recurso eletrônico]. – Ano 1, n. 1 (jan./jun. 2009) –

. - Duque de Caxias: FEBF, Programa de Pós-Graduação
em Educação, Cultura e Comunicação, 2009–

v.

Quadrimestral

Modo de acesso:

<<https://www.e-publicacoes.uerj.br/index.php/periferia>>

ISSN 1984-9540

DOI 10.12957/periferia

Bibliotecária: Lucia Andrade CRB7/5272

Editorial

Com enorme prazer apresentamos este novo número da Revista Periferias. Trata-se de uma mudança de ciclo, algo tão recorrente em nossas rotinas. Nem sempre é um processo simples, o que não é o caso aqui, mas certamente enriquecedor. Com isso, anunciamos que nossa equipe editorial passou por modificações. A professora Rosemary dos Santos deixa o cargo de editora principal, e em seu lugar assumem os professores Ana Paula Alves Ribeiro e Mauro Amoroso. À professora Rosemary deixamos nossos profundos agradecimentos e ciência de sua dedicação à Revista Periferia. Seu trabalho foi fundamental para o desenvolvimento da mesma, deixando importantes caminhos para serem trilhados para que nosso periódico ocupe o lugar de destaque que tanto almejamos. Com igual prazer informamos que o professor Hector Calixto continuará colaborando conosco na empreitada.

Tendo em vista a renovação de parte da equipe, faremos uma breve apresentação dos novos editores, bem como afirmar a certeza do compromisso demonstrado pelos profissionais que antes ocuparam o cargo. Ana Paula Alves Ribeiro é antropóloga graduada, mestre e doutora pela própria UERJ, sendo mestre em Ciências Sociais e doutora em saúde coletiva pelo Instituto de Medicina Social. Professora adjunta do Departamento de Formação de Professores da Faculdade de Educação da Baixada Fluminense (FEBF/UERJ) e do Programa de Pós-Graduação em Educação, Comunicação e Cultura em Periferias Urbanas (PPGECC), faz parte da coordenação colegiada e do conselho curador e de redação do Museu Afro Digital Rio (UERJ), colabora com o Núcleo de Estudos Afro-brasileiros (UERJ) e coordena o LEARCC - Laboratório de Experimentações Artísticas e Reflexões Criativas sobre as Cidades. Atualmente é membro do Comitê de Antropologia Visual, seu campo de especialidade, da Associação Brasileira de Antropologia (2017-2018; 2019-2020).

Mauro Henrique Amoroso é historiador graduado e mestre pela UFF e doutor pelo CPDOC/FGV. É professor adjunto do Departamento de Ciências e Fundamentos da Educação da Faculdade de Educação da Baixada Fluminense (FEBF/UERJ) e do Programa de Pós-Graduação em Educação, Comunicação e Cultura em Periferias Urbanas (PPGECC). Coordena o grupo de pesquisa Programa de Estudos sobre Cultura Urbana, Artes e Audiovisual na Periferia (PROCURA na Periferia) e atualmente é membro da diretoria da seção fluminense de Associação Nacional de História (ANPUH).

Fernanda Muniz dos Santos, mestranda da turma de 2018 do PPGECC, e Melina Nascimento de Oliveira, graduanda em Pedagogia pela FEBF e bolsista de extensão da Revista, também fazem parte da equipe.

O presente dossiê trata-se de uma parceria internacional tecida entre seus organizadores, a professora Kelly Russo, da FEBF/UERJ e do PPGECC, e o professor Jorge Frozzini, da Universidade de Quebec em Chicoutimi (UQAC). Seu tema é Interculturalidade e Inclusão no Quebec e seu objetivo é estabelecer um diálogo comparativo entre duas realidades sociais diversas, a canadense e a brasileira. Tendo como mote a noção da interculturalidade, os trabalhos debatem a questão da inclusão a partir de diferentes fontes, desde as políticas educacionais, passando por campos diversos, como o das artes e o da saúde. É importante salientar esse diálogo acadêmico internacional como uma importante ponte para o conhecimento produzido pela Baixada Fluminense e suas possibilidades de intercâmbio com realidades culturais diversas, enriquecendo ainda mais a análise crítica e social proposta.

Com isso, nos despedimos mais uma vez agradecendo a professora Rosemary dos Santos pelo seu tempo como editora da Periferia e aos professores Kelly Russo e Jorge Frozzini pela organização do dossiê e pelo esforço em conectar e ultrapassar fronteiras entre os saberes produzidos em lugares que possuem especificidades tão bem demarcadas.

Um abraço!

Ana Paula Alves Ribeiro

Mauro Amoroso

Hector Calixto

SUMÁRIO

CONDIÇÕES DE INCLUSÃO E DE INTERCULTURALIDADE NO CONTEXTO MULTIÉTNICO: EXPERIÊNCIAS NO QUÉBEC (CANADÁ) E NO BRASIL 9-12

Kelly Russo, Jorge Frozzini

DES CONDITIONS DE L'INCLUSION ET DE L'INTERCULTUREL EN CONTEXTE MULTIETHNIQUE: QUELQUES EXPÉRIENCES AU QUÉBEC (CANADA) ET AU BRÉSIL 13-23

Kelly Russo, Jorge Frozzini

DOSSIÊ TEMÁTICO ESPECIAL - INTERCULTURALIDADE E INCLUSÃO NO QUEBEC

INTERCULTURALIDADE E INCLUSÃO NA EDUCAÇÃO NO BRASIL E NO QUEBEC: diferentes concepções, semelhantes desafios..... 24-51

Kelly Russo, Corina Borri-Anadon

DISCURSO DE JOVENS PROVENIENTES DE GRUPOS MINORITÁRIOS SOBRE AS DESIGUALDADES ESCOLARES NO QUEBEC 52-82

Marie-Odile Magnan, Tya Collins, Annie Pilote, Roberta de Oliveira Soares

DIVERSIDADE, INTERCULTURALIDADE, RELAÇÕES E LIGAÇÕES: uma passagem pela arte e pelo vídeo83-107

Francine Saillant, Fanny Hénon-Levy

MELHOR COMPREENSÃO DA INCLUSÃO: formação intercultural para as partes interessadas e imigrantes..... 108-137

Danielle Gratton

VIVENDO JUNTOS COMO UM DISPOSITIVO PLURALISTA..... 138-162

Bob White, Marta Massana, Stéphanie Larouche-LeBlanc

FADIGA DA COMPAIXÃO, FADIGA DA DIVERSIDADE: o ovo ou a galinha? 163-187

Daniel Côté, Jessica Dubé

AS CONDIÇÕES PARA A INCLUSÃO EM UM CONTEXTO PARADOXAL: reflexões sobre a Cidade de Saguenay..... 188-215

Jorge Frozzini

O PAPEL DOS MUNICÍPIOS NA INCLUSÃO DAS MINORIAS ETNOCULTURAIS NO QUÉBEC 216-237

Stéphanie Larouche-LeBlanc

RESENHAS

BORRI-ANADON, Corina; GONÇALVES, Gustavo; HIRSCH, Sivane; ODININO, Juliane di Paula Q. (Orgs.). La formation des éducateurs en contexte de diversité: une perspective comparative Québec-Brésil. USA: Deep Education Press, 2018.....238-243

Monica Rahme

WHITE, Bob (Org.). **Intercultural Cities: Policy and Practice for a New Era.**
Cham: Palgrave Macmillan, 2018..... **244-249**
Oscar Augusto Berg

SOMMAIRE

CONDIÇÕES DE INCLUSÃO E DE INTERCULTURALIDADE NO CONTEXTO MULTIÉTNICO: EXPERIÊNCIAS NO QUÉBEC (CANADÁ) E NO BRASIL 9-12

Kelly Russo, Jorge Frozzini

DES CONDITIONS DE L'INCLUSION ET DE L'INTERCULTUREL EN CONTEXTE MULTIETHNIQUE: QUELQUES EXPÉRIENCES AU QUÉBEC (CANADA) ET AU BRÉSIL 13-23

Kelly Russo, Jorge Frozzini

DOSSIER THÉMATIQUE SPÉCIAL - INTERCULTURALITÉ ET INCLUSION AU QUÉBEC

L'INTERCULTUREL ET L'ÉDUCATION AU BRÉSIL ET AU QUÉBEC : des conceptions différentes, des défis semblables 24-51

Kelly Russo, Corina Borri-Anadon

DISCOURS DE JEUNES ISSUS DE GROUPES MINORITAIRES SUR LES INÉGALITÉS SCOLAIRES AU QUÉBEC 52-82

Marie-Odile Magnan, Tya Collins, Annie Pilote, Roberta de Oliveira Soares

DIVERSITE, INTERCULTUREL, RELATIONS ET LIENS: un passage par l'art et par la vidéo 83-107

Francine Saillant, Fanny Hénon-Levy

COMPRENDRE L'INCLUSION À PARTIR DE FORMATIONS INTERCULTURELLES POUR LES INTERVENANTS ET LES IMMIGRANTS 108-137

Danielle Gratton

LE VIVRE-ENSEMBLE COMME DISPOSITIF PLURALISTE 138-162

Bob White, Marta Massana, Stéphanie Larouche-LeBlanc

FATIGUE DE COMPASSION, FATIGUE DE DIVERSITÉ: l'œuf ou la poule? 163-187

Daniel Côté, Jessica Dubé

LES CONDITIONS DE L'INCLUSION DANS UN CONTEXTE PARADOXAL: réflexions autour de la Ville de Saguenay 188-215

Jorge Frozzini

LE ROLE DES MUNICIPALITES DANS L'INCLUSION DES MINORITES ETHNOCULTURELLES AU QUÉBEC 216-237

Stéphanie Larouche-LeBlanc

COMMENTAIRE

BORRI-ANADON, Corina; GONÇALVES, Gustavo; HIRSCH, Sivane; ODININO, Juliane di Paula Q. (Orgs.). La formation des éducateurs en contexte de diversité: une perspective comparative Québec-Brésil. USA: Deep Education Press, 2018.....238-243

Monica Rahme

WHITE, Bob (Org.). **Intercultural Cities: Policy and Practice for a New Era.**
Cham: Palgrave Macmillan, 2018..... **244-249**
Oscar Augusto Berg

CONTENTS

CONDIÇÕES DE INCLUSÃO E DE INTERCULTURALIDADE NO CONTEXTO MULTIÉTNICO: EXPERIÊNCIAS NO QUÉBEC (CANADÁ) E NO BRASIL 9-12
Kelly Russo, Jorge Frozzini

DES CONDITIONS DE L'INCLUSION ET DE L'INTERCULTUREL EN CONTEXTE MULTIETHNIQUE: QUELQUES EXPÉRIENCES AU QUÉBEC (CANADA) ET AU BRÉSIL 13-23
Kelly Russo, Jorge Frozzini

SPECIAL THEMATIC DOSSIER - INTERCULTURALITY AND INCLUSION IN QUEBEC

THE INTERCULTURAL PERSPECTIVE AND EDUCATION IN BRAZIL AND QUEBEC: different conceptions, similar challenges 24-51
Kelly Russo, Corina Borri-Anadon

DISCOURSE FROM YOUNG PEOPLE FROM MINORITY GROUPS ABOUT SCHOOL INEQUALITIES IN QUEBEC 52-82
Marie-Odile Magnan, Tya Collins, Annie Pilote, Roberta de Oliveira Soares

DIVERSITY, INTERCULTURALITY, RELATIONSHIPS AND CONNECTIONS: a journey through art and video83-107
Francine Saillant, Fanny Hénon-Levy

BETTER UNDERSTANDING INCLUSION: intercultural training for stakeholders and immigrants..... 108-137
Danielle Gratton

LIVING TOGETHER AS A PLURALIST DEVICE..... 138-162
Bob White, Marta Massana, Stéphanie Larouche-LeBlanc

COMPASSION FATIGUE, DIVERSITY FATIGUE: the chicken or the egg? 163-187
Daniel Côté, Jessica Dubé

THE CONDITIONS OF INCLUSION IN A PARADOXICAL CONTEXT: reflections about the City of Saguenay 188-215
Jorge Frozzini

THE ROLE OF MUNICIPALITIES INTO THE INCLUSION OF ETHNOCULTURAL MINORITIES IN QUEBEC 216-237
Stéphanie Larouche-LeBlanc

REVIEWS

BORRI-ANADON, Corina; GONÇALVES, Gustavo; HIRSCH, Sivane; ODININO, Juliane di Paula Q. (Orgs.). La formation des éducateurs en contexte de diversité: une perspective comparative Québec-Brésil. USA: Deep Education Press, 2018.....238-243
Monica Rahme

WHITE, Bob (Org.). **Intercultural Cities: Policy and Practice for a New Era.**
Cham: Palgrave Macmillan, 2018..... **244-249**
Oscar Augusto Berg

CONDIÇÕES DE INCLUSÃO E DE INTERCULTURALIDADE NO CONTEXTO MULTIÉTNICO: EXPERIÊNCIAS NO QUÉBEC (CANADÁ) E NO BRASIL¹

Kelly Russo²

Universidade do Estado do Rio de Janeiro em Duque de Caxias (FEBF-
UERJ)

Jorge Frozzini³

Universidade do Québec em Chicoutimi (UQAC)

Desde 2007, o Programa de Pós-Graduação em Educação, Cultura e Comunicação em Periferia Urbana (PPGECC) propõe um Mestrado Acadêmico *Stricto Sensu* para a região da Baixada Fluminense, região periférica do estado do Rio de Janeiro. Um Mestrado em Educação envolvido no desenvolvimento de pesquisas sobre problemas periféricos, sejam eles territoriais, políticos, sociais e / ou culturais.

Ao longo dos anos, o programa investiu na formação de novos intelectuais e na divulgação científica para aprofundar o debate sobre questões educacionais e culturais nas periferias, concebidas como um lugar de produção de conhecimento e de intervenção social. Nessa perspectiva, a Revista Periferia apresenta a preocupação constante em ampliar o alcance do discurso científico, fazendo-o sair dos muros da universidade. Nesse sentido, o **Dossiê Temático Especial Interculturalidade e Inclusão no Quebec**, pretende propor um diálogo em torno das condições de inclusão e da interculturalidade em sociedades

¹ Esse texto é uma versão reduzida e traduzida para o português do texto original em francês, publicado neste número da revista.

² Doutora em Educação, Professora da Faculdade de Educação da Baixada Fluminense, Universidade do Estado do Rio de Janeiro (FEBF / UERJ). Integra o Programa de Pós-Graduação em Educação, Cultura e Comunicação e coordena o Centro de Estudos sobre Interculturalidade e Educação (UERJ).

³ Professor em comunicação na Universidade de Quebec em Chicoutimi (UQAC) e membro do Laboratório de Pesquisa em Relações Interculturais (LABRRI). jorge.frozzini@uqac.ca

extremamente diversas, cultural e socialmente.

A Província do Quebec (Canadá) tem uma população de pouco mais de 8 milhões e é caracterizada por uma luta histórica pelo reconhecimento linguístico e cultural francófona no Canadá⁴. Além das origens inglesa e francesa, esta província, como o resto do Canadá, viu a maior diversificação de sua população pela imigração principalmente, a partir dos anos 1950. Por outro lado, o Brasil, o maior país da América Latina com uma população de cerca de 200 milhões, possui uma sociedade caracterizada por uma imensa diversidade étnica, cultural e linguística, marcada pela grande desigualdade social. Apesar das diferenças significativas entre essas duas sociedades, elas compartilham uma história colonial e enfrentam grandes desafios para o reconhecimento e a inclusão de diferentes grupos étnico-culturais em seus territórios.

A organização do **Dossiê Temático Especial Interculturalidade e Inclusão no Quebec** contou com a parceria de pesquisadores de diferentes instituições, entre eles, colaboradores do Laboratório de Pesquisa em Relações Interculturais (LABRRI), baseado na Universidade de Montreal (Quebec, Canadá), além da contribuição de pesquisadores que discutem o tema da interculturalidade mais especificamente na área da educação no Quebec, Borri-Anadon e Magnan, Collins, Pilote e Soares.

O texto de **Russo e Borri-Anadon** discute as concepções de interculturalidade adotadas no Brasil e no Quebec, e a interface entre tendências globais e locais na configuração da perspectiva intercultural em ambas as sociedades. O artigo também apresenta reflexões sobre como o debate da inclusão tem ocupado maior centralidade nos discursos e nas políticas educativas em detrimento do debate intercultural nos últimos anos. **Magnan, Collins, Pilote e Soares**, por sua vez, examinam em seu texto as desigualdades vivenciadas e percebidas por estudantes universitários de origem imigrante (nascidos no Caribe e na América Latina), no contexto de Montreal. O texto

⁴ O Canadá é um país bilíngue com dois idiomas oficiais, inglês e francês. Segundo o censo de 2017, o francês é a língua materna de 20% da população canadense. Como a província de Quebec é predominantemente de língua francesa, 76% da população fala francês como língua materna. (Statistics Canada, 2017).

discute os efeitos negativos do ambiente escolar, incluindo a indiferença institucional ou a falta de atenção dada a eles. Ao elevar o sentimento de exclusão que esses alunos sentem no ensino e a relação com os professores em relação ao grupo majoritário (quebequenses de língua francesa), o texto propõe possíveis caminhos de solução e compreensão desses fenômenos.

Apesar de reconhecer a importância do debate intercultural no campo da educação, os textos desta edição especial não se limitam às ações dentro das instituições (salas de aula). Entre as contribuições dos pesquisadores do LABRRI, encontramos o texto de **Saillant e Hénon-Levy**, que examina a reaproximação pela arte ao apresentar interações positivas e criativas entre artistas e participantes. O artigo mostra a possibilidade de se ter uma concepção multidimensional da cultura e do intercultural utilizando as relações e os elos observáveis durante as gravações em vídeo do encontro entre artistas e participantes na cidade de Quebec.

O texto de **Gratton** enfoca a inclusão levando em conta quatro escalas de análise para compreendê-la (discurso político, economia, gestão e interações). O texto fornece uma visão mais clara da complexidade das escalas que precisamos considerar para entender melhor os desafios que enfrentamos. **White, Massana e Larouche-LeBlanc**, por sua vez, estão interessados no termo "viver-juntos", que é uma noção cada vez mais predominante e que às vezes funciona como uma ferramenta unificadora. O texto demonstra como essa expressão multiforme e altamente contextualizada é uma resposta local e regional à necessidade de atuar em novas formas de tensão social.

Côté e Dubé, em seu texto, estão interessados na prática dos profissionais de saúde em um contexto intercultural e, mais particularmente, nos vínculos entre as fadigas (de compaixão e de diversidade) e os mecanismos subjacentes a eles. Assim, eles nos explicam que o aparecimento da fadiga da compaixão ou da fadiga da diversidade só é compreensível à luz do contexto de intervenção e da prática profissional e do desenvolvimento de habilidades interculturais nesse contexto. Ainda no contexto organizacional, mas desta vez a nível municipal, **Frozzini** apresenta, em seu texto, as recentes ações

realizadas pela Prefeitura de Saguenay (Quebec) em seu desejo de criar condições favoráveis à inclusão. O autor explica que estamos diante de um paradoxo e de uma tensão que podem retardar a implementação de ações que favoreçam a inclusão dos (im)migrantes quando unicamente as dimensões econômicas e utilitárias são levadas em conta em detrimento das iniciativas de concertação e de colaboração no campo. Para fechar a seção de artigos, o texto de Larouche-LeBlanc destaca o papel cada vez mais importante que os municípios desempenham na ressocialização (integração) de imigrantes em Quebec. Com base em uma análise de membros da Rede de Municípios em Imigração e Relações Interculturais (RÉMIRI), apresenta uma tipologia da ação municipal.

O dossier termina com as resenhas de dois livros relacionados aos tópicos abordados neste número especial. *"A formação de educadores em contexto de diversidade etnicocultural"* (Deep Education Press, 2018), que aborda questões relacionadas à diversidade e às desigualdades na educação, e mais especificamente na formação de educadores. *"Cidades Interculturais"* (Palgrave Macmillan, 2018) aborda os desafios que as cidades enfrentam na produção e implementação de políticas para o reconhecimento e valorização das minorias étnicas através da lente da interculturalidade.

Todas essas contribuições têm o mérito de apresentar vários âmbitos e desafios que enfrentamos no debate intercultural, mas também aponta possíveis soluções ou ações a serem tomadas em realidades urbanas cada vez mais diversificadas. Um número, portanto, de grande valia para pesquisadoras e pesquisadores interessados nas questões interculturais e nas condições de inclusão no Brasil a partir de uma perspectiva comparada com um país do norte do continente americano.

DES CONDITIONS DE L'INCLUSION ET DE L'INTERCULTUREL EN CONTEXTE MULTIETHNIQUE : QUELQUES EXPÉRIENCES AU QUÉBEC (CANADA) ET AU BRÉSIL

Kelly Russo¹

Université d'État de Rio de Janeiro

Jorge Frozzini²

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Depuis 2007, le Programme de Graduation en Éducation, Culture et Communication en Périphéries Urbaines (PPGECC) propose une Matrice *Stricto Sensu* à la région de Baixada Fluminense, une région périphérique de l'état de Rio de Janeiro. Une Maîtrise en Éducation engagée dans le développement de recherches sur les problèmes des périphéries, qu'elles soient territoriales, politiques, sociales et/ou culturelles.

Au fil des ans, le programme a investi dans la formation de nouveaux cadres intellectuels et la diffusion scientifique afin d'approfondir le débat sur les questions éducatives et culturelles dans les périphéries, conçu comme un lieu de production de connaissances et d'intervention sociale. Dans cette perspective, la Revista Periferia présente le souci constant d'élargir les voies du discours scientifique, en les faisant sortir des murs de l'université, dans un vaste dialogue avec la société. En ce sens, le **Dossier thématique spécial interculturelité et inclusion au Québec** entend créer un dialogue autour des conditions de l'inclusion et de l'interculturalité dans des sociétés extrêmement diverses, tant sur le plan culturel que social.

La province de Québec (Canada) compte un peu plus de 8 millions d'habitants et se caractérise par une lutte historique pour la reconnaissance

¹ PhD en Éducation, Professeure de la Faculté d'Éducation de Baixada Fluminense, de l'Université d'État de Rio de Janeiro (FEBF/UERJ). Intègre le programme de Graduation en Éducation, Culture et Communication et coordonne le Centre d'Études sur l'Interculturalité et l'Éducation (UERJ).

² Professeur en communication à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et membre du Laboratoire de recherche en relations interculturelles (LABRRI). jorge.frozzini@uqac.ca

linguistique et culturelle au Canada³. Outre les origines anglaise et française, cette province, comme le reste du Canada, a assisté depuis les années 50 à une plus grande diversification de sa population grâce à immigration. Le Brésil, le plus grand pays d'Amérique latine avec une population d'environ 200 millions d'habitants, a une société caractérisée par une immense diversité ethnique, culturelle et linguistique, marquée par une forte inégalité sociale. Si de grandes différences peuvent être observées entre ces deux sociétés, elles partagent une histoire coloniale et font face à de grands défis pour la reconnaissance et l'inclusion de différents groupes ethnoculturels dans leurs territoires.

Si l'immigration n'est pas un phénomène récent au Québec, elle y a connu ces dernières années une intensification et une diversification considérables. Cette évolution entraîne, comme nous l'avons mentionné, d'importants défis d'inclusion et d'adaptation des structures en place. L'immigration amène des groupes et des personnes de différents horizons culturels à cohabiter et à interagir dans différents milieux urbains et ruraux, en emploi et au cœur même des institutions comme en santé et en éducation, sans oublier les milieux communautaires. Au moment où le gouvernement québécois transfère de plus en plus de pouvoirs aux municipalités (MIDI, 2015a, 2015b) et que des lois limitant les droits des populations (im)migrantes avec une augmentation de la surveillance sont mises en place au Québec⁴, mais aussi au Brésil et ailleurs dans le monde, nous avons besoin de faire une analyse approfondie des conditions sociales, économiques et politiques de l'inclusion (GERMAIN, 2013)⁵. S'il est vrai que l'interculturalisme a été l'objet de beaucoup

³ Le Canada est un pays bilingue avec deux langues officielles, l'anglais et le français. Selon le recensement de 2017, le français est la langue maternelle de 20% de la population canadienne. La province de Québec étant majoritairement francophone, 76% de sa population parle le français comme langue maternelle. (Statistique Canada, 2017).

⁴ Nous faisons référence aux projets de loi 9 et 21 qui ont été adoptées le 16 juin 2019. Le premier portant sur l'adéquation de la main-d'œuvre (im)migrante aux besoins économiques des employeurs et de l'économie québécoise : <https://bit.ly/2UO3gz9>. Le deuxième portant sur l'interdiction de signes religieux dans certains emplois : <https://bit.ly/2Fybiqb>.

⁵ Ce type d'analyse permet l'obtention des données nécessaires pour contrer des politiques publiques restrictives et injustes qui contribuent à la croissance des inégalités à l'échelle

de réflexions pour garantir l'inclusion, il est aussi vrai que ce modèle de gestion de la diversité a été une source de confusion et de controverse (ROCHER; WHITE, 2014). Sans l'intégration de compétences interculturelles, les pratiques dans nos institutions risquent de créer de nouvelles formes d'exclusion économique et sociale (WHITE; GRATTON; ROCHER, 2015). Nous savons que les minorités sont touchées de façon disproportionnée par les problèmes de précarité, une problématique qui est particulièrement visible dans le domaine de l'emploi et du statut d'immigration (FROZZINI; LAW, 2017). La surreprésentation des immigrants dans les cas de santé et sécurité au travail ainsi que le phénomène grandissant des agences et des travailleurs temporaires sont symptomatiques d'une dégradation généralisée des conditions d'inclusion (CÔTÉ et al., 2015, 2017). De plus, il existe clairement au Québec une fracture entre la région métropolitaine et le reste de la province, alors qu'un petit nombre de villes accueillent la grande majorité des personnes issues de l'immigration (RIOUX, 2015; voir FROZZINI dans ce dossier thématique). S'appuyant sur leur rapport de proximité avec le citoyen et la souplesse relative de leurs institutions, les villes assument de plus en plus de responsabilités dans l'intégration des immigrants, et cela bien au-delà même de leurs compétences traditionnelles. En prenant compte de ces problématiques, nous proposons une réflexion systémique sur les conditions qui permettent l'inclusion des citoyens de toute origine.

Le Dossier thématique spécial *Interculturalité et inclusion au Québec* a été préparé en partenariat avec le Laboratoire de recherche en relations interculturelles (LABRRI) basé à l'Université de Montréal (Québec, Canada), et contient quelques textes d'autres chercheurs de différentes institutions dans le domaine de l'éducation. L'équipe de recherche multidisciplinaire du LABRRI, jeune et dynamique, a vu le jour en 2010 à l'initiative de Bob White, Lomomba Emongo et Danielle Gratton dans l'espoir de développer les recherches dans

mondiale. Nous espérons que cela aidera ultimement à l'affirmation et à l'engagement envers la consolidation des valeurs démocratiques permettant l'inclusion et la collaboration.

une perspective interculturelle. Ce trio, toujours actif au sein du LABRRI, n'a pas tardé à aller chercher d'autres chercheurs qui partagent leur vision. Aujourd'hui, le LABRRI compte avec la participation d'une dizaine de chercheurs réguliers, presque autant de chercheurs affiliés, des étudiants et des post-doctorants. Les intérêts au LABRRI étant bien diversifiés, plusieurs axes de recherche ont vu le jour afin de mieux illustrer l'étendu des recherches qui s'effectuent : (1) épistémologies de l'interculturel, (2) politiques publiques et cadres de référence, (3) dynamiques de cohabitation, (4) intervention et enjeux organisationnels et (5) représentations sociales et médiatiques.

Le LABRRI n'est pas apparu dans un vide. En effet, le contexte particulier du Québec en relation à l'interculturel a permis l'émergence du laboratoire dans une ambiance permettant la réflexion autour des questions liées à l'interculturel. Cette ambiance ou contexte particulier pour l'émergence de la pensée interculturelle a des sources lointaines liées aux actions de groupes minoritaires. Ainsi, nous savons que l'idée de l'interculturalité provient des rencontres entre les communautés juives de Montréal (en particulier les activistes du Congrès juif canadien) et celles de New York dans les années 30-40 lorsqu'ils s'intéressent à l'éducation et à la façon de favoriser le « [...] développement de la future société québécoise résolument du côté de la diversité culturelle. » (ANCTIL, 2014, p. 135). C'est donc par le milieu de l'éducation que l'idée a suivi son cours. Dans l'histoire de cette notion, l'Institut interculturel de Montréal (IIM) joue un rôle déterminant depuis les années 60 jusqu'en 2012, années de sa fermeture⁶. Heureusement, le LABRRI compte en son sein d'anciens membres du IIM qui ont permis de continuer le travail sur les relations interculturelles à Montréal. Dans cette présentation, nous proposons de nous concentrer sur un aspect bien précis de la complexité de l'interculturel : la distinction entre les termes interculturalité, interculturalisme et interculturel. Soulever les différences d'usage au Québec

⁶ Pour une description de l'importance de l'IIM, voir le premier livre des membres du LABRRI « *L'interculturel au Québec* » (EMONGO; WHITE, 2014) où des textes forts intéressants permettent de retracer l'histoire de l'interculturel.

permet de clarifier (a) ce à quoi nous faisons référence lorsque nous utilisons l'un ou l'autre de ces termes, et (b) démontrer la complexité et les confusions qui persistent encore aujourd'hui. Qui plus est, l'utilisation de l'un ou l'autre des termes soulève toujours des controverses lorsqu'il est question de la différence avec le multiculturalisme.

Les travaux au sein du LABRRI ont permis l'identification de trois registres du terme lorsqu'on essayait de rendre compte de divers phénomènes. La précision terminologique est importante parce qu'elle nous aide à mieux clarifier les éléments propres à des ensembles complexes et à mieux comprendre leurs mécanismes et leurs effets. Ce n'est donc pas par un caprice intellectuel que nous effectuons ce travail, mais pour rendre justice à cet effort de compréhension dans un esprit herméneutique de remise en question de nos présuppositions (GADAMER, 1996).

Ainsi, au Québec on utilise le terme « interculturel » pour décrire trois phénomènes : la réalité sociale, un modèle de gestion et un courant de pensée. Dans une série de textes (ROCHER; WHITE, 2014; WHITE, 2014, 2015) un effort a été effectué afin de clarifier trois variantes ou registres sémantiques :

Interculturalité : réalité sociale du contact entre personnes d'origine différentes;

Interculturalisme : modèle de gestion de la diversité opposé au multiculturalisme;

Interculturel : courant de pensée qui comprend une philosophie d'action (Rocher et White, 2014). (WHITE, 2015, p.43)

Cette distinction est d'autant plus importante, dans le contexte québécois, lorsque l'interculturel est compris seulement comme un modèle de gestion qui dans les faits est loin d'être interculturel dans sa forme actuelle (voir le texte de FROZZINI). En effet, à plusieurs égards, l'interculturalisme ne fonctionne pas sous une logique interculturelle, car dans les faits, au Québec, il y a imposition de la volonté du groupe majoritaire sur les autres (FROZZINI, 2014; WHITE, 2015). De plus, la confusion dans l'utilisation du terme « interculturel » ramène le débat entre le multiculturalisme et

l'interculturalisme où ce dernier est associé à la souveraineté du Québec (voir le texte de White, Massana et Larouche-LeBlanc).

Si le Québec se retrouve, en ce moment, dans une situation où les politiques publiques ne sont pas « interculturelles » ou n'ont pas une orientation « interculturelle », le terrain municipal et celui du monde associatif démontre une volonté à aller dans ce sens. Toutefois, nous constatons que les politiques publiques, même au niveau municipal, peuvent difficilement être « interculturelles ». Peuvent-elles le devenir un jour ? Nous le souhaitons, mais seulement le temps pourra nous le dire. Malgré cela, les acteurs dans plusieurs terrains d'action travaillent à l'amélioration des conditions de l'inclusion afin d'avoir un vivre-ensemble plus harmonieux.

Les textes du présent dossier s'intéressent aux divers efforts effectués (initiatives, projets, difficultés, etc.) pour arriver à avoir des conditions propices à l'inclusion en contexte multiethnique tant au Québec qu'au Brésil. Ainsi, le fil conducteur de l'ensemble des textes est celui de la volonté affichée (par des acteurs dans divers milieux) pour créer et réfléchir aux meilleures conditions pour l'inclusion dans des contextes où l'interculturalité est vécue quotidiennement. Plusieurs thèmes sont abordés dans ces textes, dont celui de : la reconnaissance, par l'éducation – dans le milieu éducatif – (le texte de **Russo et Borris-Anadon** et celui de **Magnan, Collins, Pilote et Soares**) et à travers l'art (le texte de **Saillant et Hénon-Levy**); la complexité de l'inclusion lors de son analyse (texte de **Gratton**); ou lorsqu'on examine la meilleure expression pour rendre compte des défis de la mobilité humaine (texte de **White, Massana et Larouche-LeBlanc**). La diversité se poursuit avec un texte portant sur l'intervention en contextes interculturels (texte de **Côté et Dubé**) et deux autres textes sur les actions et expériences dans le monde municipal (texte de **Frozzini** et celui de **Larouche-LeBlanc**). Cette diversité de thèmes permet d'illustrer une partie de la complexité des situations et des difficultés rencontrées lorsque nous travaillons pour mettre en place les conditions nécessaires à l'inclusion.

Le texte de **Russo et Borris-Anadon** présente les parallèles qui peuvent

être établis entre les conceptions de l'interculturel au Brésil et au Québec. Elles démontrent que si l'objet d'intérêt pour penser l'interculturel est différent (au Québec en lien à l'immigration et au Brésil aux politiques en éducation en lien aux premières nations) des ressemblances peuvent être observées dont celle d'une volonté de valorisation et de représentation des différences culturelles. **Magnan, Collins, Pilote et Soares** de son côté examinent, dans son texte, les inégalités vécues et perçues pendant les études secondaires des cégépiens nés aux Caraïbes et en Amérique latine. Le texte soulève les effets négatifs du milieu scolaire, dont l'indifférence institutionnelle ou le peu d'attention qui leur est octroyé. Tout en soulevant le sentiment d'exclusion que ces étudiants ressentent dans l'enseignement et la relation avec les professeurs par rapport au groupe majoritaire (les Québécois francophones), le texte propose des pistes de solution et de compréhension de ces phénomènes.

L'éducation de la population étant capitale, les textes dans ce numéro spécial ne se limitent pas aux actions au sein des institutions (les salles de cours). Ainsi, le texte de **Saillant et Hénon-Levy** examine le rapprochement par l'art en présentant des interactions positives et créatives entre artistes et participants. Leur texte permet de voir qu'il est possible d'avoir une conception multidimensionnelle de la culture et de l'interculturel à l'aide des relations et des liens observables lors des enregistrements vidéo de la rencontre entre artistes et participants dans la ville de Québec.

Le texte de **Gratton** s'intéresse à l'inclusion en tenant compte de quatre échelles d'analyse pour la comprendre (discours politique, économie, management et interactions). Le texte permet d'avoir une vision plus fine de la complexité des échelles dont nous devons tenir compte afin de mieux comprendre les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. **White, Massana et Larouche-LeBlanc** de leur côté s'intéressent au terme « vivre-ensemble » qui constitue une notion de plus en plus rependue et qui parfois fonctionne comme un outil fédérateur, de défense ou de scénarisation de l'avenir. Le texte démontre comment cette expression multiforme et hautement contextualisée

constitue une réponse locale et régionale au besoin d'agir aux nouvelles formes de tension sociale.

Côté et Dubé dans leur texte s'intéressent à la pratique des intervenants en santé en contexte interculturel et plus particulièrement aux liens entre les fatigues (de compassion et de diversité) et les mécanismes qui les sous-tendent. Ainsi, ils nous expliquent que l'apparition de la fatigue de compassion et de la fatigue de diversité se comprend seulement à la lumière du contexte d'intervention et des pratiques managériales que régit le cadre de la pratique professionnelle et du développement des compétences.

Poursuivant l'idée du contexte organisationnel, mais cette fois-ci au niveau municipal, Frozzini présente, dans son texte, les actions récentes effectuées par la Ville de Saguenay (Québec) dans sa volonté de créer des conditions favorables à l'inclusion. Il explique que nous sommes en présence d'un paradoxe et d'une tension qui peut ralentir la mise en place d'actions favorisant l'inclusion des (im)migrants lorsque les seules dimensions économiques et utilitaristes sont prises en compte au détriment des initiatives de concertation et de collaboration présentes sur le terrain. Finalement, le texte de Larouche-LeBlanc met en lumière la place de plus en plus importante que les municipalités prennent dans la resocialisation (intégration) des immigrants au Québec. En se basant sur une analyse auprès des membres du Réseau des municipalités en immigration et relations interculturelles (RÉMIRI), elle présente une typologie de l'action municipale. Ces deux derniers textes permettent donc de mettre en lumière le fait que les villes sont au cœur de la concertation et donc des initiatives qui sont proches des citoyens.

Le dossier termine avec des notes de lecture sur deux livres proches des sujets traités dans ce dossier. « *La formation des éducateurs en contexte de diversité ethnoculturelle* » (Deep Education Press, 2018) qui traite des questions liées à la diversité et aux inégalités en éducation et plus particulièrement dans la formation des éducateurs. « *Intercultural Cities* » (Palgrave Macmillan, 2018) porte sur les défis des villes dans la production et la mise en œuvre de politiques pour la reconnaissance et la valorisation des

minorités ethniques sous le prisme de l'interculturel.

L'ensemble de ces contributions ont le mérite de présenter plusieurs défis auxquels nous sommes confrontés, mais aussi des pistes de solution ou d'action à entreprendre tant dans le monde de l'éducation que municipal et celui des interventions. Il sera donc d'une grande utilité pour les chercheuses et chercheurs intéressés par les questions interculturelles que soulèvent les conditions de l'inclusion, mais aussi les intervenantes, enseignants, professionnels et intervenants cherchant des outils et des exemples concrets tant au Brésil que dans l'extrême nord du continent américain.

Références

ANCTIL, P. Le Congrès juif canadien et la promotion de l'éducation interculturelle (1947-1975). In: EMONGO, L.; WHITE, B. W. (Eds.). . L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2014. p. 117-136.

CÔTÉ, D. et al. Les enjeux de la santé-sécurité du travail et les conditions de l'inclusion. *Vie économique*, v. 7, n. 1, p. 9, 2015.

CÔTÉ, D. et al. Relations interculturelles – Comprendre le processus de réadaptation et de retour au travail: collection Études et recherche. Montréal: Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), 2017. Disponible en: <<https://www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/publication/i/100929/n/relations-interculturelles-readaptation-retour-travail>>. Accès en: 3 jul. 2019.

EMONGO, L.; WHITE, B. W. (EDS.). L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2014.

FROZZINI, J. L'interculturalisme selon Gérard Bouchard. In: EMONGO, L.; WHITE, B. W. (Eds.). . L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2014. p. 91-113.

FROZZINI, J.; LAW, A. J. Immigrant and Migrant Workers Organizing in

Canada and the United States: Casework and Campaigns in a Neoliberal Era. Lanham, MD: Lexington Books, 2017.

GADAMER, H.-G. *Vérité et méthode: les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*. Paris: Éditions du Seuil, 1996.

GERMAIN, A. La sociologie urbaine à l'épreuve de l'immigration et de l'ethnicité: de Chicago à Montréal en passant par Amsterdam. *Sociologie et sociétés*, v. 45, n. 2, p. 87-109, 2013.

MIDI. Ensemble, nous sommes le Québec. Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion. *Gouvernement du Québec - ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion*, 2015a.

MIDI. Ensemble, nous sommes le Québec. Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion. *Gouvernement du Québec - ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion*, 2015b.

RIOUX, P. G. Quelques enjeux de la concentration de l'immigration à Montréal. *Vie économique*, v. 7, n. 1, p. 10, 2015.

ROCHER, F.; WHITE, B. W. L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien. *Institut de recherche en politiques publiques, Étude IRPP*. v. 49, p. 1-42, nov. 2014.

WHITE, B. Quel métier pour l'interculturalisme au Québec? In: EMONGO, L.; WHITE, B. (Eds.). *L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2014. p. 21-44.

WHITE, B. W. Le « vivre-ensemble » comme scénario de l'interculturel au Québec. In: SAILLANT, F. (Ed.). *Pluralité et vivre ensemble*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2015. p. 39-62.

WHITE, B. W.; GRATTON, D.; ROCHER, F. Les conditions de l'inclusion en contexte interculturel. *Mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens*. LABRRI, Université de Montréal: Commission des relations avec les citoyens, 2015. Disponible en: <<http://labrri.net/les-conditions-de-linclusion-en-interculturel/>>
<http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.Bll.Docume>

ntGenerique_98439&process=Default&token=ZyMoxNwUn8ikQ+TRKYwPCjWrKw
g+vlv9rjij7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz>.

INTERCULTURALIDADE E INCLUSÃO NA EDUCAÇÃO NO BRASIL E NO QUEBEC: diferentes concepções, semelhantes desafios

Kelly Russo¹

Universidade do Estado do Rio de Janeiro em Duque de Caxias (FEBF-UERJ)

Corina Borri-Anadon²

Universidade do Quebec em Trois-Rivières (UQTR)

Resumo

Este artigo procura discutir as concepções de interculturalidade adotadas no Brasil e no Quebec, estabelecendo paralelos e contrapontos. Apresenta informações sobre a origem e o desenvolvimento do conceito na América Latina, no Brasil e no Quebec, analisa sua incidência nas políticas educativas dos diferentes contextos e discute a interface entre tendências globais e locais na configuração da perspectiva intercultural em ambas as sociedades. O artigo também apresenta reflexões sobre como o debate da inclusão tem ocupado maior centralidade nos discursos e nas políticas educativas em detrimento do debate intercultural nos últimos anos. Acreditamos que a análise comparada sobre o desenvolvimento de políticas públicas educacionais interculturais favorece um maior aprofundamento para a discussão sobre avanços e atuais desafios do reconhecimento das diferenças na educação.

Palavras-chave: Interculturalidade; Inclusão, Políticas Educativas; Brasil-Quebec.

¹ Doutora em Educação, professora e pesquisadora da Faculdade de Educação da Baixada Fluminense, Universidade do Estado do Rio de Janeiro (FEBF / UERJ). Integra o Programa de Pós-Graduação em Educação, Cultura e Comunicação na mesma instituição.

² Doutora em Educação, professora e pesquisadora do Departamento de Ciências da Educação da Universidade do Quebec em Trois-Rivières.

L'INTERCULTUREL ET L'ÉDUCATION AU BRÉSIL ET AU QUÉBEC des conceptions différentes, des défis semblables

Résumé

Cet article cherche à établir des parallèles entre les conceptions de l'interculturel adoptées au Brésil et au Québec. Il aborde l'origine et le développement de la préoccupation pour l'interculturel dans les deux contextes pour ensuite discuter des relations entre tendances globales et locales dans la configuration de la perspective interculturelle. Par la suite, il discute des différentes appropriations du concept et de leurs critiques relatives en Amérique latine, au Brésil et au Québec. L'article présente également des réflexions sur la centralité du débat sur l'inclusion dans les discours et les politiques éducatives de ces dernières années, au détriment du débat interculturel. Cette analyse comparée du développement de politiques publiques interculturelles permet d'approfondir le débat sur les avancées et les défis actuels de la reconnaissance des différences en éducation.

Mots-clés: Interculturel; inclusion; politiques éducatives; Brésil-Québec

THE INTERCULTURAL PERSPECTIVE AND EDUCATION IN BRAZIL AND QUEBEC: different conceptions, similar challenges

Abstract

This article aims to establish parallels between the different conceptions of the intercultural perspective adopted in Brazil and in Quebec. At first, it traces the origins of intercultural perspective in both context and then discuss the links between global and local tendencies in their configuration. The article also reflects on how the debate on inclusion has been more central in educational discourses and policies than in the intercultural debate of recent years. Afterwards, the comparative analysis of Brazil and Quebec intercultural policies allows us to enlighten the debate on the progress and contemporary challenges to the recognition of diversity in education.

Keywords: Intercultural perspective; Inclusion; educational policies; Brasil-Quebec

INTRODUÇÃO

Este artigo é parte de um projeto de pesquisa de Pós-doutorado³, e procura desenvolver um exercício de comparação entre as concepções de interculturalidade adotadas no Brasil e no Quebec. Acreditamos que a análise sobre a configuração de políticas públicas educacionais interculturais desenvolvidas nesses dois contextos, favorece um maior aprofundamento para a discussão sobre avanços e atuais desafios de políticas educativas que visem o reconhecimento das diferenças na educação.

Contudo, propor um estudo comparado entre sociedades tão distintas apresenta dificuldades. A província do Quebec conta com cerca de 8 milhões de habitantes, e se caracteriza por uma luta histórica por reconhecimento linguístico e cultural no Canadá⁴, e um alto índice de imigração em seu território. O Brasil, o maior país da América Latina, com uma população de cerca de 200 milhões de habitantes, apresenta uma sociedade com imensa diversidade étnica, cultural e linguística, marcada por uma forte desigualdade social. Por outro lado, ambas as sociedades possuem uma história colonial e assimilacionista, e enfrentam grandes desafios no reconhecimento de diferentes grupos étnico-culturais em seus sistemas educativos. Para lidar com essas questões, ao longo das últimas décadas, Brasil e Quebec desenvolveram políticas voltadas para reconhecimento de direitos de minorias, mas se deparam hoje, de modo muito mais dramático no Brasil, com governos conservadores eleitos com pautas contrárias a esses direitos⁵.

³ Russo, Kelly; Borri-Anadon, Corina; Magnan, Marie-Odile. “Interculturalidade, Bilinguismo e Educação: a experiência brasileira e a experiência canadense no reconhecimento de direitos culturais e linguísticos”, pesquisa de pós-Doutorado desenvolvido entre novembro de 2017 a outubro de 2018 no Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM), Universidade de Montreal.

⁴ O Canadá é um país bilíngue com duas línguas oficiais, o inglês e o francês. De acordo com o censo de 2016, o francês é a língua materna de apenas 20 % da população do país, sendo a província de Quebec a de maioria francófona, 76% de sua população fala francês como língua materna. (Statistique Canada, 2017).

⁵ Em 2018, Jair Bolsonaro (PSL) foi eleito no Brasil com uma pauta baseada em discursos de ódio contra minorias étnico-culturais, movimentos sociais e partidos de esquerda; no mesmo

Como o conceito de interculturalidade foi desenvolvido no Brasil e no Quebec? Qual o papel desempenhado por organizações internacionais na configuração desta perspectiva? Como situamos a perspectiva intercultural, quando discursos sobre a inclusão tomam maior centralidade? A partir dessas questões, optamos por realizar um estudo comparado tendo como base realidades contrastantes.

Segundo Dogan e Pelassy (1989), estudos nessa perspectiva devem acontecer a partir de duas condições iniciais: a) que o desenvolvimento do estudo não ignore os contrastes existentes entre esses países, ao contrário, é preciso “fixar ao máximo” as características específicas dessas realidades; e b) que os contrastes possibilitem diferentes perspectivas de análise a partir de um conceito comum discutido a partir dessas duas sociedades. Acreditamos que essa análise fortaleça o diálogo crítico já existente entre pesquisadores brasileiros e quebequenses⁶, no sentido de identificar pontos de confluência que permitam um maior aprofundamento sobre a perspectiva intercultural no campo educativo.

Este artigo baseia-se na revisão de literatura, priorizando, por um lado, os debates acadêmicos e, por outro, os discursos e as políticas públicas de interculturalismo e inclusão no Brasil e no Quebec. Também é fruto da inquietação causada durante nossas pesquisas, práticas docentes e de extensão na formação inicial e continuada de professores no debate sobre interculturalidade, inclusão e diversidade cultural nos sistemas educativos nessas duas sociedades. Organizamos o artigo em três partes. Na primeira, procuramos situar a origem e o desenvolvimento da perspectiva intercultural, considerando as tensões entre global e local na apropriação do conceito no Brasil e no Quebec. Na segunda parte, apontamos limites e críticas desta perspectiva, e analisamos a relação entre interculturalidade e inclusão nos debates

ano, o empresário François Legault (CAQ), representando a direita conservadora do Quebec, venceu as eleições ao prometer reduzir a imigração e limitar políticas de reconhecimento de minorias étnico-culturais na província.

⁶ Fazemos referência ao projeto Seminário Comparativo Brasil - Québec, que aconteceu nos anos de 2015, 2016 e 2017 em universidades brasileiras e quebequenses, evento que também originou a publicação de livro organizado por Borri-Anadon et all (2018).

educativos contemporâneos em ambas as sociedades. Na terceira e última seção do artigo, procuramos apresentar alguns comentários finais, não no intuito de apontar respostas, mas de propor pistas que possibilitem reflexões ainda mais aprofundadas sobre as questões propostas neste estudo.

1. AS PERSPECTIVAS INTERCULTURAL NO BRASIL E NO QUEBEC

Tanto no Brasil, quanto no Quebec, o desenvolvimento da perspectiva intercultural acontece a partir de reflexões provenientes de debates políticos locais e de influências internacionais. Desse modo, isso resultou em políticas educacionais interculturais contrastantes. O objetivo desta seção é justamente de apresentar o desenvolvimento dessas políticas.

1.1 Origens

No Brasil, assim como nos demais países latino-americanos, apontamos a origem da perspectiva intercultural no contexto das políticas educativas voltadas para as populações indígenas (COLLET, 2001; CANDAU e RUSSO, 2010). A perspectiva da interculturalidade emerge com a preocupação por uma educação que respeitasse e valorizasse as diferenças culturais, superando os enfoques assimilacionistas⁷, que dominavam até então, as relações entre povos indígenas e sociedades nacionais no continente.⁸

A partir dos anos 1970, diferentes organizações não-governamentais e universidades latino-americanas desenvolveram materiais didáticos alternativos e programas de educação baseados em propostas interculturais e bilíngues, que reconheciam o direito desses povos de fortalecerem e manterem suas identidades culturais.⁹ Essa preocupação provocou, ao longo das décadas

⁷ Numa perspectiva assimilacionista das relações entre diferentes culturas, diz-se que um determinado grupo cultural minoritário é assimilado, quando perde características próprias de sua cultura, língua, religião, para adequar-se às normas e aos valores da sociedade nacional.

⁸ Existe uma extensa bibliografia sobre a relação entre povos indígenas e o Estado brasileiro, indicamos algumas como: Oliveira, 1996; Oliveira e Freire, 2006; Ramos, 1997; Lima, 1998

⁹ Como exemplos, citamos o projeto-piloto de educação bilíngue desenvolvido pela Universidade Nacional Maior de São Marcos, no Peru, que exerceu grande influência no desenvolvimento de projetos com maior participação de lideranças quéchuas durante a década de 1970 (LÓPEZ; KÜPER, 1999), e no Brasil, nesse mesmo período, o Projeto de Educação

seguintes, a ampliação de cursos de formação de professores indígenas, a criação de documentos curriculares específicos e o bilinguismo deixou de ser visto como estratégia de transição para a integração nacional.

No Québec, por sua vez, a abordagem intercultural é particularmente interessante porque não tinha como foco a relação entre sociedade nacional e povos indígenas. De fato, essa perspectiva de interculturalidade sequer inclui a relação com povos autóctones. Essa abordagem surgiu em um contexto de fortalecimento da identidade franco-americana, frente ao modelo multicultural proposto pelo Governo Federal Canadense, conforme explica Potvin (2018, p. 76-77):

Podemos caracterizar os anos 1970 e 1980 por um domínio do paradigma intercultural (...). Essa política nasce de uma vontade de se diferenciar do ‘mosaico’ do ‘multiculturalismo’ canadense. De fato, a adoção da política (do Governo Federal) canadense do multiculturalismo em 1971 será quase universalmente rejeitada no Quebec, por ser vista como uma manobra visando a ocultar a realidade nacional do Quebec, relegando aos francófonos do Quebec um estatuto de ‘grupo étnico como os outros’, à ocultar as diferenças entre regiões e a impor um bilinguismo fictício¹⁰.

Para entender melhor a tensão entre multi/interculturalidade no Quebec, é necessário conhecer um pouco sobre *les deux solitudes*, isto é, as duas solidões que representam o distante e tenso relacionamento entre anglófonos e francófonos no Canadá. Cardoso de Oliveira (1999, s/n.) analisa as diferenças de perspectiva entre os dois grupos sobre o conceito do multiculturalismo:

Índigena “Uma experiência de Autoria”, desenvolvido pela Universidade Estadual de Campinas que defendia como proposta básica a integração entre o processo cultural local e o saber sistematizado universal, procurando, assim, valorizar as práticas sociais dos povos indígenas (FERREIRA, 2001).

¹⁰ Para facilitar a compreensão, todas as citações ao longo do artigo estão traduzidas para o português.

Da perspectiva do Québec, (o desejo de) autonomia político-administrativa, somada a um certo equilíbrio político entre anglófonos e francófonos na federação, representava uma possibilidade efetiva de viabilizar a legitimação política da dualidade canadense, expressa na visão do Canadá como um país formado por dois povos ou nações fundadoras, que deveriam ser tratados enquanto tais e em pé de igualdade. (...) Por outro lado, os ingleses rejeitam a tese dos dois povos ou nações fundadoras, preferindo sublinhar o caráter multicultural do país e o respeito às diversas etnias que contribuíram para a constituição do Canadá enquanto nação. (...) Apesar de essa visão retratar bem uma dimensão importante do mosaico anglo-canadense, subestima a importância da cultura anglo-americana que é difundida por intermédio da língua.

Desse modo, o multiculturalismo canadense era visto como forma de manter a centralidade político-administrativa da cultura anglo-americana¹¹ e como resposta, o Quebec adota uma primeira versão do interculturalismo.¹² Dentro deste marco, a perspectiva de “convergência cultural”, onde “a cultura de tradição francesa (...) deve servir como um ponto central para as várias comunidades que continuarão a demonstrar sua presença e seus valores próprios” (Québec, 1978, p. 46, tradução das autoras).

Nesse contexto surge a Carta da Língua Francesa (Lei 101/1977), que confirma o francês como a língua oficial da província de Quebec, tornando-a obrigatória para a escolarização de todas as crianças (salvo raras exceções).

¹¹ OLIVEIRA (1999:S/n) apresenta elementos histórico e culturais que mostram a situação de discriminação vivenciada por franco-americanos, visto que eram “frequentes as histórias de discriminação informal que teria sido vivida pela população francófona até então (anos 1970), quando os principais estabelecimentos comerciais de Montreal se recusavam a servi-la em francês, utilizando a expressão ‘speak white!’ para obrigar os francófonos a fazerem seus pedidos em inglês”.

¹² Deve-se notar que o interculturalismo não é em si uma política explícita, como a Lei Federal Multiculturalista do Governo Federal do Canadá, mas representa um conjunto de requisitos normativos encontrados em várias leis e práticas institucionais, incluindo a Declaração de Política sobre Imigração e Integração (MICC, 1990), que é a mais representativa do conceito.

Segundo Rocher et al. (2007), a Lei 101 atesta uma redefinição de franco-canadenses como quebequenses, isto é, uma sociedade de acolhimento que "definiria os termos, os meandros do processo de integração de pessoas de minorias etnoculturais" (p.5). De fato, a Lei 101 se torna o aspecto mais visível e importante desta perspectiva de interculturalismo que visava a afirmação (do valor) da identidade quebequense ao proteger a língua francesa no estado. Entre 1980 e hoje, o percentual de estudantes imigrantes matriculados na rede de língua francesa aumentou significativamente. Em 2011-2012, por exemplo, 85% dos estudantes de origem imigrante frequentavam a escola em francês (MELS, 2014).

No contexto do Quebec, portanto, a perspectiva intercultural reconhece o aporte dos grupos minoritários dentro de uma preocupação maior que é a preservação do francês como língua comum na vida pública, social e cultural de Québec, tendo a escola, papel central em matéria da integração da diversidade no desenvolvimento de uma comunidade linguística unilíngue e etnicamente pluralista (LAMARRE, 2002; MAGNAN e FAHIMEH, 2014). No Brasil, assim como nos demais países da América Latina, o debate intercultural aparece na legislação educativa como um marco na relação entre povos indígenas e Estados Nacionais, sendo a escola o espaço que permitiria um suposto "diálogo entre culturas". Em ambos os contextos, identificamos o uso da perspectiva intercultural, apesar das significativas diferenças sociais, políticas e históricas dessas duas sociedades. Cabe-nos, portanto, identificar o papel de organismos internacionais na difusão desse conceito.

1.2 O debate intercultural em escala global

Ball (2012) sugere que a compreensão de políticas educativas nacionais requer considerar as redes transnacionais que fazem a promoção de concepções particulares dos problemas sociais e os parâmetros políticos para respondê-los. Nesse sentido, aprofundar a análise sobre a perspectiva da interculturalidade na educação no contexto brasileiro e quebequense, inclui considerar as influências de organismos internacionais, mais especificamente, da UNESCO e

do Banco Mundial, e investigar como essas tendências internacionais impactam as políticas educativas desses dois contextos.

Como vimos anteriormente, no Brasil e no Quebec, o desenvolvimento da perspectiva intercultural é situada ao final dos anos 1970¹³, e corresponde a tensões e contextos históricos muito particulares. Entretanto, seja na relação do Estado Nação com minorias étnico-culturais (Brasil), seja na afirmação de uma identidade francófona frente uma maioria anglófona (Quebec), será apenas ao longo dos anos 1990 que as políticas educativas de ambas as sociedades irão explicitar o termo intercultural em suas legislações educativas. Vale destacar que ao longo dos anos 1990, cerca de 190 países no mundo, viveram profundas reformas em seus sistemas educativos, a partir de normativas definidas pelo Banco Mundial¹⁴. Nessas reformas, de inspiração neoliberal, é proposta uma nova lógica de gestão pública: quanto menor o Estado, maior a sua eficiência.

Essas reformas defendiam a diminuição do Estado, que deveria privatizar empresas públicas e compartilhar suas responsabilidades com outros setores da sociedade (tanto empresas privadas, quanto associações ou Organizações Não-Governamentais). Como destaca Rivero (1999), dois elementos chamavam poderosamente a atenção na retórica educativa desse novo contexto global: o reforço de uma perspectiva de meritocracia da educação como um recurso individual de mobilidade social em detrimento de uma visão da educação como um projeto coletivo e a proposta de subordinar os processos educativos às necessidades econômicas. Cálculos sobre custo/benefício e a taxa de retorno influíam diretamente na decisão de prioridades do governo e passaram a definir

¹³ Embora Anctil (2014) trace as origens da interculturalidade em Quebec nos anos 1940 por uma iniciativa do Congresso Judaico Canadense, ela foi apropriada pela política mais tarde, como veremos a seguir.

¹⁴ O Grupo Banco Mundial compreende o Banco Internacional de Reconstrução e Desenvolvimento (BIRD), a Corporação Financeira Internacional (IFC), o Organismo Multilateral de Garantia de Investimentos (MIGA), a Associação Internacional de Desenvolvimento (IDA), o ICSID (Centro Internacional para Resolução de Disputas Internacionais) e, mais recentemente, passou para a coordenação do Banco, o GEF (Fundo Mundial para o Meio Ambiente).

toda lógica dos debates sobre melhoria de qualidade educativa (RIVERO, 1999; KRUPPA, 2000).

Neste contexto é que os debates sobre educação intercultural são difundidos em escala mundial. Entre 1980 e 1990, onze países latino-americanos reconheceram em suas Constituições o caráter multiétnico, pluricultural e multilíngüe de suas sociedades¹⁵, criando um ambiente político favorável para o desenvolvimento de políticas multi e interculturais. Nas décadas seguintes, a UNESCO publica e divulga em escala global, documentos como "Educação: Um Tesouro a Descobrir" (1999), «Aprender a Viver Juntos» (2001) ou "Diretrizes da UNESCO sobre a educação intercultural" (2006). Nestes documentos, a defesa do "diálogo intercultural" para o âmbito da educação, fazendo desta perspectiva um dos quatro pilares fundamentais para as novas aprendizagens necessárias para o século XXI. Por exemplo, de acordo com a UNESCO (2006): "A educação intercultural tem como objetivo ir além da coexistência passiva, para alcançar modalidades progressivas e duradouras de coexistência em sociedades multiculturais através do estabelecimento de uma compreensão, respeito e diálogo entre diferentes grupos culturais" (2006, p.18) e baseia-se em três princípios (p.34):

- Princípio I. A educação intercultural respeita a identidade cultural do aluno, proporcionando educação de qualidade culturalmente apropriada e adaptada para todos.
- Princípio II. A educação intercultural fornece a cada aluno os conhecimentos, atitudes e competências culturais necessárias para participar ativa e plenamente da vida social.
- Princípio III. A Educação Intercultural fornece a todos os alunos os conhecimentos, atitudes e competências que lhes permitirão contribuir para o respeito, à compreensão e à solidariedade entre indivíduos, grupos étnicos, sociais, culturais, religiosos e nações.

¹⁵ Argentina, Bolívia, Brasil, Colômbia, Equador, Guatemala, México, Nicarágua, Paraguai, Peru e Venezuela.

Essas diretrizes internacionais foram referências fundamentais para o desenvolvimento das políticas nos dois sistemas educacionais e os governos brasileiro e quebequense tentaram responder a essas demandas de maneira adaptada a seus contextos, levando as armadilhas que isso implicaria. Uma delas foi o fato desses documentos não reconhecerem o caráter coletivo das identidades culturais indígenas (o foco é sempre sobre “alunos” ou indivíduos) e também não reconhecerem a relevância das epistemologias dos povos originários, que poderiam contribuir para novas formas de construir, praticar e compartilhar conhecimentos para todo o sistema educativo.

1.3 O intercultural nas políticas educacionais no Brasil e no Quebec

A forte influência de organismos multilaterais passa a representar o financiamento de projetos que valorizassem o conceito de diversidade cultural, da diferença e como consequência, da interculturalidade em um número significativo de países. Entretanto, essas diretrizes são moldadas de acordo com contextos institucionais específicos do sistema educativo de cada sociedade, assim como o percurso histórico de desenvolvimento da escolarização de cada população.

O Brasil, assim como a maior parte dos países latino-americanos, não conheceu em suas histórias, a efetivação de um sistema de educação pública capaz de agir incisivamente sobre as fortes desigualdades socioeconômicas e culturais que caracterizam suas sociedades. Neste ponto de vista, o debate sobre interculturalidade foi recebido como uma possibilidade de reconhecimento de populações indígenas e camponesas vítimas históricas de um sistema escolar excludente e discriminatório.

No Brasil, a Constituição de 1988 é vista como a “Constituição Cidadã” justamente por, entre outras características, reconhecer a diversidade de seu território e tornar dever do Estado a proteção das manifestações culturais, das línguas e das terras indígenas. Entretanto, é através da Lei de Diretrizes e Bases da Educação Nacional de 1996 (LDB) que o termo intercultural aparece pela primeira vez em documentos oficiais do país, e o faz como referência a

obrigação da União em prestar “assistência aos índios”, desenvolvendo “programas integrados de ensino e pesquisa, para oferta de educação escolar bilíngüe e intercultural aos povos indígenas” (BRASIL, LDB, Art. 78. 1996). A LDB também acompanhou a lógica de maior descentralização e abertura inerente às reformas neoliberais e possibilitou que cada comunidade indígena, para além de cada povo, pudesse desenvolver seu projeto específico de escola intercultural.

Desse modo, a implementação dessa diversidade de projetos, legalmente prevista, não produziu processos locais orgânicos, capazes de fazer frente a forma como a desigualdade e o racismo historicamente se expressam no Brasil. O resultado disso tem sido a escalada de um processo acelerado e desregulado de escolarização, ou pelo menos de abertura de escolas em quase todas as comunidades indígenas do país, sem investimentos e acompanhamento pedagógico adequados para a garantia de qualidade socialmente referenciada dessas mesmas escolas (BANIWA, 2010; GOMES, 2012).

Em relação ao Quebec, McAndrew e Bakhsaei (2016) lembram que a expressão “educação intercultural” foi introduzida pela primeira vez em 1985, mas apenas em 1998 houve uma política que de fato explicitasse o termo. Esse “atraso”, segundo os autores, seria explicado em parte, porque a questão de reconhecimento da diversidade ao seio das políticas educativas frequentemente é limitada a questão da integração de imigrantes, e geralmente, apenas na grande região de Montreal¹⁶. De fato, a Política de Integração Escolar e de Educação Intercultural (MEQ, 1998), que define a segunda como “saber conviver em uma sociedade francófona, democrática e pluralista” (Idem, 1998:23), está alinhada com as diretrizes internacionais citadas anteriormente, reconhecendo a existência da diversidade etnocultural que atravessa o conjunto da vida escolar, desde o currículo a equipe escolar. Embora a Política mencione que a educação intercultural diz respeito a “todos

¹⁶A maior parte dos imigrantes ainda está concentrada na cidade de Montreal, apesar de muitas iniciativas para promover seu estabelecimento em outras regiões da província do Quebec (MIDI, 2016).

os alunos do sistema escolar, sejam eles nascidos em Quebec ou não, francófonos, anglófonos ou autóctones" (p. 24), ela se mostra mais preocupada com a integração dos imigrantes, em particular com a sua participação na sociedade de acolhimento, exemplificando assim uma nova tendência do interculturalismo no Quebec, desenvolvida a partir dos anos 1990.

Nesta versão, o interculturalismo continua a afirmar a prioridade de manutenção de uma cultura francófona, porém, coloca mais ênfase na identidade cívica e torna-se uma espécie de resposta pragmática aos desafios da integração dos imigrantes recentes na sociedade de acolhimento (POTVIN, 2018; ROCHER e WHITE, 2014). Segundo Mc Andrew e Audet (2016), esta versão do interculturalismo reconhece mais as múltiplas identidades e a responsabilidade da sociedade de acolhimento no processo de integração dos imigrantes: "não é a conformidade cultural que define integração, mas a capacidade de participar na sociedade de acolhimento, incluindo a sua transformação e compromisso com ela "(idem, 2016, p.15). Finalmente, mais recentemente, e em um contexto de tensões em torno do lugar das religiões minoritárias no espaço público e ao seio das instituições, uma primeira definição aparece em uma comissão independente encarregada pelo Governo provincial, para acompanhar as questões de acomodações razoáveis e diferenças culturais: "Para chegarmos ao essencial, diremos que o interculturalismo quebequense: a) estabelece o francês como língua comum das relações interculturais; b) cultiva uma orientação pluralista que se preocupa com a proteção de direitos; c) preserva a tensão criativa necessária entre, por um lado, a diversidade e, por outro, a continuidade do núcleo francófono e do elo social; d) dá ênfase especial à integração e à participação; e) defende a prática de interações "(BOUCHARD e TAYLOR, 2008, p. 121). Como White e Emongo (2014) nos lembram: "Desse modo, no Quebec de um lado a palavra "interculturalismo" emergiu no centro de um debate ideológico, em contraste com o multiculturalismo canadense, de outro, ao interculturalismo é sistematicamente designado um papel pragmático de modelo de gestão da

diversidade relativa ao problema que representaria a integração dos imigrantes” (idem, 2014, p. 13).

2. CRÍTICAS A PERSPECTIVA INTERCULTURAL E DIFERENTES APROPRIAÇÕES DO CONCEITO

No contexto latino-americano, é preciso considerar as diferentes dimensões do debate sobre interculturalidade, dependendo dos grupos de interesses de cada contexto. Se, por um lado, a interculturalidade foi vista como um discurso utilizado pelo Estado e pelas agências internacionais, como dispositivo para disciplinar as diferenças, sem acarretar uma transformação nas relações de poder e desigualdade; por outro, muitos autores apontam como o conceito de interculturalidade tem um significado ligado tanto à construção de projetos sociais, políticos e epistêmicos, orientados para a descolonização e para a transformação do sistema (PALADINO e CZARNY, 2012).

Essa tensão também é perceptível em Quebec, onde o intercultural pode ser compreendido a partir de três diferentes perspectivas, seja como realidade sociológica, tradição de pensamento ou política pública, aos quais Rocher e White (2014) se referem respectivamente através dos termos: interculturalidade, perspectiva intercultural e interculturalismo. Contudo, White (2014) salienta a prevalência do interculturalismo em detrimento dos outros dois termos e chama atenção para os riscos da tendência a reduzir o intercultural à esfera política, porque o interculturalismo instrumentaliza o intercultural, notadamente adotando uma posição normativa, ou mesmo prescritiva, baseada em uma concepção utilitarista de diversidade ligada à recente imigração (WHITE, 2014; FROZZINI, 2014).

Ao longo dos anos 2000, países como Equador, Bolívia, Peru, Guatemala e México, realizaram mudanças significativas em suas legislações para ampliarem e aprofundarem os debates sobre interculturalidade. O conceito deixou de ser visto como uma preocupação apenas do campo educativo, para tornar-se uma ferramenta conceitual crítica capaz de discutir as diferenças, as desigualdades e as relações de poder em sociedades marcadas por perspectivas

coloniais. Como apontam PEDREIRA e SCAVINI (2009, p. 215), para muitos intelectuais latino-americanos,

a interculturalidade é parte de uma agenda pendente no continente, e esta perspectiva está na América Latina muito diretamente conectada a todo o tema de exclusão dos povos indígenas, da exclusão cultural, econômica, política na que se encontram. Por isso a interculturalidade entrou com muita força na agenda dos movimentos indígenas.

Nessa nova proposta, a interculturalidade reforça a necessidade de se discutir não apenas o reconhecimento de diferentes culturas e línguas no contexto educativo, mas, sobretudo, diferentes grupos culturais minoritários e suas relações de poder nas sociedades nacionais. A perspectiva intercultural passa a ser vista como uma alternativa crítica ao discurso multicultural liberal e conservador, para propor possibilidades de se expandir a democracia, por maior justiça social e cultural podendo impulsionar transformações na sociedade como um todo (TUBINO, 2015; WALSH, 2001, 2009). Fala-se, portanto, da interculturalidade como “um meio para lograr um fim a partir da visão dos povos indígenas que é construir um novo tipo de Estado e de sociedade que seja mais participativo, mais inclusivo e sobretudo, com justiça social e econômica” (Marcos; citada em PEDREIRA e SCAVINI, 2009, p.226).

A ascensão de governos progressistas vinculados a movimentos indígenas, sobretudo na Bolívia e no Equador na segunda década dos anos 2000, fortaleceu também a reflexão sobre o risco da interculturalidade assumir um caráter homogeneizador, diante do poder da cultura ocidental. Alguns autores propuseram então, a intraculturalidade, como uma primeira etapa no desenvolvimento da interculturalidade. Felix Pazci Paco, intelectual indígena que se tornou Ministro da Educação da Bolívia entre 2006 e 2007, propôs a intraculturalidade como “um processo de olhar a cultura e valorizar o que temos dentro: cultura, língua, costumes, tradições”, considerando que

“devemos propor primeiro, uma aprendizagem do nosso, para depois, abarcar o que está ao nosso redor” (PEDREIRA e SACAVINI, 2010, p. 223). No Equador, a pesquisadora e professora Catherine Walsh (2002, 2009) vai defender a importância do que ela chama de “essencialismo estratégico”, ou seja, um movimento de resistência e de fortalecimento da identidade cultural de um grupo antes do desenvolvimento de propostas de diálogo ou de encontro entre culturas, presentes na perspectiva intercultural.

Importante salientar que essa perspectiva crítica conviveu e ainda convive com diferentes concepções sobre interculturalidade, estimulando maiores ou menores graus de mudanças nos sistemas educativos dos países (CANDAU, 2010b). No Brasil, por exemplo, apesar de identificarmos um grande desenvolvimento de perspectivas críticas sobre o conceito de interculturalidade no âmbito acadêmico, principalmente no campo educativo, no âmbito legal, a perspectiva intercultural continuou restrita aos documentos referentes ao desenvolvimento da educação escolar indígena.

Essa falta de perspectivas críticas no quadro normativo também pode ser vista no contexto do Quebec, onde, embora os anos 80 tenham sido marcados pelo advento de uma perspectiva anti-racista nos ambientes escolares (POTVIN et al. 2006), isso teve pouco impacto nas políticas adotadas na década de 1990 (MEQ, 1998, MICC, 1990). Por exemplo, a Política de 1998 aborda o racismo como um fenômeno interpessoal que enfoca as relações harmoniosas entre os estudantes em detrimento de uma perspectiva sistêmica que poderia avançar os processos sociais de construção de grupos minoritários (POTVIN et al, 2006; Mc ANDREW, 2004).

Assim, o que se chama "intercultural" no contexto de Quebec não parece responder aos postulados inerentes à interculturalidade crítica, no sentido de que "o cultural" é muitas vezes designado ao “Outro”, sem questionar o grupo majoritário. Políticas baseadas no interculturalismo são então criticadas por "camuflar ou ignorar os projetos políticos subjacentes ao processo de construção nacional" (ROCHER e WHITE, 2014, p. 22) por opor as categorias sociais da maioria e de minoria. Nesse sentido, o interculturalismo não seria o

portador de um diálogo dialógico, coerente com a interculturalidade crítica (BEAUCLAIR, 2015), mas sim de um diálogo dialético, baseado em uma certa dicotomização "nós" e "eles" sendo incapaz de reconhecer os fenômenos de hibridismo e a negociação de múltiplas identidades. Ao fazê-lo, Pietrantonio (2002) afirma que isso causa a cristalização da maioria como um grupo homogêneo e faz com que a diversidade seja compreendida apenas através do Outro. Paradoxalmente, essa crítica também serve para esclarecer sobre o ocultamento ou até mesmo a invisibilidade (FROZZINI, 2014) dos povos originários nessa abordagem da gestão da diversidade, principalmente porque a precedência concedida ao grupo majoritário os leva a ser considerados como minorias culturais e limita a possibilidade de uma relação nação para nação (BOUCHARD, 2011).¹⁷

Outra crítica ao interculturalismo é sua ênfase na "cultura", em detrimento das relações de poder. A esse respeito, Rocher e White (2014) relatam que, para alguns, "o interculturalismo (assim como o multiculturalismo) negligenciou os fatores estruturais de exclusão que fazem parte da segmentação do mercado de trabalho e da reprodução de desigualdades por seu enfoque apenas nas dimensões cultural e identitária da integração" (p.24). Essa predominância do cultural lembra o que Potvin (2004) designa como a "culturalização do social", ou seja, "um repetido deslizamento do social para o cultural no tratamento dos problemas sociais das minorias" (POTVIN, 2004, p. 175).

2.1. Da interculturalidade para o discurso da inclusão: novas diretrizes globais

¹⁷ Como exemplo, citamos Bouchard et Taylor (2008, p.122): "Toda essa reflexão sobre interculturalismo, no entanto, mostra um ponto cego, que é o lugar dos povos autóctones. Eles têm (..) o status de nação e não de minoria étnica, o que torna mais complexo definir sua relação com a sociedade de Quebec. No momento, não está claro como eles estão envolvidos. (...) Dito isto, os autóctones não participam menos da dinâmica intercultural de Quebequense."

No ano de 2009, foi publicado pela UNESCO o documento “Diretrizes para políticas de inclusão na educação”, ampliando o conceito de educação inclusiva - até então vinculado ao âmbito dos estudos da deficiência - para se referir a inclusão de todos os indivíduos excluídos historicamente dos sistemas educativos¹⁸. Desde então, os novos pressupostos da educação inclusiva são amplamente divulgados no cenário internacional, impulsionados pelo Sistema das Nações Unidas (ONU), como modelo educacional mais adequado para erradicar a pobreza e as desigualdades em todos os países do mundo.

Potvin (2018), Santos (2018) e Zuany (2017) analisam como essa perspectiva de inclusão vem gradativamente, substituindo o de interculturalidade na educação nos contextos das políticas educativas do Quebec, do Brasil e do México respectivamente. No caso do Quebec, Potvin (2018) analisa os diferentes discursos normativos do campo da educação no Quebec dos últimos 40 anos e aponta como a partir do final da década de 1990, as políticas de educação intercultural começaram a ser gradualmente substituídas por uma perspectiva mais “inclusiva”, inspirada nos trabalhos da UNESCO (2009).

A autora apresenta as principais características e limitações de cada um dos modelos identificados - paradigma intercultural, cívico e o da inclusão - para finalizar com uma reflexão sobre como o conceito de inclusão, apesar de mais amplo no debate de equidade e justiça social na educação, por outro lado, pode servir a conservar uma visão normativa e dicotômica entre incluídos e excluídos ou “diluir a diversidade étnica dentro da diversidade social sem responder às necessidades específicas de grupos migratórios ou racializados” (POTVIN, 2018, p. 86).

Em relação aos debates sobre inclusão e interculturalidade no Brasil, Santos (2018) procura descrever as grandes linhas teóricas que influenciaram os debates sobre interculturalidade e inclusão no Brasil, e propõe a necessidade

¹⁸ Tomando como base a perspectiva de inclusão na educação presente nos documentos produzidos a partir da Conferência Mundial sobre Educação para Todos de Jomtien (1990) e do Foro Mundial sobre Educação de Dakar (2000), no contexto da educação especial.

da articulação dos dois modelos, intercultural e inclusivo, visto que o primeiro irá garantir a preocupação sobre as realidades de grupos específicos que o paradigma inclusivo pode ocultar.

Zuany (2017), ao analisar como as diretrizes da educação inclusiva tem influenciado as políticas educativas dos últimos anos no México, verifica como a mudança do paradigma intercultural bilíngue para o inclusivo tem impulsionado reformas que visam efetivamente, a extinção do subsistema de educação escolar indígena no país. Para a autora, o discurso de construção de um sistema educativo único, geral e, em teoria, inclusivo, “impactam de modo direto, sua possibilidade de exercer seu direito à educação, e seus direitos culturais e linguísticos” (idem, 2017, p. 55).

De fato, os princípios da Educação Inclusiva divulgados pela UNESCO, evidenciam uma perspectiva ampla de diversidade, sem focar em grupos específicos, o que tende a ocultar a diversidade etnocultural, linguística e religiosa existente nos países. Ao propor princípios da Educação Inclusiva, o documento apresenta muitas vantagens para um modelo único e inclusivo que acolha todas as crianças. Além de mais barato¹⁹, seria também mais eficiente ao desenvolver valores como o de tolerância, de não discriminação, da valorização da diversidade, entre outras. Entretanto, a justificativa de que é na convivência com a diversidade que se desenvolvem valores positivos em relação a diferença, mostra uma visão idealizada de educação, que tende a apagar os conflitos e as tensões existentes em sociedades profundamente desiguais (SOUZA e PLETSCH, 2017). Ainda mais frágil essa defesa quando vemos que as premissas básicas das reformas são a racionalidade financeira e o corte de gastos, impossibilitando assim, os investimentos necessários para que essa inclusão possa ser efetivada de modo minimamente coerente com os princípios que defende (OLIVEIRA e AMARAL, 2004; FONSECA, 2003).

¹⁹ Do próprio documento, destacamos o trecho: “É menos custoso estabelecer e manter escolas nas que se ensina a todas as crianças juntas, que estabelecer um complexo sistema composto por distintos tipos de escolas que se especializem em diferentes grupos de crianças” (Unesco, 2009, tradução nossa).

Importante lembrar que essas diretrizes globais são ressignificadas nos contextos locais. Como vimos anteriormente, em vários países latino-americanos, o paradigma intercultural foi apropriado por movimentos indígenas para discutir as desigualdades de relações de poder nas sociedades. Os subsistemas específicos para populações indígenas, que considerem as especificidades dessas populações, mostrou-se uma estratégia importante para a garantia do direito à educação. No Brasil, por exemplo, são décadas de estudos que apontam como a discriminação, o preconceito e até a violência física foram historicamente, e ainda são hoje, fatores de grande influência para a dificuldade de estudantes indígenas completarem seus estudos em escolas fora de suas comunidades. Portanto, o subsistema intercultural bilíngue/plurilingue é coerente com as demandas específicas dessas populações em sua defesa ao direito à educação.

Em um contexto de ascensão de governos conservadores que se posicionam abertamente contrários à políticas de reconhecimento de direitos de grupos específicos²⁰, e de cortes significativos nos investimentos públicos na educação, tanto no Brasil, quanto no Quebec, não nos parece pouco provável que essa defesa ao discurso da inclusão, possa ter resultados práticos que apontem para a integração, ao estilo indigenista, em um modelo de educação homogeneizante e excludente.

3. REFLEXÕES FINAIS

Ao procurar desenvolver um exercício de comparação entre as concepções de interculturalidade adotadas no Brasil e no Quebec, identificamos

²⁰ No Quebec, a Lei 21, adotada nos primeiros meses do Governo Legault, limita o porte de signos religiosos por agentes do Estado. Essa Lei, baseada no princípio da laicidade proposto pela Comissão Buchard-Taylor (2008), passou a ter caráter discriminatório ao atingir diretamente professores de minorias religiosas, sobretudo mulçumanos. Para saber mais: <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-21-42-1.html>). No Brasil, desde os primeiros dias do Governo Bolsonaro foram muitas as declarações e projetos de Leis que tentam desregulamentar direitos indígenas, incluindo o direito a educação escolar intercultural bilíngue e diferenciada (Para saber maiores detalhes: <http://www.ihu.unisinos.br/78-noticias/588450-bolsonaro-100-dias-de-guerra-contra-os-povos-indigenas>).

não apenas informações sobre a origem e o desenvolvimento do conceito, como também foi possível verificar a influência de organismos internacionais na incidência das políticas educativas e o modo como, cada uma das sociedades desenvolveu diferentes perspectivas para o debate intercultural. Se, como vimos, a apropriação do conceito foi muito diferente, os desafios do lugar da perspectiva intercultural diante do advento do paradigma inclusivo parecem muito semelhantes.

A análise comparativa que desenvolvemos aqui nos permite, em primeiro lugar, constatar a importância não apenas do significado da interculturalidade para as duas sociedades, mas também do lugar e dos usos que o conceito ocupa no discurso político ou acadêmico. Por um lado, os sistemas educativos de ambas as sociedades estão presos entre injunções internacionais de reconhecimento da diversidade e da diferença, por outro, vivenciam pressões sociais e políticas particulares, criando tensões de variados níveis entre grupos minoritários ou majoritários de cada sociedade. De fato, em ambos os casos, a interculturalidade é hoje criticada pela direita (que acredita que essa postura filosófica é prejudicial à identificação nacional comum), como por grupos de esquerda, conectados a movimentos sociais que se viram pouco contemplados ou até mesmo ocultados no debate de perspectiva intercultural.

Embora semelhantes, esses desafios se traduzem de maneira diferente. Enquanto, no caso de Quebec, a perspectiva inclusiva é vista como uma oportunidade para trazer as questões de equidade e de antidiscriminação para o primeiro plano do sistema educativo, na América Latina, situamos o risco de perder os avanços que a interculturalidade crítica favoreceu ao impulsionar o desenvolvimento de políticas públicas focalizadas em prol da maior equidade na região. Nesse aspecto, ambos os conceitos apresentam limites e as críticas realizadas por movimentos sociais, assim como as relações de cada sociedade com organizações internacionais nos parecem caminhos a serem explorados em futuros estudos.

BIBLIOGRAFIA

ANCTIL, P. Le Congrès juif canadien et la promotion de l'éducation interculturelle (1947-1975). In: EMONGO, L. et WHITE, B. W. (org.) *L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques*. Montréal, QC: Presses de l'Université de Montréal, 2014, p. 117-136.

BANIWA, Gersem. *Os saberes indígenas e a escola: é possível e desejável uma escola indígena diferenciada e intercultural?* XV ENDIPE, 2010, Belo Horizonte (MG).

BALL, S. J. *Global education Inc.: new policy networks and the neo-liberal imagery*. Londres: Routledge, 2012.

BOUCHARD, G., e Taylor, C. *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation*. Québec: Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, 2008.

BRASIL, MINISTÉRIO DE EDUCAÇÃO. MEC, *Lei de Diretrizes e Bases da Educação Nacional*, Brasília, 1996.

CANAU, Vera; RUSSO, Kelly. *Interculturalidade e educação na América Latina: uma construção plural, original e complexa*. Revista Diálogo Educacional (PUCPR. Impresso), v. 10, p. 151-169, 2010.

CANAU, Vera. *Educação intercultural na América Latina: diferentes concepções e tensões atuais*. Estudos Pedagógicos XXXVI, No 2: 333-342, 2010b.

COLLET, Célia Letícia Gouvêa. *Quero o progresso sendo índio: o princípio da interculturalidade na educação escolar indígena*. Programa de Pós-Graduação em Antropologia Social (Doutorado em Antropologia Social), Museu Nacional, Universidade Federal do Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, 2001.

DOGAN, Mattei; PELASSY, Dominique. *How to compare nations strategies in comparative politics*. Chatham House in Chatham, N.J, 1989.

EMONGO, L. et WHITE, B. W. (org.). *L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques*. Montréal, QC: Presses de l'Université de Montréal, 2014.

FERREIRA, Kawall Mariana. A educação escolar indígena: um diagnóstico crítico da situação no Brasil. In: Lopes da Silva, A.; Ferreira, M. (org.) *Antropologia, História e Educação: a questão indígena e a escola*. São Paulo: Global, 2001.

FONSECA, M. A gestão da educação básica na ótica da cooperação internacional: um salto para o futuro? In: VEIGA, I.P. A; FONSECA, M. *As dimensões do projeto político -pedagógico*. Campinas: Papyrus, 2003.

FROZZINI, Jorge. *L'interculturalisme et la Commission Bouchard-Taylor. L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques*. Montréal, QC: Presses de l'Université de Montréal, 2014.

GOMES, Ana Maria. Prólogo. In: Paladino, Mariana; Czarny, Gabriela (orgs.) *Povos indígenas e escolarização: discussões para se repensar novas epistemes nas sociedades latino-americanas*. Rio de Janeiro: Garamond, 2012.

KRUPPA, Sônia Maria. *O Banco Mundial e as políticas públicas de educação nos anos 1990*, São Paulo: FEUSP, 2000.

LAMARRE, Patricia. *Plurilingualism and pluriculturalism: An approach from the Canadian perspective*, *Kolor, Journal on moving communities*, vol. 1, no 1, p. 33-45, 2002.

LIMA, Antônio Carlos de Souza. "O Serviço de Proteção aos Índios". In: Carneiro da Cunha, Manuela (ed.) *História dos Índios do Brasil*. Cia. Das Letras: RJ, 1998.

LÓPEZ, L. E.; KÜPER, Wo. La educación intercultural bilingüe en América Latina: balance y perspectivas. *Revista Iberoamericana de Educación - OEI*, n. 20, 1999. Disponível em: <<http://www.rieoei.org/rie20a02.htm>>. Acesso em: 12 jul. 2008.

LÓPEZ, Luis Enrique; SICHRA, Inge. La educación en áreas indígenas de América Latina: balances y perspectivas. In: Hernaiz, Ignacio (ed.) *Educación en la diversidad. Experiencias y desafíos en la Educación Intercultural*, Buenos Aires: IIPE, 2004.

McANDREW, M. *Les majorités fragiles et l'éducation: Belgique, Catalogne, Irlande du Nord, Québec*. Montréal, QC: Presses de l'Université de Montréal, 2010.

McANDREW, M. e AUDET, G. La diversité ethnoculturelle et les rapports ethniques au Québec: le contexte historique et social. In: M. Potvin, M.-O. Magnan et J. Larochelle-Audet (org.). *La diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en éducation: théorie et pratique*. Anjou, Québec: Fides Éducation, 2016, p. 2-18.

MCANDREW, M. e BAKHSAEI, M. La scolarisation des élèves issus de l'immigration et l'éducation interculturelle: historique, situation actuelle et principaux défis. In: M. Potvin, M.-O. Magnan et J. Larochelle-Audet (org.). *La diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en éducation: théorie et pratique*. Anjou, Québec: Fides Éducation, 2016, p. 19-40.

McANDREW, M. L'éducation antiraciste au Québec: bilan et prospective, dans *Racisme et discrimination*. In: Renaud, J., Germain, A. et Leloup, X.

Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 201-210.

MAGNAN, Marie-Odile; FAHIMEH, Darchinian. Enfants de la loi 101 et parcours scolaires linguistiques: le récit des jeunes issus de l'immigration à Montréal. *McGill Journal of Education. Revue des sciences de l'éducation de McGill*, vol. 49, no 2, p. 373-398, 2014.

OLIVEIRA, João Pacheco de; FREIRE, Carlos Augusto da Rocha. A presença indígena na Formação do Brasil. Brasília: MEC/Secad; LACED/Museu Nacional, 2006.

OLIVEIRA, Maria Auxiliadora Monteiro; AMARAL, Cláudia Tavares do. Políticas públicas contemporâneas para a educação especial: inclusão ou exclusão? *ANPED*, Trabalho apresentado para o GT: Educação Especial, Caxambu, 2004.

OLIVEIRA, Roberto Cardoso de. *Democracia, hierarquia e cultura no Québec*. In: Dados vol.42 n.1 Rio de Janeiro, 1999.

OLIVEIRA, Roberto Cardoso de. 1996 [1964]. O Índio e o mundo dos brancos. Ed. Unicamp: SP.

PALADINO, Mariana; Czarny, Gabriela (orgs.) *Povos indígenas e escolarização: discussões para se repensar novas epistemes nas sociedades latino-americanas*. Rio de Janeiro: Garamond, 2012.

PEDREIRA, Silvia; SCAVINI, Susie. A Educação Intercultural na Bolívia: um caminho controverso. In: Candau, V. M. (org.). *Educação Intercultural na América Latina: entre concepções, tensões e propostas*. Rio de Janeiro: 7 letras, 2009, p. 198-227.

PIETRANTONIO, L. Who is 'We'? An Exploratory Study of the Notion of 'the Majority' and Cultural Policy. *Canadian Ethnic Studies*, Vol. 34, Issue 3, 2002, p. 142-156.

POTVIN, M. Racisme et discrimination au Québec: réflexion critique et prospective sur la recherche. In: J. Renaud, A. Germain et X. Leloup (org), *Racisme et discrimination: permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*. St-Nicolas: Presses de l'Université Laval, 2004, p. 172-193.

POTVIN, M., McAndrew, M. et KANOUTÉ, F. L'éducation antiraciste en milieu scolaire francophone à Montréal: diagnostic et prospectives. *Rapport de recherche au ministère du Patrimoine Canadien*, Chaire de recherche du Canada Éducation et rapports ethniques. Montreal: UdeM, 2006.

POTVIN, Maryse. De l'interculturel à l'inclusion au Québec : des changements de paradigmes? In: C. Borri-Anadon, G. Gonçalves, S. Hirsch et J. Queiroz Odino (Org.). *La formation des éducateurs en contexte de diversité : une perspective comparative Québec-Brésil* Montreal, Qc: DEEP, p. 75-90.

RAMOS, Alcida Rita. "Convivência interétnica no Brasil. Os índios e a nação brasileira". In: Série Antropologia, N° 221. UnB: Brasília, 1997.

SOUZA, Flavia Faissal; PLETSCHE, Marcia. A relação entre as diretrizes do Sistema das Nações Unidas (ONU) e as políticas de Educação Inclusiva no Brasil. In: *Ensaio: aval. pol. públ. Educ.*, Rio de Janeiro, v.25, n. 97, p. 831-853, out./dez. 2017.

UNESCO. Diretrizes para a educação intercultural. Paris: UNESCO, 2006.

UNESCO. Educação: Um Tesouro a Descobrir Paris: UNESCO, 1999.

UNESCO, Directrices de la UNESCO sobre la educación intercultural, Paris:UNESCO, 2006.

UNESCO, Aprender a Viver Juntos, Paris: UNESCO, 1996.

QUEBEC, Ministère de l'Éducation (MEQ) . Une école d'avenir : La politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle. Québec : Gouvernement du Québec, (1998) p.23-24.

QUEBEC, Ministère de l'Éducation (MEQ). *L'école québécoise et les communautés culturelles. Rapport du Comité Chancy*. Gouvernement du Québec, 1985.

QUEBEC, Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport (MELS) (2014). Portrait statistique 2011-2012 des élèves issus de l'immigration (édition 2013). Gouvernement du Québec.

QUEBEC, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2016). Présence en 2016 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2014. Gouvernement du Québec.

QUEBEC, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI). (1990). Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration. Québec: Gouvernement du Québec, Éditeur officiel.

QUEBEC, *Statistique Canada*. QUÉBEC [Province] et Canada [Pays] (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, 2017.

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> Acessado em 1 de junho de 2019.

RIVERO, J. *Educación y exclusión en América Latina. Reformas en tiempos de globalización* Madrid: Miño y Dávila, 1999.

ROCHER, F.; LABELLE, M.; FIELD, A.-M.; Icart, J.-C. *Le concept d'interculturalisme en contexte québécois: généalogie d'un néologisme*. Rapport présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (CCPARDC). Montréal: UQAM, Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, 2007.

ROCHER, F. et WHITE, B. W. L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien. Rapport soumis à Institut de Recherche sur les Politiques Publiques, 2014.

SANTOS, Monica Pereira dos. Perspectives théoriques sur l'interculturalité et sur l'inclusion au Brésil. In : C. Borri-Anadon, G. Gonçalves, S. Hirsch et J. Queiroz Odino (Dir.). *La formation des éducateurs en contexte de diversité : une perspective comparative Québec-Brésil* Montreal, Qc: DEEP, 2018, p. 75-90.

TUBINO, Fidel. La interculturalidad crítica como proyecto ético-político. Encuentro continental de educadores agustinos. Lima, 2005. <http://oala.villanova.edu/congresos/educación/lima-ponen-02.html> Acessado em abril de 2009.

WALSH, Catherine. Interculturalidade, crítica e pedagogia decolonial: in-surgir, re-existir e reviver. In: CANDAU, Vera Maria (Org.). *Educação Intercultural na América Latina: entre concepções, tensões e propostas*. Rio de Janeiro: 7Letras, 2009. p. 12-42.

_____. (De)construir la interculturalidad. Consideraciones críticas desde la política, la colonialidad y los movimientos indígenas y negros en el Ecuador. In: FULLER, Norma (Org.). *Interculturalidad y política. Desafíos y posibilidades*. Lima: Red para el Desarrollo de las Ciencias Sociales, 2002. p. 115-142.

WHITE, B.W. e EMONGO, L. Introduction. Le défi interculturel. In: EMONGO, L. et WHITE, B. W. (org.) *L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques*. Montréal, QC: Presses de l'Université de Montréal, 2014, p. 9-18.

ZUANY, Rosa Guadalupe Mendoza. Inclusión educativa por interculturalidad: implicaciones para la educación de la niñez indígena. *Perfiles Educativos* | IISUE-UNAM, 52 vol. XXXIX, núm. 158, 2017.

ZUANY, Rosa Guadalupe Mendoza. Inclusión como política educativa: hacia un sistema educativo único en un México cultural y lingüísticamente diverso. *Sinéctica* 50, 2018.

DISCURSO DE JOVENS PROVENIENTES DE GRUPOS MINORITÁRIOS SOBRE AS DESIGUALDADES ESCOLARES NO QUEBEC¹

Marie-Odile Magnan²
Universidade de Montreal, Canadá

Tya Collins³
Universidade de Montreal, Canadá

Annie Pilote⁴
Universidade de Laval, Canadá

Roberta de Oliveira Soares⁵
Universidade de Montreal, Canadá

Resumo

No Canadá, apesar da massificação do ensino superior, as desigualdades de permanência persistem. No Quebec, pesquisas permitiram identificar as regiões de origem dos jovens para quem a taxa de abandono no ensino médio e no ensino superior é mais elevada, entre outros o Caribe e as Américas Central e do Sul. Neste estudo qualitativo, foi realizada uma análise indutiva e retrospectiva das histórias de vida de 24 jovens que frequentavam o ensino superior em Montreal, cujos pais nasceram no Caribe ou na América Latina. Nossa análise crítica revela os efeitos desiguais percebidos da ação escolar e do meio em suas experiências. Em conclusão, algumas possibilidades de reflexão são evocadas para sistematicamente desenvolver práticas de equidade.

Palavras-chave: Desigualdades escolares, imigração, ensino superior, práticas escolares, equidade.

¹ É importante salientar que uma versão desse artigo foi publicado em francês na revista *Diversité urbaine* : <https://www.erudit.org/fr/revues/du/#journal-info-about>

² Marie-Odile Magnan é socióloga da educação e professora associada do Departamento de Administração e Fundamentos da Educação da Universidade de Montreal. Suas pesquisas se concentram nas desigualdades educacionais e nas práticas de equidade em ambientes multiétnicos.

³ Tya Collins é doutoranda no Departamento de Administração e Fundamentos da Educação da Universidade de Montreal. Suas pesquisas tratam das discriminações sistêmicas e das trajetórias escolares e das trajetórias no ensino superior de jovens provenientes de grupos racializados.

⁴ Annie Pilote é socióloga da educação e professora titular do Departamento de Fundamentos e Práticas na Educação da Universidade de Laval. Ela é especialista em sociologia da juventude e em orientação escolar e profissional.

⁵ Roberta Soares é doutoranda no Departamento de Administração e Fundamentos da Educação da Universidade de Montreal. Suas pesquisas se concentram na juventude em classes d'accueil em Montreal e sua relação com a instituição.

DISCOURS DE JEUNES ISSUS DE GROUPES MINORITAIRES SUR LES INÉGALITÉS SCOLAIRES AU QUÉBEC

Résumé

Au Canada, malgré la massification de l'enseignement supérieur, des inégalités de persévérance persistent. Au Québec, des recherches ont permis d'identifier les régions de provenance des jeunes pour lesquels le taux de décrochage au secondaire et au postsecondaire est plus élevé, entre autres les Caraïbes et l'Amérique Centrale et du Sud. Dans cette étude qualitative, une analyse inductive et rétrospective des récits de vie de 24 jeunes fréquentant le postsecondaire à Montréal, dont les parents sont nés dans les Caraïbes ou en Amérique latine, a été réalisée. Notre analyse critique relève les effets inégalitaires perçus de l'action scolaire et de l'environnement sur leur vécu. En conclusion, des pistes de réflexion sont évoquées afin de développer de manière systémique des pratiques d'équité.

Mots clés: Inégalités scolaires, immigration, postsecondaire, pratiques scolaires, équité.

DISCOURSE FROM YOUNG PEOPLE FROM MINORITY GROUPS ABOUT SCHOOL INEQUALITIES IN QUEBEC

Abstract

In Canada, despite a generally broadened access to higher education, inequalities pertaining to perseverance persist. For these students who have higher secondary and postsecondary dropout rates in Quebec, research has allowed for the identification of their regions of provenance: the Caribbean and Central and South America. In this qualitative study, an inductive life story analysis of 24 students attending postsecondary institutions in Montreal, whose parents were born in the Caribbean and Latin America, was undertaken. Our critical analysis tends to bring to light the perceived inequity effects of school action and environment on the youth's experiences. We conclude by evoking purposeful reflection, in order to develop systematic practices of equity.

Keywords: School inequalities, immigration, postsecondary education, school practices, equity.

Nas últimas décadas, o Canadá investiu fortemente no desenvolvimento do ensino superior. Como resultado, o acesso ao ensino superior aumentou (ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD), 2009). No entanto, as desigualdades persistem em termos de permanência escolar e várias delas afetam estudantes provenientes de meios desfavorecidos (KAMANZI *et al.*, 2010), estudantes estrangeiros ou de imigração recente (KANOUTÉ; LAFORTUNE, 2011), estudantes indígenas (STATISTIQUE CANADA, 2013) e estudantes em situação de deficiência (VAILLANCOURT, 2017). Até o momento, diversas pesquisas se concentraram nas trajetórias dessas populações (CHENARD *et al.*, 2013). Neste artigo, nós nos concentramos nas desigualdades vivenciadas pelos estudantes ao estudarmos um grupo pouco pesquisado até agora no campo do ensino superior: estudantes nascidos de pais imigrantes do Caribe e da América Latina. No Quebec, pesquisas mostraram que os jovens dessas regiões têm a maior taxa de abandono no ensino médio e, em menor escala, no ensino superior. No entanto, o capital escolar e o capital econômico, por si só, não conseguem explicar essas desigualdades escolares (MC ANDREW, 2015).

No estudo qualitativo exploratório apresentado neste artigo, foi realizada uma análise das histórias de vida (BERTAUX, 2005) de 24 jovens que frequentavam uma instituição de ensino superior em Montreal e cujos pais nasceram no Caribe ou na América Latina. Ao invés de utilizar uma abordagem que visa explicar as desigualdades escolares pela “origem” dos alunos ou por fatores individuais, nossa análise tende a detectar, no discurso dos jovens, os efeitos percebidos da ação escolar e do meio em suas trajetórias escolares, tanto no ensino médio quanto no ensino superior (DHUME *et al.*, 2011). O objetivo do artigo é identificar os obstáculos impostos pelo sistema ou os mecanismos que podem levar à produção de desigualdades, a fim de propor possibilidades de pesquisa e ação. Uma análise temática indutiva e

retrospectiva inspirada em teorias críticas em educação foi realizada (FREIRE, 1970). Para concluir, apresentamos possibilidades de pesquisa para contribuir com o desenvolvimento de práticas de equidade. Antes de entrar no cerne da análise, apresentamos primeiramente o contexto educativo no Quebec, bem como uma revisão analítica de trabalhos anteriores sobre as desigualdades escolares e sobre os jovens provenientes da imigração no Quebec.

O contexto educativo no Quebec

A partir dos anos 1970, a maioria francófona do Quebec se preocupa com a integração dos imigrantes. A Comissão real de pesquisa sobre o ensino confirma que a maioria dos recém-chegados se dirige para a cultura canadense de língua inglesa e sugere a definição da comunidade francófona como uma comunidade de acolhimento. Esta nova preocupação leva o Quebec a definir sua posição em relação à integração de imigrantes. A maioria francófona defende uma comunidade linguística unilíngue e etnicamente pluralista (LAMARRE, 2002). A meio caminho entre um modelo de integração assimilacionista e um modelo multicultural, a abordagem intercultural adotada no Quebec reconhece a contribuição de grupos minoritários, enquanto deseja preservar o francês como língua comum da vida pública. Esta abordagem reflete o desejo da maioria francófona de permanecer fiel às suas origens e ao seu projeto cultural coletivo, enquanto integra o conjunto da sociedade numa perspectiva de reaproximação intercultural - uma visão que reflete uma forma de reconciliação entre as aspirações da maioria e as demandas de reconhecimento das minorias. Este discurso político sobre as modalidades de convivência terá repercussões no setor da educação.⁶

A Política de integração escolar e de educação intercultural (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (MEQ), 1998) se concentra na educação intercultural como um quadro normativo de adaptação do sistema escolar do Quebec à diversidade etnocultural

⁶ É importante salientar que o Quebec, uma província canadense, detém todos os poderes com relação à educação. Trata-se de uma jurisdição provincial no Canadá. Assim, o sistema escolar do Quebec é administrado pelo governo do Quebec, em particular pelo Ministério da Educação.

com base em três princípios gerais: igualdade de oportunidades; fluência em francês, a língua comum da vida pública; educação para a cidadania democrática em um contexto pluralista. Esses resultam em dois grandes objetivos: “orientar a ação da comunidade escolar para promover a integração escolar dos alunos imigrantes e preparar todos os alunos para participar na construção de um Quebec democrático, francófono e pluralista”⁷ (MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION (MEQ), 1998, p. iv).

Em seu desejo de garantir a durabilidade do fato francês e de receber os imigrantes na comunidade majoritária francófona, o governo do Quebec adota em 1977 a Carta da língua francesa, ou lei 101, cujo objetivo é tornar o francês a língua do Estado e da Lei, a linguagem normal e habitual do trabalho, do ensino, da comunicação, do comércio e dos negócios. Assim, ela impõe restrições sobretudo ao acesso à escola anglófona no ensino fundamental e no ensino médio.

A partir de então, todos os alunos devem frequentar a *escola de língua francesa*. Em princípio, a lei 101 concede acesso a estabelecimentos da rede de ensino de língua inglesa somente àqueles que já a frequentaram no passado, aqueles que são conhecidos como detentores de direitos. Critérios específicos são estabelecidos para determinar a elegibilidade de uma criança em estabelecimentos anglófonos: ter cursado a maior parte do ensino fundamental ou médio no Canadá em inglês; ter um irmão ou uma irmã que tenha cursado a maior parte do ensino fundamental ou médio em inglês no Canadá; ter um pai ou uma mãe que tenha completado a maior parte do ensino fundamental em inglês no Canadá. Um impacto que pode ser atribuído de maneira exclusiva à adoção da lei 101 é a reversão da tendência que os estudantes *allophones*⁸ tinham de frequentar a escola de língua inglesa no Quebec (MC ANDREW, 2002).

⁷ No original : “guider l’action de la communauté éducative pour favoriser l’intégration scolaire des élèves immigrants et immigrantes et préparer l’ensemble des élèves à participer à la construction d’un Québec démocratique, francophone et pluraliste”.

⁸ *Allophone* é uma pessoa cuja língua materna difere das línguas oficiais de onde a pessoa reside. No caso do Quebec, é uma pessoa cuja língua materna não é nem o francês, nem o inglês, nem uma língua de origem indígena.

A lei 101, portanto, tornou a escola de língua francesa o espaço comum de escolarização para alunos provenientes da imigração e os da maioria francófona. No entanto, os contatos entre alunos provenientes da imigração e alunos francófonos nascidos no Quebec continuam por vezes limitados, dada a concentração de alunos provenientes da imigração em Montreal. Com a lei 101, o setor francófono foi realmente confrontado com o desafio do acolhimento e da integração linguística dos alunos recém-chegados - várias *classes d'accueil*⁹ foram criadas para este fim (DE KONINCK; ARMAND, 2012).

Uma tipologia dos ângulos adotados para apreender as desigualdades escolares

A questão das desigualdades escolares entre os jovens nascidos de pais imigrantes tem sido abordada de vários ângulos na literatura acadêmica no Quebec. Nós nos inspiramos na tipologia de Dhume et al. (2011) para definir os três principais tipos de trabalho no Quebec: 1) um ângulo centrado nos efeitos da “origem” do público escolar (MC ANDREW, 2015), 2) um ângulo centrado nos efeitos do mercado escolar, isto é, nos efeitos da segregação de públicos escolares imigrantes em áreas desfavorecidas (KAMANZI *et al.*, 2016) e 3) um ângulo centrado nos efeitos da ação escolar, isto é, nas representações, nos preconceitos e nas práticas escolares que podem levar à discriminações sistêmicas (BORRI-ANADON, 2016). Os dois últimos ângulos têm a vantagem de não se limitar aos atores sociais, mas sim de identificar os efeitos relacionados às políticas escolares, ao mercado escolar e às ações da equipe escolar. Nosso quadro analítico se concentra nesses dois ângulos, a fim de melhor esclarecer as desigualdades escolares como elas são percebidas pelos estudantes nascidos de pais imigrantes. Nessa seção, primeiramente nós esboçamos uma tabela das forças e das limitações desses três ângulos de

⁹ A *classe d'accueil* é um modelo de auxílio ao aprendizado da língua francesa oferecido no Quebec para alunos imigrantes recém-chegados no Quebec que precisam de apoio para aprender ou melhorar suas habilidades em francês antes de serem enviados para a classe regular.

abordagem para, em seguida, indicarmos as dimensões usadas no quadro de análise qualitativa apresentada neste artigo.

Um ângulo centrado nos efeitos da “origem”

Na última década, as pesquisas tanto qualitativas quanto quantitativas conduzidas no Quebec sobre as desigualdades escolares de alunos nascidos de pais imigrantes se focaram principalmente em suas trajetórias escolares. Essas análises centradas nos “públicos”, quase institucionalizadas por causa de sua dominância, têm a vantagem de permitir a identificação de obstáculos objetivos atribuíveis às ancoragens sociais (capital escolar e econômico das famílias, origem etnocultural, gênero, etc.) (BAKHSHAEI; MC ANDREW, 2011). Essas pesquisas tratam sobretudo das trajetórias, dos fatores de sucesso ou de abandono de acordo com a origem etnocultural e social. Esta seção fornece uma visão geral dos resultados desses estudos.

No Quebec, essas pesquisas indicam que os desempenhos escolares de jovens provenientes da imigração são comparáveis e mesmo, em alguns casos, superiores a de seus pares cujos pais são nativos do Canadá (MC ANDREW, 2015). Essa situação é explicada principalmente pelas políticas de imigração seletiva do Quebec destinadas a acolher imigrantes altamente qualificados e altamente escolarizados. No entanto, os jovens nascidos de pais imigrantes não formam um grupo homogêneo e alguns grupos obtêm resultados escolares relativamente mais fracos que o grupo geral. A esse respeito, vários estudos revelam que os jovens cujos pais vêm das seguintes regiões têm taxas de abandono mais elevadas do que os outros alunos: Caribe e África Subsaariana; América Central e do Sul e Sul da Ásia (KAMANZI *et al.*, 2016). No entanto, mesmo levando em conta o capital econômico e escolar dos pais, alguns pesquisadores observam um “resíduo étnico”, difícil de explicar, que parece atuar sobre essas taxas de abandono (MC ANDREW, 2015). Além disso, há mais alunos com dificuldades de adaptação ou de aprendizagem entre os jovens provenientes do Caribe e da América Latina em comparação com a população

em geral (MC ANDREW; LEDENT; MURDOCH, 2011). Esta sobrerepresentação tem um impacto sobre a experiência escolar desses jovens, suas aspirações, sua autoestima e seu senso de pertencimento à sociedade do Quebec. Os jovens nascidos de pais caribenhos também podem ter sofrido exclusão no ensino fundamental e no ensino médio (COLLINS; MAGNAN, 2018).

Algumas pesquisas quantitativas analisaram o acesso ao ensino superior e a permanência entre jovens nascidos de pais imigrantes no Quebec (KAMANZI; MURDOCH, 2011). Elas indicam que esses jovens (1ª e 2ª geração de imigrantes) têm maior acesso à universidade e maiores aspirações acadêmicas do que os jovens da 3ª geração ou mais (KAMANZI *et al.*, 2016), incluindo aqueles que são provenientes de meios desfavorecidos ou que tiveram dificuldades escolares. No entanto, pesquisas quantitativas mostraram diferenças de acordo com o país de origem dos pais, para os jovens de 1ª e 2ª gerações: o acesso à universidade é elevado para os estudantes cujos pais são de origem europeia, anglo-saxônica e asiática (leste e sudeste da Ásia), enquanto é menor para seus pares cujos pais nasceram no Caribe e na América Latina.

Essas pesquisas destacam os efeitos do capital escolar e econômico das famílias e os efeitos relacionados aos países de origem (MC ANDREW, 2015). Esse ângulo de análise, embora esclarecedor, se concentra nos processos microsociológicos relacionados à “origem”. Ele permite fazer observações sobre a lacuna entre a escola e certos atores sociais, mas não permite esclarecer a maneira pela qual as políticas, as dinâmicas dos mercados escolares e a ação da instituição escolar e de seus agentes contribuem para a produção ou redução de desigualdades.

Um ângulo centrado nos efeitos do “meio”

A entrada pelo meio possibilita distanciar-se dos atores para analisar o efeito das políticas escolares e das dinâmicas dos mercados escolares locais e nacionais sobre as desigualdades. Em particular, observa-se a segregação dos

públicos escolares imigrantes em áreas desfavorecidas, assim como as desigualdades no acesso às escolas privadas ou aos programas seletivos oferecidos no sistema público. Há relatos do efeito do mercado escolar e das escolhas escolares ou não-escolhas (escola do bairro, por exemplo), nas trajetórias subsequentes (GRENIER, 2017; KAMANZI *et al.*, 2017; MC ANDREW; LEDENT; MURDOCH, 2011). As pesquisas revelaram sobretudo que os estudantes provenientes do Caribe e da América Latina têm menos informações sobre as opções de orientação (MAGNAN *et al.*, 2017). Esses jovens são mais socializados em estabelecimentos escolares públicos em áreas desfavorecidas, o que reduz o acesso deles à uma socialização que valoriza a busca do ensino superior e o acesso deles à recursos de informação relevantes sobre as escolhas de orientação futuras. No entanto, a socialização no ensino médio tem um impacto significativo na construção das aspirações para o ensino superior (DRAELANTS, 2013) e na facilidade ou dificuldade de navegar estrategicamente em um sistema escolar meritocrático favorável ao grupo majoritário. No *cégep*¹⁰, os estudantes provenientes do Caribe e da América Latina também são mais propensos a optar por programas técnicos em comparação com seus pares nascidos de pais imigrantes; portanto, eles têm menos acesso do que os últimos à socialização oferecida nos programas pré-universitários (KAMANZI *et al.*, 2016). Assim, os efeitos sistêmicos podem ter um papel no acesso desses jovens ao ensino superior.

Portanto, essas pesquisas se concentram nas dinâmicas macrossociológicas e recomendam mudanças políticas que permitem reestruturar o funcionamento do sistema escolar. Este ângulo de abordagem põe em questão as dinâmicas dos mercados escolares, a existência de programas seletivos e das escolas privadas. No entanto, esta entrada pelo meio permite sobretudo estabelecer possibilidades de ação à longo prazo; ela

¹⁰ Nós salientamos aqui que o sistema escolar do Quebec é dividido em quatro níveis de ensino: educação pré-escolar e ensino fundamental, ensino médio, faculdade geral e profissionalizante (comumente conhecida por seu acrônimo *cégep*) - primeiro nível de educação do ensino superior - e ensino universitário. A idade de escolaridade obrigatória é fixada em 16 anos.

não permite desenvolver possibilidades de ação à curto prazo que possam ser implantadas na escola, nas ações realizadas pela equipe no cotidiano escolar.

Um ângulo centrado nos efeitos da “ação escolar”

A entrada pela ação escolar, centrada nas desigualdades de tratamento, tem sido pouco estudada em pesquisas no Quebec. A etnicização das normas escolares, as representações, os preconceitos, os discursos e as práticas da equipe escolar, sobretudo em termos de avaliação e de orientação, tem sido pouco analisadas até o momento. Poucos estudos abordaram, por exemplo, o efeito da discriminação sistêmica associada a práticas de orientação e de rebaixamento de jovens imigrantes na formação geral de adultos (POTVIN; LECLERCQ, 2014) ou de práticas unilíngues padronizadas de fonoaudiólogos com alunos *allophones* nascidos de pais imigrantes (BORRI-ANADON, 2016). No entanto, examinar mais de perto as práticas institucionais permite sobretudo identificar “possibilidades de ação” voltadas para a equidade na educação à curto prazo. Essa abordagem, que se afasta do pensamento deficitário, pode ajudar a capacitar a equipe escolar, principalmente proveniente da classe média e do grupo majoritário, ao convidá-los a refinar suas práticas com os “públicos” (alunos provenientes de vários grupos etnoculturais, linguísticos ou religiosos). Essa forma de considerar a pesquisa fornece uma possibilidade de ir além dos efeitos familiares e individuais para identificar processos que podem levar às discriminações sistêmicas.

Quadro de análise inspirado em teorias críticas

No Quebec, a literatura científica parece ser dominada atualmente por pesquisas que individualizam as desigualdades escolares, se concentrando nas trajetórias escolares e na origem etnocultural desses jovens. Esse ângulo de análise pode ser qualificado como culturalista (LENTIN, 2005; THÉSÉE; CARR, 2016), uma vez que se baseia nos impactos da “origem” e da “cultura” para explicar as desigualdades escolares. Embora estas possibilidades de explicação

sejam úteis para a compreensão das trajetórias escolares de jovens provenientes de grupos minoritários, o retrato deles merece ser enriquecido pela exploração de outras dimensões que podem estar ocultas em uma postura culturalista, como os impactos institucionais e sistêmicos. É por isso que nós adotamos um ângulo de abordagem complementar, inspirado em teorias críticas em educação (DEI, 2013; FREIRE, 1970), a fim de lançar outra luz sobre às desigualdades identificadas na literatura. Nós entendemos o sistema escolar e a escola como lugares que podem produzir e reproduzir desigualdades entre os grupos majoritários e os grupos racializados¹¹ (EID, 2012). Nossas análises, portanto, destacam o papel do sistema escolar e da escola na construção de desigualdades por meio dos discursos dos jovens, dos efeitos que podem potencialmente levar às discriminações sistêmicas para determinados grupos.

Um componente essencial das teorias críticas é a importância dada aos pontos de vista dos grupos racializados, frequentemente excluídos dos discursos dominantes. Uma análise crítica dos efeitos do meio e da ação escolar, como percebidos pelos jovens e expressos em seus discursos, ajuda a validar suas experiências e ao mesmo tempo questionar os sistemas dominantes (DEI, 2013). Portanto, nós relatamos os pontos de vista de jovens ao optar por analisar os seguintes aspectos: os efeitos ligados à segregação em meio escolar desfavorecido, os efeitos relacionados às representações, aos estereótipos e aos preconceitos da equipe que estruturam inconscientemente a ação escolar, incluindo as práticas de pontuação e de orientação; os efeitos relacionados ao caráter etnocêntrico da gestão, das normas escolares e do

¹¹ Grupos atribuídos a uma categoria essencializante, imputada à natureza, por grupos majoritários baseados em marcadores ou traços físicos ou socioculturais (reais ou imaginários, por exemplo: pele negra, religião, patronímico). Embora seja uma construção social, o ato de racialização é suscetível de levar a sanções sociais tangíveis, como inferiorização, exclusão ou violências propriamente físicas. Historicamente, tratam-se de “minorias provenientes, ou cujos antepassados são provenientes, de sociedades anteriormente colonizadas ou marcadas pela escravidão” (EID, 2012, p. 1). No original: “minorités issues, ou dont les ancêtres sont issus, de sociétés anciennement colonisées ou marquées par l’esclavage”. Os marcadores, no entanto, estão evoluindo, como evidenciado pelo racismo vivenciado pelos árabes, por pessoas do Oriente Médio e do Sul da Ásia e pelos muçulmanos, ou pessoas consideradas como tal, desde 11 de setembro de 2001.

currículo formal; os efeitos ligados às desigualdades no acesso à informação para fazer escolhas esclarecidas sobre orientação no ensino superior.

É importante ressaltar que optamos por não analisar os efeitos positivos percebidos que foram mencionados durante as entrevistas, tendo como objetivo principal identificar os mecanismos que podem ampliar as desigualdades escolares no microcosmo que constitui a escola, e isso, a fim de definir possibilidades de pesquisa para a ação escolar e possibilidades de reflexão para promover a equidade em meio escolar.

Abordagem metodológica

Os resultados apresentados provêm de um estudo qualitativo sobre jovens nascidos de pais imigrantes que frequentam um *cégep* em Montreal (n = 60)¹². Uma vez concluída a análise do processo de orientação dos jovens provenientes da imigração, optamos por realizar uma análise secundária das narrativas escolares retrospectivas de jovens nascidos de pais imigrantes do Caribe e da América Central e do Sul (n = 24). De fato, os dados sobre os efeitos percebidos do meio escolar e da ação escolar emergiram indutivamente nesses subgrupos.

Os participantes foram recrutados de acordo com os seguintes critérios: ter nascido no Quebec ou ter chegado ao Quebec no ensino fundamental; ter dois pais imigrantes; ter completado o ensino fundamental e o ensino médio em francês em Montreal; estudar em um *cégep* francófono ou anglófono em Montreal e ter entre 18 e 30 anos de idade no momento da entrevista. Várias técnicas de recrutamento foram utilizadas, sobretudo o uso de listas de

¹² Eles são retirados do projeto financiado pelo Conselho de pesquisa em ciências humanas (CRSH) intitulado *Experiência escolar e lógicas de orientação no mercado escolar linguístico de Montreal: um estudo sobre estudantes do cégep provenientes da imigração* liderado por Marie-Odile Mignan e co-liderado por Annie Pilote, Maryse Potvin e Marie Mc Andrew.

estudantes que frequentam um *cégep* em Montreal, o uso da plataforma do Facebook e da técnica de bola de neve.

Um total de 24 entrevistas foram realizadas com jovens estudantes de um *cégep* provenientes do Caribe e da América Central e do Sul. Mais especificamente, o corpus inclui 18 jovens nascidos no Quebec e 6 que chegaram antes dos seis anos de idade. No que diz respeito às regiões de proveniência, 14 têm pais nascidos no Caribe e 10 na América Central e do Sul. Deve ser especificado que, por razões de confidencialidade e em conformidade com as exigências do Comitê de ética em pesquisa da Universidade de Montreal, os participantes são identificados por um número.

Foram efetuadas entrevistas semiestruturadas de duração entre 1h30 e 2h30 (BERTAUX, 2005). Esta técnica estava de acordo com o ângulo de abordagem interpretativa preconizado. De fato, ela permitiu documentar o ponto de vista dos jovens sobre os efeitos do meio e da ação escolar sobre suas trajetórias *a posteriori*, mais particularmente a parte relativa à frequência de uma escola em meio desfavorecido e a parte relativa às atitudes da equipe escolar e às práticas de avaliação, de orientação e de classificação. Os participantes foram convidados a contar suas histórias e em particular a trajetória migratória de seus pais, suas experiências escolares no ensino fundamental e no ensino médio e seus processos de orientação no ensino superior. Os jovens tiveram a opção de responder às perguntas em francês ou em inglês. Metade das entrevistas foi conduzida por assistentes de pesquisa, elas mesmas, provenientes da imigração. As entrevistas foram gravadas e transcritas na íntegra.

A seguinte questão de pesquisa norteou a análise: Quais os efeitos do meio e da ação escolar percebidos pelos jovens nascidos de pais imigrantes em suas trajetórias escolares? Nós codificamos todos os trechos de entrevistas com a ajuda do software *QDA Miner*. Nosso referencial teórico nos permitiu se

afastar do ângulo “centrado nos efeitos da origem” e identificar processos potencialmente sistêmicos, como percebidos e identificados pelos jovens.

Resultados

Em um primeiro momento, a análise destaca os efeitos relacionados ao meio de acordo com os jovens e, em um segundo momento, os efeitos relacionados à ação escolar. Na seção “Discussão e Conclusão”, nós propomos algumas possibilidades relativas às práticas da equipe escolar.

Efeitos relacionados ao meio: segregação em áreas desfavorecidas

A análise nos permite aprofundar a experiência de jovens de meios escolares desfavorecidos, conforme eles descrevem em sua história. Eles relatam que cresceram em bairros desfavorecidos, onde presenciaram atividades criminosas (gangues de rua) e situações de violência. Eles retratam suas escolas como degradadas e não propícias ao aprendizado. Além disso, eles parecem marcados pela representação negativa de sua escola, como retransmitida pela mídia; o abandono, o uso de drogas e a delinquência são frequentemente associados à imagem de seu estabelecimento: “era como a escola que estava sempre nos jornais, sempre havia alguma coisa acontecendo no bairro, era difícil ... porque quando você vem [daquela escola] ... quando você vem daquele bairro, espera-se que você acabe mal”¹³ (participante M3, mulher, 22 anos, Haiti).

Um sentimento de segregação surge dos discursos dos jovens quando eles dizem estar cercados de alunos com “problemas”. Eles mencionam que seus pares não recebem um apoio adequado.

Os jovens são conscientes da imagem negativa do seu estabelecimento e das baixas aspirações associadas às suas comunidades ou à escola que eles

¹³ No original: « c’était comme l’école qui était toujours aux journaux, il y avait toujours quelque chose qui se passait dans le quartier, c’était chaud ... parce que quand tu viens de [cette école]... quand tu viens de ce quartier-là, on s’attend à ce que tu finisses mal ».

frequentam. Eles também acham difícil ter sucesso na escola por causa da influência de seus pares e do meio:

No ensino médio, você está realmente com seus amigos, você quer segui-los um pouco. E você sabe como lá, tinha muita delinquência, e eu seguia um pouco o grupo ... Eu convivi muito deles, então isso me influenciou muito infelizmente. Eu meio que me afastei da escola durante este período. E também, há muitos casos, como de garotas que engravidam realmente jovens, isso eu vi¹⁴ (participante R2, homem, 20 anos, El Salvador).

Alguns entrevistados, cujos pais tiveram mobilidade social ascendente, conseguiram deixar esses bairros desfavorecidos. Eles se perguntam, no entanto, qual teria sido o destino deles se tivessem ficado lá:

Isso pode ter sido algo que me impressionou [no meu antigo bairro], muitos dos meus amigos se deram mal. Muitos. Muitos. Isso estourou, e depois disso, houve gangues de rua. Então, deve ser dito que talvez na época não tivéssemos muitos caminhos que levassem ao sucesso, não tínhamos muitos modelos. Não sei se eu teria me dado mal ficando lá. Eu vi mortes, pessoas que estavam na prisão¹⁵ (participante A1, homem, 26 anos, Haiti).

Além disso, os pais deles recém-chegados às vezes não são informados sobre as dinâmicas relacionadas a seu novo bairro de residência, nem sobre os efeitos potencialmente negativos sobre a trajetória escolar de seus filhos. Esses pais nem sempre estão bem familiarizados com o funcionamento do mercado escolar e a flexibilidade do mapa escolar no Quebec. Eles acreditam que seu filho é forçado a frequentar a escola do bairro, embora a lei sobre a instrução pública estipule que os pais têm o direito de escolher a escola de seus filhos.

¹⁴ No original: « Au secondaire, tu es vraiment avec tes amis, tu veux les suivre un peu. Puis tu sais comme là-bas, il y avait beaucoup de délinquance, fait que moi je suivais un peu le groupe... Moi j'en ai côtoyé beaucoup, puis ça m'a beaucoup influencé malheureusement. J'ai un peu comme décroché de l'école pendant cette période-là. C'est aussi, il y a plein de cas comme des jeunes filles qui tombent enceintes vraiment jeunes, ça j'en ai vu ».

¹⁵ No original: « Ça c'est peut-être quelque chose qui m'a marqué [dans mon ancien quartier], c'est que beaucoup de mes amis ont mal tourné. Beaucoup. Puis, ça a éclaté, après ça il y a eu les gangs de rues. Puis, il faut dire que peut-être qu'à l'époque on n'avait pas beaucoup de chemins menant vers le succès, on n'avait pas beaucoup de modèles. Je ne sais pas si moi-même j'aurais mal tourné en restant là. J'ai vu des morts, des gens qui ont été en prison ».

Por outro lado, os jovens também disseram que seus pais gostariam de matriculá-los em uma escola particular para fugir dos “públicos escolares” ao frequentar o estabelecimento público de seu bairro. No entanto, restrições financeiras relacionadas aos custos de matrícula em escolas privadas¹⁶ parecem ter impedido essa escolha escolar, segundo os jovens. Assim, os jovens do nosso corpus frequentaram, na maior parte, as escolas públicas de seu bairro no ensino fundamental e no ensino médio.

Efeitos relacionados à ação escolar

Efeitos relacionados à ação escolar emergiram dos discursos dos jovens: acesso desigual a informações essenciais e estratégicas para sua orientação; percepção de baixas aspirações e indiferença da equipe escolar; classificação por setor e identificação em educação especializada e também um sentimento de exclusão.

Acesso desigual a informações essenciais e estratégicas

A falta de apoio aos pais imigrantes pela escola e seu impacto na trajetória desses jovens é evidenciado a partir dos depoimentos coletados:

Quando chegaram as férias de Natal, eu não estava ciente de que eu tinha que voltar para a escola depois, eu pensei que eram férias de longa duração, então no primeiro mês de janeiro eu não fui na escola, e minha mãe estava trabalhando. Então a escola podia ligar para casa, mas ninguém atendia as chamadas ... Então eu repeti meu ano escolar¹⁷ (participante R3, homem, 26 anos, Peru).

¹⁶ No ensino fundamental e no ensino médio, o sistema escolar do Quebec é formado por dois tipos de estabelecimentos: privado e público. As escolas de ensino médio privadas distinguem-se das públicas por duas características. Primeiro, elas têm o direito de selecionar seus alunos com base nos critérios de desempenho escolar e de recusar aqueles que não mais atendem às normas do estabelecimento. Segundo, elas têm o direito de exigir dos pais taxas de escolaridade, cujos valores são determinados de acordo com a subvenção (parcial) ou não pelo governo. Quanto às escolas públicas, elas têm a obrigação de educar incondicionalmente todos os alunos residentes em seu território.

¹⁷ No original: « Quand c'était les vacances de Noël, je n'étais pas au courant qu'il fallait retourner à l'école après, je pensais que c'était des vacances à long terme, donc le premier mois de janvier je ne suis pas allé à l'école, puis ma mère travaillait. Donc l'école pouvait

A equipe escolar pode, às vezes, presumir que os pais imigrantes estão equipados e decodificam como a vida escolar funciona. Essa falta de informação ou mal-entendidos afetam não apenas as trajetórias no ensino médio, mas também o acesso ao *cégep*. Os jovens relatam que não foram informados sobre questões relacionadas à elegibilidade para os programas do *cégep*:

Nós não sabíamos, aconteceu no último ano do ensino médio, de repente nos disseram sobre a primeira rodada, para se inscrever [no CEGEP]. Então onde nos inscrevemos? Por que? Nós estávamos tão despreparados, oh meu deus. Então a maioria foi para acolhimento de integração no *cegep* porque eles não sabem [em qual programa se inscrever], só precisou se inscrever no CEGEP para se inscrever no CEGEP. [...] Realmente, você chega lá e você está tipo: O que eu estou fazendo aqui?¹⁸ (participante M3, mulher, 22 anos, Haiti).

De acordo com os depoimentos desses jovens, a equipe escolar parece não ter informado sobre o restante de seus estudos no *cégep*, presumindo que eles saberiam como bem navegar pelo sistema escolar do Quebec. Um sentimento de anomia surge dos depoimentos:

Meu problema é que nunca tive apoio, nunca tive referência. Meu irmão mais velho, ele reprovou em várias matérias, então sou só eu, eu terminei o ensino médio antes do meu irmão. E não havia ninguém para me guiar. Eu estava como em um oceano, eu não sabia onde eu estava indo¹⁹ ... (participante A1, homem, 26 anos, Haiti).

Portanto, os jovens parecem viver uma injustiça. Aos seus olhos, a instituição não parece apoiá-los o suficiente para ajudá-los a decifrar o sistema e as possíveis escolhas de orientação. Em retrospecto, esses jovens

bien appeler à la maison, mais personne ne répondait aux appels... Donc, j'ai redoublé mon année scolaire ».

¹⁸ No original: « On ne savait pas, c'est arrivé en secondaire 5 que tout à coup on nous a parlé du premier tour, de s'inscrire [au *cégep*]. Puis on s'inscrit où? Pourquoi là? On n'était tellement pas préparés, oh my god. Puis la majorité sont allés en accueil intégration au *cégep* parce qu'ils ne savent pas [dans quel programme s'inscrire], fallait juste t'inscrire au *cégep* pour t'inscrire au *cégep*. [...] Vraiment, t'es là puis t'es comme : Qu'est-ce que je fais là? ».

¹⁹ No original: « Mon problème c'est que je n'ai jamais eu d'appui, j'ai jamais eu de référence. Mon grand frère il a coulé des cours, donc c'est moi, j'ai fini mon secondaire avant mon frère. Puis, euh, il n'y avait personne pour me guider. J'étais comme dans un océan, je ne savais pas où j'allais ».

criticam a instituição. Eles indicam que, se tivessem sido membros da equipe escolar, teriam agido de forma diferente:

Se eu tivesse que aconselhar as pessoas, por exemplo, eu diria: dedique-se muito ao ensino médio, matemática, ciências, faça tudo que você tem que fazer no ensino médio para entrar no *cégep* bem equipado, porque isso muda tanto os interesses, isso muda, é loucura, você começa, então você percebe que você reprova suas matérias²⁰ ... (participante V8, mulher, 19 anos, República Dominicana).

Essas dificuldades experimentadas no ensino superior podem levar ao abandono ou à extensão da duração de sua trajetória escolar. Diversos jovens do corpus mudaram de fato várias vezes de programas, em especial após a participação no programa de acolhimento e de integração do *cégep* - um programa que acolhe alunos que não sabem em qual programa ingressar ou que ainda não tem os pré-requisitos necessários para serem admitidos em um programa regular.

Indiferença institucional e baixas aspirações sentidas

Vários trechos de entrevistas revelam um sentimento de “indiferença institucional”. Os jovens têm a impressão de que a equipe escolar não se preocupa com o seu bem-estar, particularmente porque eles não intervêm para impedir situações de intimidação ou de racismo cotidiano contra eles. Segundo eles, a equipe escolar tem baixas aspirações com relação a eles, o que eles às vezes associam ao racismo. Esses sentimentos aparecem, nos discursos dos jovens, em várias etapas de sua trajetória escolar.

No ensino médio, os participantes relatam ter experimentado vários eventos, como reações de surpresa da parte dos professores quando eles têm bons resultados escolares ou o fato de terem sido sugeridos programas indesejados ou menos prestigiados pelos conselheiros de orientação.

²⁰ No original: « Si j'avais par exemple à conseiller du monde, je dirais : fais-les tes maths fortes au secondaire, fais-les tes sciences, fais tout ce que tu as à faire au secondaire pour rentrer au cégep bien équipé, parce que ça change tellement les intérêts, ça change c'est fou, tu rentres puis tu te rends compte, puis tu coules tes cours ».

Bem, ele olhou, eu disse que queria fazer o curso de assistente social, ele pegou meu boletim e ele disse: “liii, não, eu não acho que você vai poder fazer o curso de assistente social ... o que eu te proponho, é fazer um DEP [Diploma de estudos profissionais]”, aí ele me mostrou um caderno do DEP: “você vê, há isso, isso, isso, qual você prefere?”. Eu disse: “Bem, então, enfermeira”²¹ (participante M5, mulher, 19 anos, Haiti).

Neste trecho, a participante vê seu plano de carreira mudar no espaço de um único encontro com o conselheiro de orientação, um plano que ela não endossa. Embora ele julgue que ela não tenha notas altas o bastante, ele não oferece outras alternativas para permitir que ela tenha acesso ao ensino superior e alcance suas aspirações.

No *cégep*, os jovens relatam ter sentido baixas aspirações em relação a eles, até mesmo estereótipos:

De qualquer forma, eu me permito ver isso como racismo, mas, por exemplo, recentemente eu procurei os serviços aos estudantes, então lá, a senhora disse: “em que programa você está?”, Eu disse para ela “em reabilitação física”, “oh ok, sim, para cancelamento?”, mas, eu não sei, era como, era como se ela tivesse, tipo, e estava tipo, por que você achou que eu estava lá para isso?²² (participante M4, mulher, 24 anos, Haiti).

De acordo com esses jovens, às vezes eles são percebidos como sendo menos bons alunos por causa da cor da pele ou da suposta origem social; isso pode levar a uma experiência de dissociação entre sua imagem pessoal e suas habilidades reais e sua imagem percebida pela equipe escolar (GOFFMAN, 1975).

Classificação e identificação em classe especializada

²¹ No original: « Bien il avait regardé, moi j'avais dit je veux faire travailleuse sociale, il a sorti mon bulletin et il a dit : « Hiiii, non je ne pense pas que tu vas pouvoir faire travailleuse sociale... qu'est-ce que moi je te proposerais, c'est de faire un DEP [Diplôme d'études professionnelles] », là, il m'a sorti un cahier de DEP : « tu vois il y a ça, ça, ça... toi lequel que tu préfères? ». J'ai dit : « bien là, infirmière » ».

²² No original: « En tout cas, je me permets de le voir comme si c'était du racisme là, mais exemple comme tantôt je suis allée voir aux services aux étudiants, puis là, la dame elle dit : « tu es en quel programme? », je lui dit « en réadaptation physique », « ah ok, ouais, pour l'annulation? », mais je sais pas c'était comme, comme si elle avait genre, j'étais comme, pourquoi tu as assumé que ça allait être ça? ».

Vários jovens expressaram um sentimento de injustiça em relação às práticas e aos procedimentos adotados pelas instituições de ensino, como as classificações, as avaliações e a identificação em classe especializada, resultados de outras pesquisas realizadas no Canadá, nos Estados Unidos e na Inglaterra (GILLBORN *et al.*, 2012; HARPER; DAVIS, 2012; JAMES; TURNER, 2017).

Nós não estávamos preparados, realmente não. E, eu digo isso e digo de novo, eu sinto que, você sabe, se a minha geração foi uma geração sacrificada ... de verdade, a única coisa que sabemos é que no primeiro ano do ensino médio, você tinha que saber matemática “4-16” ou “4-36” ... Mas já lá você decidiu o seu futuro, mas você não percebeu isso²³ (participante M3, mulher, 22 anos, Haiti).

Esta passagem salienta uma falta de supervisão ou um mal-entendido com relação às escolhas, desde o último ano do ensino fundamental. As consequências da escolha de diferentes níveis de matemática não são claras para esses jovens, o que leva a impactos importantes sobre a continuação de sua trajetória no *cégep* - os impactos relacionados ao acesso (ou não acesso) a um programa de estudo desejado. Um processo de classificação parece atuar de maneira inconsciente e implícita.

Para os jovens que não adotam os comportamentos desejados pela equipe escolar e pela instituição, pode ocorrer uma classificação em educação especializada. Um participante, que se descreve como “animado” no ensino médio, encontra-se em uma classe especializada frequentada por alunos com transtornos comportamentais. Ele está então em uma classe de garotos, incluindo vários níveis escolares (multi-idade). Ele conta que essa experiência não contribuiu para o seu progresso em sua aprendizagem e o expôs a influência negativa de seus pares (drogas, violência). Quando ele toma a decisão de melhorar seu comportamento para retomar as classes regulares, ele enfrenta vários obstáculos. Os professores repetem para ele o seguinte:

²³ No original: « On n’était pas préparé, ça vraiment pas. Puis, je le dis puis je le redis, je sens comme tu sais si ma génération c’était une génération sacrifiée... pour vrai, la seule chose qu’on sait c’est qu’en secondaire 3, il fallait avoir les mathématiques « 4-16 » ou « 4-36 »... Mais déjà là tu décidais de ton avenir, mais tu ne t’en rendais pas compte ».

“nenhuma escola vai querer te receber, você não terá sucesso”²⁴ (participante R3, homem, 26 anos, Peru). Além disso, decisões importantes são tomadas sem que seus pais ou ele próprio sejam consultados: “Eu pensei que eu estivesse cursando o ensino médio, eu disse por que ninguém me disse, no meu boletim está escrito que eu tinha passado. Eles disseram para mim: sim, você tinha passado, mas nós julgamos que para o seu bem, era melhor que você refizesse o último ano do ensino fundamental.”²⁵

De acordo com algumas pesquisas, quando os alunos sentem que não serão capazes de atingir seus objetivos, reduzidos ao rótulo que os professores atribuem a eles, eles podem reagir se conformando com as opiniões dos outros e adotando comportamentos negativos (DEMANET; VAN HOUTTE, 2012). Para esse estudante, os transtornos comportamentais que lhe foram atribuídos no início do processo parecem se intensificar e culminar em um sentimento de frustração:

Os professores do Quebec, eles tornaram difícil meus estudos, eu fiquei frio com eles ... Eles me recusaram o acesso ao curso regular quando eu devia, quando eu podia, quando eu tinha o que era preciso para ir para o curso regular, mas eles me impediram. Eu, para mim é para o seu próprio bem ... Eu sempre quis, eu nunca fiz uma queixa, não. Mas eu me revelei, porque eu não gosto de injustiça então eu briguei com os professores, a polícia veio porque eu ia brigar com o professor, esse não é o caminho, mas eu estava cansado²⁶ (participante R3, homem, 26 anos, Peru).

²⁴ No original: « aucune école va vouloir te recevoir, tu ne vas pas réussir ».

²⁵ No original: « Moi, je pensais que j'étais en train de faire mon secondaire, j'ai dit pourquoi personne me l'a dit, dans mon bulletin c'est écrit que j'avais passé. Ils m'ont dit : "oui, tu avais passé, mais on a jugé que pour ton bien, c'était mieux que tu refasses ta 6e année du primaire" ».

²⁶ No original: « Les profs québécois, ils m'ont rendu difficiles mes études, j'ai eu un froid envers eux... Ils m'ont refusé l'accès au régulier quand je devais, quand je pouvais, quand j'avais ce qu'il fallait pour aller au régulier, puis ils m'ont interdit. Moi, pour moi c'est pour leur bien à eux... j'ai toujours voulu, je n'ai jamais fait de plainte, non. Mais je me suis révélé moi-même, parce que j'ai quand même, je n'aime pas l'injustice donc moi je me suis pogné avec les professeurs, la police est venue, parce que j'allais me battre avec le professeur, ce n'est pas le moyen, mais j'étais tanné ».

Quando os jovens não se conformam aos comportamentos esperados em meio escolar, isso pode levar, segundo eles, a erros na transferência para a classe especializada:

Algumas pessoas pensavam que eu era autista, bem, enfim, educadoras especializadas pensavam que eu era autista. Porque eu também tinha uma tendência desde criança a ser um pouco solitário, digamos assim, realmente sozinho e ao mesmo tempo eu não falava muito francês e quando eu tinha crises, era violento. Então, pensamos que eu era autista, mas no final das contas não é autismo²⁷ (participante R1, homem, 20 anos, Guatemala).

Este estudante *allophone*, aprendendo francês, é então classificado, na adolescência, na formação geral de adultos (uma via secundária)²⁸, uma etapa de sua trajetória que ele achou particularmente difícil viver. Cercado por adultos, ele achou essa experiência intimidante.

Sentimento de exclusão

Os jovens descrevem várias situações que geram um sentimento de exclusão. Aqui estão alguns exemplos: a proibição de falar sua língua materna na escola (aqui, fala-se francês), a percepção de que os alunos provenientes do grupo majoritário quebequense recebem mais atenção e feedbacks positivos, o sentimento de ser “estrangeiro” por causa das atitudes de professores e colegas, etc.:

Sim, há alguém que nos fez perceber rapidamente que não éramos como os outros. Eu não sei quem, eu não sei se isso foi planejado. Bem, eu me lembro que um dia eu cheguei, primeira aula, a professora, ela disse: “Oh, nós temos muitas comunidades étnicas hoje, você, de onde você vem?” Então comecei comigo, então eu olhei para ela e digo a ela: “Bem, eu nasci aqui”. (Risos) “Então, eu não sei do que você está falando”. Então, ela diz: “Bem, você não

²⁷ No original: « Certaines personnes pensaient que j'étais autiste, bien enfin, des éducatrices spécialisées, pensaient que j'étais autiste. Parce que moi aussi j'avais tendance déjà tout petit à être un peu solitaire si on veut, vraiment tout seul et en même temps je ne parlais pas beaucoup le français et quand je piquais des crises, c'était violent. Donc, on a cru que j'étais autiste, mais finalement, ce n'est pas de l'autisme ».

²⁸ No Quebec, a Formação geral para adultos é uma versão adaptada para adultos do Programa da escola do Quebec (ensino médio). O currículo é estruturado em torno de uma formação básica comum (alfabetização, ensino de nível pré ensino médio e do primeiro ciclo do ensino médio) e de uma formação de base diversificada (que corresponde ao segundo ciclo do ensino médio).

nasceu aqui na sala de aula”. Então, já lá, a relação já estava bem fria²⁹ (participante A1, homem, 26 anos, Haiti).

Nesse trecho, o estudante parece, em seu discurso, desejar fazer parte do grupo majoritário. No entanto, o professor insiste em sua diferença.

Esse sentimento de exclusão também se reflete no relato dos jovens em relação ao currículo das aulas de história, um currículo que não lhes dá espaço de acordo com eles, não lidando com a heterogeneidade da população do Quebec: “Então nas aulas de história nós aprendemos, da história do Quebec, foi realmente, eu realmente vi os quebequenses, eles estavam realmente lá, então eu, eu, nós não viemos daqui, então eu mesmo, eu não me considerava realmente como quebequense no ensino médio, sim”³⁰ (participante V22, mulher, 18 anos, Haiti).

A sub-representação dos imigrantes nas aulas de história no Quebec (MC ANDREW, 2015) parece causar sentimentos de exclusão ou de alterização, o que tem um impacto na construção identitária e na sensação de “fazer parte” da sociedade do Quebec. As diferenças, as fronteiras entre o “nós” e o “eles” são exacerbados e sentidos como tal pelos jovens.

Discussão e conclusão

As análises revelam que esses jovens sentem efeitos negativos relacionados à frequência à estabelecimentos escolares segregados em áreas desfavorecidas, onde a diversidade social é baixa. De forma retrospectiva, eles contam sobre a influência negativa de seu meio escolar e,

²⁹ No original: « Ouais, là il y a quelqu'un qui nous a fait prendre conscience assez rapidement qu'on n'était pas comme les autres. Je ne sais pas qui, je ne sais pas si c'était monté avec le gars des vues. Euh, bien moi je me rappelle un cours je suis arrivé, premier cours, la prof elle dit : « ah, on a beaucoup de communautés ethniques aujourd'hui, vous venez d'où ? ». Puis là ça commencé par moi, là je la regarde puis je lui dis : « bien, je suis né ici. » (Rires). « Donc, j'sais pas de quoi vous parlez. » Puis, là, elle fait : « Bien là, tu n'es pas né ici dans la salle de classe ». Donc là, déjà là, le rapport a été déjà assez froid ».

³⁰ No original: « Puis dans les cours d'histoire qu'on apprenait, de l'histoire du Québec, c'était vraiment, je voyais vraiment les Québécois, ils étaient vraiment, euh, dedans là, puis moi, je, on ne vient pas d'ici, donc je me, je me considérais pas vraiment québécoise au secondaire, oui ».

principalmente, dos pares. Eles também salientam os efeitos sentidos relacionados a uma forma de indiferença institucional e à baixas aspirações mantidas sobre eles. A segregação em setores de menor prestígio e a classificação julgada inadequada na classe especializada ou na formação geral de adultos também são levantadas pelos participantes desta pesquisa. Os jovens também expressam um sentimento de exclusão em relação ao grupo majoritário, tanto na educação formal (currículo) como informal (interações com os professores).

A análise das entrevistas leva em conta a voz e a experiência sentidas pelos jovens de famílias imigrantes do Caribe e da América Latina. Ela permite documentar os efeitos do tratamento desigual como percebido pelos jovens, efeitos registrados no meio escolar e na ação escolar. A análise apresentada permitiu evidenciar algumas práticas segregativas, exibidas ou ocultas, as quais são expostos os alunos provenientes da imigração e que, a seu ver, enfraquecem sua trajetória escolar a curto e longo prazo. Além disso, suas histórias refletem as dinâmicas das relações de poder entre grupo majoritário e minoritários; relações que podem levar, de acordo com os jovens, a desigualdades ou a injustiças escolares. Os jovens desenvolveram uma visão crítica de suas experiências escolares, um olhar que os leva a analisar situações posteriores de racismo ou de discriminação escolar (DRUEZ, 2016).

Nosso quadro analítico inspirado em perspectivas críticas nos permite destacar práticas que possam contribuir para a exclusão ou a reprodução de desigualdades escolares. Essas práticas não-igualitárias foram destacadas em outras pesquisas, como a seleção de um currículo hegemônico e etnocêntrico (GIROUX, 1983), a super-representação de alunos racializados em adaptação escolar (CHAPMAN *et al.*, 2013; ROBSON *et al.*, 2018), a classificação de alunos racializados em setores de menor prestígio (GILLBORN, 2010) e a falta ou a ausência de apoio oferecido (NIETO; BODE, 2008).

Além disso, a falta de conhecimento ou a falta de compreensão do funcionamento do sistema escolar parece ser capaz de contribuir injustamente em trajetórias escolares mais sinuosas e frágeis. Tais resultados também foram observados em outras pesquisas realizadas na França (ICHOU; OBERTI, 2014), nos Estados Unidos (BAUM; FLORES, 2011) e no Quebec (GAGNON-PARÉ; PILOTE, 2016). Alguns jovens relatam ter acesso a recursos e informações incompletas da parte da equipe escolar sobre as possíveis escolhas de orientação e sobre o funcionamento do sistema. Também é possível que esses jovens decifrem ou interpretem as expectativas meritocráticas de acesso aos setores de excelência de maneira diferente em comparação com seus pares do grupo majoritário. Esses resultados são esclarecedores cientificamente e socialmente. Eles permitem identificar possibilidades de repensar a formação e as estratégias dos conselheiros de orientação (ou de outras partes interessadas da escola). Em nossa opinião, uma questão em particular merece mais atenção: como utilizar os recursos do “sistema” escolar para ativar o potencial e a liberdade de escolha dos jovens (SEN, 2010), a fim de melhor equipá-los à toda a gama de possibilidades que são oferecidas a eles?

A análise das entrevistas destaca vários elementos importantes que se afastam da abordagem culturalista e da tendência de pesquisa de individualizar as desigualdades. Ela nos convida a reconsiderar as práticas da equipe escolar com base em evidências encontradas em outros estudos realizados em escolas pluriétnicas (POTVIN; MAGNAN; LAROCHELLE-AUDET, 2016); distinguir as dificuldades de aprendizagem de uma segunda língua de um transtorno comportamental (BORRI-ANADON, 2016); compreender bem a trajetória migratória das famílias imigrantes para melhor ajudá-las a decodificar o funcionamento do sistema escolar e para melhor adequar o apoio aos seus filhos (AUDET; MC ANDREW; VATZ LAAROUSSI, 2016); manter altas expectativas para todos os jovens, incluindo os jovens provenientes de minorias visíveis ou racializadas, e valorizar o desenvolvimento em todo o seu

potencial (MAGNAN *et al.*, 2017); mobilizar os professores para valorizar a diversidade presente em sala de aula e no ensino deles e abordar as questões de racismo e de discriminação na forma de debates e discussões; tornar-se consciente de filtros, bloqueios de comunicações, incompreensões mútuas; experimentar um processo de descentralização para entender melhor os sistemas de referência dos jovens e de seus pais; evitar essencializar ou culturalizar as situações (GAGNON-PARÉ; PILOTE, 2016); tomar consciência dos seus privilégios e do impacto das relações de poder desiguais entre grupos majoritários e racializados (LAROCHELLE-AUDET *et al.*, 2018).

Os resultados da pesquisa apresentados neste artigo permitem identificar possibilidades para analisar as práticas implementadas nas escolas, tanto do ponto de vista dos professores e da direção, quanto dos conselheiros de orientação. O exame das práticas institucionais nos permite identificar “possibilidades de ação” voltadas para a equidade na educação. Essa abordagem responsabiliza parcialmente a equipe escolar, principalmente do grupo majoritário, encorajando-os a refinar suas práticas com os jovens e seus pais e a evitar quadros de referência (crenças e práticas) que inconscientemente perpetuem o status quo, o pensamento deficitário e as relações de poder entre maioria e minorizados.

Bibliografia

AUDET, Geneviève; MC ANDREW, Marie; VATZ LAAROUSSI, Michèle. Partnership between schools and immigrant families and communities. In: TIMMERMAN, CHRISTINE *et al.* (Org.). *Youth in education: the necessity of valuing ethnocultural diversity*. London: Routledge, Taylor & Francis Group, 2016. p. 215-232.

BAKHSHAEI, Mahsa; MC ANDREW, Marie. La diplomation au secondaire des jeunes québécois de la communauté sud-asiatique. *Canadian Ethnic Studies*, v. 43, n. 1-2, p. 109-128, 2011.

BAUM, Sandy; FLORES, Stella M. Higher education and children in immigrant families. *Future of Children*, v. 21, n. 1, p. 171-193, 2011.

BERTAUX, Daniel. *Le récit de vie : l'enquête et ses méthodes*. 2. ed. Paris: Armand Colin, 2005.

BORRI-ANADON, Corina. Les enjeux de l'évaluation des besoins des élèves en contexte de diversité. In: POTVIN, MARYSE; MAGNAN, MARIE-ODILE; LAROCHELLE-AUDET, JULIE (Org.). *La diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en éducation : théorie et pratique*. 2. ed. Montréal: Fides Éducation, 2016. p. 215-224.

CHAPMAN, Thandeka K. *et al.* Critical race theory. In: IRBY, BEVERLY J. *et al.* (Org.). *The handbook of educational theories*. Charlotte: Information Age Publishing, 2013.

CHENARD, Pierre *et al.* (Org.). *L'accessibilité aux études postsecondaires : un projet inachevé*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 2013.

COLLINS, Tya; MAGNAN, Marie-Odile. Post-secondary pathways among second-generation immigrant youth of haitian origin in Quebec. *Canadian Journal of Education*, v. 41, n. 2, p. 413-440, 2018.

DE KONINCK, Zita; ARMAND, Françoise. Entre métropole et régions, un même raisonnement peut-il soutenir un choix de modèles de services différent pour l'intégration des élèves allophones? *Diversité urbaine*, v. 12, n. 1, p. 69-85, 2012.

DEI, George J. Sefa. Reframing Critical Anti-Racist Theory (CART) for contemporary times. *Counterpoints*, v. 445, p. 1-14, 2013.

DEMANET, Jannick; VAN HOUTTE, Mieke. School belonging and school misconduct: the differing role of teacher and peer attachment. *Journal of Youth and Adolescence*, v. 41, n. 4, p. 499-514, 2012.

DHUME, Fabrice *et al.* *Orientation scolaire et discrimination: de l'(in)égalité de traitement selon l'«origine»*. Paris: La documentation française, 2011.

DRAELANTS, Hugues. L'effet établissement sur la construction des aspirations d'études supérieures. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, v. 42, n. 1, p. 3-32, 2013.

DRUEZ, Elodie. Réussite, racisme et discrimination scolaires: l'expérience des diplômé-e-s d'origine subsaharienne en France. *Terrains & travaux*, v. 29, n. 2, p. 21-41, 2016.

FREIRE, Paulo. *Pedagogy of the oppressed*. New York: Continuum, 1970.

GAGNON-PARÉ, Marie-Ève; PILOTE, Annie. L'intervention auprès de jeunes issus de l'immigration : prévenir ou dénouer les impasses par une approche culturellement sensible. In: PICARD, FRANCE (Org.). *Pratiques d'orientation*

en milieu d'éducation: de l'impasse à l'enrichissement par le codéveloppement. Québec: Presses de l'Université du Québec, 2016. p. 83-104.

GILLBORN, David. Reform, racism and the centrality of whiteness: assessment, ability and the "new eugenics". *Irish Educational Studies*, v. 29, n. 3, p. 231-252, 2010.

GILLBORN, David *et al.* "You got a pass, so what more do you want?": race, class and gender intersections in the educational experiences of the black middle class. *Race, Ethnicity and Education*, v. 15, n. 1, p. 121-139, 2012.

GIROUX, Henry A. *Theory and resistance in education: a pedagogy for the opposition.* London: Heinemann Educational Books, 1983.

GOFFMAN, Erving. *Stigmaté: les usages sociaux des handicaps.* Paris: Les Éditions de Minuit, 1975.

GRENIER, Véronique. Le choix de l'école secondaire (privée ou publique) par les parents immigrants de Montréal. In: GOUDET, ANNA; LAVOIE, KÉVIN; SEERY, ANNABELLE (Org.). *Discussions autour de recherches étudiantes sur les familles au Québec. Actes du colloque étudiant 2016.* Montréal: Partenariat de recherche Familles en mouvance, 2017. p. 26-29.

HARPER, Shaun R.; DAVIS, Charles H. F. They (don't) care about education: a counternarrative on black male students' responses to inequitable schooling. *The Journal of Educational Foundations*, v. 26, n. 1-2, p. 103-120, 2012.

ICHOU, Mathieu; OBERTI, Marco. Le rapport à l'école des familles déclarant une origine immigrée: enquête dans quatre lycées de la banlieue populaire. *Population*, v. 69, n. 4, p. 617-657, 2014.

JAMES, Carl; TURNER, Tana. *Towards race equity in education: the schooling of black students in the greater Toronto area.* Toronto: York University, 2017.

KAMANZI, Pierre C. *et al.* Immigration et cheminements scolaires aux études supérieures au Canada: qui y va et quand? Une analyse longitudinale à partir du modèle de Cox. *The Canadian Journal of Higher Education / Revue canadienne de l'enseignement supérieur*, v. 46, n. 2, p. 225-248, 2016.

KAMANZI, Pierre C. *et al.* La démocratisation des études supérieures à l'aune de la différenciation et de l'individualisation des parcours scolaires au Québec. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, v. 46, n. 4, p. 571-594, 2017.

KAMANZI, Pierre C. *et al.* Les étudiants de première génération dans les universités: l'accès et la persévérance aux études au Canada. *The Canadian*

Journal of Higher Education / Revue canadienne de l'enseignement supérieur, v. 40, n. 3, p. 11-24, 2010.

KAMANZI, Pierre C.; MURDOCH, Jake. L'accès à un diplôme universitaire chez les immigrants. In: KANOUTÉ, FASAL; LAFORTUNE, GINA (Org.). *Familles québécoises d'origine immigrante: les dynamiques de l'établissement*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 2011. p. 145-168.

KANOUTÉ, Fasal; LAFORTUNE, Gina. La réussite scolaire des élèves d'origine immigrée: réflexions sur quelques enjeux à Montréal. *Éducation et Francophonie*, v. 39, n. 1, p. 80-92, 2011.

LAMARRE, Patricia. Plurilingualism and pluriculturalism: an approach from the Canadian perspective. *Kolor, Journal of moving communities*, v. 1, n. 1, p. 33-45, 2002.

LAROCHELLE-AUDET, Julie *et al.* *Les compétences des directions en matière d'équité et de diversité: pistes pour les cadres de référence et la formation*. , Rapport soumis à la direction des services d'accueil et d'éducation interculturelle du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur. Montréal: Observatoire sur la formation à la diversité et l'équité - Université du Québec à Montréal, 2018.

LENTIN, Alana. Replacing 'race', historicizing 'culture' in multiculturalism. *Patterns of Prejudice*, v. 39, n. 4, p. 379-396, 2005.

MAGNAN, Marie-Odile *et al.* Jeunes issus de l'immigration et choix d'orientation au postsecondaire à Montréal. *The Canadian Journal of Higher Education / Revue canadienne de l'enseignement supérieur*, v. 47, n. 3, p. 34-53, 2017.

MC ANDREW, Marie. La loi 101 en milieu scolaire : impacts et résultats. *Revue d'aménagement linguistique*, v. Numéro hors série, p. 69-82, 2002.

MC ANDREW, Marie (Org.). *La réussite éducative des élèves issus de l'immigration : dix ans de recherche et d'intervention au Québec*. [S.l.]: Les Presses de l'Université de Montréal, 2015.

MC ANDREW, Marie; LEDENT, Jacques; MURDOCH, Jake. *La réussite scolaire des jeunes québécois issus de l'immigration au secondaire*, Groupe de recherche immigration, équité et scolarisation. [S.l.]: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2011.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (MEQ). *Une école d'avenir: politique d'intégration scolaire et éducation interculturelle*. Québec: Gouvernement du Québec, 1998.

NIETO, Sonia; BODE, Patty. *Affirming diversity: the sociopolitical context of multicultural education*. 5. ed. Boston ; Montreal: Pearson, Allyn & Bacon, 2008.

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD). *Regards sur l'éducation: les indicateurs de l'OCDE*. Paris: OECD, 2009.

POTVIN, Maryse; LECLERCQ, Jean-Baptiste. Facteurs affectant la trajectoire scolaire des jeunes de 16-24 ans issus de l'immigration en formation générale des adultes. *Revue des sciences de l'éducation*, v. 40, n. 2, p. 309-349, 2014.

POTVIN, Maryse; MAGNAN, Marie-Odile; LAROCHELLE-AUDET, Julie (Org.). *La diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en éducation: théorie et pratique*. 2. ed. Montréal: Fides Éducation, 2016.

ROBSON, Karen *et al.* Underrepresented students and the transition to post-secondary education: comparing two Toronto cohorts. *The Canadian Journal of Higher Education / Revue canadienne de l'enseignement supérieur*, v. 48, n. 1, p. 39-59, 2018.

SEN, Amartya K. *L'idée de justice*. Paris: Flammarion, 2010.

STATISTIQUE CANADA. *Le niveau de scolarité des peuples autochtones au Canada: enquête nationale auprès des ménages*. Ottawa: Gouvernement du Canada, 2013.

THÉSÉE, Gina; CARR, Paul. Les mots pour le dire: acculturation ou racialisation? Les théories antiracistes critiques (TARC) dans l'étude de l'expérience scolaire de jeunes Noirs du Canada en contextes francophones/The words to say it: acculturation or racialization? Critical anti-racist theory (CART) in the study of the schooling experience of Canadian Black youth within francophone contexts. *Comparative and International Education*, v. 45, n. 1, p. 1-17, 2016.

VAILLANCOURT, Manon. L'accueil des étudiants en situation de handicap invisible à l'Université du Québec à Montréal: enjeux et défis. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, v. 77, n. 1, p. 37-54, 2017.

DIVERSITE, INTERCULTUREL, RELATIONS ET LIENS:**un passage par l'art et par la vidéo****Francine Saillant¹**

Université Laval

Fanny Hénon-Levy²

Université Laval

Résumé

Ce texte présente le projet Clic Québec pluriel et la série vidéo Créateurs de liens développés par les auteures dans le contexte d'actions de promotion de la diversité dans la Capitale Nationale du Québec. Ce texte discute du cas des villes de taille moyenne qui sont autres que les grandes villes multiculturelles canadiennes en tant que lieu d'exploration et d'observation des relations interculturelles. La ville de Québec qui fut le théâtre d'évènements islamophobes fut retenue pour la création de ces vidéos qui mettent en valeur des artistes immigrants de la ville entrant en contact, via des projets artistiques participatifs, avec des groupes sociaux et ethnoculturels. Les vidéos montrent des interactions positives et créatives entre ces artistes et ces participants et appellent à une réflexion sur la notion même d'interculturel, trop souvent limitée à la notion d'ethnoculturel. La conclusion inclut une série de remarques plus larges sur les relations entre les concepts d'interculturel et de culture.

Mots-clés: diversité, Québec, immigrant, interculturel, interactions.

¹ Professeure émérite en anthropologie à l'Université Laval, membre du CÉLAT et du Laboratoire de recherche en relations interculturelles (LABRRI).
francine.saillant@ant.ulaval.ca

² Artiste en arts visuels, étudiante à la maîtrise en arts visuels, École d'art, Université Laval.
fanly@jhenon.com

DIVERSIDADE, INTERCULTURALIDADE, RELAÇÕES E LIGAÇÕES: uma passagem pela arte e pelo vídeo

Resumo

Este texto apresenta o projeto pluriel Clic Québec e a série de vídeos Créateurs de liens desenvolvidos pelos autores no contexto das ações de promoção da diversidade na Capital Nacional do Quebec. Este documento discute o caso de cidades de tamanho médio, além das grandes cidades multiculturais do Canadá, como um lugar para explorar e observar as relações interculturais. A cidade de Quebec, que foi palco de eventos islamofóbicos, foi escolhida para a criação destes vídeos, que destacam artistas imigrantes da cidade que entram em contato, através de projetos artísticos participativos, com grupos sociais e etnoculturais. Os vídeos mostram interações positivas e criativas entre estes artistas e participantes e apelam à reflexão sobre a própria noção de intercultural, muitas vezes limitada à noção de etnocultural. A conclusão inclui uma série de observações mais amplas sobre a relação entre os conceitos de interculturalidade e cultura.

Palavras-chave: diversidade, Quebec, imigrante, intercultural, interações.

DIVERSITY, INTERCULTURALITY, RELATIONSHIPS AND CONNECTIONS: a journey through art and video

Abstract

This text presents the Clic Québec pluriel project and the video series Créateurs de liens developed by the authors in the context of actions to promote diversity in the National Capital of Quebec. This paper discusses the case of medium-sized cities other than Canada's large multicultural cities as a place to explore and observe intercultural relations. Quebec City, which was the scene of Islamophobic events, was chosen for the creation of these videos, which highlight immigrant artists from the city who come into contact, through participatory artistic projects, with social and ethnocultural groups. The videos show positive and creative interactions between these artists and participants and call for reflection on the very concept of the intercultural, too often limited to the concept of the ethnocultural. The conclusion includes a series of broader remarks on the relationship between the concepts of the intercultural and culture.

Keywords: diversity, Quebec, immigrant, intercultural, interactions.

Selon les contextes nationaux, les politiques associées à la gestion de la diversité culturelle varient en fonction de multiples facteurs tels que les mythes de fondation de la nation, l'identité culturelle du groupe majoritaire, les formes ou les effets de la colonisation et du peuplement, le statut de la démocratie et du droit, la valeur donnée aux personnes immigrantes en tant qu'«étrangères» de la communauté nationale de la majorité et enfin, l'importance relative donnée à l'accueil ou non d'immigrants dans un pays spécifique (BOUCHARD, 2012; SAILLANT, 2015, 2017). Seulement dans les Amériques, on sait depuis longtemps que la démocratie raciale brésilienne, le melting pot américain, le métissage caribéen ou le multiculturalisme canadien supposent chacun des conceptions des identités et des altérités variables, des politiques sociales migratoires distinctes et un sort particulier donné aux personnes immigrantes ainsi que des modèles distincts de gestion de la diversité. La seule inscription de l'acceptation du principe de diversité dans la constitution nationale -et plus globalement du pluralisme- ne signifie pas une application ou une compréhension identique d'un pays à l'autre de ce que serait la diversité culturelle, de quoi elle serait faite et qui elle incluerait et enfin, de ce qu'il faudrait en faire. Depuis des décennies, l'interculturel québécois est considéré comme représentatif d'une conception singulière à cette province canadienne de la diversité culturelle (EMONGO ; WHITE, 2014; WHITE, 2018). Il y a bien entendu de multiples façons d'aborder conceptuellement l'interculturel, et des débats existent au Québec sur les meilleures manières de le nommer et de l'actualiser (WHITE, 2014), en particulier quand il s'agit de distinguer le cadre politique (interculturalisme), le cadre relationnel de mixité (interculturalité) et les processus de mixité (interculturel). Ces débats sont loin d'être clos. Il est aussi important de rappeler les distinctions existantes qui peuvent être faites de l'interculturel (et de ses déclinaisons sémantiques), selon les lieux où il s'applique. L'interprétation qui en est donnée au Québec et au Mexique diffère largement, le Québec le réfléchissant depuis ses réalités

migratoires et son processus de peuplement jusqu'à aujourd'hui (BOUCHARD, 2012), alors que le Mexique conserve de cette conceptualisation un point de vue que l'on pourrait qualifier d'indigéniste, davantage préoccupé de 'l'inclusion' des peuples autochtones (SAILLANT, 2017) que de ses réalités migratoires, soit celles de l'immigration et non de l'émigration. Selon 'l'interculturel national', le statut 'd'autre culturel' peut, ainsi vu, différer. Pour notre part, nous considérerons, dans le présent contexte, l'interculturel comme un concept non stabilisé, pouvant prêter à de nombreuses interprétations et perfectionnements. Ces distinctions peuvent aussi s'appliquer à l'échelle nationale, par exemple les variations et les significations diverses que peuvent prendre cette notion d'interculturel si l'on compare entre elles des métropoles et des villes de taille moyenne ou plus petite.

Ajoutons à ces considérations le fait que l'interculturel suggéré largement dans les travaux de l'UNESCO (via le concept de dialogue interculturel) (2009) est normalement décliné sous l'angle des relations ethnoculturelles, colorant du coup la notion de culture de sa composante ethnique. Cela est aussi vrai de l'écrasante majorité des écrits qui ressortent de la littérature internationale sur le sujet. Ce concept d'interculturel pourrait-il s'ouvrir aux dimensions sociales et esthétiques et se décliner autrement? Nous proposons que oui et c'est cette ouverture que nous abordons dans cette courte contribution. Il sera question d'explorer le contenu de quatre vidéos réalisées récemment par les auteures de cet article (SAILLANT ; HÉNON-LEVY, 2019) lesquels mettent en valeur les projets participatifs d'artistes liés à l'immigration dans la ville de Québec. Le travail autour de ces quatre vidéos mais aussi la réflexion portée sur la notion de culture amènent leurs auteures à poser un certain nombre d'observations suggérant justement l'élargissement de la notion d'interculturel et sa non-réduction à sa composante ethnique.

LA VILLE DE QUEBEC

Le contenu des vidéos que nous souhaitons présenter exige quelques éléments de précision quant au contexte sociopolitique et socioculturel qui

permet d'en comprendre la portée. Le Québec est composé de diverses villes et communautés extrêmement variées dont la répartition peut donner au premier coup d'œil l'impression d'une sorte de clivage ethno-linguistique et géo-culturel. Montréal, métropole canadienne, est parmi les trois villes multiculturelles canadiennes les plus importantes du pays (on y trouve près de 75% de la population immigrante du Québec suivie de très loin de la ville de Québec (5%), largement francophone (MIDIQ 2017). Toutes les autres villes du Québec, plus petites, à l'exception de villes proches de la métropole québécoise (ex: Laval, Brossard) ne peuvent égaler leur composition migratoire et multiculturelle à celle de Montréal. Ce qui fait que le Québec présente deux visages, l'un multi-inter et l'autre, nettement plus homogène, ce qui rend les débats souvent douloureux quand l'affirmation de la diversité se fait sur une base ethno-linguistique et géo-culturelle, laquelle semble, en théorie du moins, exclure la moitié d'un territoire composé majoritairement de francophones.

La ville de Québec est un cas intéressant et c'est celui dont nous observerons certaines des réalités. Il semble judicieux de se rappeler que les grandes villes multiculturelles du Canada ont fait l'objet d'une attention majeure de la part des chercheurs³ en ce qui a trait justement à leurs réalités multiculturelles, ce qui fut beaucoup moins le cas des villes de taille moyenne dont la diversité (ethnoculturelle), quoique présente, pourrait paraître moins évidente⁴ ou moins pertinente. Pourtant, il semble important de tenter mieux connaître de telles villes et de suivre avec attention leur dynamique, d'autant plus que l'hostilité anti-immigration a tendance à s'y installer⁵.

³ Voir par exemple le projet pan-canadien Métropolis : http://canada.metropolis.net/pdfs/ODC_vol7_spring2010_f.pdf

⁴ Voir par exemple le programme des citées interculturelles du Conseil de l'Europe : <https://www.coe.int/fr/web/interculturalcities>. Voir aussi White dans Emongo et White 2014.

⁵ Nous faisons référence aux tendances actuelles qui opposent les régions aux grands centres urbains, associées à des réalités telles que le Brexit, l'élection de Trump et la montée de la droite.

À la base des intentions des auteurs des vidéos dont nous traitons dans ces articles, était entre autres un questionnement : Comment en effet la diversité pourrait-elle devenir plus acceptable dans des milieux qui ne baignent pas obligatoirement dans une multiculturalité tous azimuts, et dans un milieu comme la ville de Québec? Nous avons choisi pour les besoins de cette contribution, et par le biais de la réalisation de nos vidéos et de leur analyse à posteriori, d'aborder le rôle des artistes dans l'insufflation d'une vision pluraliste du monde, en prenant pari que ce rôle influe potentiellement sur l'expérience de la diversité et de l'interculturel.

La ville de Québec compte une majorité de francophones et une population immigrante estimée comme nous l'avons signalé à 5%. Longtemps vue comme peu accueillante à l'immigration car trop fermée sur elle-même⁶, ou encore trop conservatrice, elle est pourtant la deuxième ville québécoise à accueillir le plus de réfugiés et elle présente actuellement un fort taux de rétention de sa population immigrante (maintenant établie à 80% selon Statistiques Canada, 2016). Ses réseaux plus faibles en nombre et en diversité de personnes immigrantes font d'elle un milieu moins dense en présence migratoire; entre autres pour cette raison, nombre d'immigrants choisissaient souvent de se déplacer ailleurs dans des villes où ils trouvaient des conditions offrant aussi une plus grande sécurité émotionnelle et du support de pairs et d'organismes.

En 2017, un événement venait traumatiser le Québec et la ville de Québec: un jeune étudiant de 27 ans, issu d'une faculté de sciences sociales, tuait, le 19 janvier 2017, six personnes et en blessait plusieurs autres, toutes de confession musulmane, alors qu'elles étaient en pleine prière à la mosquée. La réaction de la population fut spontanée et intense: soutien, manifestation

⁶ Signalons à titre d'exemple l'histoire des relations entre la communauté juive et catholique à Québec (ANCTIL, 2015).

publique, témoignages⁷. Cet évènement allait éveiller les consciences: que pouvait cette ville devant l'immigration et qui plus est, devant l'immigration musulmane? Une réflexion se mit en place autour des conséquences de cet acte et de ce qu'il fallait en penser à la ville comme ailleurs dans d'autres institutions; comment agir, comment éviter la montée de la droite qui guette cette ville comme tant d'autres, comment proposer à la ville et à sa population un modèle de diversité qui fasse consensus et colle à sa réalité? Comment dès lors faire apparaître la diversité et convaincre la population des bienfaits du pluralisme en même temps que favoriser non seulement la rétention mais aussi un maillage réussi?

En même temps que la ville de Québec a connu une montée d'une petite droite active dans un paysage social moins diversifié que le paysage d'une ville comme Montréal (PAYETTE, 2019), la municipalité fait depuis des années des efforts pour transformer l'imaginaire social et culturel de la ville, et dans un sens qui n'est pas obligatoirement l'interculturel attendu (appliqué strictement aux relations ethnoculturelles). Elle ne dispose pas comme à Montréal d'un Conseil des relations interculturelles intégré à la municipalité. Elle a cependant créé depuis belle lurette de nombreux programmes d'accueil des immigrants (soutien à l'installation, activité d'éducation et de visibilité à travers des actions grand public telles que fêtes populaires, repas multiculturel, etc.). La ville de Québec a aussi, depuis 2008 et les fêtes de son Quatre centième anniversaire de fondation, soutenu et développé de nombreuses activités artistiques qui sont venues à leur manière modifier l'imaginaire de la ville et insuffler des formes inédites de diversité. Depuis ce qu'il convient d'appeler les évènements de la mosquée, elle procède aussi à un examen de ses programmes et pratiques en matière de diversité. D'enclave francophone aux apparences fermées, la ville a vu son tissu culturel se densifier et devenir un haut lieu de la production culturelle canadienne et québécoise. En proposant à

⁷ Voir cet article récent : <https://www.ledevoir.com/societe/546621/mosquee-de-quebec-deuxieme-anniversaire-de-la-tuerie>

ses habitants des œuvres publiques et éphémères, des parcours, des spectacles grandioses mais aussi des œuvres participatives de plus petite envergure et ancrées dans des communautés, incluant des propositions venues d'artistes autochtones et immigrants, la municipalité et ses artistes a contribué à transformer l'image et l'expérience de la ville, de plus en plus ouverte à une diversité qui ne porte pas toujours l'étiquette d'ethnoculturelle. Une simple visite du site de l'organisme Les arts et la ville et des projets issus de la ville de Québec en donne une indication⁸. C'est dans cette veine de projets et d'expérimentations que le projet Clic Québec pluriel a vu le jour.

CLIC QUEBEC PLURIEL

Conscientes des problèmes particuliers que posent l'acceptation de la diversité dans des villes qu'on ne peut qualifier de multiculturelles, les auteures de cet article ont proposé aux autorités de la ville de Québec un projet visant à rencontrer des artistes migrants qui développent des projets participatifs avec des personnes issues de groupes autres que ceux de leur communauté d'origine, le projet Clic Québec pluriel. Le projet consistait en premier lieu à rencontrer ces artistes en entrevue, à identifier une œuvre représentative de l'aspect participatif de leur démarche artistique, à comprendre l'esprit de leur pratique et enfin, à filmer ces artistes à travers l'une de leurs œuvres choisie. Le choix fut fait de présenter le travail de ces artistes et leurs interactions avec des personnes représentatives de différents types de diversité, qu'elle soit ou non ethnoculturelle. Quatre vidéos ont été réalisées, chacune consacrée à quatre projets de ces artistes en interaction et illustrant à la fois des modèles de diversité, de création artistique participatives dans la communauté et d'interactions inclusives⁹.

⁸ Voir <https://www.arts-ville.org>

⁹ Le projet est financé par la Ville de Québec et le Ministère de la diversité, de l'inclusion et de l'immigration (programme communautés accueillantes); il est soutenu par le LABRRI et les organismes Le Quai et Diversité artistique Montréal.

Créateurs de liens est devenu le titre de ce qui pour l'instant, au sein du projet Clic Québec pluriel, se présente comme une micro-web série de ces vidéos chacune d'une durée moyenne de 10 à 15 minutes. Nous en présentons la teneur pour ensuite discuter de ce qu'ils nous apprennent de la diversité et de l'interculturel à Québec et plus largement.

Chanh et Senrine

La première des quatre vidéos porte sur le travail d'un duo d'artistes: un couple composé d'un sino-vietmanien arrivé au Québec au moment de la venue des Boat People dans les années 1980 et d'une québécoise engagée depuis plus de 30 ans dans les actions du mouvement de l'Arche, une organisation œuvrant auprès des personnes déficientes intellectuelles. Truong Chanh Trung est peintre, sculpteur et professeur d'art. Senrine est sculpteure et psychologue. Déjà artiste avant de se rendre au Canada, Chanh fit ses études d'art à Saïgon, puis gagna le Québec en 1980 via la Malaisie. Il fait partie du nombre de ses compatriotes ayant fait un chemin similaire, et de ce groupe qui fit entrer le Québec dans une nouvelle ère, alors qu'il prenait conscience de la transformation d'un paysage migratoire autre qu'europpéen et de l'importance de modifier les dispositifs d'accueil (SAILLANT ; RAMIREZ, 2018). La beauté de la différence est ce projet initié par ces artistes dans une communauté de l'Arche de la ville de Québec, appelée Centre de jour l'Arche-l'Étoile. Trois formes d'ateliers (dessin, sculpture, peinture) furent proposés dans lesquels chacun réaliserait un portrait des participants. Les participants, tous déficients intellectuels, réalisèrent leur autoportrait dessiné; tout au long de l'atelier et en dehors de ce dernier, leur buste fut sculpté par Senrine et leur portrait fut créé peint par Chanh.

Chanh est bien connu du milieu artistique de Québec, ses œuvres sont présentes dans un parcours d'art public de la rivière Saïont-Charles; il participa à l'œuvre de Robert Lepage La trilogie des dragons par la création de design d'inspiration asiatique, et a réalisé de nombreuses expositions locales et internationales; il s'est engagé dans ce projet à l'invitation de Senrine.

Senrine, qui fréquente l'Arche-l'Étoile, connaissait les participants depuis longtemps, et se trouvait donc déjà imprégnée de la présence et des visages de ces personnes. Pour Chanh, il s'agissait d'une première expérience artistique de ce type, expérience qui fut pour lui une manière de rencontrer la diversité sous un angle tout à fait inconnu de lui. Lors de la présentation publique des œuvres, les portraits, dessinés, peints et sculptés étaient présentés en miroir et en trio, les uns par rapport aux autres et se faisaient en quelque sorte face, donnant lieu pour chaque individu à une proposition triangulée à propos du visage de chacune de personnes dont trop souvent l'existence est minimisée ou peu valorisée dans l'espace public et par la population en général. Les participants des ateliers, les artistes et le grand public, furent invités à diverses reprises à découvrir ce projet de rencontre et de d'interreconnaissance¹⁰ par l'art. Le processus de création, individuel pour chacune des œuvres et collectif pour ce qui est du contexte de production et de diffusion, dura plusieurs semaines ceci afin d'offrir aux participants une expérience respectant leur rythme et capacités. Les difficultés de langage, les situations de handicap complexes additionnées à la déficience intellectuelle, la communication qui comprend des limites évidentes n'ont pas empêché que le tout se fasse dans une certaine joie, voire dans l'enthousiasme selon les dires des artistes et des participants. La présentation des œuvres eut lieu avant notre tournage en différents lieux de la communauté de l'Arche et aussi dans une galerie de Québec et plus tard de Lac Mégantic. Lors de la présentation du projet La Beauté de la différence, l'artiste Chanh affirma à différents moments : 'je ne sais pas parler, je sais dessiner', exprimant alors l'imperfection de son français parlé. La communication entre les participants et Chanh passa par la langue bien sûr mais aussi par l'expérience sensorielle et artistique et par une forme d'humour dont lui seul a le secret. Le contexte du tournage nous a permis de

¹⁰ L'interreconnaissance dépasse le concept hégélien où un dominant accepte de reconnaître l'existence d'un dominé; il s'agit plutôt d'un travail de reconnaissance mutuelle de deux parties. Pour la discussion approfondie de ce concept voir Saillant dans SAILLANT ; LAMOUREUX, 2018.

filmer en action les participants des ateliers à deux occasions, lors du vernissage du projet La Beauté de la différence à Mégantic et lors d'une visite à l'Arche-l'Étoile où les deux artistes firent don aux participants de leurs œuvres (sculptures, peintures). À Mégantic, les interactions avec le grand public montraient des émotions diverses: découverte d'un processus artistique inédit favorisant la rencontre des différences (culturelles et sociales); plaisir de visiter des œuvres touchantes et troublantes, par exemple le contraste entre le format des autoportraits des participants, parfois minuscules, et ceux des artistes professionnels, nettement plus imposants en volume et dimension; la joie de Chanh au milieu d'un public québécois francophone qui en faisait la découverte au travers de cette interaction inédite révélatrice de cette beauté; l'écoute des deux artistes et des participants lorsqu'ils prirent la parole et le soutien d'un participant à Chanh hésitant devant des mots français à prononcer; l'accueil des participants à Chanh et l'accueil de Chanh aux participants; la chaleur et le respect immense de tous face à cette proposition de rencontre dans la tolérance et l'acceptation. Comme l'a dit Chanh, 'ce ne sont pas des portraits pour les portraits, ce sont des portraits qui disent, je veux vivre'. À l'Arche-l'Étoile, les participants ont pu s'exprimer selon un mode plus intimiste que lors d'un vernissage, et partager leur joie de vivre tout simplement, le plaisir de la création et le désir pour ceux ou celles qui pouvaient le verbaliser d'être aussi 'artiste et handicapé'. Ils purent exprimer leur bonheur de recevoir de la part des artistes Chanh et Senrine, en fin de processus, ces œuvres qui étaient au final une partie d'eux-mêmes. Afin de traduire dans la vidéo la triangulation des œuvres lors des expositions, les œuvres furent entre autres montrées en transparence les unes par rapport aux autres.

Giorgia Volpe

Giorgia Volpe est une artiste québéco-brésilienne installée à Québec depuis la fin des années 1990. Elle développe des relations avec de nombreux artistes de Québec et du monde en même temps que ses œuvres dépassent largement les frontières; formée en éducation des arts à São Paulo, elle reprend des études

dans les premières années de son arrivée au Québec en arts visuels et développe peu à peu des approches participatives et installatives entre autres sous formes de parcours. Tout comme Chanh, on la retrouve dans l'art public de la ville, alors que le thème du déplacement et de la migration sont au centre de certaines de ces œuvres présentées par exemple dans *Les passages insolites*¹¹. En 2017, à travers sa création originale, elle est invitée à l'un des événements majeurs de la ville, celui du Carrefour international de théâtre et du parcours Où tu vas quand tu dors en marchant. Incorporée à d'autres œuvres du parcours participatif, celle de Giorgia est directement associée au thème de la cohabitation et de l'immigration. C'est pourquoi cette œuvre fut sélectionnée pour notre projet. L'installation, située au milieu d'une place d'accueil autrefois occupée par le Couvent des Sœurs du Bon Pasteur, dont la mission catholique était dirigée sur les jeunes femmes nécessiteuses et les fille-mères, a pour nom La grande manufacture. L'installation, immense, couvre tout l'espace de cette large place de la ville située près des édifices gouvernementaux. L'artiste permet par l'installation de développer des cadres relationnels inédits; l'installation comprend de nombreux éléments matériels : des kiosques qui sont à la fois des planètes et des espaces de travail reliés par des cordages, des immenses bobines de fils évocatrices du lien et de l'usine, un tourniquet auquel des participants du public peuvent se relier par des fils et tourner ensemble sous l'indication d'une animatrice ce qui favorise métaphoriquement le tricotage et le détricotage des liens, une structure de filage de très grand format, et un dispositif sonore orchestrant le rythme des différentes actions. Pour entrer dans la grande manufacture, le public doit 'puncher' une fausse carte et se destiner vers les espaces de travail. Chaque espace de travail est occupé par une femme différente, chacune s'exposant, s'activant et invitant le public à découvrir les particularités de son activité manuelle communément associée au monde féminin: la coiffure, la couture, la

¹¹ Pour plus de détail voir le site web : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1042499/les-passages-insolites-de-retour-dans-le-vieux-quebec>

cuisine, le repassage, mais aussi la fabrication de conserves, différents types d'artisanat, et bien d'autres. La déambulation dans cet espace, en temps diurne ou nocturne, permet aux participants et au grand public d'entendre les voix des femmes de différentes origines, de choisir des planètes qu'ils investissent, d'écouter des voix qui se superposent et nomment sous forme litannique des actions et gestes de travail; on peut entendre les bruits divers de la manufacture, tels que grincements, rouages, etc. Le passage entre les kiosques permet les interactions entre les participantes et le grand public; l'artiste Volpe devient à son tour participante au milieu de toutes les autres; le public peut se laisser surprendre par les actions des travailleuses imaginaires, par exemple le tressage des cheveux (et se faire tresser soi-même), la fabrication traditionnelle des nœuds (et poser des questions sur cette tradition), la fabrication de gâteaux en forme de cœur (et se faire demander comment va son cœur), l'écriture d'un poème de Félix Leclerc en calligraphie arabe (et recevoir ce dernier en cadeau), etc. L'expérience globale de la Grande Manufacture prend facilement 90 minutes pour qui fait tout le parcours dans le détail. Elle permet de réfléchir sur la diversité (par la présence des femmes immigrantes), sur le nivellement de la culture et le travail (par la manufacture industrielle), sur l'identité québécoise (une participante permet au public de mettre des 'valeurs' dans des boîtes de conserve et cela non sans humour en faisant implicitement référence à la Charte des valeurs¹²). Expérience collective, doublement participative et à grand déploiement, La grande manufacture se constitue comme une forme de rencontre et d'interaction placée sous le signe de l'ouverture à l'autre (les femmes immigrantes et non immigrantes enseignent et proposent au public des éléments de leur culture et de leur savoir tout en ne se cantonnant pas aux stéréotypes). Le public est souvent décontenancé mais c'est lui qui est ici

¹² Cette charte voulait être imposée par le gouvernement du Parti Québécois dans le but des régir les relations entre les immigrants et la population québécoise. Elle ne fut pas adoptée sur fond de polémiques.

accueilli (plutôt que de se trouver dans la posture de la ‘communauté d’accueil’); c’est lui qui découvre les planètes des ‘autres mondes’. L’interactif et le participatif sont au cœur de la proposition qui fait sourire, surprend, déplace et dérange par moments. Pour Giorgia, ‘le participatif c’est l’invitant’. Il n’est pas toujours certain que les participants saisissent toujours qu’ils sont dans une manufacture (avec ce que la proposition a de critique vis à vis la problématique du travail en immigration) mais il comprend, certes, qu’il est en interaction avec des femmes de divers pays leur proposant diverses activités. L’activité attire un très large public et n’a pas comme tel un objectif pédagogique; nous baignons dans l’art, le ludique et la métaphore du tissage, ce qui n’empêche pas la réflexion. Le tournage de cette vidéo se fit sur les lieux même de l’installation et à l’atelier de l’artiste dont nous devons suivre le mouvement alors qu’elle était en pleine activité.

Emmanuel Delly

Emmanuel Delly est un artiste d’origine haïtienne vivant depuis cinq années au Québec. Originaire de Gonaïves, ayant baigné dans le vodou familial, il fut imprégné de musique traditionnelle dès la jeune enfance. Il est aujourd’hui père de deux enfants dont un se trouve dans son pays d’origine et l’autre se trouve avec lui à Québec. Emmanuel est musicien et plus précisément, percussionniste. Jeunes musiciens du monde (JJM) est un organisme international faisant la promotion de l’éducation par la musique auprès de jeunes en situation de défavorisation sociale, au Québec et en Inde; il emploie l’artiste comme professeur de percussion. En plus d’accueillir des enfants d’horizons multiples inscrits pour des cours, Emmanuel accompagne par la musique certains jeunes des HLM¹³ de la Basse-Ville. Il rejoint directement les enfants dans ce milieu de vie à la fois moins favorisé et pluriculturel. En sus, Emmanuel a monté un groupe de musiciens issus de divers pays incluant du

¹³ Habitation à loyer modéré (HLM).

Québec, son propre band, Afrovibes, une formation qui intègre jazz, musique vodou et musique du monde. Ce band, international, fait vivre le vodou sous forme métissée. L'aspect participatif du travail de ce musicien est marqué par un engagement profond de l'artiste avec les enfants de JMM, qu'il traite comme un père (dixit) en se considérant comme modèle et en rêvant d'un avenir meilleur pour ces enfants et pour le sien à Québec. Le tournage eut lieu à JJM et au Bar bistro La cuisine, bar dans lequel il proposa pour la vidéo et son plaisir évident une prestation gratuite de son groupe de musique métissée. Des parents et enfants de JJM furent invités à ce concert et certains s'y présentèrent. Le bonheur du public était palpable. Le 'vodou dans la cuisine' se fit entraînant et contagieux, devant un public conquis par les rythmes s'approchant de la transe. Spontanément, un enfant de JJM rejoignit le percussionniste Emmanuel et fit un jam mémorable avec ce dernier, en enflammant la salle gonflée au paroxysme. Parlant du vodou au Québec, Emmanuel confia qu'il avait aujourd'hui plaisir d'enseigner un tambour 'authentique' non taxé du démon, se référant alors aux religions qui condamnent cet instrument réputé amener avec lui le Mal en pays haïtien. Il révéla aussi à quel point, sans le vodou, son ensemble de jazz fusion ne saurait être et que sans ce Québec du métissage et des possibles cela ne pourrait pas non plus être. Son engagement se fait donc par la musique et par son rapport avec une forme ouverte de création collective, participative et par une approche ludique de l'éducation populaire. Cela, comme il le dit, afin de 'donner ce qu'on a reçu', alors que lui-même, enfant, il jouait cette musique vodou dans le péristyle. Emmanuel, lui qui se trouve depuis peu au Québec, n'a sûrement pas dit en cette matière son dernier mot.

Genevieve Duong

Geneviève Duong est une artiste de danse contemporaine née au Québec, d'une mère québécoise elle-même adoptée par un couple d'Argentins et d'un père vietnamien de la génération de Chanh venu aussi dans les années 1980 au moment de l'arrivée des Boat People. On parle donc d'une immigrante de deuxième génération. Geneviève se considère maintenant davantage 'issue

de l'immigration' que lorsqu'elle était plus jeune, car après un voyage au Viet Nam, elle réalisa cette part plus importante de son identité qu'elle ne pensait. Aujourd'hui, c'est à une jeune artiste engagée dans le renouement avec certaines des traditions du pays de son père et de son expérience du déracinement, et dans la plongée dans des projets parfois pluridisciplinaires développés entre autres à la Maison pour la danse comme moyen d'expression privilégié, que nous avons affaire. Active dans le milieu du patrimoine pour la réflexion sur la mémoire et le territoire, puis active dans celui de la danse pour son engagement dans une recherche esthétique sur le mouvement, elle nous proposa, dès la première rencontre exploratoire pour les besoins de la vidéo, d'amorcer le processus de création d'une œuvre participative et de nous faire témoin visuel de cette expérience. Dans ce cas précis, l'artiste nous impliqua donc dans une œuvre complètement originale de danse participative. Ses invités furent deux danseuses professionnelles ainsi que deux danseuses en fauteuil membres d'une compagnie, Gang de roue, dirigée par Chantal Bonneville, chorégraphe qui fit partie de la création collective. Au quatuor et à Geneviève, se joignit un musicien qui créa lui aussi une partition originale pour ce processus de création qui eut lieu à la Maison pour la danse. La rencontre permit aux quatre danseuses et au musicien de vivre une expérience exceptionnelle. Geneviève proposa une exploration à partir du thème du roc et de l'eau et accueillit les participants par le rituel du thé. Après avoir discuté des meilleures façons de rencontrer l'autre et les corps différents, des obstacles et avantages de la danse avec ou sans fauteuil, de la danse que l'on soit ou non 'bipède', les danseuses se mirent au risque de la rencontre. La chorégraphe se fit accompagnatrice de ce processus, amorce d'une série d'autres expérimentations (ou rencontres) qui mèneront à l'œuvre Cœurs en Chœurs. En images nous purent capter cette improbable rencontre des corps et des sensibilités, ces efforts consentis d'au plus près de l'autre, de toucher et sentir la différence, le préjugé des corps parfaits et imparfaits, mais aussi, de se laisser baigner par la sensibilité d'une chorégraphe elle-même en quête de sa propre mémoire et de sa propre histoire. Lors de la captation vidéo,

l'émotion fut intense dans cette salle toute de lumière blanche donnant sans doute encore plus de force à cette recherche de l'équilibre dans la tension. Les participantes terminèrent leur prestation par des échanges de grande qualité et l'une d'elle, la chorégraphe, en fauteuil, Chantal Bonneville, rappela aux autres le plaisir que ce fut pour elle de danser en n'étant pas un fauteuil mais bien une personne danseuse à part entière. Le risque de la rencontre fut accompli par l'intermédiaire de cette chorégraphe héritière de l'expérience migratoire. Elle insuffla comme elle le dit elle-même, le goût de la rencontre. Et le projet initié lors de cette vidéo se poursuit.

Diversité, interculturel, relations et liens: que retenir de ces vidéos?

De cette présentation, courte et faisant écho à une expérience qui, nous l'espérons se poursuivra, nous retenons une série de remarques. Le caractère exploratoire et préliminaire de la démarche ne nous autorise pas à tirer des conclusions théoriques fermes sur l'interculturel (il faudrait pour cela étendre l'expérimentation amorcée dans ces vidéos à d'autres contextes urbains et artistiques) mais il nous permet tout de même de partager certaines de nos réflexions.

Revenons d'abord sur le contexte québécois et la question interculturelle. Depuis la fin des années 1970, le Québec dispose de plusieurs lieux d'accueil des immigrants de même que des programmes de soutien (Saillant et Ramirez 2018); il a adopté l'interculturalisme (comme cadre politique et idéologique) comme modèle implicite de gestion de la diversité, quoique ce dernier n'ait jamais fait l'objet d'une loi ou n'ait été associé à une charte, comme ceci fut fait avec la Loi sur le multiculturalisme canadien (1988) et la Charte des droits et libertés (1982). Au Québec, cet interculturalisme-voulu différent du multiculturalisme- est censé favoriser le maillage des groupes, personnes et cultures, plutôt que leur simple juxtaposition. L'interculturalisme agit comme une source d'inspiration pour l'État, les villes, la société civile et pour des organisations telles que les écoles ou les hôpitaux. Au-delà des particularités de la ville de Québec, cette dernière s'est aussi

laissée, jusqu'à un certain point, rejoindre par cette idéologie en même temps qu'elle se doit de prendre en compte ses caractéristiques démographiques, culturelles et politiques. Le projet Clic Québec pluriel est ainsi à la fois une action artistique et interculturelle et fait écho à un tel contexte.

Insistons sur le fait que les artistes immigrants qui proposent les projets participatifs retenus pour nos vidéos vont en direction de personnes qui sont autres que des membres de leur communauté ethnoculturelle d'origine. Plus encore, leurs participants ne sont pas obligatoirement membres de communautés ethnoculturelles. Ils sont tout simplement membres de communautés diversifiées en termes d'âge, de genre, de capacités, ils sont pour certains seulement membres de communautés ethnoculturelles et d'autres sont des Québécois ordinaires. Ces artistes inversent le profil de l'immigrant à aider ou intégrer; par leurs projets artistiques à portée sociale ils contribuent à l'inclusion d'autres personnes et groupes que ceux de leur communauté d'origine, brouillant ainsi les frontières de l'altérité et de l'intégration. Ils 'vont vers' et provoquent des interactions, des relations et des liens imprévus par les codes habituels de la culture dominante. Leurs propositions esthétiques, de même, jouent sur la diversité des formats et des médiums enrichissant du coup les contextes et les interactions d'un univers sensible qui favorisent et appuient ces interactions, ces relations et ces liens. Ils utilisent en plus des métaphores mobilisatrices telles que le tissage (Volpe), le tableau triangulé (Chanh et Senrine), la transmission familiale (Delly), la synchronicité tensionnelle (Duong). Cette façon de faire influe selon nous de manière créative, nous avons commencé à la voir lors des tournages mais aussi lors d'activités de médiation en cours, sur la réception des valeurs associées à la diversité et à l'interculturel, ce que nous continuerons à évaluer au cours des prochains mois lors des séances de visionnement.

En termes d'interculturel, les vidéos donnent à voir non pas de simples interactions maillées entre personnes de deux cultures mais plutôt des couches cumulées de relations et de liens vécus (au cœur des projets participatifs), représentés (dans les formats artistiques originaux) et suggérés de manière

expressive et sensible (dans les vidéos). Ces couches de relations et liens explorées et exposées dans les vidéos mériteront un approfondissement dans la poursuite du projet Clic Québec pluriel, cela afin d'en tirer des conclusions plus fermes et appuyées sur des observations liées à nos productions vidéographiques à propos d'un format élargi pour l'interculturel. Depuis cette première expérience, il nous est toutefois possible de réfléchir à la notion de culture que croisent de manières habituellement contrastées les artistes et les anthropologues et de porter encore plus loin notre regard sur l'interculturel.

Revisiter la notion de culture dans l'interculturel ?¹⁴

Créateurs de liens s'appuyait sur une compréhension ouverte de la culture non réduite à l'ethnoculturel, soit sur une conception multidimensionnelle, poreuse quant à ses composantes sociales et esthétiques. Au cœur de la notion d'interculturel, on trouve le préfixe inter qui signifie: entre, exprimant la réciprocité ou l'action mutuelle. Cette idée de réciprocité et d'action mutuelle serait une part de ce qui se joue (ou non) sur la scène des relations interculturelles. On parle ici d'un mouvement de va-et-vient entre des entités différentes. Dans la partie culturelle de l'interculturel, la notion de culture suppose cependant une approche ethnique, héritage de toute une tradition portée à ce jour par l'anthropologie; ne serait-il pas pertinent de reconsidérer la notion de culture qui se love au sein de l'interculturel?

Ne faudrait-il pas aussi poser la place de l'interculturel comme une réponse à l'affirmation de la pluralité à côté d'autres possibilités d'inter(-)relations sociales et culturelles? C'est ici que le réexamen de la notion de culture peut être proposé.

¹⁴ Certaines des remarques en conclusion de ce texte proviennent d'une préface rédigée par l'une d'entre nous (Saillant) au livre de Ève Lamoureux et Magali Uhl, *Le vivre-ensemble à l'épreuve des pratiques culturelles et artistiques contemporaines* (2018).

Dans les usages que l'ont fait habituellement du mot culture, on trouve encore aujourd'hui une signification dominante : la culture dont serait doté un sujet national donné (et sa collectivité), et qu'il a eu en héritage de la famille, la communauté, son histoire et sa mémoire. Le lien à cette culture passerait par une forme d'appartenance et d'identification. Cette culture se traduirait entre autres par des signes et des symboles divers : c'est là que se logent les signes religieux qui occupent tant l'esprit de nos contemporains, mais aussi une foule d'autres signes et symboles, par exemple ceux liés aux modes alimentaires, vestimentaires, langagiers, esthétiques, moraux, etc.

Dans les sciences sociales, il existe aussi un débat de taille pour nommer la culture; on va jusqu'à se demander si une telle notion a encore un sens. Certains intellectuels souhaitent s'en débarrasser en raison de l'héritage essentialiste qu'elle transporte, mais des détracteurs de cette position anti culturaliste diront : enlever la culture et que devient alors la texture du monde ? Que deviennent les styles, les fines différences, les langages ? Les tenants de la proposition culturaliste, celle qui considère la notion de culture comme pertinente encore aujourd'hui, considèrent toutefois que le concept mérite d'être revu et détaché de toute tentation essentialisante, prédéfinie et figée. Celui qui souhaite un monde fait d'instruments, de mécaniques, d'économie virtuelle, de marché libre sans entraves, de déshumanisation radicale, celui-là aimerait se débarrasser de cet embarras qu'est la culture (SAILLANT ; KILANI ; GRAEZER-BIDEAU, 2011). Il souhaite sans doute un monde poli, lissé, dénué de toutes différences, d'aspérités embarrassantes. Pendant des décennies, d'ailleurs, les développeurs du Tiers Monde n'ont-ils pas pris la culture (des autres, pas la leur) comme un obstacle (à la domination occidentale) et non comme un existant, comme une ressource, et comme un univers relationnel ?

Les scientifiques des sciences sociales ont par le passé largement contribué à véhiculer une notion de culture équivalente à celle d'un monde clos, fait de substance attribuée et de fausse authenticité. Ce type de construction scientifique a conduit au pire, aujourd'hui nous le savons, par exemple au Rwanda où les Tutsies ont cru qu'ils étaient «Tutsies » et les Hutus

ont cru qu'ils étaient « Hutus »¹⁵. Cela a entraîné l'alimentation des visions racistes et coloniales des « autres ». Des auteurs contemporains (voir par exemple APPADURAI, 2013; GEERTZ, 2000; DE CASTRO, 2009 ou encore INGOLD, 2014) associés au néoculturalisme plaident en faveur d'une vision ouverte et connectée des pratiques et des significations culturelles reliant les mondes matériels et immatériels, humains et non humains, réels et virtuels, proximaux et distants, historiques et imaginés. Il faut conserver cette propriété ouverte et sensible du monde, mais aussi revoir la vision réductrice et disciplinarisée de la culture.

L'autre tendance que l'on peut retrouver dans le monde scientifique est celle des sciences humaines qui identifient la culture au sens où il en est question dans les productions culturelles et artistiques. Dans ce contexte, la culture prend un autre sens : anciennement, un sens bourgeois, comme « avoir de la culture » être « cultivé »; ou plus récemment, faire partie du monde culturel, par exemple en tant qu'artiste, muséologue, bibliothécaire, architecte. Les disciplines artistiques et les pratiques de conservation (des œuvres) participent de ce type d'univers culturel (LAMOUREUX ; UHL, 2018). Généralement, la culture en tant que « substance », déclinée par des termes tels qu'identité ou communauté (LAPLANTINE, 1999) ne cohabite pas très bien avec la culture en tant que production et œuvre. Là encore, le terme conduit à des problèmes épistémologiques fort débattus. Comment en effet appréhender d'un côté ce que l'on a appelé la culture (et certaines de ces déclinaisons telles que les identités culturelles), et de l'autre, les productions culturelles que sont les œuvres et bien sûr les pratiques artistiques, alors que l'un et l'autre de ces phénomènes participent de la formation et de la création du monde sensible et qui se glisse, s'infiltrer potentiellement dans toutes les

¹⁵ Rappelons que les ethnies Hutu et Tutsi ont été constituées par le colonisateur belge et que ces divisions étaient le fruit de rapports de domination et de contrôle désirés par ce même colonisateur ; avant la colonisation du Rwanda par les Belges cette division ethnique était absente. Peu à peu, la population du Rwanda a incorporé cette construction ethnique de sa diversité et c'est cette dernière qui a servi les guerres civiles qui ont marqué le Rwanda, incluant le génocide de 1994.

sphères du social, dans les subjectivités et dans les inter relations ? L'erreur sur le mot culture est d'abord et avant tout épistémologique, et s'explique par une conception bourgeoise du monde (portée par les élites des « Beaux » Arts) et par une conception coloniale (portée par les anthropologues et les ethnologues, une autre élite). La scission entre les deux grandes familles de significations de la culture trouve là son origine : on se situe d'un côté devant des élites qui possèdent une culture savante (comme le dirait Dumont, 1987) et de l'autre devant des gens ordinaires avec leur culture populaire et leur vie quotidienne au sein de communautés. Cet héritage a divisé et séparé des disciplines, des facultés, des regards scientifiques, des mondes, des collectivités, et a contribué à la vision fragmentée que nous avons du monde sensible que serait cette chose appelée culture, et dont les humains, même les plus éloignés les uns des autres, sont malgré tout tributaires. La culture se trouve pourtant dans les organisations internationales, dans les bidonvilles, dans la rue, elle est sonore, visuelle, gustative, tactile, odorifère, elle est texture et modalités, corps et cerveau, cœur et âme, elle est style et forme, visible et invisible, elle est mode d'existence et elle participe, par tous les modes d'entrée possible, de la pluralité intrinsèque du monde, des sujets et des collectivités. C'est elle qui s'inscrit dans les interactions de l'inter culturel.

Il nous faut repenser la culture, les héritages disciplinaires, la doxa, les prêts à penser et imaginer, alors, le monde interculturel qui inspirerait l'idée de cohabitation des différences dites culturelles non strictement ethnicisantes pourra se voir enrichi par des interactions culturelles ouvertes sur plusieurs catégories de différences. Et le monde de l'art pourra, ne le fait-il pas déjà, se trouver également enrichi par les sources d'inspiration qui se trouvent dans les formes de vie collective qui font appel à la mémoire et à des traditions anciennes, nouvelles ou (ré)inventées.

RÉFÉRENCES

- ANCTIL, Pierre; SIMON, Jacobs. *Les Juifs de Québec*, Québec, PUL, 2015.
- APPADURAI, Arjun. *Condition de l'homme global*, Paris, Payot. 2013.
- BOUCHARD, Gérard. *L'interculturalisme. Un point de vue québécois*, Montréal, Éd. Le Boréal, 2012.
- CASTRO, Eduardo Viveiros de. *Métaphysiques cannibales*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.
- DUMONT Fernand. *Le sort de la culture*, Montréal, L'Hexagone, 1987.
- EMONGO Lomomba et Bob White, *L'Interculturel au Québec*, Montréal, PUM, 2014.
- GEERTZ, Clifford, *Available Light*, Princeton, Princeton University Press, 2001.
- INGOLD Tim, *Marcher avec les dragons*, Bruxelles, Zones sensibles, 2014.
- Lamoureux Ève e Magalit Uhl, *Le vivre-ensemble à l'épreuve des pratiques culturelles et artistiques contemporaines*, Québec, PUL, 2018.
- LAPLANTINE François, *Je, nous et les autres*, Paris, Le Pommier, 1999.
- PAYETTE Dominique, *Les brutes et la punaise*, Montréal, Lux, 2019.
- MIDIQ, http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence2017_admisQc.pdf, 2017.
- SAILLANT Francine, Kilani Mondher et Graezer-Bideau Florence, *Manifeste de Lausanne*, Montréal, Nota Bene, 2011.
- SAILLANT Francine et Fanny Hénon-Levy, *Créateurs de liens*, série vidéo, Québec, La Fabrique culturelle, à paraître en 2019.
- SAILLANT Francine et Ève Lamoureux, *Interreconnaissance, la mémoire des droits dans le mouvement communautaire au Québec*, Québec, PUL, 2018.
- SAILLANT Francine, ALFREDO Ramirez « De l'organisation des services aux droits à protéger », in Francine Saillant et Ève Lamoureux (dir.), *Interreconnaissance. La mémoire des droits dans le milieu communautaire au Québec*, Québec, PUL, p.213-238, 2018.
- SAILLANT Francine, « Vie sociale des droits dans le mouvement communautaire au Québec. Constats et enjeux », in Francine Saillant et

Ève Lamoureux (dir.), *Interreconnaissance. La mémoire des droits dans le milieu communautaire au Québec*, Québec, PUL, p.305-318, 2018.

SAILLANT Francine, *Diversity, Dialog and Sharing*, Paris, UNESCO, 2017, en ligne, https://en.unesco.org/interculturaldialogue/sites/default/files/inline-files/EN_Diversity_Dialogue_and_Sharing.pdf.

SAILLANT Francine, *Pluralité et livre ensemble*, Québec, PUL, 2015.

Statistiques Canada, *Données RMR de Québec*, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2423027&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=quebec&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1>, 2016.

UNESCO, *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel: rapport mondial de l'UNESCO*. Paris, 2011. <https://www.google.ca/search?client=opera&q=dialogue+interculturel+livre+unesco&sourceid=opera&ie=UTF-8&oe=UTF-82009>, 2011.

WHITE Bob, « Quel métier pour l'interculturalisme au Québec? », in Emongo Lomomba et Bob White, *L'Interculturel au Québec*, Montréal, PUM, 2014, En ligne, file:///C:/Users/frsai/AppData/Local/Temp/9782760633605.epub.

WHITE Bob, *Intercultural Cities, Policy and Practice for a New Era*, Palgrave MacMillan, 2018.

COMPRENDRE L'INCLUSION À PARTIR DE FORMATIONS INTERCULTURELLES POUR LES INTERVENANTS ET LES IMMIGRANTS

Danielle Gratton, Ph.D.¹

Laboratoire de Recherche en Relations Interculturelles
Université de Montréal

Résumé

Mieux comprendre l'inclusion exige une analyse approfondie des conditions sociales, économiques et politiques (GERMAIN, 2012). Ce qui est vrai, toutefois ce type d'analyse reste insuffisant pour comprendre l'inclusion en contexte interculturel. Premièrement, à cette échelle, les données sur l'immigration provoquent des controverses dont la cause peut être attribuée au fait que les indicateurs économiques, politiques et sociaux à notre disposition sont contradictoires. Deuxièmement, des comparaisons internationales laissent souvent de côté des modèles de gestions nationaux de la diversité, et les caractéristiques des interactions dans les contextes interculturels. L'approche proposée s'intéresse à l'inclusion en tenant compte de ces quatre échelles. Au niveau de l'interaction, elle met en évidence des difficultés propres aux rencontres interculturelles, en utilisant des données des services de santé et de l'insertion professionnelle des immigrants. Ces données suggèrent que les bonnes intentions de tous et chacun ne sont pas suffisantes pour réduire des difficultés en rapport avec des interactions interculturelles, qui sont complexes. Des phénomènes qui échappent notamment aux analyses économiques qui masquent des violences de plus en plus vécues par tous dans l'économie mondiale actuelle. En tenant compte de ces quatre échelles, cette analyse invite à revoir les modèles d'inclusion dans les sociétés pluriethniques.

Mots clés : Inclusion; Compétences interculturelles individuelles; Compétences interculturelles organisationnelles

¹ Docteure en anthropologie et chercheure au Laboratoire de recherche en relations interculturelles (LABRRI). daniellegatton3@gmail.com

MELHOR COMPREENSÃO DA INCLUSÃO: formação intercultural para as partes interessadas e imigrantes

Resumo

Uma melhor compreensão da inclusão requer uma análise minuciosa das condições sociais, econômicas e políticas (GERMAIN, 2012). O que é verdade, no entanto, esse tipo de análise continua sendo insuficiente para entender a inclusão no contexto intercultural. Em primeiro lugar, nesta escala, os dados sobre imigração são controversos, cuja causa pode ser atribuída ao fato de que os indicadores econômicos, políticos e sociais à nossa disposição são contraditórios. Em segundo lugar, as comparações internacionais muitas vezes deixam de lado os modelos de gestão nacional da diversidade e as características das interações em contextos interculturais. A abordagem proposta enfoca a inclusão levando em conta essas quatro escalas. Ao nível da interação, destaca as dificuldades específicas dos encontros interculturais, utilizando dados dos serviços de saúde e a integração profissional dos imigrantes. Esses dados sugerem que as boas intenções de todos não são suficientes para reduzir as dificuldades relacionadas às interações interculturais, que são complexas. Fenômenos que escapam às análises econômicas que ocultam a violência vivenciada por todos na atual economia mundial. Tendo em conta estas quatro escalas, esta análise convida-nos a rever os modelos de inclusão nas sociedades multiétnicas.

Palavras-chave: Inclusão; Competências interculturais individuais; Competências interculturais organizacionais.

BETTER UNDERSTANDING INCLUSION: intercultural training for stakeholders and immigrants

Abstract

Better understanding of inclusion requires a thorough analysis of social, economic and political conditions (GERMAIN, 2012). What is true, however, this type of analysis remains insufficient to understand inclusion in intercultural context. First, at this scale, immigration data is controversial, the cause of which can be attributed to the fact that the economic, political and social indicators at our disposal are contradictory. Secondly, international comparisons often leave aside models of national management of diversity, and the characteristics of interactions in intercultural contexts. The proposed approach focuses on inclusion taking into account these four scales. At the level of interaction, it highlights the specific difficulties of intercultural encounters, using data from the health services and the professional integration of immigrants. These data suggest that the good intentions of all are not sufficient to reduce difficulties related to intercultural interactions, which are complex. Phenomena that escape economic analyzes that hide violence increasingly experienced by all in the current world economy. Taking into account these four scales, this analysis invites us to review the models of inclusion in multiethnic societies.

Keywords: Inclusion; Individual intercultural skills ; Intercultural organizational skills.

INTRODUCTION

Mieux comprendre l'inclusion exige une analyse approfondie des conditions sociales, économiques et politiques (GERMAIN, 2012). La question de l'inclusion reste à ce jour difficile à cerner en contexte interculturel car, comme nous le verrons, les indicateurs économiques et sociaux à notre disposition sont contradictoires et ne tiennent pas compte des besoins particuliers des immigrants et du soutien nécessaire à ceux qui travaillent à l'inclusion (MERCIER, 2004 ; GRATTON, 2012, 2014). Tout en tenant compte du niveau économique, la recherche interculturelle permet de poser un regard différent pour identifier des problématiques qui sont à la fois proches du terrain, conséquentes à différentes échelles politiques (WHITE, 2017 ; EMONGO ; WHITE, 2014) et cohérentes avec des mesures d'inclusion (WHITE et al., 2015). Par ses caractéristiques heuristiques, systémiques, contextuelles et situationnelles (GRATTON, 2009, 2012 ; WHITE ; GRATTON, 2017), une analyse interculturelle peut aussi aider à comprendre des rapports entre le local et le global et donner du sens à des données qui autrement crée des paradoxes et des contradictions empêchant de cerner des besoins propres aux interactions interculturelles.

Pour les chercheurs de Palo Alto (BATESON et al. 1981), le paradoxe est défini comme « une confusion entre des niveaux d'abstraction ». Trop souvent, effectivement, on ne retrouve pas les distinctions qui devraient s'imposer entre les ordres économiques et politiques qui influencent les conditions des rencontres interculturelles; les modèles de nationaux de gestion de la diversité qui les encadrent ; et les difficultés propres aux interactions interculturelles. Dans la présente analyse, après avoir défini l'inclusion, il sera possible d'accorder une attention particulière à chacun de ces quatre ordres logiques différents. Les données présentées démontreront que les bonnes intentions de tous et chacun ne sont pas suffisantes pour réduire des difficultés en rapport avec des interactions interculturelles qui sont complexes. Nous verrons par ailleurs, que les analyses économiques sur

lesquelles se fondent les politiques actuelles, comme les modèles managériaux, masquent des violences de plus en plus vécues par tous dans l'économie néolibérale actuelle, et privent les immigrants comme les personnes qui les accueillent des ressources nécessaires pour favoriser l'inclusion. Cette analyse invite à revoir les modèles d'inclusion dans les sociétés pluriethniques.

Données recueillies

Les données proviennent, dans un premier temps, des discours de participants lors de formations en relations interculturelles offertes aux employés du réseau de la santé et des services sociaux de la grande région de Montréal. Il est important de préciser que ces formations ont été diffusées de 2000 à 2009 par l'Agence de la Santé et des Services Sociaux de Montréal Centre (ASSS)², dans le cadre d'un plan d'action provincial sur l'accessibilité des soins et des services aux communautés ethnoculturelles et immigrantes (1989) du Ministère de la santé et des services sociaux de la province de Québec (MSSS). Ce plan d'action, toujours en vigueur aujourd'hui, comprend trois éléments : l'utilisation d'interprètes ; en vue de favoriser leur représentativité dans cette institution, l'engagement de personnel issu des communautés ethnoculturelles et de l'immigration; et la formation interculturelle du personnel. On ne peut avoir de données ethniques sur les participants des formations interculturelles offertes³. On a pu observer que

² Dans cette institution, entre 2000 et 2008, 2,5000 personnes ont été formées dans le contexte de ce programme-cadre de formation interculturelle. Ce succès a favorisé sa diffusion dans d'autres milieux (éducation, organismes communautaires, milieux juridiques) rejoignant ainsi en 2009 près de 4,000 personnes. Ce programme est encore diffusé par l'auteur de cet article, notamment auprès de femmes-relais.

³ Il n'a pas été possible de connaître l'origine ethnique des participants car au Canada, il est interdit de recueillir des données à partir de cet indicateur social afin de ne pas favoriser de la discrimination. Selon S. Gravel il est important de trouver des moyens pour utiliser ces données sensibles, car autrement il est impossible de connaître les besoins de ces populations et adapter les services de santé pour eux. Voir Gravel, Sylvie, A. St-Germain et Centre Métropolis du Québec. 2008. Les données taboues dans la gestion des indicateurs ethniques

parmi ces derniers, il y avait des personnes issues de la société d'accueil et de l'immigration, plusieurs participants parlaient aussi librement de leur origine et de leur parcours migratoires. On a pu aussi noter que dans certaines formations, les personnes immigrantes étaient - en surreprésentation quand on compare la composition de ces groupes avec la population de Montréal . Dans cette région, le pourcentage de personnes nées à l'extérieur du Canada (des immigrants) passe de 18,7% en 2001 à 23,2% en 2011. Et en 2016, les immigrants forment 34% de la population montréalaise⁴.

Les données recueillies en vue de l'adaptation des contenus de formation du MSSS (GRATTON, 2009) ont pu être utilisées comme données secondaires lors d'un doctorat en anthropologie (GRATTON, 2012, 2014) portant sur la réadaptation physique auprès de personnes immigrantes⁵. Il est alors apparu pertinent de mettre en dialogue des intervenants qui avaient participé à ces formations et les anthropologues (GRATTON, 2012). En ce qui concerne la notion de culture cette comparaison a montré que l'on retrouve chez les intervenants des positions similaires à celles des anthropologues. Ainsi, il est apparu qu'en contexte clinique plusieurs courants épistémologiques coexistent: le courant moderniste, le courant postmoderniste et le courant interactionniste (GRATTON, 2012). Lors de formations, il a été effectivement possible d'observer que certains participants se situaient dans le courant moderniste : dans ce cas, ils demandaient des connaissances sur l'autre. D'autres participants prenaient une posture postmodernistes : dans ce cas, ils s'intéressaient plus au pouvoir, et comme les anthropologues de ce

dans les fichiers des services publics de Montréal. Immigrations et métropoles. Montréal : Centre Métropolis du Québec.

⁴ Communauté métropolitaine de Montréal. Perspective Grand Montréal, 2013. http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/periodique/24_Perspective.pdf

⁵ C'est seulement lors de l'élaboration du cadre théorique de cette recherche de doctorat portant sur la réadaptation physique en contexte interculturel, que les données recueillies lors de l'évaluation de programme de formation (2000- 2008) du MSSS sont apparues comme étant significatives. C'est pourquoi, elles ont été intégrées dans cette recherche en tant que données secondaires.

courant, ils rejettent souvent les termes “culture” et “interculturel”. Dans ce deuxième cas de figure, il est arrivé aussi, mais rarement, que pour des questions de représentativité, certains participants acceptaient plus difficilement qu’une formatrice blanche de la société d’accueil puisse diffuser ce type de formation, du moins au début d’une formation.

L’enjeu principal des interventions en contextes pluralistes consiste à connaître les limites des interventions. Dans cette rencontre des savoirs, il faut décider quand il est nécessaire de tenir compte de particularités culturelles : les siennes et celles de l’autre. La comparaison entre les positions épistémologiques des intervenants et celles des anthropologues a permis de faire une démarche théorique qui propose une nouvelle approche anthropologique aidant à cerner la complexité des dynamiques interculturelles. Et de mieux étudier les savoirs qui se développent dans le champ interculturel, un champ à la fois théorique et pratique. Un champ qui doit tenir compte des approches sur l’inclusion (GRATTON, 2012).

Une deuxième source de données provient d’une évaluation de programme réalisée dans un organisme communautaire qui forme des femmes-relais (COHEN-ÉMÉRIQUE, 1993b). Ce projet propose, à environ 10 femmes immigrantes par année, un stage d’insertion en emploi en vue de faciliter l’entrée sur le marché du travail québécois puisque plusieurs employeurs favorisent en premier des immigrants qui ont déjà de l’expérience sur ce marché. Tel que leur nom l’indique, les femmes-relais servent d’accompagnatrices aux nouveaux arrivants dans leurs démarches auprès des institutions (santé, éducation) et aussi auprès des ressources communautaires de leur quartier. À cette fin, ces femmes suivent un programme de formation incluant par exemple: la relation d’aide, l’écoute, l’estime de soi, le deuil migratoire, le système de santé, le système scolaire, les ressources communautaires et publiques, le mode de fonctionnement des municipalités, l’histoire du Québec et son peuple, les paliers de gouvernement, les droits, les luttes des femmes au Québec, etc. Et elles sont aussi formées en relations interculturelles, à partir du modèle développé à l’Agence SSS. Cette formation

a représenté un acquis essentiel pour leur insertion sociale et professionnelle, comme l'a mis en évidence une évaluation de leur acquis. (ISLAS ; GRATTON, 2017).

Les deux sources de données recueillies permettent de soutenir cette analyse qui invite à revoir les modèles d'inclusion dans les sociétés pluriethniques. Il faut aussi noter que les formations interculturelles apparaissent comme des endroits privilégiés d'observations car les dynamiques interculturelles et sociales y sont reproduites. Ce microcosme permet par ailleurs de questionner les ordres politiques et économiques, comme les contextes institutionnels qui comprennent les modèles managériaux actuels, et ceux de la gestion de la diversité qui sont des facteurs influençant les interactions interculturelles.

Analyse

Après avoir défini l'inclusion, il sera possible de revisiter les débats politiques et économiques entourant l'immigration. Dans cette première partie de l'analyse, seront mises en lumière différentes représentations qui ont un impact sur l'inclusion, des représentations partagées ou non par les immigrants et les personnes de la société d'accueil ; par les populations et les gouvernements canadien et québécois. La deuxième partie de l'analyse s'intéresse aux modèles managériaux où sont mis en évidence des barrières propres aux interactions interculturelles. Des barrières qui sont rarement prises en compte dans les modèles politiques et économiques ce qui empêche souvent d'offrir des conditions favorables aux rencontres interculturelles. Avec des formations interculturelles, le personnel soignant trouve de nouveaux moyens pour tenir compte des écarts culturels, ils ont toutefois besoin que les organisations développent aussi de nouvelles compétences interculturelles pour mieux les encadrer (CÔTÉ ; FROZZINI ; GRATTON, 2013). Nous verrons que c'est au même type de barrières que se sont confrontées les femmes relais ce qui engendre un sentiment d'échec et de rejet suite à leurs tentatives

d'insertion dans la société québécoise. Nous verrons aussi qu'avec le développement de compétences interculturelles et l'apprentissage des codes culturels québécois, elles ont trouvé des moyens qui ont transformé leur image d'elle-même et de la société québécoise (ISLAS, GRATTON, 2015). Ces résultats sont cohérents avec la notion d'inclusion de Mercier selon laquelle des mesures d'inclusion efficaces changent les représentations et soutiennent autant les personnes à inclure que celle qui travaillent à leur inclusion.

La notion d'inclusion

Mercier (2004) est un spécialiste mondial de l'inclusion. Ayant commencé ses travaux avec des handicapés, il s'est vite intéressé à toutes les formes d'exclusion en Europe, dont les jeunes immigrants et les réfugiés. Ce changement de populations rend compte d'un mouvement social international (Mercier, 2016), puisque la notion d'inclusion, pensée dans un premier temps pour les personnes handicapés s'applique maintenant à différentes populations. Et que cette notion a traversé différentes sphères sociales, comme l'éducation⁶, voire l'entreprise⁷ et les milieux bancaires⁸.

Revenons sur l'origine du concept d'inclusion afin de mieux le définir. Vers les années '80, l'assemblée de l'ONU déclare la décennie des handicapés. Plus tard, la déclaration de Madrid⁹ (2003) promulgue *que « la non discrimination et les actions positives font l'inclusion »*. Pour Mercier (2016)¹⁰

⁶ À ce propos, l'UNESCO dit accorder une attention particulière aux enfants handicapés et aux autochtones.

<https://fr.unesco.org/themes/inclusion-education>

⁷ Voir comment à la Chambre de commerce du Canada, la notion d'inclusion est mise en rapport avec la croissance économique.

<http://www.chamber.ca/fr/ressources/diversite-et-inclusion-dans-le-milieu-de-travail/>

⁸ Voir le site de la Banque Mondiale pour comprendre leur notion d'inclusion financière.

<https://www.banquemondiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview>

⁹ <http://gfph.dpi-europe.org/GfphEurope/DeclarationDeMadrid2002.html>

¹⁰ Mercier. M. 2017. Au delà du concept d'inclusion: un environnement capacitant. Conférence d'ouverture Colloque international sur le handicap, l'inclusion et l'accessibilité.

cette déclaration affirme que « si les personnes en situation de handicap sont bénéficiaires d'actions positives elles peuvent accéder à l'égalité des droits, moyennant une accessibilité généralisée et des aménagements raisonnables qui sont sources d'inclusion ».

On le note, l'inclusion de définit à partir de mesures visant à contrer l'exclusion, il s'agit d'un travail sur les structures sociales (Mercier, 2016). En 2006, la Convention relative aux personnes handicapées poursuit ce travail structurel en visant l'atteinte des droits à partir de mesures comprenant l'accessibilité et la participation sociale. Cette approche de l'inclusion redéfinit le handicap, en le faisant passer d'un ordre médical à un ordre social. Sur cette lancée, les pertes ou limitations de capacités ne sont plus vues comme des caractéristiques propres à une minorité : elles sont vues comme pouvant atteindre la majorité des personnes à un moment ou à un autre de leur existence. Il faut noter aussi que le terme inclusion induit l'idée que les résultats obtenus par des mesures positives sont profitables à tous, et non pas seulement aux exclus ce qui rend cette approche attrayantes aux yeux des décideurs.

Il faut préciser que pour Mercier (2010), l'inclusion dépend toutefois de deux facteurs : les représentations des majoritaires et des minoritaires et les ressources mises à la disponibilité de chacun. D'après ses travaux, dans les représentations des majoritaires, les populations exclues suscitent de la pitié ou de la peur. Elles sont considérées comme socialisables ou non-socialisables. Quand elles suscitent de la pitié et qu'elles sont vues comme sociables, la société offre des ressources pour leur inclusion. Pour Mercier (2017), l'idée que des personnes sont non socialisables induit de la ségrégation, l'intégration représente alors un moyen non-discriminatoire pour sortir des personnes des lieux de la ségrégation. En ce qui a trait à l'inclusion, ce moyen viserait

https://www.canalu.tv/video/ins_hea/colloque_international_handicap_s_inclusion_et_accessibilite_michel_mercier_au_dela_du_concept_d_inclusion_un_environnement_capacitant.26689

l'atteinte de la normalisation grâce à l'apport de ressources permettant de transformer notamment l'environnement physique. On peut prendre comme exemple, la construction de trottoirs accessibles aux fauteuils roulant. Encore faut-il, précise Mercier (2017), enseigner aux personnes concernées comment utiliser cette aide technique.

En 2017, Mercier avance aussi l'idée que bien que nécessaires, les changements structureaux ne sont pas suffisants, il faut leur joindre des ressources dynamiques qui visent les capacités des personnes et pas seulement leurs déficiences. Il prend pour exemple à ce propos, des moyens offerts à des déficients intellectuels en vue de les aider à jouer un rôle de citoyen dans des prises de décisions politiques les concernant; ou encore des moyens leur offrant d'avoir des relations sexuelles dans des milieux qui les protègent. Ces possibilités demande un environnement capacitant précise-t-il, et ce faisant de nouvelles ressources.

Pour Mercier, il est important de mettre en évidence les représentations, autant celles de tout exclu que celles des groupes majoritaires, car cette conscientisation permet de faire changer les représentations et les ressources offertes. Mercier met aussi en évidence comment chacun peut se faire des idées vraies ou fausses sur l'autre, et comment les préjugés surgissent des deux côtés, à la fois. Il faut préciser que pour Mercier, des ressources ne doivent pas seulement être offertes aux exclus mais aussi aux majoritaires qui travaillent à les inclure.

Dans le cas des immigrants, il apparaît le plus souvent qu'ils ne sont pas vus comme ayant des besoins en matière d'inclusion ; et comme nous le verrons certains d'entre eux se voient aussi, du moins au Québec, comme n'ayant pas besoin de ressources particulières en vue de leur inclusion. Nos sociétés pensent, en général, que le temps sera suffisant pour compléter ce processus et d'après les données recueillies lors de formation interculturelle, cette représentation est souvent partagée par les immigrants. Comme nous le verrons aussi avec les données collectées dans l'évaluation du programme de formations interculturelles des intervenants et des femmes-relais, cette

position crée souvent de l'exclusion et une fracture entre les majoritaires et les minoritaires. Bien qu'elles aient été pensées en vue de favoriser l'accessibilité des services dans les milieux de la santé et des services sociaux du Québec, les formations interculturelles apparaissent, sous l'analyse de Mercier, comme des ressources favorisant l'inclusion. La nécessité de ce type de ressource échappe toutefois trop souvent aux analyses politiques, économiques, aux modèles managériaux et à ceux de la gestion de la diversité, qui peuvent être vus comme différents facteurs influençant les interactions interculturelles. Une attention portée à ces facteurs dévoile, tel que cela sera démontré, des violences vécues par tous dans l'économie néolibérale mondiale actuelle.

Mercier (2004) insiste aussi sur l'importance de l'acte à communiquer. Pour lui l'inclusion exige une communication éthique. Celle-ci comprend trois types d'agir qui doivent coexister : un agir objectivant pour clarifier les connaissances, dans le cas présent un savoir interculturel ; un agir communicationnel qui intègre les différences (soi - l'autre) dans les relations ; et un agir émancipatoire qui tient compte du regard de l'autre sur sa propre réalité. Comme nous le verrons, les formations interculturelles et l'enseignement sur les codes culturels locaux doivent s'assurer d'offrir des connaissances qui s'inscrivent dans une communication éthique, afin de supporter l'acte à communiquer en contexte pluriethnique.

1- DES DISCOURS CHANGEANT À L'ÉCHELLE POLITIQUE

Représentations sur les réalités vécues par les immigrants

Très souvent l'on réduit les relations interculturelles au bon vouloir de chacun quand les politiques ont un impact sur les conditions des rencontres de ce type. Mireille Paquet (2016), un chercheur en sciences politiques, s'intéresse aux façons dont les États répondent aux défis de l'immigration. Ce faisant, elle étudie les nouvelles politiques sur l'immigration au Canada et au Québec. Ses travaux sont importants car ils mettent en lumière un changement

dans les discours politiques sur l'immigration, et un nouvel antagonisme entre les positions des populations et des fonctionnaires des gouvernements canadien et québécois. Il devient alors pertinent de comparer les discours politiques aux discours retrouvés chez les participants aux formations interculturelles dans le contexte de la santé et services sociaux, et chez les femmes relais. Comme nous le verrons, ces représentations peuvent être partagées ou non, selon les cas, par les immigrants, et les personnes issues de la société d'accueil. Ces représentations sont analysée à partir du modèle d'inclusion de Mercier (2010) et de connaissances propres à l'interculturel : un élément de la communication éthique, toujours selon Mercier (2004).

« **Les immigrants sont mieux ici que dans leur pays d'origine** ». Selon l'analyse de Mercier (2010), ce discours que l'on retrouve dans la population majoritaire renvoi à un sentiment de pitié ou encore à un positionnement de supériorité face aux immigrants, ce dont ne parle pas Mercier. Quand il s'agit de pitié, certains immigrants acceptent cette idée quand d'autres indiquent plutôt que s'ils en avaient le choix et les moyens, ils retourneraient dans le pays qu'ils ont quitté ; et que d'autres encore le font. Que ce soit la pitié ou un positionnement supériorité, ces deux représentations sous-tendent l'idée que puisqu'ils sont mieux ici, les immigrants n'ont pas besoin d'une aide particulière pour s'adapter à leur nouvelle société.

« **Nous savons que les premières générations d'immigrants sont sacrifiées mais les deuxième génération (les enfants nés ici) vont profiter de leur sacrifice** ». Cette deuxième représentation induit aussi un sentiment de pitié chez certains majoritaires qui sont amenés à compatir quand des immigrants leurs expliquent les difficultés qu'ils rencontrent ou quand ils peuvent les observer eux-mêmes lors de la prestation de services, par exemple. Cette idée est aussi souvent exprimée par des immigrants car cette représentation leur donne de l'espoir pour un avenir meilleur, surtout quand ils constatent que leurs conditions s'améliorent peu malgré le nombre

d'années passées au Canada. Il apparaît que cette représentation empêche toutefois d'évaluer les difficultés et les barrières à l'inclusion qui sont propres à l'immigration, comme des empêchements à l'accessibilité des services, en santé, notamment (GRATTON, 2009, 2012, 2014) et en insertion en emploi (ISLAS; GRATTON, 2015). Aussi peut-on noter que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial du Québec s'entendent pour dire que les immigrants ayant des compétences acquises à l'étranger au niveau universitaire auront une insertion socioprofessionnelle plus facile. Cela n'a pourtant pas été le cas des femmes-relais qui d'une part répondent aussi à des besoins d'accompagnement d'immigrants diplômées afin de favoriser leur accessibilité à des services institutionnels essentiels, comme la santé et l'éducation, par exemple. Et qui malgré leur diplôme universitaire obtenu avant leur migration, n'avaient pas réussi à s'insérer sur le marché du travail et que plusieurs d'entre elles souffraient d'un grave isolement (ISLAS; GRATTON, 2015).

Il faut noter que les difficultés d'inclusion des immigrants peuvent avoir des conséquences à long termes, car tel que l'a montré Hofstade (2001), lorsque la première génération d'immigrants a de la difficulté à s'intégrer, cette difficulté peut être transmise aux générations qui suivent. Aussi, malgré des diplômes universitaires, on ne peut faire l'économie de ressources d'inclusion particulières adaptées aux difficultés de l'immigration, comme nous l'avons vu avec les femmes relais, Ces ressources doivent comprendre en plus de formations interculturelles, un enseignement sur le fonctionnement de la société québécoise et sur les codes culturel et sociaux locaux. Tel que le dit une femme-relais (2012-2013) : " Lorsqu'on commence à apprendre, on veut en savoir plus " (femme no 2, cohorte 1).

« **L'insertion des immigrants passe par l'insertion économique** ». Ce discours est souvent partagé par les populations d'accueil et les immigrants. Avoir un travail décent aide certainement à mieux s'installer dans un pays d'accueil. Ce discours ne tient toutefois pas compte de la qualité des emplois

offerts dans le contexte changeant du marché du travail, et dans un système mondial de précarisation de l'emploi. Notamment avec l'augmentation des agences de placement temporaires, et de l'hyper précarité dans le cas des travailleurs étrangers (DUBÉ ; GRAVEL, 2014 ; FROZZINI ; LAW, 2017).

Paquet (2016) constate un écart de plus en plus grand entre les positions de la population canadienne et celles d'une élite de fonctionnaires canadiens et québécois qui favorisent l'immigration. Elle l'observe surtout dit-elle depuis l'arrivée des réfugiés syriens (fin 2015 - 2017). Du terrain, note-t-elle des voix s'élèvent pour expliquer que les services ne sont pas adaptés pour répondre à leurs besoins, ce que nous ont aussi dit au fil des années des participants aux formations interculturelles offertes dans le réseau de la santé et des services sociaux, qu'ils soient issus de l'immigration ou de la société d'accueil. Cette dure réalité du terrain est aussi mise en évidence par Duclos (2009) et Côté (2017) qui observent une détresse chez les immigrants. Legendre et Tavlian (2007) comme Côté (2017) notent quant à eux une détresse chez les intervenants qui reçoivent les immigrants. Cette détresse est aussi perçue par des immigrants qui ont reçu des services en réadaptation physique : « Les intervenants veulent nous aider mais le système les bloque ». De quel système parlent-ils ? Ils font référence à des normes professionnelles, et à des fonctionnements institutionnels qui sont pensés pour les populations locales, et de ce fait ne sont pas adaptés aux besoins des immigrants (GRATTON, 2009, 2012, 2014 ; CÔTÉ, 2017). Des réalités qui interpellent rarement les politiciens, sauf comme nous l'avons vu dans le cas du Plan d'action sur l'accessibilité des soins et des services du Ministère de la santé et des services sociaux de la province de Québec.

2- L'ÉCHELLE ÉCONOMIQUE

Au Québec, les données économiques sont amplement utilisées dans les débats publics sur l'immigration. Cela a été le cas de façon exemplaire en 2011, en réponse au fait qu'au Québec l'immigration soit vue comme la solution à tous les maux (PAQUET, 2016). Dubreuil et Marois (2011) ont alors

produit une controverse en publiant un livre intitulé: Le remède imaginaire : pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec. Avec des données économiques américaines, ces auteurs remettaient en cause l'idée selon laquelle cette province a besoin d'immigrants pour des raisons économiques et démographiques. Dans une lettre ouverte au journal le Devoir, Victor Piché (2011), un démographe, s'opposait à leur position pour deux raisons : selon lui, il est difficile d'avoir des données exactes sur l'immigration et les auteurs utilisent seulement les théories de Borjas (2006), un professeur de Harvard qui met de l'avant les effets négatifs de l'immigration. Piché, qui s'intéresse aux théories de l'immigration (2013) aurait voulu que ces auteurs utilisent aussi les données de Card (2004) qui démontrent le contraire. Nous allons donc porter notre attention ici sur le débat entre Borjas et Card car ils utilisent des indicateurs économiques, dans le secteur du travail, et ils étudient une concurrence commerciale possible entre les natifs et les immigrants (GRATTON, 2012 ; PICHÉ, 2013).

Card (2004) s'intéresse, entre autres, au rapport entre l'éducation et les revenus. Il conclut que les immigrants de deuxième génération, ont une meilleure scolarité que les natifs américains et que leurs revenus sont plus élevés. Il constate toutefois qu'à cause de variations d'une ville américaine à l'autre, il est impossible d'obtenir des données significatives sur le marché du travail. Il conclue que dans ce cas, on ne peut savoir s'il y a une compétition entre les immigrants et les natifs. Pour Aydemir et Borjas (2007), la question centrale de l'économie de l'immigration est plutôt de connaître l'impact de l'immigration sur les salaires, cela autant dans les pays exportateurs de main d'œuvre que dans les pays importateurs. D'après ces derniers, l'introduction d'une nouvelle main d'œuvre produit des effets à la baisse sur les salaires, du moins à court terme. Ces chercheurs constatent que les données manquent pour le long terme. Ainsi, selon ces économistes, la réaction des salaires est un paramètre crucial, non seulement pour évaluer l'efficacité de la migration et son impact international, mais aussi pour informer le débat politique afin de savoir comment réguler le flot de populations. Pour Piché (2013) déjà en 1990,

la conclusion la plus importante de Borjas, est que « l'arsenal méthodologique de l'économétrie moderne est incapable de détecter une seule preuve montrant que les immigrants auraient un impact substantiel et négatif sur les revenus et les opportunités d'emploi des natifs aux États-Unis » (p. 32).

On peut penser que sans données économiques satisfaisantes, le support du terrain pour l'immigration pourrait s'effriter suite à des observations qui ne sont pas prise en compte par les modèles économiques actuels. Des voix s'élèvent d'ailleurs pour nommer des désavantages à la mobilité internationale, une mobilité encouragée par le cosmopolitisme. Selon J. Friedman (1980) le cosmopolitisme valorise les déplacements, mais il ne tient pas compte des départs forcés ni de ceux qui voudraient partir sans pouvoir le faire. Pour lui, le cosmopolitisme est une des conséquences d'une économie mondialisée qui avantage seulement 2% de la population mondiale. Dans ceux qui sont forcés de se déplacer nous retrouvons notamment, des travailleurs étrangers temporaires dont la plupart ne pourront jamais s'installer au Canada, malgré leur désir de le faire, compte de tenu de la loi canadienne sur l'immigration (FROZZINI ; LAW, 2017).

Il n'est pas suffisant de s'intéresser aux données économiques sur l'immigration, il faut aussi poser un regard d'ensemble sur une précarité mondiale qui affecte les populations canadiennes et québécoises, et certainement encore plus les immigrants, et les travailleurs étrangers temporaires. Dans cette mondialisation de l'économie, les agences de placements temporaires ont connu une augmentation exponentielle qui affecte les conditions de travail de plusieurs car elles servent de rouage pour un travail précaire, y compris pour les natifs, et dans les services publics .

L'immigration, nous venons de le voir, ne dépend pas d'un simple désir de voyager dans le monde : elle doit être mise en rapport avec les conditions de travail générées par l'économie actuelle. Abdelnour (2012) note une augmentation de nouveaux prolétaires, soit des employés et des travailleurs précaires et mal protégés dont les femmes et les immigrants sont en tête. Elle précise qu'en France, les trois quarts des embauches se font sur des contrats

courts entraînant une précarité de l'emploi. Abdelnour observe en France, comme Frozzini et Law (2017) au Québec, au Canada et aux Etats-Unis, une diminution toujours plus grande des protections liées au travail. Dubé et Gravel (2014) ont d'ailleurs démontré que la fréquence des blessures au travail augmente chez les travailleurs d'agence de location de personnel et dans le secteur industriel du Québec.

On peut conclure que les données économiques sont insuffisantes pour rendre compte des effets d'une économie mondialisée sur les immigrants et les populations locales. Cette économie de type néolibérale est soutenue par des institutions privées, et des politiques internationales et locales (FROZZINI ; LAW, 2017). Avec la mondialisation, on voit se mettre en place des mécanismes internationaux et locaux qui amène une super diversité (VERTOVEC, 2007). L'effet de ces nouveaux mécanismes économiques est, selon Friedman (1980), une fragmentation des groupes humains, une homogénéisation moderniste et une augmentation des exclusions.

Il n'y a pas si longtemps, questionner l'immigration semblait impossible dans la population canadienne, y compris chez les chercheurs. Cette position change toutefois comme on le voit maintenant par exemple avec Micheline Labelle (2015), une sociologue qui s'intéresse à l'immigration à partir du droit de la personne. Pour elle, « La mondialisation a souvent contribué à enclencher une série de situations qui se répercutent aux niveaux social et étatique » (2015, p. 30). Dans ses derniers travaux, elle critique d'ailleurs, comme le fait J. Friedman (1980), ceux qui font l'apologie de la mobilité internationale qu'elle décrit comme un flux de personnes, de capitaux et de marchandises. Elle démontre aussi comme Friedman, comment ce flux engendre plus d'exclusions et une baisse des droits. Elle observe aussi une incapacité de nos approches en discrimination à protéger les populations immigrantes. Ajoutant ainsi sa voix à ceux qui, comme nous venons de le voir, dans d'autres contextes, ont observé les limites de nos institutions pour répondre aux besoins des réfugiés syriens et des immigrants, et à la violence de l'économie mondiale.

3- L'ÉCHELLE MANAGÉRIALE

Les modèles managériaux actuels représentent aussi des facteurs influençant les interactions interculturelles. Nous nous y attardons à partir du contexte de la santé (GRATTON, 2012).

Pour De Gaulejac (2005), le pouvoir au sein des multinationales repose sur une alliance entre des cadres qui font des choix stratégiques et des actionnaires qui attendent des dividendes, alors que pour les institutions locales, les décisions économiques échappent au débat public malgré leurs effets sur la société. D'ailleurs selon Milton Friedman : « You cannot simultaneously have free immigration and a welfare state » (cité par l'INSTITUT FRAZER, 2011). L'Institut Économique de Montréal (IEDM), pendant québécois de l'Institut Frazer, suggère, quant à lui, au gouvernement du Québec de diminuer les services publics et de suivre les mouvements du marché. Cet institut dont le conseil d'administration est composé de gens d'affaires et d'anciens ministre du Parti libéral du Québec, dit faire des recherches qui portent sur l'efficacité des services publics, la santé, l'éducation, la fiscalité et l'environnement et il argumente pour leur privatisation (GRATTON, 2012). Leurs données proviennent le plus souvent de modèles managériaux néolibéraux selon lesquels l'excellence ne peut venir que d'une compétition qui s'installe au cœur des services publics et entre les services publics et privés (GRATTON, 2012).

Le contexte des formations interculturelles dans le milieu de la santé met particulièrement en lumière cette compétition entre les services privés et publiques (GRATTON, 2012). Par exemple, des demandes de formation en relations interculturelles venant des services de réadaptation privés ont permis de constater qu'ils offraient un programme de réinsertion au travail similaire à ceux que l'on retrouve dans les institutions publiques. Il apparaît que les employés font face aux mêmes difficultés interculturelles que celles rencontrées dans le réseau de la santé et qu'ils n'ont pas de meilleurs résultats que ces derniers.

Dans ce domaine d'intervention, certains de mes interlocuteurs du milieu publics ont pu observer un mécanisme mis en place par certains organismes privés impliquant une sélection des clients selon leurs réactions positives au programme. Ainsi, ils observaient que ceux qui demandaient plus de soins étaient retournés au secteur public, notamment ceux qui avaient connu des échecs en privé. Cette mesure est vue par les critiques qui favorisent les services publics comme un moyen détourné pour donner une meilleure image du privé en montrant une plus grande qualité des services et d'efficacité que ce qu'il en est réellement. C'est ce qu'ils nomment de l'écrémage : c'est-à-dire retourner les cas les plus difficiles dans le réseau public car les garder ne serait pas rentable (GRATTON, 2012).

À l'échelle managériale et institutionnelle, plusieurs constatent les limites de nos institutions à répondre aux besoins des immigrants. Ils en viennent ainsi à questionner l'immigration ou encore à s'opposer à l'immigration. Il ne faut pas confondre leur position avec une opposition aux immigrants eux-mêmes. Force est de constater qu'au quotidien surgissent de nouvelles violences qui affectent les immigrants et les populations locales à cause d'une forme de gestion de plus en plus inhumaine et d'une perte de protection sociale. Plusieurs auteurs s'intéressent maintenant à la dynamique des villes (ZENEIDI, 2009 ; WHITE, 2017), et leurs travaux mettent en évidence un déficit de démocratie et une augmentation de l'exclusion des populations locales (GRATTON, 2017). Dans un pays comme le Canada, de nouvelles formes de violences quotidiennes inhérentes à l'économie mondiale, mais vécues localement au quotidien, mettent chacun dans la précarité et crée des tensions entre les uns et les autres (CHOMSKY, 2017). Pendant ce temps, les pays dits en voie de développement voient leur pauvreté augmenter (RIST, 2002 ; SEN, 2004, 2012) et ceux dits riches voient leurs richesses aux mains d'une élite.

4- L'ÉCHELLE DES INTERACTIONS

Les recherches interculturelles qui s'intéressent aux interactions entre des personnes issues d'horizons différents échappent généralement aux modèles économiques et aux institutions. Avec les compétences interculturelles (COHEN-ÉMÉRIQUE, 2011 ; DAS, 1993), les intervenants apprennent à se centrer et à prendre une position critique face à leur propre univers culturel et social, tout en acquérant la capacité à se décentrer, c'est-à-dire à s'intéresser à l'univers de leurs clients immigrants (DAS, 1993). Ils apprennent à mesurer des écarts culturels à partir de chaque acte qu'ils posent (GRATTON, 2009 ; WHITE ; GRATTON, 2017), comme à reconnaître les barrières typiques des contextes pluriethniques. Les recherches de Battaglini (2000) mettent en évidence deux types de barrières dans les contextes interculturels du milieu de la santé : des barrières objectives et des barrières culturelles dites subjectives. Les barrières objectives comprennent des facteurs géographiques et économiques ; la trajectoire migratoire, les barrières linguistiques et une méconnaissance du réseau de la santé. Les barrières dites subjectives, sont celles qui renvoient à la culture incarnée dans les actes que chacun de nous posons et qui ont du sens dans les horizons qui nous ont vu naître.

Dans le milieu de la santé, les particularismes propre aux horizons de chacun concernent les systèmes de signes (symptômes), de sens (des diagnostics) et la quête de soins (une recherche de solutions) (BIBEAU cité par GRATTON, 2009); des fonctionnements sociaux ; des visions du monde et de la religion; des structures familiales ; des relations hommes-femmes ; ainsi que les normes et les valeurs (GRATTON, 2012, 2014). Les intervenants demandent souvent de mieux connaître les univers de sens de leurs clients issus de l'immigration afin de mieux les aider et d'adapter leurs interventions quand c'est possible. Cette demande ne recouvre toutefois pas tous les enjeux auxquels les intervenants et les immigrants sont confrontés en contexte pluriethnique ou interculturel.

Dans une recherche interculturelle sur le processus de réadaptation et de retour au travail de travailleurs immigrants blessés, Côté et al. (2017), ont

mis en évidence cinq difficultés propre aux interventions interculturelles : a) la rupture du projet d'intégration professionnelle et le sentiment d'injustice; b) le cumul des stigmates chez les travailleurs immigrants victimes d'une lésion professionnelle (sociolinguistique, genre, incapacité/handicap, type de lésion, ethnoculturel et âge); c) la construction du lien de confiance avec les intervenants ce qui devrait constituer la pièce maîtresse de l'alliance en réadaptation physique ; d) l'augmentation de la durée et la fréquence des interventions ; e) les barrières linguistiques et les écarts culturels entre le travailleur immigrant et les intervenants.

Chacun de ces thèmes peut être vu comme des défis qui se posent à plusieurs niveaux : individuel, organisationnel et collectif, précise Côté et al., (2017). C'est pourquoi lors du développement de compétences interculturelles, les intervenants doivent aussi apprendre à mobiliser leur milieu en vue de revoir les fonctionnements habituels qui les coïncent et coïncent leurs clients. Les normes de pratiques étant pensées pour les populations locales, sans support de la gestion, les intervenants n'ont effectivement pas toujours les moyens pour faire les ajustements nécessaires pour adapter leurs interventions. Dans ce cas, il ne faut pas confondre leur limite avec de la mauvaise volonté ou de la discrimination car l'un et l'autre demande des moyens différents en vue de l'insertion et l'inclusion (GRATTON, 2017).

Les compétences interculturelles visent quant à elles, à tenir compte, de notre humanité commune, tout en tenant compte de la façon dont elle s'applique dans des particularismes régionaux et culturels, et des positionnements individuels (GRATTON, 2009). Ce mouvement de va-et-vient entre le soi et l'autre, caractéristique de cette approche, (DAS, 1993 ; COHEN-ÉMÉRIQUE, 2011) est aussi utile aux immigrants, comme on l'a vu avec les femmes-relais. Tout en gardant vivants les acquis venant d'ailleurs, il permet par comparaison de plus facilement saisir les caractéristiques et les structures des sociétés dans lesquelles les immigrants s'installent. Et de voir quelles

compétences venues du pays d'origine peuvent être mobilisées en vue de mieux s'adapter dans de nouveaux environnements sociaux et humains.

Redéfinition de l'inclusion

Pour Mercier (2004), les politiques sont essentielles pour structurer les conditions de l'inclusion. Il faut qu'elles offrent toutefois des moyens pour contrer les fausses représentations des individus appartenant aux groupes majoritaires et aux groupes minoritaires. L'accompagnement représente à ses yeux une ressource importante autant pour les minoritaires que pour les majoritaires.

Sa position supporte celle de Legendre et Tavlian (2007) qui, comme nous l'avons vu, ont démontré que dans contextes interculturels, les intervenants vivent aussi de la détresse, ce qui explique des besoins en santé et sécurité, mis en évidence par Côté et al. (2017). Tel que l'explique Coutu et al. (2011), un écart entre les tâches conçues et les tâches réelles provoque de l'absentéisme, ce qui se traduit par des coûts supplémentaires pour les organisations. Ce type de coût n'est pas pris en compte quand il s'agit de faire des analyses sur le coût réel d'un manque de mesures en vue de favoriser l'inclusion des immigrants.

Par ailleurs, comme on le voit avec les femmes-relais, la formation interculturelle devient un élément-clé d'inclusion pour l'insertion socioprofessionnelle des immigrants car dans ce secteur on peut retrouver les mêmes types de barrières que celles identifiées dans le milieu de la santé, en plus d'une méconnaissance du monde de l'emploi (ISLAS ; GRATTON, 2017). Le Canada enseigne d'ailleurs aux immigrants ce que l'on nomme des « softskills », soit des compétences culturelles propres au marché de l'emploi canadien. Au Québec, certains efforts sont aussi consentis pour accompagner les immigrants, comme des stages et du parrainage professionnel. Ces efforts restent toutefois trop limités car, nous l'avons vu, au Québec il est pensé que les taux élevés de diplôme universitaire dispensent de la nécessité d'apprendre

les codes québécois ce qui n'est pas le cas. L'évaluation faite dans le cadre des formations de femmes-relais l'a bien mis en évidence (IDEM).

Lors des évaluations de programme annuelles, pré et post-formation, les femmes relais se sont particulièrement dites satisfaites de leur meilleure connaissance des codes culturels du Québec. Elles ont aussi indiqué que cet acquis va de pair avec une plus grande perception d'ouverture de la part des Québécois et un plus grand sentiment d'être acceptées. Ce changement de perception et de représentation, aussi cohérent avec le modèle d'inclusion de Mercier, est important, car avant leur formation leur situation d'exclusion les mettait dans une position de détresse puisqu'elles ne se sentaient pas reconnues et qu'elles avaient développé des sentiments d'échec et de rejet. L'acquisition de compétences en communication interculturelle et une capacité à transférer de nouveaux codes culturels dans leur vie quotidienne et dans leur recherche en emploi leur a permis de mieux naviguer dans l'environnement socioculturel de leur société d'accueil. Ces femmes ont dit apprécier connaître les codes québécois en rapport avec l'autorité, le travail en équipe, la ponctualité, le leadership, ainsi que les codes d'employabilité. Certaines ont précisé qu'elles pensaient que les Québécois ne les aimaient pas et, suite à leurs formations, elles ont découvert que ce n'était pas le cas (ISLAS ; GRATTON, 2017).

Les réactions de ces femmes nous ramènent à l'acte à communiquer de Mercier (2004) et à sa définition de la communication éthique. On peut conclure que faute de connaissances des codes locaux et de compétences interculturelles appropriées (agir objectivant) ; les femmes relais ne pouvaient pas intégrer leurs différences dans les relations ; ni nous faire connaître leur regard sur leur réalité (agir émancipatoire). Comme les intervenants, ces femmes ont montré les limites des savoirs habituels pour manier les nouveaux phénomènes engendrés par les interactions interculturelles, elles nous ont aussi mis devant l'exclusion que cette lacune provoque. Par la suite, comme les intervenants, elles ont démontré la créativité des humains quand l'acquisition de compétences interculturelles

répond à une communication éthique qui supporte l'acte à communiquer en contexte pluriethnique.

CONCLUSION

L'étude des interactions interculturelles, qu'elles soient dans le milieu de la santé ou dans l'insertion socioprofessionnelle d'immigrantes, met en évidence qu'il faut tenir compte des contextes qui influencent ce type de rencontre, comme des conditions politiques et économiques locales et globales qui les déterminent. On peut constater les influences de l'économie mondiale sur les politiques locales en immigration et sur les interactions vécues au quotidien. L'observation d'interactions interculturelles à partir de formations interculturelles met en lumière des modèles managériaux internationaux, dans lesquels les ressources publiques et privées s'entrecroisent pour répondre aux exigences d'une compétition économique locale et internationale. Force est de constater qu'il existe une rupture entre les données économiques et les réalités vécues sur le terrain où l'on retrouve une détresse, voire une violence en rapport avec la précarité en emploi et des mesures managériales. Bien qu'il soit présentement difficile, mais pas impossible, d'avoir un impact sur ces systèmes (FROZZINI ; LAW, 2017), il nous reste encore à connaître les exigences des interactions interculturelles et des mesures à prendre pour favoriser l'inclusion.

Les exemples des intervenants et des femmes-relais montrent que sans l'intégration de compétences interculturelles, les pratiques dans nos institutions peuvent créer, sans le vouloir, de nouvelles formes d'exclusion (WHITE ; GRATTON ; ROCHER, 2014). Tel que le souligne Mercier, des représentations souvent partagées par les majoritaires et les immigrants, nous empêchent de voir les besoins de ces derniers et de ceux qui travaillent à les inclure. Cette position expliquerait qu'au Québec, l'inclusion est le plus souvent réduite à l'obtention d'un premier emploi. Pourtant selon Mercier (2010), quand les majoritaires pensent qu'il est possible d'inclure les personnes porteuses de certaines différences, ils investissent pour le faire.

Tout porte donc à croire que c'est un manque de connaissance sur les enjeux des interactions interculturelles qui expliquerait les maigres ressources allouées à l'inclusion des immigrants. Cette méconnaissance pourrait aussi expliquer le peu d'efforts consentis dans le développement de compétences interculturelles individuelles et organisationnelles pour soutenir le personnel, comme la clientèle immigrante et autochtone dans les institutions locales.

Comme le montre l'expérience des intervenants et des femmes-relais, quand des compétences interculturelles individuelles sont acquises, il devient plus facile de construire de nouvelles solidarités qui réduisent certains clivages entre les immigrants et les personnes de leur société d'accueil. Des clivages qui cachent souvent des violences quotidiennes vécues par les uns et les autres dans une économie mondialisée. Et suivant la pensée de Mercier, on peut conclure que tant et aussi longtemps que les besoins réels de tous en contexte interculturel ne seront pas reconnus, immigrants comme personnes de la société d'accueil, il sera difficile de mettre en place les ressources pour favoriser l'inclusion. Et tenir compte des différences qui font de nous des humains (AGAR, 1982).

RÉFÉRENCES

ABDELNOUR. *Les nouveaux prolétaires*. Paris : Éditions textuel, 2012.

ADEYMIR, Abdurrahman. BORJAS, Georges. Cross-country variations in the impact of international migration : Canada, Mexico and the United States. *Journal of the European Economic Association*, Europe, vol 5, no 4, (2207). p. 663-70.

AGAR, Mickel. Towards an Ethnographic Language. *American Anthropologist*, United States, vol 84, no 4. (1982), p. 779-795.

AGBOBLI, Christian. WHITE, Bob. GRATTON, Danielle. Actes à poser en contexte interculturel: quelle place pour l'intervention. Introduction dans *L'interculturel dans la Cité: actes à poser en contextes pluriethniques*, Montreal, Alterstices, vol. 7 no 1, p.7-11, 2017.

BATESON, Gregory et al. *La nouvelle communication*, Paris : Seuil, 1981.

BATTAGLINI, Alex. *Culture, santé et ethnicité : vers une santé publique pluraliste*. Régie Régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre. Direction de la santé publique de Montréal-Centre. 2000.

CARD, David. *Is the New Immigration Really So Bad ?* IZA Discussion Paper, No 1119. Bon : Institute for the Study of Labor (IZA), 2004.

CHOMSKY, Noham. *Requiem for the American Dream: The 10 principles of Concentration of Wealth and Power*. New York: Seven Stories Press, 2017.

COHEN-EMERIQUE, Margalit. *Pour une approche interculturelle en travail social: théories et pratiques*. Rennes, Presses des Hautes Études en Santé publique, 2011.

COHEN-EMERIQUE, Margalit. La nature de la médiation assumée par les Femmes-relais, *Accueillir*, pp. 1-6, , novembre-décembre, 1993.

CÔTÉ, Daniel et al. *Relations interculturelles : Comprendre le processus de réadaptation et de retour au travail*. Institut de Recherche en Santé et Sécurité au Travail, rapport de recherche R-967, 2017. Available in : www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-967.pdf?v=2017-06-20

CÔTÉ, Daniel ; FROZZINI, Jorge ; GRATTON, Danielle. La compétence interculturelle dans le contexte des services de réadaptation physique et des agences de placement temporaire au Québec. *AEFTI, Savoirs et Formation. Recherches et Pratiques*, vol. 3, p. 78-93, 2017.

COUTU, Marie et al. *Une approche systématique d'identification des déterminants de l'incapacité lié au travail et à la santé psychologique dans un secteur ciblé*. Institut de Recherches en Santé et Sécurité au Travail, rapport de recherche R-679. Available in : <https://www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-679.pdf>

DE GAULEJAC, Vincent. *La société malade de la gestion : idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement. social*, Paris, Seuil, 2005.

DUBREUIL, Benoît ; MAROIS, Guillaume. *Le remède imaginaire : pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec*. Montréal, Boréal, 2011.

DUCLOS, Vincent. L'envers de l'imaginé : la détresse dans le corps social chez les immigrants indiens de Montréal. *Altérités*, vol 6, no 1, p. 77-94, 2009.

DUBÉ, Jessica ; GRAVEL, Sylvie. Les pratiques préventives auprès des travailleurs d'agences de location de personnel temporaire ou permanent : comparaison entre les travailleurs immigrants et non-immigrants. *Pistes*, vol 16, no 2, 2014.

ÉMONGO, Lomonba ; White, W.B.. Les défis de l'interculturel, *L'interculturel au Québec: rencontres historiques et enjeux politiques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p.8-18, 2014. FRIEDMAN, Jonathan. *Cultural Identity and Global Process*, London: Sage Publications, 1994.

FROZZINI, Jorge; LAW, Alexandra. *Immigrant and Migrant Workers Organizing in Canada and the United States. Casework and Campaigns in a Neoliberal Era*, Lanham: Lexington Books, 2017.

GERMAIN, Annick. La sociologie urbaine à l'épreuve de l'immigration et de l'ethnicité : de Chicago à Montréal en passant par Amsterdam. *Sociologie et Sociétés*, vol. 45, no 2, p. 87-110, 2013.

GRATTON, D. *L'interculturel pour tous: une initiation à la communication pour le troisième millénaire*, Montréal : Les éditions Saint-Martin, 2009.

GRATTON, D. *Préoccupations et attentes en réadaptation physique dans des contextes pluralistes : vers un cadre théorique interculturel*. Montréal : Département d'anthropologie, Université de Montréal, p. 125-146, 2012.

GRATTON, D. Pratiques cliniques en réadaptation physique dans des contextes pluriethniques : vers de nouvelles compétences interculturelles. *Revue québécoise de psychologie* *Revue québécoise de psychologie* vol 34, no 2, p. 1-9, 2013.

GRATTON, D. La discrimination : un paradoxe sociétal à mieux comprendre pour mieux intervenir en santé mentale. *Acte du colloque Racisme : Prévenir et Intervenir*, p. 105-122, septembre 2012.

HOFSTEADE, Geert. *Culture's Consequences : Comparing Values, Behaviors, Institutions, and Organizations Across Nations*, Los Angeles, Sage Publications, 2001.

ISLAS, Veronica ; GRATTON, Danielle. L'insertion socioéconomique des immigrants avec diplôme universitaires au Québec. *Vie Économique*, vol 7, no 1, p. 1-9, 2017.

LABELLE, Micheline. Le paradigme de la mobilité propose-t-il une perspective

adéquate de l'immigration inter- nationale?, *Éthique publique*, vol. 17, no 1, 2015.

LEGENDRE, Ghislaine ; TAVLIAN. Nayri. Le fil d'Ariane de la souffrance. *Revue québécoise de psychologie*, vo 26, no 2, p. 65-80, 2005.

MERCIER, Michel. *L'identité handicapée*, Namur : Presses universitaires de Namur, 2004.

PAQUET, Mireille. *La fédéralisation de l'immigration au Canada*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Collection « Politiques mondiales », 2016.

PAQUET, M. The Federalisation of Immigration in Canada, conférence donnée au School of Politics and International Relations. Australian National University (2016). Available in : <http://politicsir.cass.anu.edu.au/files/video/federalization-immigration-canada-mireille-paquet>

PICHÉ, Victor. Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs. *Population*, vol 68, no 1, p. 153-178, 2013.

RIST, Gilbert. Les mots du pouvoir : sens et non-sens de la rhétorique internationale. Paris : Presses Universitaires de France. 2002.

SEN Amartia. *L'économie est une science morale*, Paris : La Découverte. 2004.

SEN, A. *Repenser l'inégalité*. SEN Amartia. *L'économie est une science morale*, La Découverte Paris : Points. 2012.

VERTOVEC, Steven. Super-Diversity and its implications, *Ethnic and Racial Studies*, vol. 30, no 6, p.1024 -1054, 2007.

WHITE, Bob; Gratton, Danielle ; Rocher, Francois. Les conditions de l'inclusion en contexte interculturel : mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens, le 10 février 2015, au sujet du texte *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*, 2014.

WHITE, B. Pensée pluraliste dans la cité : L'action interculturelle à Montréal , L'interculturel dans la cité : épistémologies, interactions, systèmes , de L. Émoung et G. HSAB, dir., *Anthropologie et sociétés*, vol. 41, no 3, 2017.

WHITE, Bob; D. GRATTON. L'atelier de situations interculturelles : une méthodologie pour comprendre l'acte à poser en contexte pluriethnique,

L'interculturel dans la Cité : actes à poser en contextes pluriethniques, *Alterstices*, vol. 7, no 1, p. 63-76, 2017.

WHITE, BOB ; D. GRATTON ; F. ROCHER. Les conditions de l'inclusion en contexte interculturel. Mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens, le 6 février 2015, au sujet du texte : « Vers une nouvelle politique québécoise, en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion. Québec, Décembre 2015.

file:///Users/daniellegratton/Desktop/053m_bob_white.pdf

ZENEIDI, Djemila . Introduction : où en est la rue face à la globalisation ?, *Géographies et cultures*, vol. 71, p. 3-7, 2009.

LE VIVRE-ENSEMBLE COMME DISPOSITIF PLURALISTE

Bob White¹

Université de Montréal

Marta Massana²

Université de Montréal

Stéphanie Larouche-LeBlanc, M.A.³

Université de Montréal

Résumé

La question du vivre en société a toujours occupé l'esprit humain. Les plus grands philosophes se sont penchés sur cette question sous plusieurs angles et plusieurs points de vue. De nos jours, il n'est plus simplement question de vivre en société, mais de vivre dans des sociétés qui sont caractérisées par une présence grandissante de la diversité dans toutes ses formes (Vertovec 2014): comment peut-on vivre ensemble malgré toutes les différences qui nous séparent? Si la question du vivre-ensemble n'est pas tout à fait nouvelle, elle se pose dans de nouveaux contextes et dans des situations inédites. Le vivre-ensemble émerge d'abord d'une série de réflexions sur la difficulté de garantir l'harmonie sociale dans les sociétés contemporaines, mais, de plus en plus, ce « concept valise » est mobilisé pour des besoins institutionnels à l'échelle internationale, nationale et de façon très intéressante, à l'échelle municipale. Comme nous allons voir, la notion du vivre-ensemble a une importance particulière dans l'univers francophone. L'analyse que nous avons présenté dans cet article permet de voir que le vivre-ensemble est une notion qui est de plus en plus répandue depuis une vingtaine d'années. Les différentes déclinaisons du terme selon le contexte et la période démontre une diversification dans la signification et dans les usages. Quelque soit sa forme ou sa finalité, le vivre-ensemble, au contraire de ce que l'on pourrait penser, ne semble pas être un mode passager mais une expression multi-forme hautement contextualisée qui vise à répondre aux nouveaux défis de la mobilité humaine.

Mots clé: Vivre-ensemble, villes, virage municipal, inclusion, interculturelisme

¹ Professeur au département d'anthropologie à l'Université de Montréal et directeur du Laboratoire de recherches en relations interculturelles (LABRRI). bob.white@umontreal.ca

² Ph.D en anthropologie de l'Université de Montréal et postdoctorante à l'université TÉLUQ. marta.massana@icloud.com

³ Diplômée en anthropologie à l'Université de Montréal. stephanie.larouche.leblanc@gmail.com

VIVENDO JUNTOS COMO UM DISPOSITIVO PLURALISTA

Resumo

A questão de viver em sociedade sempre ocupou o espírito humano. Os maiores filósofos examinaram essa questão de vários ângulos e vários pontos de vista. Hoje em dia, não se trata apenas de viver em sociedade, mas de viver em sociedades caracterizadas por uma crescente presença de diversidade em todas as suas formas (Vertovec 2014): como podemos viver juntos apesar de tudo? diferenças que nos separam? Se a questão da convivência não é inteiramente nova, ela surge em novos contextos e em novas situações. A convivência inicial surge de uma série de reflexões sobre a dificuldade de garantir a harmonia social nas sociedades contemporâneas, mas, cada vez mais, esse "conceito de mala" é mobilizado para necessidades institucionais na escala internacional, nacional e muito interessante, a nível municipal. Como veremos, a noção de convivência tem uma importância particular no mundo francófono. A análise que apresentamos neste artigo mostra que a convivência é um conceito que se tornou cada vez mais difundido nos últimos vinte anos. As diversas variações do termo de acordo com o contexto e o período demonstram uma diversificação de significados e usos. Qualquer que seja sua forma ou propósito, viver juntos, ao contrário do que se pode pensar, não parece ser um modo passageiro, mas uma expressão multi-forma altamente contextualizada que visa responder aos novos desafios da mobilidade humana.

Palavras-chave: Convivência, cidades, volta municipal, inclusão, interculturalidade

LIVING TOGETHER AS A PLURALIST DEVICE

Abstract

The question of living in society has always occupied the human spirit. The greatest philosophers have examined this question from several angles and several points of view. Nowadays, it's not just a question of living in society, but of living in societies that are characterized by new and different categories of diversity (Vertovec 2014): how can we live together despite all differences that keep us apart? While the question of living together is not new, it arises in new contexts and in new situations. Living together initially emerges from a series of reflections on the difficulty of ensuring social harmony in contemporary societies, but, increasingly, this concept is mobilized for institutional needs on the international, national, and increasingly at the municipal level. As we will see, the notion of living together has a particular importance in the French-speaking world. The analysis we present in this article shows that living together is a concept that has become more and more widespread over the past twenty years. Uses of the term vary according to the context and the period demonstrating a diversification in meanings and uses. Whatever its form or purpose, living together, contrary to what one might think, does not seem to be a passing mode but a highly contextualized multi-form expression that aims to respond to the new challenges of human mobility.

Keywords: Living-together, cities, local-turn, inclusion, interculturalism.

La question du vivre en société a toujours occupé l'esprit humain. Les plus grands philosophes se sont penchés sur cette question sous plusieurs angles et plusieurs points de vue. De nos jours, à l'ère de la super-diversité (VERTOVEC, 2014), il n'est plus simplement question de vivre en société, mais de vivre dans des sociétés qui sont caractérisées par une présence grandissante de la diversité dans toutes ses formes : comment peut-on vivre ensemble malgré toutes les différences qui nous séparent? Si la question du vivre-ensemble n'est pas tout à fait nouvelle, elle se pose dans de nouveaux contextes et dans des situations inédites. Le vivre-ensemble émerge d'abord d'une série de réflexions sur la difficulté de garantir l'harmonie sociale dans les sociétés contemporaines, mais, de plus en plus, ce « concept valise » est mobilisé pour des besoins institutionnels à l'échelle internationale, nationale et de façon très intéressante, à l'échelle municipale . Comme nous allons voir, la notion du vivre-ensemble a une importance particulière dans l'univers francophone.

Le vivre-ensemble dans la littérature académique

Un survol de la littérature scientifique autour de la notion du vivre-ensemble permet de constater la difficulté à circonscrire cette notion de manière précise. Cela dit, un consensus se dégage de la littérature en sciences sociales et humaines quant au lien entre le vivre-ensemble et les principes de la pensée pluraliste (WHITE, 2018). Du point de vue anthropologique, l'intérêt pour le vivre-ensemble naît du constat de la pluralité de formes de vie et de conceptions de l'univers qui se retrouvent au sein d'une même société. L'anthropologie est souvent citée comme discipline pionnière au regard de la question de la diversité humaine (SAILLANT, 2015; WHITE et al, 2017), un sujet qui, de nos jours, dépasse largement les frontières disciplinaires. De façon surprenante, les chercheurs de ce domaine spécialisé de la diversité humaine sont généralement réticents à reconnaître le vivre-ensemble comme une notion

ayant une validité scientifique, soit parce que celle-ci est difficile à définir, soit parce qu'elle fait souvent l'objet de récupération politique.

Selon Alain Touraine (1997), la difficulté de définir la notion du vivre-ensemble s'explique par le paradoxe qui se trouve au cœur des sociétés pluralistes : comment créer l'unité dans la diversité sans perdre de vue le principe de l'égalité ? Francine Saillant (2015) propose que le vivre-ensemble se décline en trois registres : en tant que métaphore, en tant qu'injonction et en tant qu'expression du domaine politique. Cette auteure soulève également le rapport intime qui existe entre le vivre-ensemble, ses contextes d'émergence et la langue :

Le vivre-ensemble [...] appartient à la langue, soit ici à un autre lieu d'articulation que celui des cadres politiques. Il appartient aux langues qui l'ont vu naître en tant qu'expression comme le français, l'anglais (*living together*) et d'autres qui l'ont reprise comme l'espagnol (*convivir*) et le portugais (*viver juntos*). (2015, p. 4).

Faisant écho aux préoccupations de la littérature francophone sur le sujet, la littérature anglo-saxonne récente en sciences sociales se penche sur la question de la convivialité (GILROY, 2004; NOWICKA ; VERTOVEC , 2014). Ces analyses semblent aller à l'encontre de l'image d'un multiculturalisme qui encourage le repli identitaire et contribue à l'émergence d'enclaves ethniques (WESSENDORF, 2010; WISE, 2007). D'autres études mobilisent la notion de « community cohesion » (CANTLE, 2007) ou de « living together » (WOOD ; LANDRY, 2008), mais ces formulations semblent être des traductions de concepts des langues romaines, non seulement le vivre-ensemble du français, mais aussi « convivencia » de l'espagnol. Gimenez (2010) suggère de comprendre la « convivencia » dans un sens exigeant et dynamique, à partir d'un modèle qui situe les relations sociales sur un continuum : le conflit, la coexistence et la *convivencia*. Si le conflit est un phénomène social indésirable, la simple coexistence pose des limites aux interactions et à la

recherche d'un projet de société partagé, qui serait une des caractéristiques principales de la *convivencia*.

Cette analyse permet de voir que le vivre-ensemble n'est pas seulement une dynamique sociale, mais aussi un projet normatif (TOURAINÉ, 1997) et nous savons que le cadre social et politique de chaque société aura nécessairement un impact sur l'expression du vivre-ensemble, que ce soit dans les institutions publiques ou dans la vie de tous les jours. Dans le même sens, Azdouz (2018) explique que le vivre-ensemble est un enjeu social, politique et économique. Dans cette logique, la façon de saisir le vivre-ensemble varie selon le contexte et le niveau d'analyse, mais aussi selon l'orientation politique ou idéologique. Autrement dit, la réalité plurielle des sociétés humaines rend difficile l'élaboration d'une définition commune de cette notion. Certains chercheurs vont jusqu'à dire que le vivre-ensemble serait une notion « intraduisible » (CASSIN, 2004).

En acceptant le caractère contextuel et pluriel du vivre-ensemble, certains chercheurs ont tenté de circonscrire la notion du vivre-ensemble dans des espaces et des périodes historiques précis. Amiraux, Boudreau et Germain (2017) font le constat du lien entre le vivre-ensemble (comme notion proposée par le groupe historiquement majoritaire) et la diversité de traditions de sociabilité qui, désormais, coexistent au sein de la société urbaine, en l'occurrence celle de Montréal. Ces différentes visions du vivre-ensemble auront à priori une influence aussi sur les situations de cohabitation, qu'elles soient d'ordre conflictuel ou convivial. De ce point de vue, la recherche en sciences humaines nous pousse à aborder la question du vivre-ensemble *au pluriel*, c'est-à-dire en tenant compte de la « nécessité de postuler plusieurs principes pour expliquer la constitution du monde » (SAILLANT, 2015).

Si certains chercheurs ont posé un regard sociologique sur le vivre-ensemble, d'autres se sont davantage penchées sur les aspects normatifs de la question, notamment en sciences politiques, en droit et en philosophie. Pour les chercheurs dans ces domaines, il y a une obligation morale et juridique de

donner des réponses aux dynamiques sociales qui interfèrent avec la capacité de vivre ensemble dans des contextes de diversité grandissante (SCHREIBER; FOLETS, 2013). Les États et les différents paliers de gouvernement doivent garantir les conditions favorables au vivre-ensemble (ROCHER, 2017; WHITE et al, 2015), mais les citoyens (GAGNÉ ; NEVEU, 2009; LAMOUREUX, 2001; MINTZBERG, 2003) et les acteurs économiques (HELLY, 1999; SEN, 2012) ont également la responsabilité de contribuer au vivre-ensemble. Selon Rachida Azdouz, les différents modèles de la gestion de la diversité (elle en nomme trois : républicanisme, multiculturalisme et interculturalisme) sont tous des modèles qui visent à promouvoir le vivre-ensemble et chaque modèle propose des éléments pour faciliter la cohésion sociale en contexte de diversité :

En fait, le modèle idéal de vivre ensemble reste encore à construire. Il pourrait emprunter au républicanisme français son souci de cohésion sociale, au multiculturalisme anglo-saxon son désir de coexistence pacifique, et à l'interculturalisme son penchant pour l'interaction et la co-construction sur une base commune (2018, p. 111).

Saillant (2015) présente le vivre-ensemble comme une « métaphore organisatrice » qui permet de comprendre comment les sociétés contemporaines composent avec la diversification de la sphère publique. Azdouz (2018) propose que le vivre-ensemble soit compris comme un « pari » auquel il y a généralement trois types de « réponses » : juridiques, pédagogiques, et socio-économiques. White (2015) propose de concevoir le vivre-ensemble comme un « scénario » qui permettrait de penser les changements sociaux à travers les lunettes du pluralisme. Selon White, la définition du vivre-ensemble doit mettre l'accent sur la possibilité de se fixer des objectifs communs : « Le 'vivre-ensemble' pourrait être défini comme une cohabitation harmonieuse qui permet l'émergence d'un projet de société commun entre personnes d'origines diverses qui partagent un même territoire » (WHITE, 2015, p. 58).

On peut remarquer la difficulté à définir le vivre-ensemble dans le milieu de la recherche académique. Pour les raisons évoquées précédemment, la

signification et le déploiement du vivre-ensemble varient beaucoup d'un contexte à un autre et le vivre-ensemble est toujours à risque de se faire instrumentaliser par le politique (DUHAMEL ; ESTIVALÈZES, 2013; HALL, 2013 ; SAILLANT, 2015). S'il n'y a pas de consensus dans les différents milieux académiques autour de la notion du vivre-ensemble, il ne faut pas s'étonner du fait que dans les milieux institutionnels, l'expression devienne aussi une source de confusion.

Le vivre-ensemble selon les organisations internationales

Comme dans les milieux académiques, il existe une diversité de façons de parler du vivre-ensemble au sein des organisations internationales. Cela dit, on peut circonscrire l'émergence du vivre-ensemble dans un moment de l'histoire assez précis, soit celui de la fin de la 2e Guerre mondiale et des premiers pas vers l'édification d'une « nouvelle Société des Nations ». Par une lecture transversale de quelques documents clés des organisations internationales reconnues, nous pouvons constater que la notion de vivre-ensemble émerge dans le contexte de la reconstruction de l'Europe qui visait le rétablissement de la paix et la réconciliation entre les nations.

Le fait que ce lien entre « paix » et « vivre-ensemble » soit explicitement repris par plusieurs des pays qui se trouvent dans des contextes de réconciliation nationale à la suite de conflits armés met en lumière le fait que les notions de *conflit* et de *paix* seraient des éléments constitutifs du vivre-ensemble. Ce n'est pas par hasard que des textes des Nations Unies décrivent « la paix [comme] une expression du vivre-ensemble » (ONU, 2017a). Dans plusieurs publications, la capacité du vivre-ensemble est exposée à partir d'un certain nombre de composantes liées à la réconciliation: la reconnaissance des différences, la non-violence, la lutte contre les exclusions, la recherche du consensus par l'écoute et le dialogue. De ce point de vue, la promotion d'une « culture de la paix » ne fait pas allusion uniquement à l'absence de guerre.

Dans le langage des organisations internationales, deux autres notions sont mobilisées pour parler du vivre-ensemble : la sécurité et l'inclusion. La

sécurité apparaît comme une mesure de prévention ; condition *sine qua non* pour garantir la convivialité au sein des sociétés. Dans ce sens, le vivre-ensemble se veut à la fois comme un objectif, mais aussi comme une mesure de prévention en soi pour garantir la paix et la non-violence (UNESCO, plusieurs). Le vivre-ensemble, dans ce cas, serait l'expression d'une action (ou d'une absence) qui peut contribuer à la lutte contre la violence. *L'inclusion* est souvent exprimée par opposition à l'exclusion (CGLU, 2017). Elle est également conditionnelle à la garantie de l'égalité de droits et de ressources permettant aux citoyens de participer pleinement au développement économique, politique, social et culturel de la société. Ainsi, les milieux inclusifs privilégient le vivre-ensemble et contribuent à l'égalité des droits et à la pleine jouissance de ces derniers par l'ensemble des citoyens (ONU, 2015).

Au sein des organisations internationales l'expression « Vivre ensemble » a principalement été définie comme un objectif à atteindre, comme un projet visant à garantir la paix, la cohésion, sociale et la participation citoyenne. Depuis la fin de la 2^e Guerre mondiale, plusieurs organisations internationales se sont alignées derrière la préoccupation du vivre-ensemble, dont voici quelques exemples :

Concernant l'inclusion, le message était que les villes attireraient toutes sortes de personnes différentes et qu'elles devaient donc garantir et créer un espace sûr pour la diversité, ce qui exigeait un engagement portant sur la participation des parties prenantes (ONU-HABITAT, 2017b).

Half of humanity now lives in cities, and within two decades, nearly 60 per cent of the world's people will be urban dwellers...As cities grow in size and population, harmony among the spatial, social and environmental aspects of a city and between their inhabitants becomes of paramount importance. This harmony hinges on two key pillars: equity and sustainability (ONU-HABITAT, 2009).

Dans la documentation des organisations internationales, il y a une tendance à définir le vivre-ensemble, non pas en soi, mais par rapport à ces composantes. Ainsi, le vivre-ensemble a été défini en termes d'inclusion, de

paix, de sécurité, de développement durable, de cohésion sociale, etc. Toutes ces notions qui composent le vivre-ensemble sont complémentaires et connexes, mais ne constituent pas des définitions dans le sens fort du terme. Parmi les organisations internationales qui ont tenté de définir le vivre-ensemble de manière précise, mettant l'accent sur l'aspect relationnel, soulignons principalement le Conseil de l'Europe (2010). Dans son rapport *Vivre ensemble - Conjuguer diversité et liberté dans l'Europe du XXIe siècle*, le Conseil de l'Europe propose la définition suivante :

« Vivre ensemble » signifie interagir, et pour que cela puisse se faire paisiblement et de manière fructueuse dans des communautés différentes, il doit y avoir dialogue entre les membres de groupes ethniques, religieux et culturels différents. C'est là un processus qui ne peut pas être à sens unique : la population majoritaire doit accepter les minorités, et ces dernières doivent accepter certaines « règles du jeu » et responsabilités locales, même si elles sont nouvelles à leurs yeux. Ce processus d'ajustement mutuel peut entraîner des frictions et des difficultés, auxquelles les collectivités locales et régionales doivent faire face (CONSEIL DE L'EUROPE, 2010, p. 51).

En ce qui concerne les stratégies favorisant le vivre-ensemble, plusieurs documents cadre et d'orientation des organisations internationales soulèvent l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme.

La prise de conscience croissante du rôle essentiel que joue l'éducation dans la promotion des valeurs de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit s'est traduite par l'adoption de la Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme (ECD/EDH) par les 47 États membres de l'Organisation. Faire en sorte que cette éducation soit plus efficace est devenu un impératif pour les états membres du Conseil de l'Europe et c'est le thème central du Rapport 2017 sur la situation de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme en Europe (Rapport 2017 du Conseil de l'Europe « Apprendre à vivre ensemble »).

Il existe également un consensus parmi les organismes internationaux en ce qui concerne la gouvernance du vivre-ensemble. Suite à l'élaboration de plusieurs études qui démontrent l'existence d'une corrélation positive entre le

succès des stratégies favorisant le vivre-ensemble et le degré de coordination entre les acteurs et les paliers de gouvernement impliqués, la communauté internationale prône un modèle de gouvernance qui intègre l'ensemble des acteurs locaux ainsi que la coordination avec les autres paliers de gouvernements concernés.

La Commission permanente de l'AIMF réunie à Beyrouth du 27 au 30 septembre 2016 à l'occasion du Congrès de l'AIMF et qui s'est tenu autour du thème « Construire la ville du Vivre ensemble », a été l'occasion de souligner le lancement de cette commission. La proposition suivante a été adoptée à la fois pour tenter de définir ou de mieux circonscrire le vivre-ensemble, mais aussi pour soulever le rôle de la bonne gouvernance : « Le Vivre ensemble comprend l'obligation des collectivités d'adapter leurs actions afin de construire des valeurs communes pouvant garantir une bonne gouvernance locale » (AIMF, 2016). Cette définition est plus limitative que celle proposée par le Conseil de l'Europe, mais elle fait ressortir l'importance de l'échelle municipale et le rôle important de la gouvernance dans les quartiers et les milieux de vie, un aspect qui est souvent absent des définitions académiques ou onusiennes. En outre, le congrès de Beyrouth est probablement un point tournant dans la conception du vivre-ensemble. Désormais, nous assistons au dépassement de la notion de « vivre ensemble » associée plutôt à des notions de « cohabitation » et nous assistons à l'émergence d'un nouveau discours officiel sur le « construire ensemble » qui renvoie à la notion de « convivialité » ou de « convivencia » proposée par le chercheur espagnol Carlos Giménez.

Afin de mieux circonscrire le vivre-ensemble dans la quotidienneté et dans la responsabilité des municipalités et de leurs maires à l'issue du XIIe Congrès de Metropolis et de la 37e Assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) en juin 2017 à Montréal, les maires des grandes villes du monde ont proclamé la Déclaration de Montréal. Cette déclaration est considérée « document historique » car il « présente les engagements des villes à faire front commun pour relever les grands défis locaux et globaux, notamment en mettant en œuvre l'Accord de Paris sur le

climat » de même qu'il « témoigne du leadership et de l'implication des villes pour faire face aux enjeux majeurs de notre époque » (UMQ, 2017).

Suite à cette série de constats issus de l'analyse sur la mobilisation de la notion du vivre-ensemble par la communauté internationale, nous pouvons en arriver à deux conclusions principales: 1) le Conseil de l'Europe et la Commission permanente de l'AIMF sont les organisations internationales qui ont plus clairement proposé des définitions du vivre-ensemble proprement dites plutôt que de le faire par le biais de concepts ou de principes connexes; 2) comme pour le cas de la littérature académique, il n'y a pas (ou peu) de définitions précises du vivre-ensemble dans les déclarations des organisations internationales. La plupart du temps, la littérature grise des organisations internationales parle du vivre-ensemble *en tant que quelque chose* (sécurité, citoyenneté, paix) ou *par rapport à quelque chose* (inclusion, diversité, tolérance). Un certain nombre de concepts ou de notions reviennent souvent dans les déclarations et les documents officiels : la paix, la reconnaissance des différences, la non-violence, la solidarité, la lutte contre les exclusions, la recherche du consensus par l'écoute et le dialogue, la prévention, la sécurité, la participation citoyenne. Ces notions-clés sont parfois définies, parfois non, mais en général, leur rapport avec le vivre-ensemble n'est pas clairement établi, ce qui semble être moins le cas quand on regarde l'utilisation de ce concept à l'échelle municipale.

Le vivre-ensemble en contexte municipal

Que ce soit *dans* les villes (c'est-à-dire dans les différents espaces et milieux de vie) ou *par* les villes (à travers les politiques et programmes qui visent la participation citoyenne et l'inclusion sociale), la notion du vivre-ensemble devient de plus en plus importante dans le contexte de l'action municipale. La ville, en tant que palier de gouvernement le plus proche des citoyens, occupe une place centrale dans la mise en œuvre du vivre-ensemble, et pas seulement dans les pays industrialisés du Nord. C'est à partir de ce constat que l'Observatoire international des maires sur le vivre-ensemble a été

créé. Cette instance intermunicipale est issue d'une déclaration de 23 villes sur la scène internationale qui se sont réunies lors du Sommet international des maires sur le Vivre ensemble tenu à Montréal en juin 2015 :

Les réseaux internationaux de villes comme l'Observatoire international des maires sur le vivre-ensemble et l'Association internationale des maires francophones ont la capacité de mobiliser un grand nombre de villes qui voient le potentiel de la notion du vivre-ensemble dans la promotion des pratiques inclusives. Ces réseaux ont accès à une diversité de pratiques et la concertation entre les villes à l'échelle internationale devient de plus en plus une source d'intérêt à l'échelle locale, que ce soit pour le renforcement des capacités ou dans le but de la mobilisation politique.⁴

Dans le cadre de ses travaux, l'Observatoire s'est doté d'une définition du vivre-ensemble articulée sur trois axes principaux : la reconnaissance de la diversité sociale et culturelle, la recherche de la cohésion sociale et la garantie de milieux urbains sécuritaires et inclusifs : « Le vivre ensemble fait référence aux défis et aux initiatives en lien avec la gestion de la diversité sociale et culturelle, la cohésion sociale et la sécurité quotidienne en milieu urbain » (OIMVE, 2018. Présentation inédite.) Plusieurs des villes en faisant partie se sont également dotées de définitions propres à leur contexte. À titre d'exemple, la Ville de Douala au Cameroun a identifié un certain nombre de concepts-clés pour parler de vivre-ensemble : « l'économie sociale et solidaire, les alternatives, l'entrepreneuriat collectif, le réseautage, les dynamiques territoriales, la valorisation des potentiels endogènes ». La Ville de Québec s'est aussi dotée de sa propre vision du vivre-ensemble. Dans ce contexte, le vivre-ensemble est une composante de l'approche en matière de sécurité urbaine relevant de la direction générale. Cette approche appuie le vivre-

⁴ Il existe un nombre important de réseaux internationaux de villes qui utilisent des notions complémentaires au vivre-ensemble (Conseil de l'Europe, EuroCities, Welcoming America, et bien d'autres), mais ces réseaux travaillent à partir de différents mandats et bases conceptuelles (White, en préparation).

ensemble sur trois piliers ou volets soit : 1) des milieux de vie sécuritaires, 2) la rencontre et 3) la santé et le bien-être.

Dans une étude récente effectuée pour la Ville de Montréal, en collaboration avec l'AIMF, une typologie de l'action municipale en matière de vivre-ensemble en 15 catégories a été développée⁵. En étudiant les moyens déployés par les villes, on constate que la forte majorité des villes à l'étude (80%) ont mis en place des mécanismes de concertation sur leur territoire respectif afin d'assurer un dialogue sur le vivre-ensemble. On retrouve également chez 80% des villes, des programmes de soutien aux groupes spécifiques. Si la promotion de la diversité crée des malaises chez plusieurs villes par peur de créer de la discrimination dans la population, il ne semble pas avoir de problèmes à mettre en place des actions et des programmes qui visent des populations spécifiques telles que les minorités visibles, les jeunes délinquants ou encore les nouveaux arrivants. Enfin, il est aussi intéressant de remarquer que le nombre le plus important de moyens provient du renforcement de la culture citoyenne.

Nous avons utilisé le modèle « 3D » de White (2017) pour faire une analyse des courants pluralistes dans l'action municipale associée avec le vivre-ensemble. Cette grille d'analyse nous a permis de classer les principes, les objectifs et les moyens des villes dans 4 grands courants: la reconnaissance de la diversité, la lutte contre la discrimination, le rapprochement par le dialogue et la participation citoyenne. Selon l'analyse effectuée, le courant citoyen est le plus représenté, et ce, autant au niveau des principes, des objectifs et des moyens. Nous expliquons ce résultat par l'importance des cadres civiques dans la gouvernance de proximité. Les courants « diversité » et « discrimination » sont, quant à eux, moins bien représentés aux trois niveaux. Cependant, on a remarqué que certains principes et moyens du courant « discrimination »

⁵ Ces catégories sont: campagnes de sensibilisation, politiques ou déclarations, cadres de référence, plans d'action, création d'instances municipales, mécanismes de concertation, mécanismes de consultation, mécanismes de médiation, programmes de formation, études et diagnostics, programmes de soutien aux groupes spécifiques, activités de rapprochement, renforcement de la culture citoyenne, outils d'évaluation, sorties ou déclarations d'élus.

étaient aussi couverts par le courant « citoyen », ce qui expliquerait qu'ils soient en moins grand nombre. Au niveau de l'analyse spatiale, nous remarquons que les villes d'Amérique du Nord ont plus d'expertise avec le courant « discrimination » alors que les villes du Sud conçoivent bien souvent le vivre-ensemble dans une logique de réconciliation et de prévention du conflit.

La dernière partie de notre analyse portait sur la mise en œuvre du vivre-ensemble dans les villes francophones. Les résultats de ces analyses ont permis de dégager certains principes de gouvernance sous-tendant l'action des villes pour le vivre-ensemble. Premièrement, les villes qui ont participé à l'étude mettent l'accent sur la transversalité du vivre-ensemble. Ceci se répercute dans la coordination entre les divers services municipaux de la ville centre et des arrondissements. Deuxièmement, les professionnels accordent beaucoup d'importance à la mobilisation et à la concertation, tel que constaté dans l'analyse de la typologie. Ceci n'est pas étonnant puisque la concertation est un des instruments de gouvernance locale prisés par les villes (LAROCHE-LEBLANC, 2018). Troisièmement, le leadership politique a une grande importance sur la pérennité des stratégies de gouvernance locale. Finalement, la sécurité urbaine apparaît comme composante importante du vivre-ensemble dans l'établissement de confiance auprès des populations, ainsi que dans la création d'un sentiment de sécurité. Bien que l'analyse des documents écrits ne soit pas systématique, ces tendances issues d'une analyse comparative représentent un début intéressant pour d'autres analyses dans l'avenir.

On pourrait considérer un cas plus en profondeur, celui de la Ville de Montréal, afin de mieux comprendre comment le vivre-ensemble se décline sur un territoire local.⁶ Avec l'arrivée du maire Coderre à la mairie de Montréal (2013-2017) nous assistons au début d'une nouvelle ère dans la gestion de la diversité ethnoculturelle par l'administration montréalaise. On pourrait

⁶ L'analyse sur la Ville de Montréal vient principalement de la thèse de doctorat de Massana, M. (2018) « L'agir institutionnel » en matière d'immigration et de relations interculturelles à la Ville de Montréal : une approche ethnographique. Université de Montréal.

qualifier ce changement de deuxième « virage municipal » (FOUROT, 2013, 2015 ; WHITE, 2017). Selon les recherches menées par Aude-Claire Fourot (2013), nous avons assisté à la fin des années 80 à un virage municipal en matière de gestion de la diversité qui coïncide avec le tournant néolibéral de la politique canadienne au milieu des années 80 et un transfert de responsabilités du gouvernement de Québec vers les municipalités.

Dans la seconde moitié des années 1980, on observe la poursuite de la décentralisation dans un contexte économique néolibéral, des discours qui mettent l'accent sur les rôles des villes quant aux relations interculturelles [...] (2013, p. 78).

Ce deuxième virage ajoute deux nouveaux éléments au domaine des relations interculturelles au niveau municipal : un d'ordre conceptuel et discursif (1) et un autre de l'ordre de la praxis et la gouvernance (2). Quant au premier, le vivre ensemble apparaît comme l'expression phare, mais aussi comme le projet politique de cette nouvelle ère à la Ville de Montréal en ce qui a trait aux enjeux liés à l'immigration et à la gestion de la diversité ethnoculturelle.

Sur le plan discursif, le vivre ensemble mobilisé pendant cette période a été défini à partir des composantes suivantes :

La notion de villes accueillantes (1) qui émerge dans les années 1990

[...] [qui renvoie] à un lieu précis – dans le contexte de l'immigration, il s'agit d'un endroit qui cherche à attirer et à retenir les immigrants (BEHBEHANI, 2008, cité dans ESSES et al, 2010, p. 10).

Des recherches récentes (BELKHODJA, 2009) font ressortir que la notion de ville accueillante a été choisie par les municipalités comme une nouvelle marque de promotion de ces villes à l'international sous la bannière du principe de solidarité entre les peuples et des avantages que représenterait la diversité en termes de développement économique des sociétés accueillantes.

La notion de vivre ensemble utilisée par la Ville ces dernières années est intimement associée à celle d'intégration économique (2). La cohabitation

harmonieuse au sein des sociétés diverses relèverait donc de questions strictement économiques et d'intégration au marché de l'emploi. Cette vision laisse de côté des aspects essentiels de la cohabitation et de l'établissement de relations harmonieuses au sein des villes, par exemple la gestion de la diversité religieuse. Cette vision économiciste de l'accueil et de l'intégration ainsi que de la diversité comme avantage économique pour les villes se reflète aussi dans la vision de la Ville présentée dans son Cadre stratégique des relations internationales de Montréal en août 2017 :

Montréal se démarque comme une métropole attractive et un milieu exceptionnel pour qui veut y travailler, étudier, créer et innover. Pour ce faire, elle mise sur son ouverture, son caractère distinctif - à la fois francophone et cosmopolite imprégnée du vivre ensemble - son dynamisme économique, sa richesse culturelle et la diversité de ses talents (VILLE DE MONTRÉAL, 2017, p. 4).

Le vivre ensemble s'est finalement construit sur le développement d'un discours basé sur la prévention de la radicalisation, la sécurité et la vigilance (3). Ce discours n'est pas unique à Montréal, mais s'est renforcé et s'est ancré davantage dans la plupart des sociétés occidentales, particulièrement après les événements du 11 septembre 2001.

Depuis le 11 septembre 2001, les cadres politico-étatiques de la pluralité ont été mis à mal et malheureusement, pour nombre de politiciens et de citoyens, ils devraient être remplacés par les modèles sécuritaires, ce qui nous conduit au déficit démocratique que nous observons aujourd'hui plus que jamais (SAILLANT, 2015, p. 4).

Dans le prolongement de ce discours, le maire Coderre soulevait la préoccupation suivante dans le cadre de l'Observatoire international des maires pour le vivre ensemble :

Comment les grandes villes cosmopolites peuvent-elles continuer à croître et à prospérer sur les bases de cette diversité tout en assurant à leurs citoyens un milieu de vie inclusif et sécuritaire ? Comment peut-on soutenir la ville ouverte, diversifiée et accueillante, tout en prévenant

l'exclusion et la discrimination ? Comment peut-on trouver l'équilibre idéal entre ouverture et vigilance ? (Denis Coderre, Observatoire international des maires pour le vivre ensemble).

C'est au niveau local que se vit tous les jours l'inclusion, condition essentielle du « Vivre ensemble ». Une nouvelle dimension vient s'ajouter à la notion de « vivre ensemble » : la vigilance vis-à-vis des atteintes à la sécurité et, notamment face à des actes de radicalisation et de violence.

[...] Je ne crois pas que les deux notions doivent s'opposer : je suis plutôt d'avis que l'on doit s'efforcer de rechercher et de maintenir un équilibre entre les deux. La diversité est une richesse pour Montréal et il faut la préserver, l'entretenir et la faire progresser (Denis Coderre, Observatoire international des maires pour le vivre ensemble).

Parallèlement à l'Observatoire international des maires pour le vivre ensemble, le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV), le premier en la matière au Canada et en Amérique du Nord, a été créé en mars 2015 à Montréal. Bien qu'il émane de la volonté de gouvernement du Québec, il vient renforcer le lien grandissant, notamment depuis les événements du 11 septembre, entre diversité ethnoculturelle, radicalisation et vivre ensemble. Tel qu'exprimé par son président :

La radicalisation violente est un phénomène préoccupant qui, parce qu'il menace la sécurité des personnes et le tissu de notre vivre ensemble, constitue une véritable problématique de société (CPRMV, s.d).

Dans le cas de Montréal et de l'administration Coderre, il faut rajouter à ces arguments, l'existence d'une *vision politique de la gestion de la diversité beaucoup plus proche du modèle multiculturaliste canadien* (4) que du modèle interculturel articulé par le gouvernement du Québec depuis les années 90. Selon les recherches ethnographiques de Massana (2018), il existait, au sein de l'administration Coderre, une volonté manifeste de s'éloigner de la notion d'interculturalisme et de remplacer cette dernière par celle de vivre-ensemble. Ceci remet en question la volonté de l'administration montréalaise de poursuivre le modèle interculturel québécois de gestion de la diversité en tant que projet politique et sociétal spécifique au contexte québécois et qui

est différent de celui du reste du Canada anglais. On voit ainsi que le vivre-ensemble a été utilisé de manière stratégique pour placer la notion d'interculturalisme en arrière-plan politique puisqu'elle serait associée à un projet politique auquel l'administration Coderre ne semblait pas adhérer : la souveraineté du Québec.

Sur le plan pragmatique, le vivre ensemble à l'ère Coderre s'est concrétisé par la mise en place de nouvelles structures non coordonnées entre elles, contribuant à un éclatement de services et d'acteurs municipaux qui met en question le principe de subsidiarité et l'approche transversale privilégiée par Montréal jusqu'à ce moment-là, en matière d'immigration et de relations interculturelles. Cela crée aussi des confusions quant aux mandats de ses différentes structures mises en place. Ainsi, au Service de la diversité sociale et des sports (SDSS), s'y rajoutent le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants (BINAM), l'Observatoire international des maires sur le vivre ensemble et l'Observatoire international des maires pour le vivre ensemble, le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV). Cette nouvelle configuration de l'architecture municipale en ces matières a eu comme résultat, en termes pragmatiques, la mise en place d'une action de plus en plus centrée sur le caractère économique de l'intégration des personnes immigrantes, l'attraction et la rétention de main d'œuvre et la lutte contre la violence et la radicalisation ; évacuant ainsi toute la dimension sociale et interculturelle de l'intégration.

Pourquoi le vivre-ensemble ? Pourquoi maintenant ?

On peut se poser la question à savoir pourquoi le vivre-ensemble émerge dans les villes comme dispositif pour organiser la pensée ou mobiliser différentes catégories d'acteurs. Dans le cas de plusieurs villes au Québec, une province où les paradigmes de l'action publique en matière d'intégration et inclusion sont coincés dans un système qui est parfois paralysé dans l'opposition entre le multiculturalisme et l'interculturalisme, l'utilisation du vivre-

ensemble représente une porte de sortie en tant que stratégie politique. Parler du « vivre-ensemble » permet de faire trois choses principalement : 1) insister sur la quête d'identité commune ou de projet de société qui traverse tous les systèmes politiques pluralistes, mais particulièrement les systèmes républicains francophones (WHITE, 2015); 2) introduire un langage qui permet la reconnaissance de différentes communautés, voire différentes visions du monde, à travers l'idéologie du rapprochement qui serait au cœur de la pensée interculturelisme sans être obligé d'évoquer le débat politique entre le multiculturalisme et l'interculturalisme ; 3) Répondre aux besoins des instances de gouvernance locale qui doivent assurer une paix sociale sur un territoire particulier sans reproduire les idéologies politiques des États qui ont tendance à diviser les communautés par rapport à leur droit d'occuper l'espace.

On peut également se poser la question de savoir pourquoi le vivre-ensemble émerge maintenant. Suivant l'analyse de Fall (2015), il est difficile d'ignorer le fait que la notion du vivre-ensemble émerge en même temps que la montée globale du terrorisme, trop souvent réduit à son association avec l'Islam. Est-ce que l'on peut lire le vivre-ensemble comme symptôme d'une islamophobie ambiante dans le monde occidental ? D'autres analyses permettent de comprendre l'émergence du vivre-ensemble comme une réponse au sentiment de fatigue généralisée non seulement avec la diversité (CÔTÉ, 2018), mais avec le multiculturalisme comme paradigme globalisant de la « gestion de la diversité » (VERTOVEC ; WESSENDORF, 2010; WHITE, 2019). En ce sens, le vivre-ensemble serait une réponse locale et régionale au besoin d'agir aux nouvelles formes de tensions sociales sans pour autant avoir recours au modèle dominant des pays anglo-saxons du Nord, qui de plus en plus ne sont pas capables de revendiquer une position de légitimité ou d'autorité morale par rapport à la mise en œuvre du pluralisme.

L'analyse que nous avons présentée dans cet article permet de voir que le vivre-ensemble est une notion qui est de plus en plus répandue depuis une vingtaine d'années. Nous avons essayé de démontrer que le réflexe constructiviste de dire que le concept du vivre-ensemble ne veut rien dire ne

tient pas debout du point de vue sociologique (AZDOUZ, 2018). Les différentes déclinaisons du terme selon le contexte et la période démontrent une diversification dans la signification et dans les usages. Le vivre-ensemble veut dire beaucoup de choses, mais au lieu de le disqualifier comme un concept « flou » ou « fourre-tout », on doit l'investir avec des analyses approfondies et contextualisées pour mieux comprendre sa carrière conceptuelle et sa façon d'influencer les dynamiques sociales. Parfois, il fonctionne comme outil fédérateur pour effectuer un rapprochement ou pour garantir la paix sociale. Ailleurs, il sert de défense contre des paradigmes universalisant ou pour se protéger contre des populations considérées comme menaçantes. D'un autre point de vue, le vivre-ensemble pourrait fonctionner comme « scénario » pour imaginer l'avenir.

Bibliographie

AIMF. *Procès-verbal de la première réunion de la Commission* Commission permanente de l'AIMF sur le vivre ensemble dans l'espace francophone, , 2016.

AZDOUZ, R. *Le vivre ensemble n'est pas un rince-bouche*. Montréal: Éditions Édito, 2018.

BELKHODJA, C. Vers une collectivité accueillante ? Quelques observations dans la région de Moncton. [s.d.].

CANTLE, T. Community cohesion: A new framework for race and diversity. *Race & Class*, v. 48, n. 4, p. 115-118, Avril 2007.

CASSIN, B. (ED.). *Vocabulaire européen des philosophies: dictionnaire des intraduisibles*. [s.l.] Dictionnaires Le Robert, 2004.

CGLU. *Déclaration finale Congrès JEJU: Ile de la paix dans le monde*. Les villes changent et transforment le monde, , 2007. Disponible em: <https://www.uclg.org/sites/default/files/declaration_finale_francais.pdf>

CONSEIL DE L'EUROPE. *Livre blanc sur le dialogue interculturel*. « Vivre ensemble dans l'égalité » . Strasbourg: Conseil de l'Europe, 2008.

CONSEIL DE L'EUROPE. *Rapport du Groupe d'éminentes personnalités du Conseil de l'Europe* CONSEIL DE L'EUROPE, 2010, Vivre ensemble - Conjuguer diversité et liberté dans l'Europe du XXIe siècle., , 2010.

CONSEIL DE L'EUROPE. *Rapport du Conseil de l'Europe. Apprendre à vivre ensemble* Conseil de l'Europe, , 2017.

CÔTÉ, D. The Notion of "Diversity Advantage" According to the Council of Europe. In: WHITE, B. (Ed.). . *Intercultural Cities: Policy and Practice for a New Era*. Londres: Palgrave Macmillan, 2018. p. 329-347.

CPRMV. *Historique*, [s.d.]. Disponível em: <<https://info-radical.org/fr/cprmv/historique/>>

DUHAMEL, A.; ESTIVALÈZES, M. Vivre-ensemble et dialogue : Du programme québécois d'éthique et culture religieuse à la délibération démocratique. *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, v. 48, n. 1, p. 79-98, 2013.

ESSES, V.; HAMILTON, L. K.; BENNETT-ABUAYYASH, C. *Caractéristiques d'une collectivité accueillante* Initiative de développement de collectivité accueillantes, , 2010. Disponível em: <<http://p2pcanada.ca/files/2013/01/Caracteristiques-dune-collectivite-accueillante.pdf>>

FALL, K. De quoi l'expression « le vivre-ensemble » est-il le nom ? Cartographie d'une notion. In: SAILLANT, F. (Ed.). . *Pluralité et vivre-ensemble*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2015. p. 21-38.

FOUROT, A.-C. *L'intégration des immigrants : Cinquante ans d'action publique locale*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2013.

FOUROT, A.-C. Bringing Cities Back in to Canadian Political Science: Municipal Public Policy and Immigration. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, v. 48, n. 2, p. 413-433, 2015.

GAGNÉ, N.; NEVEU, C. Présentation: L'anthropologie et la «fabrique» des citoyennetés. *Anthropologie et sociétés*, v. 33, n. 2, p. 7-24, 2009.

GERMAIN, A. Une ville inclusive est-elle une ville sans exclusion? Ou quand la diversité vivifie...ou fatigue. In: MC ANDREW, M.; POTVIN, M.; BORRI-ANADON, C. (Eds.). . *Le développement d'institutions inclusives en contexte de diversité: Recherche, formation, partenariat*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 2013. p. 27-42.

GERMAIN, A.; AMIRAUX, V.; BOUDREAU, J.-A. (EDS.). *Vivre ensemble à Montréal : Épreuves et convivialité*. Montréal: Atelier 10, 2018.

GILROY, P. *After empire: Multicultural or postcolonial melancholia*. 1ère édition ed. Oxfordshire: Routledge, 2004.

GIMÉNEZ, C. « La Caixa ». *Convivencia social e intercultural en territorios de alta diversidad encuesta 2010 sobre convivencia intercultural en el ámbito*

local Obra social, , 2010. Disponível em: <https://obrasociallacaixa.org/documents/10280/68377/Enquesta_Convivencia_intercultural_2010_es.pdf/3cfbe54e-f39b-44b8-8228-9d0716ffe832>

HALL, S. *Identités et cultures, Politiques des différences*. Paris: Éditions Amsterdam, 2013.

HELLY, D. Une injonction: appartenir, participer. Le retour de la cohésion sociale et du bon citoyen. *Lien social et Politiques*, v. 41, p. 35-46, 1999.

LAMOUREUX, J. Marges et citoyenneté. *Sociologie et sociétés*, v. 33, n. 2, p. 29-47, 2001.

LAROCHE-LEBLANC, S. *La gouvernance de proximité en contexte interculturel :Villes et intégration des immigrants au Québec*. Mémoire—Montréal: Université de Montréal, 2018.

MASSANA, M. *'agir institutionnel en matière d'immigration et des relations interculturelles à la Ville de Montréal: une approche ethnographique*. Thèse—Montréal: Université de Montréal, 2018.

MINTZBERG, H. *Le pouvoir dans les organisations*. Nouvelle édition ed. Paris: Ed. d'Organisation, 2003.

MONTRÉAL (VILLE DE). *Déclaration internationale sur le vivre ensemble*, 2015b. Disponível em: <<http://ville.montreal.qc.ca/vivreensemble/fr/declaration-de-montreal-sur-le-vivre-ensemble/>>

MONTRÉAL (VILLE DE). *Cadre stratégique des relations internationales « La diplomatie urbaine au service de la collectivité montréalaise et du monde »*Bureau des relations internationales, Direction générale, Ville de Montréal, , [s.d.].

NOWICKA, M.; VERTOVEC, S. Comparing convivialities: Dreams and realities of living-with-difference. *European Journal of Cultural Studies*, v. 17, n. 4, p. 341-356, Août 2014.

OIMVE. *Définition du vivre ensemble. Présentation inédite*, 2018.

ONU. *ONU Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme*, s.d.

ONU. *Résolution 72/130 proclamant le 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble* Assemblée générale des Nations Unies, , 2017a. Disponível em: <<https://undocs.org/fr/A/RES/72/130>>

ONU. *State of the World's Cities 2008/2009, Harmonious Cities*, 2009. Disponível em: <<https://unhabitat.org/2015-theme/>>

ONU. *Objectifs du développement durable*, 2015. Disponível em: <<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>>

ONU-HABITAT. *Compte rendu pour les établissements humains sur les travaux de sa vingt-sixième session* Conseil d'administration du programme des Nations Unies, , 2017b.

ROCHER, F. L'idéal interculturel à l'aune des politiques publiques à l'échelle municipale au Québec : Montréal en perspective comparée. *Anthropologie et sociétés*, v. 41, n. 3, p. 181-211, 2017.

SAILLANT, F. (ED.). *Pluralité et vivre-ensemble*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2015.

SCHREIBER, J.-P.; FOBLETS, M.-C. *Les assises de l'interculturalité / De Rondetafels van de Interculturaliteit / The Round Tables on Interculturalism*. Bruxelles: Larcier, 2013.

SEN, A. *Éthique et économie: et autres essais*. 5e édition ed. Paris: Quadrige/PUF, 2012.

TOURAINE, A. *Pouvons-nous vivre ensemble? Égaux et différents*. Paris: Fayard, 1997.

VERTOVEC, S. (ED.). *Routledge international handbook of diversity studies*. London, New York: Routledge, 2014.

VERTOVEC, S.; WESSENDRE, S. (EDS.). *Multiculturalism backlash: European discourses, policies and practices*. London, New York: Routledge, 2010.

WHITE, B. Le vivre-ensemble comme scénario de l'interculturel au Québec. In: SAILLANT, F. (Ed.). *Pluralité et vivre-ensemble*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2015. p. 39-62.

WHITE, B. *Virage municipal ou retour de la cité?* In: 85E CONGRÈS DE L'ACFAS. Montréal, 2017.

WHITE, B. (ED.). *Intercultural Cities: Policy and Practice for a New Era*. Londres: Palgrave Macmillan, 2018.

WHITE, B. Multiculturalismo o interculturalismo en Canadá: ¿Destino común o encuentro imposible? In: GONZALES, J. E. (Ed.). *Multiculturalismo et interculturalidad en las Américas*. Bogota: Catedra Unesco-Dialogo Interculturel, Universidad Nacional de Colombia, 2019. p. 53-78.

WHITE, B.; MASSANA, M.; LAROCHE-LEBLANC, S. *Politiques et programmes sur le Vivre ensemble au sein des villes de la Francophonie: États des lieux*.

Commission permanente sur le Vivre ensemble de l'Association internationale des maires francophones, , 2018. Disponível em: <<https://observatoirevivreensemble.org/commission-aimf-vers-une-definition-commune-du-vivre-ensemble>>

WISE, A. *Multiculturalism from below: Transversal crossings and working class cosmopolitans*. Annual Conference, , 2007.

WOOD, P.; LANDRY, C. *The Intercultural City: Planning for Diversity Advantage*. London, Sterling: Earthscan, 2008.

FATIGUE DE COMPASSION, FATIGUE DE DIVERSITÉ : l'œuf ou la poule?

Daniel CÔTÉ, Ph. D.¹

Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)

Jessica DUBÉ, Ph. D.²

Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)

Résumé

L'intervention en contextes interculturels requiert un certain nombre de compétences relatives à la compréhension de la situation personnelle du client et de son parcours de vie, et sur la capacité à définir un plan d'intervention adapté à cette situation. Si l'intervention en contexte interculturel demande au préalable beaucoup d'écoute et d'empathie, certains contextes organisationnels peuvent en revanche favoriser l'apparition de sentiments hostiles à la diversité culturelle. En se basant sur une étude qualitative réalisée au Québec (Canada) dans la grande région de Montréal, cet article vise à faire ressortir les enjeux systémiques qui sont impliqués dans la compréhension des parcours de réadaptation et de retour au travail de travailleurs canadiens issus de l'immigration et qui reçoivent des indemnités après avoir subi une lésion professionnelle. Cette étude a recueilli le témoignage de quarante personnes : travailleurs immigrants (n=9), employeurs (n=2), intervenants en réadaptation (n=29). Cet article propose une hypothèse pour mieux comprendre le phénomène de la genèse et du renforcement des préjugés ethnoculturels dans le milieu de la santé et qui pourrait expliquer le possible lien logique qui marque l'apparition d'une fatigue de compassion ou d'une fatigue de diversité chez les intervenants. Les auteurs de cet article soutiennent que ce lien logique, tel le paradoxe de l'œuf et de la poule, ne peut se comprendre qu'à l'orée d'une compréhension élargie et systémique du contexte d'intervention et des pratiques managériales qui régissent le cadre de la pratique professionnelle et du développement des compétences.

Mots clés : inclusion; travailleurs immigrants; compétence interculturelle; réadaptation au travail; approche systémique

¹ Chercheur à l'IRSST, professeur associé à l'Université de Montréal et membre du Laboratoire de recherche en relations interculturelles (LABRRI). Daniel.Cote@irsst.qc.ca

² Chercheure à l'IRSST, chargée de cours à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et membre du Laboratoire de recherche en relations interculturelles (LABRRI). Jessica.Dube@irsst.qc.ca

FADIGA DA COMPAIXÃO, FADIGA DA DIVERSIDADE: o ovo ou a galinha?

Resumo

As intervenções em contextos interculturais requerem uma série de habilidades relacionadas à compreensão da situação pessoal e do curso de vida do cliente, e a capacidade de definir um plano de intervenção adaptado à situação desse. No entanto, a literatura sobre este assunto deixa claro que este tipo de intervenção requer um sistema operacional complexo que seja flexível o suficiente para permitir que as partes interessadas ajustem seu plano de intervenção e forneçam o tempo e os recursos necessários. Se por um lado, a intervenção em um contexto intercultural exige muita escuta e empatia, por outro, alguns contextos organizacionais podem favorecer o surgimento de sentimentos hostis à diversidade cultural, quando, por exemplo, ela está associada à demandas mais complexas, resultando em um aumento na carga de trabalho. Com base em um estudo qualitativo realizado na área metropolitana de Montreal, no Québec (Canadá), este artigo tem como objetivo destacar as questões sistêmicas envolvidas na compreensão do processo de reabilitação e de retorno ao trabalho de canadenses oriundos de imigração, que recebem indenização por terem sofrido lesão de trabalho. Este estudo reuniu quarenta indivíduos: trabalhadores (n=9), empregadores (n=2) e profissionais da saúde e serviço social que atuam na reinserção ao trabalho desses trabalhadores (n=29). O artigo questiona o impacto de certas práticas de gestão, na capacidade dos profissionais, do campo da saúde e serviços sociais, para recorrer à todos os meios necessários para apoiar a reabilitação física e profissional desses trabalhadores. Este artigo propõe uma hipótese para entender melhor o fenômeno da gênese e do reforço dos preconceitos etnoculturais no setor de saúde, o que poderia explicar o surgimento de uma fadiga de compaixão ou uma fadiga de diversidade entre as partes interessadas e a possível conexão lógica entre esses dois tipos de fadiga. Os autores deste artigo argumentam que esse elo lógico, o ovo ou a galinha, só pode ser entendido à partir de uma compreensão mais ampla e sistêmica do contexto de intervenção e das práticas gerenciais que regem a prática profissional e o desenvolvimento de habilidades.

Palavras-chave: inclusão; trabalhadores imigrantes; competência intercultural; reabilitação no trabalho; abordagem sistêmica.

COMPASSION FATIGUE, DIVERSITY FATIGUE: the chicken or the egg?

Abstract

Intervention in intercultural contexts requires a number of skills related to understanding the client's personal situation and life course, and the ability to define an intervention plan adapted to this situation. While intervention in intercultural contexts requires much listening and empathy, some organizational contexts can, on the contrary, induce hostile feelings towards cultural diversity. Based on a qualitative study conducted in Quebec (Canada) in the Greater Montreal area, this article aims to highlight the systemic issues involved in understanding the rehabilitation and return-to-work issues associated with Canadian immigrant workers in the Greater Montreal area who receive compensation following an employment injury. The study involved 40 individuals: work-injured immigrant workers (n=9), employers (n=2), and various rehabilitation professionals (n=29). It proposes a hypothesis for better understanding the phenomenon of the genesis and reinforcement of ethnocultural prejudices in the health care sector, a hypothesis that could explain the emergence of compassion fatigue or diversity fatigue among rehabilitation professionals, and the possible causal link between these two types of fatigue. The authors of the article argue that this causal link (the chicken or the egg dilemma) can only be understood through a broader and systemic understanding of the intervention context and the managerial practices that govern professional practice and skill development.

Key words: inclusion; immigrant workers; intercultural competence; vocational rehabilitation; systemic approach

Introduction

L'intervention en contextes interculturels requiert un certain nombre de compétences relatives à la compréhension de la situation personnelle du client et de son parcours de vie, et sur la capacité à définir un plan d'intervention adapté à cette situation. Ces compétences se pensent au niveau de des organisations, au niveau des collectifs ou des équipes de travail et au niveau des intervenants à titre individuel. Cependant, les écrits sur le sujet suggèrent très clairement que ce type d'intervention requiert un dispositif opérationnel complexe et suffisamment flexible pour permettre aux intervenants d'ajuster leur plan d'intervention et d'y prévoir le temps et les ressources nécessaires. L'intervention en contexte interculturel requiert certaines habiletés relationnelles (par ex. : écoute, ouverture à la différence, empathie, bienveillance, flexibilité, confiance, décodage du langage non verbal, etc.) (O'keeffe et al., 2016). Ces habiletés relationnelles sont la plupart du temps envisagées sous l'angle de la communication interpersonnelle (Livian, 2012). Elles sont souvent désignées par l'appellation de « compétence interculturelle », et qui se traduit de manière très générale par la capacité à reconnaître une situation interculturelle et d'y fournir une réponse adaptée (Muñoz, 2007; Bartel-Radic, 2009; Spitzberg et Changnon, 2009; Castillo et Guo, 2011; Beagan, 2015). Ce sont donc principalement des compétences individuelles dont il est question; le développement et l'adaptation des organisations étant plus rarement abordé (Purnell et al., 2011; Livian, 2012). Par conséquent, il se peut que certains établissements, négligeant de mettre à jour ses propres orientations, entraînent malencontreusement l'apparition de sentiments hostiles à la diversité ethnoculturelle. Cette hostilité peut générer une fatigue de diversité (Germain, 2013) quand les intervenants ont le sentiment que certains dossiers sont plus difficiles à traiter, plus complexes, plus longs que ce qui est « normalement » attendu, et auxquels ils attachent une certaine charge cognitive et émotionnelle (Côté et Dubé, 2018; Côté et al., 2019, sous

presse). Dans le milieu de l'intervention en santé et sécurité du travail où nos données ont été puisées, les professionnels de la santé côtoient quotidiennement des personnes immigrantes qui ont vécu une lésion professionnelle et qui vivent un niveau de stress et d'anxiété important liés à l'incertitude face à leur avenir, à leur possibilité de retourner au travail ou à la stigmatisation (Rathod, 2016; Lay et al., 2018; Yanar et al., 2018; Côté et al., 2019, sous presse). La répétition de certaines situations d'interventions chargées sur le plan émotionnel peut entraîner ou favoriser une fatigue de compassion chez l'intervenant et saturer ou compromettre la relation thérapeutique (Figley, 2002; Sabo, 2006; Mathieu, 2012). Cet article explore le lien probable entre la fatigue de diversité et la fatigue de compassion et les mécanismes qui le sous-tendent comme la catégorisation ethnoculturelle et l'attribution de représentations, d'attitudes ou de comportements relatifs à un groupe ethnique (Doise, 1989; Jonsson, 1998; Bertheleu, 2007; Côté et al., 2017; Côté et al., 2019). Cet article interroge également les conditions pour une implantation efficace de la compétence interculturelle auprès des intervenants et de leurs organisations respectives en contextes pluriethniques. Il vise à faire ressortir les enjeux systémiques qui sont impliqués dans la compréhension des problématiques de réadaptation et de retour au travail de travailleurs canadiens issus de l'immigration et qui reçoivent des indemnités après avoir subi une lésion professionnelle.

Méthodologie

Cet article s'appuie sur les données d'une étude qualitative réalisée au Québec (Canada) dans la grande région métropolitaine de Montréal où plus d'un cinquième de la population est né à l'extérieur du Canada (Montréal, 2017). Cette étude a recueilli le témoignage d'une quarantaine de personnes : travailleurs (n=9), employeurs (n=2), intervenants divers (n=29) qui veillent à la réintégration en emploi de ces travailleurs (Côté et al., 2017). Pour cet article, seules les données provenant des intervenants ont été utilisées, à partir d'une sélection de mots-clés ou codes permettant de mieux

documenter les différents facteurs organisationnels ou contextuels qui peuvent influencer l'acte à poser. L'ensemble de la procédure analytique s'est inspirée de la théorisation ancrée (approche inductive, codification axiale et théorique, processus itératif, etc.) en utilisant le logiciel de soutien à l'analyse qualitative NVivo 10 (Sheridan et Storch, 2009; Hutchison et al., 2010). Les entrevues semi-dirigées se sont déroulées entre les mois de juillet 2014 et novembre 2015 et portaient, notamment, sur leur contexte général d'intervention, leur rôle spécifique comme intervenant, leur contexte de travail (par ex. : soutien organisationnel, aspects législatifs de leur travail, leurs relations avec les organisations externes), leur vision concernant les moments clés dans le processus de réadaptation des travailleurs (les différentes phases et les différents défis), leur expérience avec la clientèle immigrante ou issue des minorités ethnoculturelles et comment ils définissent les différences et ressemblances avec le groupe majoritaire (dont la plupart des intervenants interrogés faisaient partie), leur vision de la notion de compétence interculturelle et leur formation dans le domaine, et les défis en matière de réadaptation touchant cette clientèle spécifique (différences et similitudes avec la population majoritaire, parcours-types, trajectoires, etc.).

Toutes les règles d'éthique préconisées par le Comité d'éthique de la recherche du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montagne ont été appliquées (no d'approbation R-879) et par le Comité d'éthique de la recherche des établissements du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR, no 970-0514). Par souci de transparence et pour assurer la confidentialité, chaque participant a signé un formulaire de consentement l'informant de la nature du projet et de sa participation, du déroulement du projet, des avantages, des bénéfices, des risques et des inconvénients à y participer, de la confidentialité, de la liberté de participation et de retrait et des engagements du chercheur.

Résultats

Dans l'étude initiale, nous avons recueilli de nombreuses données portant sur le contexte de travail des intervenants et sur leurs expériences de travail dans les milieux pluriethniques. Ces données décrivent les aspects individuels de la pratique professionnelle, ainsi que les aspects plus systémiques du cadre de pratique dans leur dimension à la fois organisationnelle (ce qui est relatif à l'établissement de soins ou de services et aux collectifs de travail) et sociale (ce qui est relatif à la structure du système de santé et de services sociaux dans son ensemble). L'analyse de contenu thématique plus avancée, nous a permis d'identifier des liens logiques entre différents thèmes et attributs de sorte qu'il nous a été possible de développer de nouvelles hypothèses de recherche ou théories, dont celle de la fatigue de compassion et de la fatigue de diversité (Walker et Myrick, 2006; Guillemette et Luckerhoff, 2009). Les résultats émergents de l'étude initiale se divisent en trois sous-sections : les aspects individuels, organisationnels et collectifs de la pratique professionnelle en contextes interculturels.

Aspects individuels de la pratique professionnelle

Les intervenants que nous avons interrogés ont évoqué différents aspects de leur pratique professionnelle mettant en relief un besoin de compétences en matière de relations interculturelles afin de mieux desservir la population visée. L'idée d'un manque d'outils ou d'un manque de préparation et de formation se traduit souvent chez ces intervenants par une charge de travail plus difficile pour eux. Comme l'indique cette intervenante :

C'est lourd parce qu'on a l'impression qu'il y a quelque chose qui nous échappe due à la culture. Comme s'il y avait quelque chose qu'on [ne] comprend pas (...) sur lesquelles on [ne] peut pas intervenir (...) (Zoé, 27 ans, diplômée en relations industrielles, intervenant au sein d'un assureur public)

Pour cet autre intervenant :

Dans un premier temps, il faut s'habituer à la barrière culturelle, donc faut élaborer une stratégie d'action basée sur la différence culturelle en tant que telle. Ça demande [...] beaucoup de temps pour parler avec la personne pour mieux comprendre sa culture, ce qu'on n'a pas là ici. On ne prend pas le temps ici. (Louis, 40 ans, physiothérapeute)

La stratégie évoquée par Louis suppose un temps d'intervention plus long qu'il n'est pas toujours facile d'intégrer dans un horaire. Cette situation peut se traduire par une charge cognitive et émotionnelle chez les intervenants pouvant même influencer le roulement de personnel comme le suggère cette autre intervenante :

On a perdu 3 adjointes ici parce qu'elles n'étaient pas capables de faire [la gestion des absences et des retards], il y en a 2 qui sont parties en dépression, puis une autre qui a juste quitté pour un autre emploi parce qu'ils disent c'est une clientèle trop difficile. Pourtant ils sont super gentils, là. C'est juste [que] c'est trop difficile à faire entrer dans un horaire. Elles disent que c'est une clientèle trop difficile. (Emma, 27 ans, ergothérapeute)

Cette charge de travail n'évacue aucunement la compassion des intervenants et le désir de leur venir en aide, comme cet intervenant :

Il arrive souvent que je pense dans la douche à mes dossiers ... souvent nous sommes pris avec toute la détresse de nos clients. (Alexis, 25 ans, diplômé en travail social, intervenant au sein d'un assureur public)

En somme, les participants à cette étude décrivent différents aspects individuels qui se traduisent souvent par l'idée d'une manque de préparation et au besoin d'acquérir de nouvelles habiletés. De plus, ils décrivent la nécessité de mettre en place des stratégies d'intervention devant faciliter

leur compréhension des problématiques interculturelles en énonçant des conséquences relatives au manque de préparation et d'outils qui se traduisent par une augmentation de la charge cognitive et émotionnelle. Pour éviter cette situation de surcharge des intervenants, il est primordiale d'avoir l'engagement de la direction afin qu'elle puisse reconnaître l'exigence pratique en contexte interculturel.

Aspects organisationnels de la pratique professionnelle

Les aspects individuels décrivent surtout l'exigence pratique de l'intervention dans certains contextes pluriethniques. Mais pour être compréhensible, cette exigence pratique doit être située dans le contexte de travail des intervenants. Le fait qu'un manque d'outils ou de préparation puisse être lié à une charge cognitive ou émotionnelle pouvant induire une volonté de changer d'emploi dénote la présence probable de certains enjeux organisationnels. Pour certains intervenants interrogés, l'adaptation à la clientèle n'est pas qu'une affaire d'habileté personnelle et de compétences relationnelles, elle repose aussi sur la capacité de leur organisation à s'adapter à la réalité de la diversité ethnoculturelle. L'extrait suivant illustre cette prise de position :

Je pense qu'au niveau organisationnel [il faudrait] qu'on se mette à l'heure du jour en fait, que oui Montréal c'est multiculturel [...] Je pense que ça on accuse beaucoup de retard qui pourrait nous aider à développer d'autres stratégies puis à gérer un dossier d'une personne immigrante de la même façon qu'on pourrait gérer un dossier d'un Québécois. (Extrait d'un focus group, assureur public)

L'extrait qui suit évoque encore une fois la charge de travail des intervenants, en la situant dans le contexte de l'établissement qui ne reconnaîtrait pas suffisamment le travail réel des intervenants qui, pour

parfaire leur intervention et leurs suivis de dossiers, débordent du temps de travail officiellement reconnu :

En tout cas, pour ma part ça arrive souvent que je vais continuer à travailler en dînant [...] parce qu'on est limité puis, je pense que le contexte organisationnel fait que... (Extrait d'un focus group, assureur public)

Puis :

Si on regarde le résultat, ça va être que si t'es un travailleur qui a subi un accident de travail [et qui se retrouve] dans une direction régionale qui est plus proactive qu'une autre, tu as plus de chances de t'en sortir que dans l'autre [direction] régionale où ils vont viser autre chose puis là ton dossier va peut-être durer plus longtemps. Ce n'est pas juste ce facteur-là, mais ça vient s'ajouter à la complexité de la gestion de dossier en contexte interculturel. (Extrait d'un focus group, assureur public)

L'extrait suivant fait apparaître le questionnement chez les gestionnaires en situant ce dernier dans l'optique du rendement et de l'atteinte des résultats :

[Les gestionnaires] sont en train d'essayer de comprendre ce qui se passe parce qu'ils comprennent qu'il y a quelque chose là, il y a des écarts [culturels]. C'est parce qu'il y a les résultats aussi au bout du compte. On est dans un système où on nous demande des résultats. Donc tout devient un chiffre, [c'est ce qui] fait qu'eux aussi, [à] un moment donné, [ils] se questionnent sur comment ça se fait que tel ou tel dossier [prend] autant de jours [à se régler] et trouvent que ça n'a pas de bon sens (Extrait d'un focus group, assureur public)

Les résultats dont il est fait mention dans cet extrait semblent moins portés sur le succès et l'issue de l'intervention en contexte interculturel que sur l'atteinte d'objectifs managériaux. Ce qui peut être une source de conflits

intérieurs et de paradoxes si l'éthique professionnelle (atteinte de résultats cliniques ou relatifs à l'intervention) contrevient à l'éthique managériale (atteinte des objectifs en termes de rendement performatif) comme nous l'avons décrit dans un autre écrit (Côté et Dubé, 2018).

Il se peut également que les gestionnaires aient une compréhension incomplète et partielle de l'exigence de l'acte à poser ou de la tâche à réaliser en contexte interculturel. Cela peut se traduire par un manque de soutien instrumental et émotionnel :

Ma boss est pas vraiment au courant, faut qu'on le dise. Mais moi [je ne trouve] pas [que l'on se fait] soutenir vraiment bien parce que, quand on parle de nos problématiques, ça nous revient dessus tu sais » (Emma, 27 ans, ergothérapeute en pratique privée).

Ce manque de soutien peut induire un sentiment de surcharge :

C'est sûr que je sens que des fois on est des fois surchargé aussi, tu sais si t'as 45 dossiers, t'as pas le moyen non plus d'intervenir pour chacun comme t'aimerais... (Victoria, 34 ans, née en Amérique du Sud, diplômée en travail social, intervenante au sein d'un assureur public)

Plusieurs intervenants ont situé cette surcharge dans un contexte plus large qui ne tient pas compte des enjeux de la pratique en contextes interculturels. Comme l'illustre l'extrait suivant, ce serait plutôt le système dans son ensemble qui devrait s'ajuster à cette situation :

Puis je trouve que si on était capable d'être mieux outillé [...] parce que de ce que je me suis rendu compte de mon expérience en suivi de dossiers, c'est que le temps joue contre nous, notre système [...] est désuet [et] joue contre nous. (extrait d'un focus group, assureur public)

Les répondants à notre étude ne sont pas toujours très précis sur la nature de leurs besoins quand ils parlent d' « être mieux outillés ». Par conséquent, certains d'entre eux ont mentionné vouloir optimiser leurs habiletés relationnelles, leur capacité à communiquer et à saisir plus rapidement les besoins des travailleurs immigrants afin de mieux comprendre leurs parcours de vie et les difficultés qui s'y rapportent. Toutefois, il apparaît clairement pour l'ensemble des intervenants interrogés que la solution doit inclure des modifications dans les pratiques organisationnelles et le fonctionnement des établissements en question. De nombreux centres de réadaptation offrant, notamment, des programmes de retour au travail, sont intégrés à un réseau de cliniques qui ne vivent pas toutes la réalité de la diversité ethnoculturelle :

Ils [gestionnaires] le savent, OK. Comprendre, je ne suis pas sûre parce que on est juste deux cliniques sur 9 qui vivent cette situation-là [...] Est-ce qu'ils vont me payer les 15 minutes de plus que ça prend [pour terminer l'intervention]? Pas pour l'instant. (Emma, 27 ans, ergothérapeute)

Il devient alors plus difficile de faire valoir le bien fondé de certains actes à poser qui demandent plus de temps ou qui nécessitent des suivis plus fréquents, y compris le recours à des ressources externes (par ex. : interprètes, organismes communautaires ou municipaux, organismes spécialisés en immigration ou venant en aide aux ressortissants originaires d'un pays ou d'une région en particulier, etc.).

Les aspects organisationnels décrits par les participants font ressortir un certain manque de flexibilité dans la définition des tâches et, surtout, du temps de travail nécessaire à leur exécution. Il y aurait donc tout un travail à faire pour que les actions requises pour atteindre les objectifs cliniques et organisationnels soient pleinement reconnues par les différentes instances.

Aspects collectifs de la pratique professionnelle

Pour relever les défis de l'intervention en contextes interculturels, certains établissements ont développé des mécanismes d'échange et de réflexion. Qu'il s'agisse de la mise sur pied d'ateliers de réflexion ou de communautés de pratique, certains établissements misent sur la capacité des individus, réunis en collectif, de développer de nouvelles compétences et de tirer profit de l'expérience de chacun :

Bien nous, on s'est parti une petite communauté de notre pratique en réadaptation [...] et on fait des rencontres pour nous aider à avoir des pratiques gagnantes. [...] on peut se parler des dossiers à cœur ouvert sans mettre nos gants blancs [...] on peut vraiment dire qu'est-ce qu'on ferait avec tel dossier. On demande à nos pairs leur feedback [...] Ça c'est aidant, c'est vraiment aidant. (Clara, 59 ans, diplômée en gestion des ressources humaine et intervenants au sein de l'assureur public)

Ces rencontres portent sur l'ensemble des difficultés rencontrées dans le cadre de leur pratique professionnelle en réadaptation, notamment les défis que représentent pour eux certains dossiers de travailleurs accidentés dont les enjeux relatifs aux différences culturelles (par ex. : perception de la douleur et de la sévérité de la blessure, perception de capacité au travail, perception du rôle des intervenants et de leurs compétences, perception du traitement idéal, enjeux relatifs au décodage du langage non verbal et à l'expression des émotions). La compréhension du phénomène migratoire est également un sujet abordé lors de ces échanges.

À la lumière des propos recueillis dans la cadre de notre étude, il apparaît très clairement que le développement et l'implantation de la compétence interculturelle est complexe et repose sur vision systémique des différents enjeux relatifs à l'intervention en contexte interculturel. Le

caractère systémique de ces enjeux permet de penser la notion de compétence interculturelle à trois niveaux : individuel, collectif et organisationnel, et ceci, de manière intégrée.

Discussion

Nous avons dressé un portrait général de la situation d'intervenants œuvrant dans le contexte spécifique de l'indemnisation de travailleurs qui ont subi une lésion professionnelle, et leur réadaptation physique, sociale ou professionnelle. Nous avons cherché à mettre en relief les enjeux de ces interventions en contextes pluriethniques. Si nos données montrent que les intervenants tentent du mieux qu'ils peuvent, et au meilleur de leurs connaissances, de surmonter les barrières culturelles, elles mettent en relief le besoin de soutien organisationnel et d'une marge de manœuvre dans la mise en place des stratégies d'intervention qu'ils estiment appropriées. Les participants soulignent également l'importance d'avoir une compréhension commune des enjeux de la pratique en contextes interculturelles (i.e. intervenants, gestionnaires, personnes en position d'autorité ou qui ont un pouvoir décisionnelle sur les orientations stratégiques des établissements concernés) de manière à éviter les situations de surcharge cognitive ou émotionnelle chez les intervenants. Nos données mettent en relief le rôle non négligeable des communautés de pratique pour faciliter un apprentissage collectif et une intelligence commune des stratégies à privilégier dans les situations les plus problématiques et favoriser leur dénouement.

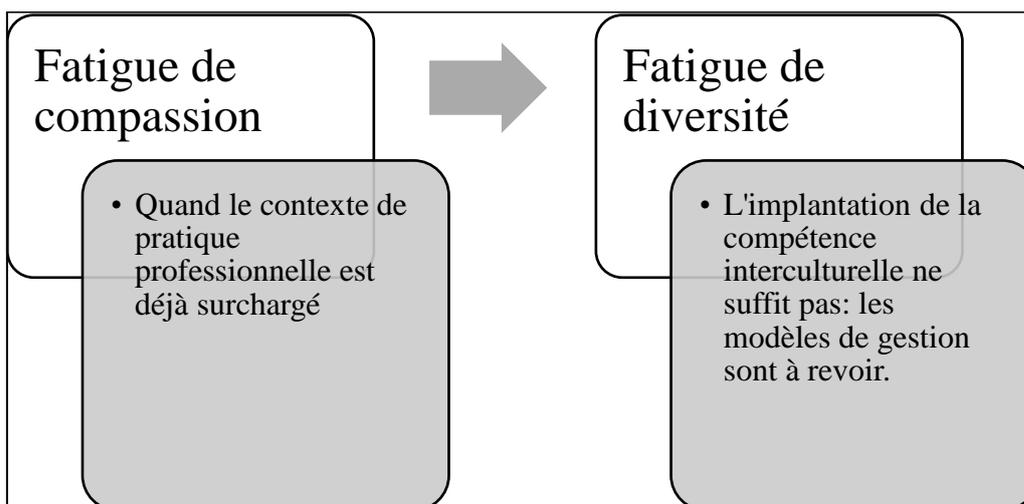
Les conditions d'inclusion des personnes immigrantes sont multiples qu'il s'agisse de l'accès à l'emploi (Premji et Shakya, 2017) et toute une série de services pour faciliter leur pleine intégration dans la société d'accueil, dans le respect de la diversité sous toutes ses formes (Vertovec, 2007). Dans le contexte de la santé-sécurité du travail, d'autres facteurs viennent s'ajouter à la complexité de la question des conditions d'inclusion,

notamment la connaissance des enjeux relatifs à la précarité du lien d'emploi et les nombreuses situations de vulnérabilités qui caractérisent le parcours social et professionnel de nombreux immigrants (Vosko, 2006; Sargeant et Tucker, 2009; Anderson, 2010; Barrett et Sargeant, 2011; Kosny et al., 2011; Thiot, 2013). Comprendre ces différents enjeux devient une condition de la compétence interculturelle des intervenants qui œuvrent dans le domaine afin de comprendre le vécu de leur clientèle et d'y apporter une réponse adaptée (Muñoz, 2007; Anand et Lahiri, 2009; Renzaho et al., 2013; Beagan, 2015; Henderson et al., 2018). Toutefois, imputer une réponse adaptée à la seule compétence individuelle des intervenants comporte des risques qui, comme nous l'avons vu dans les extraits présentés plus hauts, peut avoir un impact négatif chez ces derniers, notamment en matière de surcharge et le sentiment de n'être pas assez « outillé » pour offrir une intervention de même qualité aux travailleurs immigrants. Une fatigue de compassion peut naître de cette situation pour se protéger, même inconsciemment, d'un trop-plein de récits de détresse contre laquelle nous n'avons souvent que trop peu d'emprise. Aussi, cette situation peut nuire à la mission de l'établissement de santé, et davantage dans les établissements qui ne se sont pas encore engagés activement dans l'implantation de la compétence interculturelle (Purnell et al., 2011; Livian, 2012). Ce type d'établissement peut entretenir à son insu un mode de « gestion paradoxante » qui confronte l'intervenant à la double exigence institutionnelle de devoir répondre simultanément à son éthique professionnelle et aux objectifs de rendement et de performance fixés par son organisation (De Gaulejac, 2010), ou par toute autre institution qui la chapeaute (agence, ministère, etc.). Cette situation paradoxale participe à la construction de l'hypothèse que nous proposons dans cet article, à savoir la nature du lien causal qui connecte la fatigue de compassion à la fatigue de diversité.

Notre hypothèse comprend deux modèles logiques : 1) quand la fatigue de compassion induit une fatigue de diversité (voir : figure 1); 2) quand la

fatigue de diversité induit une fatigue de compassion (voir : figure 2). C'est le contexte de travail qui détermine la nature du lien logique et qui laisse entrevoir le type de solution à privilégier. Dans la figure 1, nous posons l'hypothèse qu'une fatigue de compassion émane d'un contexte de travail passablement surchargé et qui laisse peu de marge de manœuvre aux intervenants dans le choix et la mise en place d'une stratégie ou d'un plan d'intervention. En contexte de diversité linguistique et culturelle, il se peut que les intervenants n'aient pas toutes les ressources désirées pour intervenir de manière optimale et que la durée des interventions, ainsi que la fréquence des suivis soient plus élevés que pour la clientèle en général sans que leur charge de travail ne soit modifiée en conséquence. Les intervenants peuvent développer ou renforcer des préjugés et des stéréotypes envers certains groupes ethnoculturels, et nuire ainsi à la qualité de la relation intervenant-client/thérapeute-patient, alimentant tout un processus de stigmatisation (Côté et al., 2019).

Figure 1. La fatigue de compassion induit une fatigue de diversité

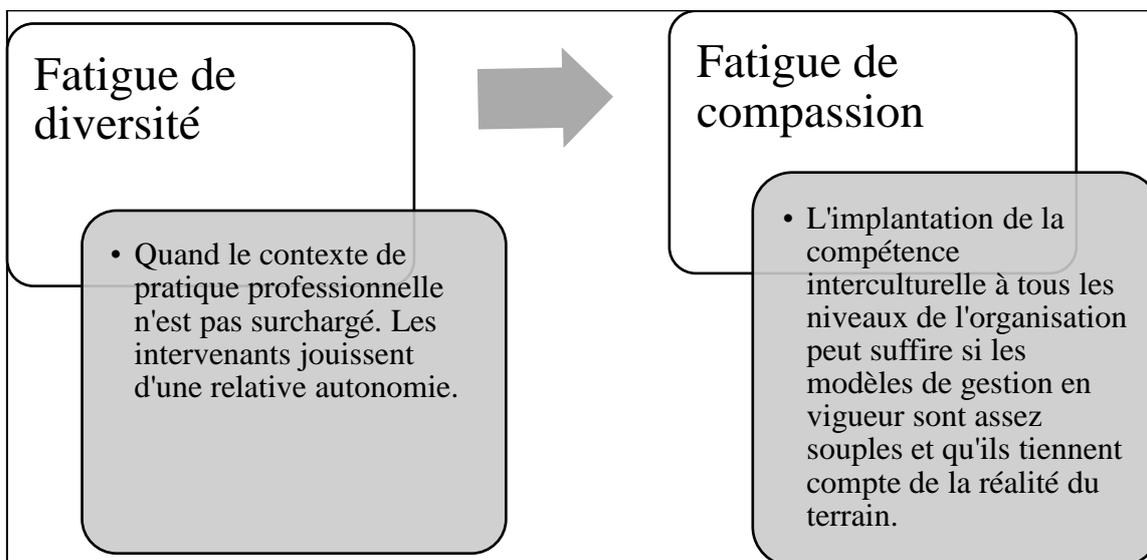


Dans ce contexte, implanter la compétence interculturelle peut ne pas être suffisante dans la mesure où il faut que l'établissement revioie ses politiques en matière de soins inclusifs et de formation de son personnel, ses

pratiques managériales, notamment celles ayant trait à l'évaluation du rendement du personnel tenant compte des exigences pratiques de l'intervention en contextes interculturels. Il s'agit donc d'un effort de mobilisation collective, à l'échelle de l'établissement.

Dans la figure 2, nous posons l'hypothèse inverse où c'est la fatigue de diversité qui induit une fatigue de compassion. La fatigue de diversité peut apparaître si l'intervenant se montre insensible à la diversité ethnoculturelle et si son attitude témoigne d'un manque d'écoute et d'ouverture aux différences culturelles ou une compréhension insuffisante des situations de vulnérabilité dans lesquelles les immigrants ou les membres des minorités ethnoculturelles peuvent se retrouver. Dans ce contexte, si l'intervenant n'est pas surchargé, s'il dispose d'une certaine marge de manœuvre et si les pratiques managériales en vigueur sont assez souples pour tenir compte de la réalité du « terrain », il se peut qu'une formation sur la compétence interculturelle soit suffisante. Toutefois, nous apportons un bémol en ce sens. Le développement de la compétence interculturelle chez l'intervenant devrait s'inscrire dans une démarche plus globale d'implantation de la compétence interculturelle à tous les niveaux de l'organisation : individuel, collectif et organisationnel (Bartel-Radic, 2009).

Figure 2. La fatigue de diversité induit une fatigue de compassion



Il ressort de ces deux hypothèses de travail une question centrale : comment les intervenants parviennent-ils à concilier leur éthique professionnelle à l'éthique managériale dans un cadre de pratique qui ne le facilite pas et qui peut même les opposer (Therriault et al., 2004; De Gaulejac, 2010; Ancelin-Bourguignon, 2018; Côté et Dubé, 2018)? En ce sens, le paradoxe apparent de l'œuf et de la poule est intéressant, fatigue de compassion et fatigue de diversité, nous incite à interroger les mécanismes de pondération des mesures de performances et de reconnaissance des exigences pratiques d'une tâche définie (Dejours, 2003; De Gaulejac, 2010; Fortier, 2010; Deblois et Lepanto, 2013; Teich et Faddoul, 2013; Bruère, 2014; Moraros et al., 2016). L'organisation est-elle suffisamment instruite des enjeux de l'intervention en contextes interculturels? Est-elle sensible à ces questions? L'organisation se donne-t-elle les moyens de ses ambitions en matière d'inclusion (par ex. : diversité de sa propre main d'œuvre, soutien à des clientèles spécifiques)?

Les interventions en santé et en services sociaux requièrent un certain nombre de compétences relatives aux relations interculturelles et à la capacité à offrir des services adaptés. Ces compétences se pensent autant à

l'échelle des organisations (gestion, orientations stratégiques, positionnement, recrutement, etc.) qu'au niveau collectif (équipes de travail, mécanismes d'échange et de partage) et individuel (l'ensemble des habiletés relationnelles de l'intervenant en plus de ses compétences techniques et de son expertise professionnelle) (Ardouin, 2015). Il n'existe pas à l'heure actuelle de consensus sur la manière d'adapter les services et sur le contenu et le style pédagogique à privilégier (Lewis et al., 2009; Pouliot et al., 2015). De même, des questions se posent en regard de l'efficacité des formations et de leur impact sur la clientèle visée (Lie et al., 2010). L'implantation de la compétence interculturelle dans les organisations comporte encore une grande part d'inconnu. Le défi est donc immense pour les établissements qui souhaitent inclure ce type de compétence dans leur planification stratégique. Admettons toutefois qu'un établissement qui se questionne sur cet enjeu a déjà franchi une première étape en matière de compétence interculturelle s'il reconnaît d'emblée les besoins de la clientèle issue de l'immigration ou des minorités ethnoculturelles et ce que requiert l'intervention dans un contexte interculturel (Curtis et al., 2007; Sloots et al., 2011).

Conclusion

Cet article présente les liens logiques entre deux types de fatigue qui peuvent apparaître dans des contextes d'intervention interculturels, la fatigue de compassion et la fatigue de diversité, l'œuf ou la poule. À partir d'une approche systémique, plusieurs enjeux ont été soulevés lors des entretiens avec les professionnels de la santé et sécurité du travail. Ces derniers ont aussi mentionnés l'absence de marge de manœuvre dans leurs interventions et la présence de situations paradoxales susceptible de générer un fort niveau de tension et qui peuvent être une source surcharge cognitive et émotionnelle dans l'organisation. Un intervenant vit une situation paradoxale lorsqu'on lui demande d'être compétent sur le plan de la relation d'aide et celui du rendement (exécuter une tâche dans un temps prescrit). Il

est difficile d'échapper à ce genre de situation puisque chaque exigence (professionnelle et managériale) est légitime en soi et nécessaire au fonctionnement de l'organisation et à la réalisation de sa mission. Il se trouve alors dans une situation sans issue et intenable à moins d'y sacrifier sa propre santé, son propre équilibre, et au prix d'une fatigue de compassion qui peut provoquer dans ce genre de contexte organisationnel une fatigue de diversité.

Le fait qu'une société pluraliste comme le Québec puisse générer de telles situations paradoxales, notamment à cause de pratiques de gestion incongrues et inadaptées, laisse perplexe. Comment se fait-il que des intervenants formés aux différentes approches centrées sur le client et soucieux d'offrir un service adapté finissent par développer des sentiments d'hostilité envers des personnes issues de certains groupes ethnoculturels? Comment se sortir de ces situations paradoxales qui intoxiquent les milieux d'intervention interculturelle? Il peut y avoir plusieurs issues prometteuses pour diminuer les incompréhensions et tensions au sein d'une organisation comme le développement des compétences interculturelles à trois niveaux : individuel, collectif et organisationnel. Cette prise en charge à trois niveaux permet non seulement l'accroissement de la performance globale de l'organisation, mais aussi, et surtout, d'offrir à l'ensemble de sa clientèle, un service adapté, respectueux des différences et des besoins de chacun.

Références

ANAND, R.; LAHIRI, I. Intercultural Competence in Health Care. Developing Skills for Interculturally Competent Care. In: DEARDORFF, D. K. (Ed.). *The SAGE Handbook of Intercultural Competence*. Thousand Oaks, CA: Sage, 2009. p.387-402.

ANCELIN-BOURGUIGNON, A. La dynamique des doubles contraintes dans les organisations. Propositions pour limiter leur caractère toxique. *Revue Française de Gestion*, v. 44, n. 270, 2018.

ANDERSON, B. Migration, immigration controls and the fashioning of precarious workers. *Work, employment and society*, v. 24, n. 2, p. 300-317, 2010.

ARDOUIN, T. Les capacités de l'organisation par les compétences individuelles, collectives et organisationnelles. In: RENARD, L. e SOPARNOT, R. (Ed.). *Les capacités de l'organisation en débat*. Paris: L'Harmattan, 2015. p.71-101.

BARRETT, B.; SARGEANT, M. The Health, Safety and Well-being of Vulnerable Workers. In: SARGEANT, M. e GIOVANNONE, M. (Ed.). *Vulnerable Workers; Health Safety and Well-being*. Surrey, UK: Gower Applied Research, 2011. p.2-20.

BARTEL-RADIC, A. La compétence interculturelle: état de l'art et perspectives. *Management international / International Management / Gestion Internacional*, v. 13, n. 4, p. 11-26, 2009.

BEAGAN, B. L. Approaches to culture and diversity: A critical synthesis of occupational therapy literature. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, v. 82, n. 5, p. 272-282, 2015.

BERTHELEU, H. Sens et usages de « l'ethnisation ». *Revue européenne des migrations internationales*, v. 23, n. 2, p. 7-28, 2007.

BRUÈRE, S. Les liens entre le système de production lean manufacturing et la santé au travail: une recension de la littérature. *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail (REMEST)*, v. 8, n. 1, p. 21-50, 2014.

CASTILLO, R. J.; GUO, K. L. A framework for cultural competence in health care organizations. *The Health Care Manager*, v. 30, n. 3, p. 205-214, 2011.

CÔTÉ, D.; DUBÉ, J. Pratiques de soins en réadaptation et diversité ethnoculturelle: l'adaptation des services peut-elle soutenir la performance et la santé des professionnels? In: FORTIER, I.; HAMISULTANE, S., et al (Ed.). *Clinique en sciences sociales: sens et pratiques alternatives*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 2018. p.266-278.

CÔTÉ, D. et al. Cumulative stigma among injured immigrant workers: a qualitative exploratory study in Montreal (Quebec, Canada). *Disability & Rehabilitation*, 2019.

CÔTÉ, D. et al. *Relations interculturelles : Comprendre le processus de réadaptation et de retour au travail. Rapport R-967, collection Études et recherches*. Montréal: Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), 2017.

CURTIS, E. F.; DEACHSLIN, J. L.; SINIORIS, M. Diversity and Cultural Competence Training in Health Care Organization. *The Health Care Manager*, v. 26, n. 3, p. 255-262, 2007.

DE GAULEJAC, V. La NGP: nouvelle gestion paradoxante. *Nouvelles pratiques sociales*, v. 22, n. 2, p. 83-98, 2010.

DEBLOIS, S.; LEPANTO, L. *Implantation et effets du lean et du six sigma en milieu de soins aigus*. Montréal: Direction de l'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (DETMIS), Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), 2013.

DEJOURS, C. *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique des fondements de l'évaluation*. Paris: Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), 2003. 82.

DOISE, W. Attitudes et représentations sociales. In: JODELET, D. (Ed.). *Les représentations sociales*. Paris: PUF, 1989. p.220-238.

FIGLEY, C. R. Compassion fatigue: psychotherapists' chronic lack of self care. *Journal of Clinical Psychology*, v. 58, n. 11, p. 1433-1441, 2002.

FORTIER, I. La modernisation de l'État québécois: la gouvernance démocratique à l'épreuve des enjeux du managérialisme. *Nouvelles pratiques sociales*, v. 22, n. 2, p. 35-50, 2010.

GERMAIN, A. Une ville inclusive est-elle une ville sans exclusion? Ou quand la diversité vivifie...ou fatigue. In: MCANDREW, M.;POTVIN, M., et al (Ed.). *Le développement d'institutions inclusives en contexte de diversité : recherche, formation, partenariat*. Montréal (Québec, Canada): Presses de l'Université de Montréal, 2013. p.27-42.

GUILLEMETTE, F.; LUCKERHOFF, J. L'induction en méthodologie de la théorisation enracinée (MTE). *Recherches Qualitatives*, v. 28, n. 2, p. 4-21, 2009.

HENDERSON, S. et al. Cultural competence in healthcare in the community: A concept analysis. *Health and Social Care in the Community*, v. 26, n. 4, p. 590-603, 2018.

HUTCHISON, A. J.; JOHNSTON, L. H.; BRECKON, J. D. Using QSR-NVivo to facilitate the development of a grounded theory project: an account of a worked example. v. 13, n. 4, p. 283-302, 2010.

JONSSON, T. B. Institutionalized strategies in face-to-face encounters: focus on immigrant clients. *Scandinavian Journal of Social Welfare*, v. 7, n. 1, p. 27-33, 1998.

KOSNY, A. et al. *Delicate Dances: Immigrant Workers' Experiences of Injury Reporting and Claim Filing*. Toronto: Institute for Work and Health, 2011.

LAY, A. M. et al. The occupational health and safety vulnerability of recent immigrants accessing settlement services. *Canadian Journal of Public Health*, v. 109, n. 3, p. 303-311, 2018.

LEWIS, A.; BETHEA, J.; HURLEY, J. Integrating cultural competency in rehabilitation curricula in the new millennium: Keeping it simpl. *Disability and Rehabilitation*, v. 31, n. 14, p. 1161-1169, 2009.

LIE, D. A. et al. Does cultural competency training of health professionals improve patients outcomes? A systematic review and proposed algorithms for future research 10583. *Journal of General Internal Medicine*, v. 26, n. 3, p. 317-325, 2010.

LIVIAN, Y.-F. Le concept de compétence interculturelle est-il un concept utile? *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, n. 107, p. 87-94, 2012.

MATHIEU, F. *The Compassion Fatigue Workbook: Creative Tools for Transforming Compassion Fatigue and Vicarious Traumatization*. New-York (NY)/Hove (East Sussex): Routledge, 2012. 179.

MONTRÉAL. *Profil sociodémographique. Recensement de 2016*. Montréal en statistiques. Service du développement économique, Ville de Montréal, 2017.

MORAROS, J.; LEMSTRA, M.; NWANKWO, C. Lean interventions in healthcare: do they actually work? A systemic literature review. *International Journal for Quality in Health Care*, v. 28, n. 2, p. 150-165, 2016.

MUÑOZ, J. P. Culturally responsive caring in occupational therapy. *Occupational Therapy International*, v. 14, n. 4, p. 256-280, 2007.

O'KEEFFE, M. et al. What Influences Patient-Therapist Interactions in Musculoskeletal Physical Therapy? Qualitative Systematic Review and Meta-Synthesis. *Physical Therapy*, v. 96, n. 5, p. 609-622, 2016.

POULIOT, S. et al. *La formation interculturelle dans le réseau québécois de la santé et des services sociaux. Constats et pistes d'action*. Québec: Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), 2015.

PREMJI, S.; SHAKYA, Y. Pathways between under/unemployment and health among racialized immigrant women in Toronto. *Ethnicity & Health*, v. 22, n. 1, p. 17-35, May 13 2017. ISSN 1355-7858.

PURNELL, L. et al. A Guide to Developing a Culturally Competent Organization. *Journal of Transcultural Nursing*, v. 22, n. 1, p. 7-14, 2011.

RATHOD, J. M. Danger and Dignity: Immigrant Day Laborers and Occupational Risk. *Seton Hall Law Review*, v. 46, n. 3, p. 813-882, 2016.

RENZHO, A. M. N. et al. The effectiveness of cultural competence programs in ethnic minority patient-centered health care—a systematic review of the literature. *International Journal for Quality in Health Care*, v. 25, n. 3, p. 261-269, 2013.

SABO, B. Compassion fatigue and nursing work : can we accurately capture the consequences of caring work ? *International Journal of Nursing Practice*, v. 12, p. 136-142, 2006.

SARGEANT, M.; TUCKER, E. Layers of Vulnerability in Occupation Health and Safety for Migrant Workers: Case Studies from Canada and the United Kingdom. *Comparative Research in Law & Political Economy*, v. 51, n. 8, 2009.

SHERIDAN, V.; STORCH, K. Linking the Intercultural and Grounded Theory: Methodological Issues in Migration Research. *Forum: Qualitative Social Research / Sozialforschung*, v. 10, n. 1, p. Art. 36, 2009.

SLOOTS, M. et al. Adaptations to pain rehabilitation programmes for non-native patients with chronic pain. *Disability and Rehabilitation*, v. 33, n. 15-16, p. 1324-1329, 2011.

SPITZBERG, B. H.; CHANGNON, G. Conceptualizing Intercultural Competence. In: DEARDORFF, D. K. (Ed.). *The SAGE Handbook of Intercultural Competence*. Thousand Oaks, CA: Sage, 2009. p.2-52.

TEICH, S. T.; FADDOUL, F. F. Lean Management - The Journey from Toyota to Healthcare. *Rambam Maimonides Medical Journal*, v. 4, n. 2, p. 1-9, 2013.

TERRIAULT, P.-Y.; STREIT, U.; RHÉAUME, J. Situations paradoxales dans l'organisation du travail: une menace pour la santé mentale des travailleurs. *Santé mentale au Québec*, v. 29, n. 1, p. 173-200, 2004.

THIROT, M. La précarisation du travail: des parcours professionnels à géométrie variable. *Relations industrielles / Industrial Relations*, v. 68, n. 1, p. 142-163, 2013.

VERTOVEC, S. Super-diversity and its implications. *Ethnic and Racial Studies*, v. 30, n. 6, p. 1024-1054, 2007.

VOSKO, L. F., Ed. *Precarious Employment: Understanding Labour Market Insecurity in Canada*: McGill-Queen's University Press. 2006.

WALKER, D.; MYRICK, F. Grounded Theory: An Exploration of Process and Procedure. *Qualitative Health Research*, v. 16, n. 4, p. 547-559, 2006.

YANAR, B.; KOSNY, A.; SMITH, P. M. Occupational Health and Safety Vulnerability of Recent Immigrants and Refugees. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, v. 15, n. 9, 2018.

LES CONDITIONS DE L'INCLUSION DANS UN CONTEXTE PARADOXAL: réflexions autour de la Ville de Saguenay

Jorge Frozzini¹

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Résumé

Le Canada et le Québec sont souvent décrits comme des endroits accueillants envers les immigrants. Toutefois, les données et le vécu des (im)migrants remettent en question cette image idéalisée de ce pays du Nord-Global. Dans cette analyse critique, nous soulignons un paradoxe qui se met en place à la lumière d'un regard systémique qui tient compte de données nationales et régionales ainsi que des lois et des actions locales (municipales). Deux éléments sont ainsi notables : (1) la présence de lois et de règlements restrictifs à la porte d'entrée jumelée avec une vision utilitariste (objectivant) des (im)migrants ; et (2) une volonté d'inclusion de ces derniers qui dénote une ouverture envers l'autre. Ces éléments créent un paradoxe où les conditions de l'inclusion sont toujours remises en question et appelées à se rapprocher du discours économique qui réduit les dimensions humaines à un seul facteur : combler les besoins. Pourtant, ce même contexte permet la remise en question de cette vision et cela pour les mêmes raisons afin de favoriser la valorisation d'autres dimensions propres au bien-être humain. Cet état de fait crée une tension pouvant ralentir la mise en place d'actions favorisant l'inclusion des (im)migrants.

Mots-clés: paradoxe; immigration; Saguenay; Canada.

¹ Professeur en communication à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et membre du Laboratoire de recherche en relations interculturelles (LABRRI). jorge.frozzini@uqac.ca

AS CONDIÇÕES PARA A INCLUSÃO EM UM CONTEXTO PARADOXAL: reflexões sobre a Cidade de Saguenay

Resumo

O Canadá e o Quebec são frequentemente descritos como lugares acolhedores para imigrantes. No entanto, os dados e as experiências dos (i)migrantes desafiam esta imagem idealizada deste país global do norte. Nesta análise crítica, destacamos um paradoxo que está emergindo à luz de uma perspectiva sistêmica que leva em conta dados nacionais e regionais, bem como leis e ações locais (municipais). Dois elementos são, portanto, notáveis: (1) a presença de leis e regulamentos restritivos na porta de entrada, juntamente com uma visão utilitária (objetiva) dos (i)migrantes; e (2) um desejo de sua inclusão que denota abertura para o outro. Estes elementos criam um paradoxo em que as condições de inclusão são sempre questionadas e chamadas a aproximar-se do discurso económico que reduz as dimensões humanas a um único factor: a satisfação das necessidades. No entanto, este mesmo contexto permite que esta visão seja desafiada pelas mesmas razões, a fim de promover a valorização de outras dimensões do bem-estar humano. Esta situação cria uma tensão que pode retardar a implementação de acções que promovam a inclusão de (i)migrantes.

Palavras chave: paradoxo; imigração; Saguenay; Canadá

THE CONDITIONS OF INCLUSION IN A PARADOXICAL CONTEXT: reflections about the City of Saguenay

Abstract

Canada and Quebec are often described as welcoming places for immigrants. However, the data and experiences of (im)migrants challenge this idealized image of this country of the Global-North. In this critical analysis, we highlight a paradox that is emerging in the light of a systemic perspective that considers national and regional data as well as local (municipal) laws and actions. Two elements are thus notable: (1) the presence of restrictive laws and regulations at the gateway coupled with a utilitarian (objectifying) vision of (im)migrants; and (2) a desire for their inclusion that denotes openness towards the other. These elements create a paradox in which the conditions of inclusion are always questioned and called upon to move closer to the economic discourse that reduces the human dimensions to a single factor: satisfying needs. Yet, this same context allows this vision to be challenged for the same reasons in order to promote the enhancement of other dimensions of human well-being. This situation creates a tension that can slow down the implementation of actions promoting the inclusion of (im)migrants.

Keywords: paradox; immigration; Saguenay; Canada.

Cet essai se veut une analyse critique d'un paradoxe agissant dans un contexte de prise en compte de la diversification de la diversité (VERTOVEC, 2007) et de la tension qui est créée. Dans cet article, nous allons, en premier lieu, exposer le contexte de la condition socioéconomique difficile des (im)migrants au Canada et au Saguenay afin de mieux comprendre les problèmes auxquels ces personnes sont confrontées. En deuxième lieu, nous présenterons les principes agissants dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* qui est gérée et appliquée par le palier fédéral tout en l'illustrant avec les restrictions que les travailleurs étrangers temporaires (TET) doivent subir. Par la suite, nous abordons le deuxième élément du paradoxe (la volonté d'inclusion et d'ouverture envers l'autre) à l'aide de l'initiative de concertation effectuée par la Ville de Saguenay dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous terminons cette analyse critique en revenant sur le paradoxe et en portant attention sur la « tension » qui est créée dans ce contexte.

1.CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DES (IM)MIGRANTS AU CANADA ET AU SAGUENAY

Le Canada jouit encore d'une bonne réputation à l'international en ce qui concerne les opportunités offertes aux immigrants. Toutefois, la réalité est loin de refléter ce discours. Ainsi, nous savons que les (im)migrants² sont confrontés, encore aujourd'hui, à des taux de chômage élevés (BOUDARBAT ; BOULET, 2010 ; BOUDARBAT ; CONNOLLY, 2013 ; RIOUX, 2015) et à un écart des revenus qui s'est accentué par rapport au reste de la population (PENDAKUR ; PENDAKUR, 2015 ; POSCA, 2016). D'ailleurs, la plupart des immigrants récents ne trouvent pas un emploi dans leur domaine (GIRARD ; SMITH ; RENAUD, 2008). Rajoutons à cela la précarité des conditions de travail dans un contexte de

² Cette graphie (SHARMA, 2001) permet de signifier les similitudes des conditions sociales et les différences de statut entre migrants et immigrants.

mondialisation (FROZZINI ; GRATTON, 2015 ; FROZZINI ; LAW, 2017a) qui ne favorise pas l'inclusion des travailleurs et la question des statuts que limite leurs droits et légitime les inégalités (SHARMA, 2006, 2015) sans compter les problématiques concernant les politiques de gestion de la diversité, dont l'interculturalisme au Québec. Ce dernier demeure une notion floue dans les écrits gouvernementaux et reste axé sur les questions économiques (considération de l'(im)migration en ces termes) et l'imposition du pouvoir (volonté) de la majorité sur les minorités (FROZZINI, 2014 ; ROCHER ; WHITE, 2014). À la lumière de ces éléments, nous pouvons avancer que cette politique de gestion de la diversité est difficilement interculturelle.

De plus, dans un contexte où la discrimination raciale est documentée partout dans les économies occidentales (EDO ; JACQUEMET, 2014), les préjugés jouent un rôle important (CHICHA, 2013 ; MARFOUK, 2013 ; TIBOULET et al., 2012) et peuvent nuire à la resocialisation³ des (im)migrants. Ainsi, nous entendons encore l'idée selon laquelle « l'(im)migrant est un profiteur du système ». Par exemple, il n'est pas rare d'entendre que « les immigrants profitent des prestations de l'État »⁴. Pourtant, nous savons que les prestations octroyées aux (im)migrants n'ont pas un grand effet sur le système de distribution des bénéfices au Canada (GREEN ; RIDDLE, 2018). Ce type de

³ « Habituellement, on utilise le terme intégration, mais ce dernier fait référence à l'effacement de l'autre (*integer*, qui n'a pas été touché). Étant donné que ce n'est pas ce qui est souhaité dans un idéal interculturel, nous utilisons le terme resocialisation. Nous reprenons ici la définition de la socialisation de Guy Rocher selon laquelle elle est : « le processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socio-culturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre » (Rocher, 2010, p. 131). Le néo-Québécois va donc entreprendre l'apprentissage et l'intériorisation des éléments socio-culturels du nouveau milieu afin de s'y adapter tout en conservant certains traits culturels. Notons que les expériences et les acteurs en contact avec ces personnes auront un rôle capital dans ce processus. Delà l'importance d'interactions ayant un caractère convivial. » (FROZZINI ; GONIN ; LORRAIN, 2019, notice 1).

⁴ Comme lors de commentaires mis sur la page Facebook du journal télévisée TVA suite à la tragédie survenue le 19 février 2019 où sept enfants d'une famille de réfugiés syriens périssent dans un incendie dans la ville de Halifax en Nouvelle-Écosse. Voir le site Web : <https://bit.ly/2Si9qpA> (dernière visite le 24 février 2019)

préjugés n'est pas étrange au fait d'avoir une population native qui n'est pas en règle générale très favorable à l'immigration (GRIFFITH, 2014). En effet, nous savons que la population affiche trois attitudes envers l'immigration : le premier tiers à une attitude positive, le deuxième tiers a une attitude conditionnelle (selon un contexte économique favorable ou non, son opinion va bouger) et le dernier tiers a une attitude négative (BESCO ; TOLLEY, 2018). Selon Besco et Tolley (2018), ce sont les institutions politiques qui ont permis d'éviter une montée du sentiment anti-immigration et anti-multiculturel. Toutefois, aujourd'hui, nous ne pouvons pas prétendre que cette donnée historique n'a pas changé à la lumière des événements des dernières années au Québec où nous observons une remise en question de l'immigration par plusieurs partis politiques dont celui de la Coalition Avenir Québec (CAQ) qui a pris le pouvoir au Québec en 2018. Cette dernière a fait campagne, entre autres, en remettant en question la présence et les demandes provenant des (im)migrants. Ainsi, parmi les arguments avancés par la CAQ, nous pouvons mentionner : (1) le nombre trop élevé d'immigrants sur le territoire (voulait réduire le quota d'immigrants par année⁵) ; et (2) l'abus de la générosité des Québécois par les immigrants (principalement non chrétiens) qui voudraient imposer leurs valeurs (BARBEAU, 2018 ; RADIO-CANADA, 2018).

Les changements, en ce qui concerne le regard qu'une bonne partie de la population québécoise peut porter envers l'(im)migration, se situent dans un contexte global où la criminalisation de la migration est bien documentée. Ainsi, lors des vingt dernières années, le Canada « [...] had increased immigration detention, strengthened border controls, and enhanced its international cooperation in the fight against irregular migration. » (ATAK ; SIMEON, 2018, p.6) Ces changements ne favorisent pas la mise en place de conditions propices à l'inclusion, car on permet la remise en question de la

⁵ Pendant leur campagne électorale et lors des premiers mois au pouvoir, la CAQ a annoncé leur volonté de diminuer les quotas d'immigration à 40 000 (<https://bit.ly/2M1Lgge>). Toutefois, récemment, ils ont fait volte-face et proposent une augmentation dès 2020 : <https://bit.ly/2XXrHQ6>.

présence même des (im)migrants sur le territoire. Cette ambiance permet ainsi la reproduction d'un discours défavorable envers l'(im)migration et le maintien de la discrimination et de l'exclusion au sein des systèmes (FROZZINI, 2017).

Dans ce contexte, nous pouvons observer deux effets notables : le manque fondamental de pouvoir parmi les travailleurs (im)migrants (particulièrement pour les plus précaires) et un écart (économique et social) entre ces derniers et la population locale. Ces effets entravent le rapprochement entre les Québécois au-delà de leurs différences en matière d'emploi et d'origine. De plus, en région, deux autres problèmes se rajoutent : le manque de soutien/services auprès des (im)migrants et l'isolement/solitude de ces derniers. Les deux derniers constats sont liés au fait, entre autres, que les (im)migrants résident en petit nombre dans les régions, dont au Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ). En effet, nous retrouvons 1069 personnes au SLSJ pour la période de 2005 à 2014 pour un total de 367 049 personnes dans l'ensemble de la province (MIDI, 2016a). Montréal a le plus grand nombre d'(im)migrants avec une proportion de 58,9 % du total national (MIDI, 2016a, 2016 b). Cette situation demeure malgré les efforts d'attraction de cette population dans d'autres zones urbaines du Québec (VATZ-LAAROUSSI, 2005). En dépit de cette faible représentation en nombre, parmi les 1069 personnes (im)migrantes résidant au SLSJ, il y a une présence non négligeable de personnes issues de pays d'Afrique (35,4 %), des Amériques (21,4 %) et de l'Asie (11,4 %) (MIDI, 2016a).

Nous savons que la majorité de cette population (im)migrante connaît le français (73,1 %) et qu'elle a une scolarité de plus de 12 années d'études (69,4 %) (MIDI, 2016a). Toutefois, comme ailleurs dans la province, nous savons que les (im)migrants souffrent de discrimination en emploi (FORSTENLECHNER ; AL-WAQFI, 2010 ; JONES ; LEWIS, 2011 ; TIBOULET et al., 2012), de problèmes de reconnaissances des acquis (BANERJEE ; PHAN, 2014), etc. Pour plusieurs d'entre eux, on parle d'une situation d'hyper-précarité (FROZZINI ; LAW, 2017a, 2017b ; LEWIS et al., 2015 ; ZOU, 2015), c'est-à-dire la jonction entre un emploi précaire et un statut d'immigration précaire. Une situation d'hyper-

précarité fait en sorte que les (im)migrants peuvent être plus facilement exploités et marginalisés ce qui les rend très vulnérables. Pour plusieurs, cette situation les place dans un cercle vicieux de pauvreté d'où il est difficile de s'en sortir (FROZZINI; LAW, 2017a). Soulignons qu'à l'ensemble de ces difficultés s'ajoutent les défis propres au parcours migratoire et celui de la resocialisation (FROZZINI; GONIN; LORRAIN, 2019), dont l'apprentissage de nouveaux codes culturels, etc.

Outre les problématiques déjà mentionnées, les (im)migrants doivent aussi affronter un contexte régional où leur visibilité (traits physiques, linguistiques, etc.) est accentuée par leur faible présence (0,3 % de la population immigrante provinciale admise entre 2006-2015) (MIDI, 2017) et par le regard stéréotypé de la majorité (CARDU; SANSCHAGRIN, 2002) qui peut être, entre autres, accentué par la presque absence de contact (ALMEIDA et al., 2015). Ainsi, plus particulièrement dans les régions, la question de la rétention⁶ des (im)migrants est capitale, mais dans les faits, elle est très faible avec un solde négatif de -710 personnes en 2016-2017 pour le SLSJ (ISQ, 2018). La rétention est capitale parce que nous sommes dans un contexte où il y a une pénurie de la main-d'œuvre (NORMAND, 2018; POSCA, 2019a, 2019 b) et un vieillissement de la population (CÔTÉ; SAVARD; SCARFONE, 2017) qui porte préjudice à la structure socioéconomique du Québec.

Outre ces caractéristiques qui démontrent le manque de pouvoir des (im)migrants, et même si les dynamiques peuvent changer d'une localité à une autre, en région, ils doivent affronter un sentiment d'isolement propre au manque de réseaux (communautés, familles ou amis qui peuvent orienter et aider les personnes). Cette situation ne favorise pas la création de liens de confiance entre Québécois de diverses origines ni les relations harmonieuses. De plus, la méfiance alimentée par des discours défavorables qui ont des

⁶ Cette idée fait référence au fait que plusieurs des (im)migrants qui s'établissent en région, après quelques années, repartent pour la métropole (Montréal), d'autres villes ou d'autres provinces.

sources lointaines envers les immigrants et les minorités (ANCTIL, 2017) ne nous aide pas à défaire des préjugés et à prévenir la discrimination.

2. LOI RESTRICTIVE : LES PRINCIPES

Outre les données précédentes qui font état de la situation socioéconomique des (im)migrants, nous devons penser aux structures administratives et juridiques qui ont une influence sur l'ordre social. D'ailleurs, les structures juridiques constituent « the legal forms of social life » (NOVIKOVA, 2008, p.13). Leur analyse nous permet de comprendre les règles permettant la normalisation des comportements et des corps en les sanctionnant dans l'espace et le temps. Ainsi, dans le cas qui nous concerne, le Canada s'est doté à travers le temps d'une pluralité de lois, de règlements et de programmes en matière d'immigration tant au palier fédéral que provincial. Au sein de cet environnement complexe, le palier fédéral est celui qui dispose du pouvoir décisionnel dans ce domaine. Certaines provinces favorisent d'ententes particulières comme le Québec qui peut choisir ses immigrants (à l'exception des réfugiés) avec le consentement du fédéral. Cette dernière suit les lois canadiennes et instaure ses propres restrictions. Par exemple, ils octroient le certificat de sélection du Québec (CSQ) avec lequel les personnes peuvent par la suite pouvoir postuler pour l'obtention de la résidence permanente au Canada. Au début de 2019, le gouvernement du Québec a indiqué sa volonté d'éliminer 18 000 dossiers de demandes effectuées par des travailleurs qualifiés en invoquant des raisons administratives (l'accumulation du retard dans leur traitement) et d'adéquation de la main-d'œuvre immigrante à l'économie⁷. Cette décision fait partie du projet de loi 9 (devenu loi le 16 juin 2019) visant à changer la loi québécoise d'immigration afin de la rendre plus restrictive en ce qui concerne la sélection des immigrants (connaissance de la langue et les

⁷ Il y a une injonction qui les a empêchés de les annuler et demande de continuer à les traiter : <https://bit.ly/2T1MD73> (dernière visite le 24 février 2019). Cette injonction a été entendue par la Cour suprême qui leur a donné raison et a obligé le gouvernement à continuer à traiter les dossiers : <https://bit.ly/2tFcltk> (dernière visite le 27 février 2019)

besoins en emploi) et permettre une plus grande surveillance de ces derniers⁸. Ces initiatives démontrent la vision utilitariste que le palier provincial poursuit tout comme le fédéral comme nous le verrons avec la principale loi en immigration.

C'est le palier fédéral qui gère la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*⁹ et qui crée les programmes permettant l'entrée et le séjour des résidents temporaires comme le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Faute d'espace, nous ne pouvons pas traiter de ce dernier en détail. Toutefois, nous pouvons dire qu'il est remis en question, entre autres, à cause de la discrimination systémique créée (CARPENTIER ; Fiset, 2011). Plusieurs écrits effectuent une analyse critique de ce programme et ses variantes en soulevant les problématiques profondes qui sont générées comme l'impossibilité d'avoir accès à la résidence permanente ou les difficultés à l'avoir, la limitation des droits de mobilité et d'association, etc. (FROZZINI, 2017 ; GOLDRING ; LANDOLT, 2013 ; GRIFFITH, 2014 ; LANDOLT ; GOLDRING, 2013 ; NAKACHE, 2013 ; NAKACHE ; DIXON-PERERA, 2016 ; VALIANI, 2013). D'ailleurs, mise à part des programmes, le statut de la personne constitue un des principaux facteurs de discrimination en matière d'accès aux services et à des privilèges sur le territoire canadien (FROZZINI, 2017 ; FROZZINI ; LAW, 2017a ; LANDOLT ; GOLDRING, 2013). Ne voulant pas effectuer une longue description des lois et des statuts, faute d'espace, nous voudrions nous concentrer autour de certains objectifs clés en matière d'immigration propres à

⁸ Le gouvernement a affirmé son souhait d'éliminer les dossiers qui resteront des 18 000 lorsque cette loi sera adoptée : <https://bit.ly/2VtfG01> (dernière visite le 27 février 2019). Le projet de loi a reçu la sanction de l'Assemblée nationale le 16 juin 2019 (<https://bit.ly/2UO3gz9>). L'article 28 stipule : « Il est mis fin à toute demande présentée au ministre dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés avant le 2 août 2018 si, le 16 juin 2019, il n'a pas pris de décision de sélection, de refus ou de rejet concernant cette demande. » Cette loi change aussi d'autres lois dont celle en immigration. Parmi les changements introduit il y a le chapitre M-16.1 et son article 4, paragraphe 9 qui se lit comme suit maintenant : « évaluer l'apport de l'immigration au Québec en assurant un suivi du parcours des personnes immigrantes afin de connaître notamment leur niveau de connaissance du français et leur intégration au marché du travail ».

⁹ <https://bit.ly/2TfAxGJ>

la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* tout en effectuant des liens avec la situation des travailleurs étrangers temporaires (TET). Cette analyse nous permettra d'illustrer les problématiques liées aux conceptions profondément ancrées dans ces lois et qui restreignent la portée de l'inclusion. Ainsi, cette Loi stipule :

3 (1) En matière d'immigration, la présente loi a pour objet :

- a) de permettre au Canada de retirer de l'immigration le maximum d'avantages sociaux, culturels et économiques ;
- b) d'enrichir et de renforcer le tissu social et culturel du Canada dans le respect de son caractère fédéral, bilingue et multiculturel ; [...]
- c) de favoriser le développement économique et la prospérité du Canada et de faire en sorte que toutes les régions puissent bénéficier des avantages économiques découlant de l'immigration ;
- d) de veiller à la réunification des familles au Canada ;
- e) de promouvoir l'intégration des résidents permanents au Canada, compte tenu du fait que cette intégration suppose des obligations pour les nouveaux arrivants et pour la société canadienne ; [...]
- g) de faciliter l'entrée des visiteurs, étudiants et travailleurs temporaires qui viennent au Canada dans le cadre d'activités commerciales, touristiques, culturelles, éducatives, scientifiques ou autres, ou pour favoriser la bonne entente à l'échelle internationale ;
- h) de protéger la santé et la sécurité publiques et de garantir la sécurité de la société canadienne ;
- i) de promouvoir, à l'échelle internationale, la justice et la sécurité par le respect des droits de la personne et l'interdiction de territoire aux personnes qui sont des criminels ou constituent un danger pour la sécurité ;
- j) de veiller, de concert avec les provinces, à aider les résidents permanents à mieux faire reconnaître leurs titres de compétence et à s'intégrer plus rapidement à la société. (articles 3.1a, b, c, d, e, g, h, i et j)

À la lecture de ces articles et en prenant en compte que le Canada choisit ses immigrants – si nous prenons seulement en compte les articles 3.1a et 3,1 c

– un premier élément à souligner est la réduction des individus à leurs seules capacités à apporter de bénéfiques, particulièrement économiques, à la société canadienne (SAGER, 2012). Nous pouvons avancer que c'est un calcul de coûts et bénéfiques qui est à la source d'une objectivation des individus et de leur classification en bon ou mauvais candidat à l'immigration. Cette capacité de gestion et donc de contrôle de l'autre (FROZZINI, 2014 ; FROZZINI ; GRATTON, 2015) que le Canada se donne, à l'aide de divers moyens (les lois, les règlements, les normes¹⁰, etc.), pour extraire le maximum de bénéfiques est encore plus évidente dans le cas des TET. En effet, ils constituent une catégorie, pour ne pas dire une classe sociale (SAGER, 2012), d'individus se trouvant au sein d'un système limitant considérablement leurs droits et libertés (FROZZINI, 2017 ; FROZZINI ; LAW, 2017a).

En reprenant les autres articles de loi, notons que la recherche de bénéfiques pour la société canadienne est la constante qui traverse l'ensemble du texte. S'il est vrai que les articles 3.1d, 3.1e, 3.1i et 3.1j semblent promouvoir un certain souci envers l'autre dans un esprit de bonne entente, nous devons dire que dans le cas des TET, certaines d'entre elles ne s'appliquent pas nécessairement. Par exemple, ce ne sont pas tous les travailleurs qui peuvent faire venir leurs familles (c'est le cas des travailleurs saisonniers et ceux travaillant dans les fermes) (FROZZINI, 2017 ; NAKACHE, 2013). De plus, Citoyenneté et Immigration Canada indique, dans leur site Web, que les époux, conjoints et enfants peuvent accompagner une personne au Canada si elles remplissent une série de conditions, par exemple, l'obtention d'un visa de résidence temporaire ou l'absence d'un casier judiciaire¹¹.

¹⁰ Les normes et les valeurs peuvent être utilisées afin de permettre des gains politiques en se penchant sur la gestion de l'autre. Cette instrumentalisation a été observée lors du débat autour des « valeurs publiques communes » (LABELLE, 2012) et celui autour de la « Charte des valeurs québécoise » où les (im)migrants devaient de facto accepter ces valeurs « universelles » ainsi que les restrictions inhérentes aux textes proposés. Voir le dossier de Radio-Canada intitulé : La charte des valeurs, entre division et inclusion (<http://bit.ly/1luUyOC>) pour une bonne description des différents points de vue exprimés.

¹¹ Voir le site Web du CIC : <http://bit.ly/1TUNKLx> (dernière visite le 22 février 2019).

Les articles 3.1h et 3.1i ont la fonction d'indiquer clairement que des personnes ayant eu des comportements jugés indésirables ne seront pas admises sur le territoire, mais aussi, ces articles laissent entendre implicitement que toute personne venant de l'extérieur peut constituer un danger. Pour cette raison, on exige des papiers spécifiques aux TET qui peuvent appliquer à la résidence permanente, par exemple, un certificat de police du pays d'origine et de tout pays où la personne a passé plus de six mois. Ces mesures ont deux fonctions : (1) rassurer la population locale quant aux antécédents des personnes venant sur le territoire et (2) écarter des individus pouvant « représenter un danger pour la société ». Notons que la notion de danger est très floue, car des individus avec des antécédents mineurs avec la justice sont mis au même pied d'égalité (dans l'imaginaire social¹²) avec ceux ayant participé à des actes violents. Si, le contrôle et l'idée de bon et de mauvais (im)migrant sont toujours présentes, il faut aussi souligner que l'approche de la réhabilitation et celle du payement de ses fautes envers la société ne semblent pas être prises en compte¹³. N'oublions pas que l'article 3.1h fait aussi mention de la « santé », autrement dit, cet article fait référence à l'état de santé des (im)migrants. Ainsi, toute personne voulant entrer et rester sur le territoire doit passer des examens médicaux afin de démontrer qu'elles sont en bonne santé et donc qu'elles ne constitueront pas un poids « économique et social » pour le gouvernement canadien¹⁴.

¹² Nous reprenons la définition donnée par Charles Taylor selon laquelle un imaginaire social est « [...] the ways people imagine their social existence, how they fit together with others, how things go on between them and their fellows, the expectations that are normally met, and the deeper normative notions and images that underlie these expectations. » (TAYLOR, 2007, p.23). En suivant cette définition, les personnes ayant été décrites comme des dangers potentiels ne peuvent pas être mises au même pied d'égalité avec « celles » dont « nous » pensons en faire partie, c'est-à-dire celle qui est « accueillante » et « pacifique ». En somme, le « Nous québécois ou canadiens ».

¹³ Voir le FW1-Guide des travailleurs étrangers de Citoyenneté et Immigration Canada pour constater leur absence.

¹⁴ Il est, pour le moins, surprenant de constater que des individus en santé à leur arrivée au Canada sont surreprésentés lors des traitements de maladies au travail (CÔTÉ, 2014; CÔTÉ et al., 2015). Cela laisse supposer que leur santé est affectée pendant leur processus d'inclusion

En ce qui concerne les articles 3.1e et 3,1 j, nous verrons que des efforts sont consentis. D'ailleurs, à l'échelle locale ou municipale, il y a une vraie volonté afin d'y arriver. Nous y reviendrons dans la prochaine section.

La description précédente nous a permis de nommer l'idée soutenant la conception de l'(im)migration au Canada, c'est-à-dire la gestion de données économiques (les individus) afin d'extraire le plus d'avantages possible. Cette idée donne le ton aux règlements régissant les TET en ne leur octroyant pas les mêmes avantages dont d'autres catégories de ressortissants étrangers peuvent bénéficier. D'ailleurs, l'article 3.1g dit clairement que le gouvernement va « faciliter l'entrée » des TET. C'est ainsi que leur entrée est strictement encadrée par la structure du travail temporaire qui leur est imposé. Qui plus est, pour la première fois dans l'histoire canadienne, depuis 2008, le nombre de personnes ayant un statut temporaire a dépassé celui de ceux qui arrivent avec la résidence permanente (BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA, 2009).

Les sections précédentes permettent de mettre en lumière le premier élément de la condition agissante (paradoxe) au sein du Canada et du Québec, c'est-à-dire la présence de lois et des règlements restrictifs à la porte d'entrée jumelée avec une vision utilitariste (qui objective) des (im)migrants. Dans la prochaine section, nous effectuons l'état de l'organisation qui s'effectue au moment d'écrire ces lignes dans la ville de Saguenay. Nous verrons que cette mobilisation constitue un exemple du deuxième élément de la condition agissante, c'est-à-dire la volonté d'inclusion qui dénote une ouverture envers l'autre.

3. VOLONTÉ D'INCLUSION À L'ÉCHELLE MUNICIPALE : LA VILLE DE SAGUENAY

Depuis un certain nombre d'années, plusieurs acteurs provinciaux et régionaux s'activent au Québec. Par exemple, il y a plus de cinq ans, le

(après leur (im)migration) et que des facteurs de risque associés au parcours d'(im)migration sont présents.

gouvernement de la province du Québec (Canada) a entamé des études permettant de proposer des solutions à la pénurie de main-d'œuvre annoncée dans les années à venir (FRQSC-MIDI, 2014). Pour ces derniers, cette pénurie devait être comblée en valorisant le potentiel, entre autres, des immigrants récents. Plus récemment, et en lien avec la tendance mondiale de transférer de plus en plus de pouvoirs en matière d'immigration aux municipalités (voir le texte de Larouche-LeBlanc dans ce dossier), plusieurs municipalités ont entamé une évaluation de leurs ressources et de leurs besoins en ce qui concerne l'immigration dans leurs territoires. Parmi ces villes, il y a celle du Saguenay dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. À la demande de sa nouvelle mairesse, Mme Josée Néron (élue en novembre 2017), la ville a entamé une évaluation de l'état de la situation, ainsi qu'un portrait de l'immigration. Cette demande s'inscrit dans la volonté de cette nouvelle administration de « [...] faire de l'immigration une priorité en accordant de l'importance à celle-ci comme étant une des solutions immédiates à ses défis majeurs sur les plans du développement économique et du déclin démographique » (VILLE DE SAGUENAY ; FOGLIA, 2018, p.2). Les travaux débutent à l'été 2018 avec une nouvelle employée à qui l'on confie le dossier. La ville se donne comme objectif : « L'élaboration d'un plan d'action concerté en lien avec la Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes de la Ville de Saguenay. » (VILLE DE SAGUENAY, 2018). Les travaux pour l'élaboration du plan d'action sont divisés en quatre temps : (1) réalisation de l'état de la situation et du portrait des services et des initiatives en matière d'immigration ; (2) la création de comités de travail avec les partenaires consultés ; (3) l'élaboration d'un plan d'action concerté et (4) l'évaluation du processus.

Chacune de ces phases s'effectue en mobilisant et en consultant les partenaires, c'est-à-dire les « organisations, organismes, services, initiatives et personnes-ressources qui travaillent de près ou de loin auprès de personnes immigrantes et/ou qui ont une expertise en matière d'immigration, d'interculturalité, d'inclusion et de diversité. » (VILLE DE SAGUENAY, 2018, p.4). Ainsi, l'agente de projet-Immigration consulte 51 organisations, effectue 51

rencontres individuelles et analyse 30 questionnaires envoyés aux partenaires (VILLE DE SAGUENAY, 2018).

Lorsque le portrait et l'état de la situation ont été effectués, la Ville de Saguenay organise une présentation des faits saillants sur l'état de situation de l'immigration, des services et des initiatives auprès des partenaires le 6 décembre 2018. C'est lors de cette journée qui se forment aussi les comités de travail autour de trois enjeux identifiés lors des consultations : « (1) l'établissement durable, (2) le rapprochement et dialogue interculturel et (3) l'adéquation main-d'œuvre/emploi/formation/compétences ». Le quatrième enjeu « Partenariats stratégiques et positionnement territorial » devant se faire en même temps par les groupes ainsi formés. Les divers comités se sont réunis lors de douze rencontres pendant les mois de janvier et février 2019. Fait intéressant à noter, étant donné l'enthousiasme des partenaires chaque comité a été divisé en deux sur deux jours pour des rencontres de deux heures afin de permettre la participation à l'ensemble des partenaires présents sur le territoire de la ville. La responsable du dossier a proposé un plan d'action issu de cet effort collectif en mars 2019 pour que les instances interviennent (élus) et les ajustements nécessaires puissent être effectués. Le but avoué était d'effectuer un lancement en avril ou mai 2019¹⁵.

Le travail de ces comités s'est déroulé dans une ambiance qui démontrait la bonne volonté des participants et le souci de vouloir trouver des solutions afin de permettre un meilleur séjour et établissement aux (im)migrants¹⁶. Chaque participant a pu s'exprimer et expliquer les problèmes auxquels ils se confrontent lorsqu'ils essaient de faire avancer les dossiers des (im)migrants ou lorsqu'ils essaient d'améliorer leur séjour ou leur établissement. La recherche

¹⁵ À ce jour (4 juin 2019), le projet de plan d'action a passé sa première étape avec son adoption à l'unanimité par les élus de la Ville de Saguenay le 1^{er} avril 2019. Il est entre les mains du MIDI pour approbation. Lorsque cette deuxième étape sera effectuée, il y aura une annonce officielle.

¹⁶ Nous avons participé à l'ensemble du processus et continuons à y participer en tant qu'expert, mais aussi en tant que membre d'un groupe communautaire.

de solutions concrètes était de mise dans un esprit de coopération commune afin de résoudre les problèmes majeurs que la région vit : manque de main-d'œuvre et vieillissement de la population. Cette urgence était bien visible et s'est matérialisée lorsqu'un des partenaires explique autour de la table comment il a dû aller chercher des retraités pour former les nouveaux employés et faire avancer la production à court terme. Tout au long du processus, les partenaires ont pu écouter et prendre conscience de la diversité des problématiques auxquelles les (im)migrants sont confrontés : manque et absence de services, interdictions d'accès aux services selon les statuts, situations de contrôle et d'isolement de certains travailleurs dans les fermes et dans l'agriculture, etc. Les partenaires ont pu aussi connaître des initiatives effectuées dans d'autres petites villes afin de favoriser l'inclusion des (im)migrants dont celle à Normandin où le maire s'est impliqué afin d'inclure les TET dans des activités récréatives. Les employés de la Ville et des ministères présents aux rencontres ont fait preuve d'une volonté d'ouverture en travaillant de concert avec les autres partenaires afin d'envisager des pistes de solution aux problèmes exposés.

Lors des discussions, nous avons pu identifier plusieurs éléments que la littérature mentionne et pour lesquelles les partenaires ont été témoins. Parmi ces éléments mentionnés, il y a la perception que la population peut avoir lors de l'embauche d'un immigrant (BERRY, 2006) ou le discours social dans le contexte d'une augmentation de la remise en question de la présence des immigrants (CUKIER et al., 2016 ; ROUSSEAU et al., 2011). Ces éléments, parmi d'autres, ont permis à plusieurs reprises de remettre en perspective les discussions dans le contexte particulier de la Ville tout en la situant dans le contexte régional, provincial et même international. De plus, l'ensemble des discussions ont permis de prendre en considération l'importance de l'accès aux services et du rapprochement entre les (im)migrants et la population en général.

L'exercice auquel nous avons participé a bien démontré une vraie volonté de favoriser la reconnaissance sociale (HONNETH, 1996) des (im)migrants. Trois constats importants méritent d'être soulignés : (1) la reconnaissance par

l'ensemble des partenaires de la nécessité de donner accès aux services à l'ensemble des (im)migrants peu importe leur statut ; (2) la nécessité de construire des structures favorisant la concertation et l'organisation entre les partenaires ; et (3) la nécessité de construire des structures favorisant la rencontre entre les Québécois d'origines diverses. Cet exercice initié par la Ville de Saguenay, qui est toujours en progression, nous permet de postuler qu'une véritable volonté d'inclusion des (im)migrants est présente avec une ouverture envers l'autre. Nous considérons que ces éléments permettent de travailler pour le bien commun. Dans la prochaine section, nous verrons que cela crée un paradoxe et une tension dont nous devons prendre acte et surveiller afin de continuer à créer des espaces inclusifs où l'idéal du vivre-ensemble est de mise (voir le texte de White, Massana et Larouche-LeBlanc dans ce dossier).

4. CONCLUSION : PARADOXE ET TENSION EN CONTEXTE RÉGIONAL

Comme nous avons pu le constater, nous sommes en présence d'un contexte où de lois et de règlements restrictifs jumelés à une vision utilitariste des (im)migrants contribuent au maintien de conditions socioéconomiques défavorables pour les (im)migrants. À cela se conjugue une volonté d'inclusion avec une véritable ouverture envers l'autre à travers l'organisation qui s'effectue dans des localités comme à la Ville de Saguenay. Toutefois, cette situation crée un paradoxe où les conditions de l'inclusion sont toujours remises en question et appelées à se rapprocher du discours économique qui réduit les dimensions humaines à un seul facteur : combler les besoins.

En effet, si la volonté de satisfaire les besoins des (im)migrants afin de favoriser leur bien-être est très palpable, l'impulsion de départ est le manque de main-d'œuvre et le vieillissement de la population qui affectent la croissance économique. Cette impulsion de départ est aussi partagée par l'administration de la Ville (VILLE DE SAGUENAY ; FOGLIA, 2018) et par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) dans sa plus récente politique (MIDI, 2015). D'ailleurs, la Ville de Saguenay établit clairement ces

liens tout en effectuant une corrélation avec l'importance de l'inclusion des (im)migrants :

L'immigration à la ville de Saguenay pourrait représenter une stratégie viable (parmi d'autres) pour contribuer au redressement démographique, faire face à la rareté de la main-d'œuvre et favoriser le développement économique local et régional. Toutefois, il faut : (1) Favoriser les pratiques communes, intersectorielles, structurantes et planifiées ; (2) Favoriser les conditions d'intégration socioéconomique et professionnelle ; (3) Mettre en place les conditions nécessaires à l'établissement durable ; (4) Favoriser le dialogue et le rapprochement interculturel.

Veiller à ce que la régionalisation de l'immigration s'inscrive dans une perspective durable, humaine, systémique, holistique, innovante, concertée et de développement local et régional. (VILLE DE SAGUENAY, 2018, p.32)

Dans un contexte général de compétition et de coupures propres à l'idée d'une saine gestion dans la pensée néolibérale (FROZZINI ; LAW, 2017a; HARVEY, 2005; PECK, 2010), la volonté et l'initiative affichées par la Ville de Saguenay, avec sa nouvelle administration, remettent ainsi en question une pure vision utilitariste de l'(im)migration. Cette remise en question est aussi partagée par l'apport de tous les acteurs sur son territoire qui travaillent de près ou de loin sur les questions d'(im)migration. Cela était bien palpable lors des rencontres des comités de travail et c'est bien visible dans les comptes-rendus des réunions (VILLE DE SAGUENAY, 2019a, 2019 b).

D'ailleurs, dans la citation précédente, nous observons des éléments qui favorisent la valorisation d'autres dimensions propres au bien-être humain. Ainsi, lorsqu'il est question de « favoriser de pratiques communes », de « conditions d'intégration » ou lorsqu'il est question de « favoriser le dialogue et le rapprochement interculturel », la Ville fait sienne une ouverture qui a été rendue possible à travers la prise de conscience que des conditions particulières sont nécessaires pour l'inclusion des (im)migrants. Parmi ces conditions, il y a

la situation socioéconomique de la population, la prise en compte des représentations sociales (porter attention aux préjugés), le développement de compétences interculturelles et des orientations politiques claires (WHITE; GRATTON ; ROCHER, 2015). Nous pouvons avancer que la Ville et ses partenaires travaillent sur plusieurs d'entre elles, dont la prise en compte des représentations lors des travaux des comités, mais aussi le développement des compétences interculturelles et des orientations politiques claires. Ainsi, nous rappelons au lecteur que l'exercice que la Ville a entamé a comme but : « L'élaboration d'un plan d'action concerté en lien avec la Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes de la Ville de Saguenay. » (VILLE DE SAGUENAY, 2018).

Malgré ces initiatives et l'organisation du milieu, le fait de partir d'un constat économique (besoin de main-d'œuvre) et d'un constat démographique (vieillesse de la population), dans un contexte où la pensée néolibérale est prédominante, met en danger la mise en place d'actions favorisant l'inclusion des (im)migrants. Le danger provient de la pression qui est exercée par les impératifs utilitaristes et économiques. Ainsi, le contexte d'interactions avec les (im)migrants a permis à divers acteurs (en particulier ceux qui détiennent un plus grand capital politique et économique), à travers le temps, de se rendre compte qu'ils ne peuvent pas simplement se concentrer sur l'accès à l'emploi en faisant abstraction d'autres dimensions lors de l'établissement et le maintien des personnes issues de l'(im)migration. Ils se sont ainsi rendu compte qu'ils n'obtenaient pas les bénéfices escomptés si les autres dimensions n'étaient pas prises en compte. Toutefois, ces mêmes acteurs ont tendance à privilégier le bien-être de la population locale et particulièrement leurs propres intérêts. En effet, dans un système capitaliste, la tendance est celle à rechercher le plus grand bénéfice des détenteurs des capitaux. Ainsi, le contexte que nous vivons met en lumière le fait que le bien-être social et psychologique des (im)migrants permet une meilleure contribution économique et sociale de leur part. En d'autres termes, tous retirent des bénéfices. Toutefois, au sein de la tension entre une vision utilitariste et la volonté d'inclusion que nous observons, il y a

un équilibre fragile à essayer de préserver, mais dont nous ne contrôlons pas l'ensemble des facteurs. Pensons au climat international ou au contexte économique dans un état de presque absence d'intervention étatique.

Ainsi, dans un contexte de conservatisme budgétaire, il y a une diminution des ressources. Toutefois, ce sont les éléments construits autour d'autres dimensions qu'économiques qui sont souvent remis en question en premier et éventuellement éliminés. Pour cette raison, nous parlons d'un ralentissement possible des actions favorisant l'inclusion. D'ailleurs, nous ne parlons pas d'élimination, car il y a toujours des initiatives provenant de la communauté qui démontrent la présence de la volonté d'inclusion et de rapprochement.

Nous sommes à un moment où il y a une volonté d'organisation et de concertation afin de revoir les forces et les besoins sur le territoire local. Dans ce contexte, la création et la consolidation de réseaux d'entraide, le développement du leadership des personnes marginalisées et la diminution des écarts culturels, par exemple, peuvent être envisagés avec espoir. Ainsi, l'initiative de la Ville de Saguenay en collaboration avec ses partenaires est digne d'être soulevée en raison de sa portée et le sérieux de sa démarche. Toutefois, il demeure une incertitude concernant l'équilibre entre les tendances que nous avons mentionné. En effet, comment la tension créée par le paradoxe va-t-elle se résoudre? Nous pensons que seulement une analyse longitudinale permettrait de nous donner des éléments de réponse.

RÉFÉRENCES

ALMEIDA, S. et al. Fitting the mould: the role of employer perceptions in immigrant recruitment decision-making. *International Journal of Human Resource Management*, v. 26, n. 22, p. 2811-2832, 2015.

ANCTIL, P. Ruptures et continuités dans la représentation de l'immigration : Une analyse préliminaire du journal *Le Devoir* (1910-1963). *Anthropologie et Sociétés*, v. 41, n. 3, p. 107-129, 2017.

ATAK, I.; SIMEON, J. C. The Criminalization of Migration: Context and Consequences. In: ATAK, I.; SIMEON, J. C. (Eds.). *The criminalization of migration: context and consequences*. McGill-Queen's refugee and forced

migration studies. Montreal Kingston London Chicago, IL: McGill-Queen's University Press, 2018. p. 3-33.

BANERJEE, R.; PHAN, M. Licensing Requirements and Occupational Mobility Among Highly Skilled New Immigrants in Canada. *Relations Industrielles / Industrial Relations*, v. 69, n. 2, p. 290-315, 2014.

BARBEAU, B. Laïcité et signes religieux : le gouvernement Legault a l'appui de la population. Disponível em: <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1137423/laicite-signes-religieux-sondage-gouvernement-francois-legault>>. Acesso em: 20 fev. 2019.

BERRY, M. Employers lose fear of migrant workers. (cover story). *Personnel Today*, p. 1-1, 2006.

BESCO, R.; TOLLEY, E. Does Everyone Cheer? The Politics of Immigration and Multiculturalism in Canada. In: GOODYEAR-GRANT, E. et al. (Eds.). *Federalism and the Welfare State in a Multicultural World*. Montreal, Kingston, London, Ithaca: Queen's University, School of Policy Studies, 2018. p. 291-318.

BOUDARBAT, B.; BOULET, M. Immigration au Québec : Politiques et intégration au marché du travail. *IDEAS Working Paper Series from RePEc*, 2010.

BOUDARBAT, B.; CONNOLLY, M. Évolution de l'accès à l'emploi et des conditions de travail des immigrants au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique entre 2006 et 2012. *IDEAS Working Paper Series from RePEc*, 2013.

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA. *Automne 2009 – Rapport de la vérificatrice générale du Canada*. Ottawa: Gouvernement du Canada, 3 nov. 2009. Disponível em: <http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_200911_f_33252.html>. Acesso em: 22 fev. 2019.

CARDU, H.; SANSCHAGRIN, M. Les femmes et la migration : les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle à Québec. *Recherches féministes*, v. 15, n. 2, p. 87-122, 2002.

CARPENTIER, M.; Fiset, C. *La discrimination systémique à l'égard des travailleuses et travailleurs migrants*. Montréal: Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, décembre 2011. Disponível em: <<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2102629>>. Acesso em: 3 dez. 2018.

CHICHA, M.-T. Discrimination systémique et égalité en emploi: vers une politique inclusive. In: MCANDREW, M.; POTVIN, M.; BORRI-ANADON, C. (Eds.). *Le développement d'institutions inclusives en contexte de diversité: Recherche, formation, partenariat*. Québec, CANADA: Les Presses de l'Université du Québec, 2013. p. 45-61.

COTÉ, D. La réadaptation au travail des personnes issues de l'immigration et des minorités ethnoculturelles: défis, perspectives et pistes de recherche. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, v. 16, n. 2, 17 jan. 2014.

CÔTÉ, D. et al. Les enjeux de la santé-sécurité du travail et les conditions de l'inclusion. v. 7, n. 1, p. 9, 2015.

CÔTÉ, J.-G.; SAVARD, S.; SCARFONE, S. *Le vieillissement de la population et l'économie du Québec*. Montréal, Québec: Institut du Québec, nov. 2017.

CUKIER, W. et al. Trade-offs and disappearing acts: shifting societal discourses of diversity in Canada over three decades. *The International Journal of Human Resource Management*, p. 1-34, 2016.

EDO, A.; JACQUEMET, N. Discrimination à l'embauche selon l'origine et le genre: défiance indifférenciée ou ciblée sur certains groupes? *Economie et Statistique*, 2014.

FORSTENLECHNER, I.; AL-WAQFI, M. A. A job interview for Mo, but none for Mohammed. *Personnel Review*, v. 39, n. 6, p. 767-784, 2010.

FROZZINI, J. L'interculturalisme selon Gérard Bouchard. In: EMONGO, L.; WHITE, B. W. (Eds.). *L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2014. p. 91-113.

FROZZINI, J. Travailleuses et travailleurs étrangers temporaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean: besoins, problématiques et structures. In: FALL, M.; MALTAIS, D.; TREMBLAY, S. (Eds.). *Vivre ensemble dans les régions du Québec: défis et enjeux contemporains*. Développement local et régional. Chicoutimi: GRIR, 2017. p. 31-51.

FROZZINI, J.; GONIN, A.; LORRAIN, M.-J. Dynamiques interculturelles en milieu de travail et associatif: des enjeux incontournables pour une participation démocratique des néo-Québécois. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, v. 25, p. 79-97, 2019.

FROZZINI, J.; GRATTON, D. Travail migrant temporaire et précarisation. *Vie économique*, v. 7, n. 1, p. 1-10, 2015.

FROZZINI, J.; LAW, A. J. Immigrant and Migrant Workers Organizing in Canada and the United States: Casework and Campaigns in a Neoliberal Era. Lanham, MD: Lexington Books, 2017a.

FROZZINI, J.; LAW, A. J. Pour une compréhension de l'hétérogénéité des visions du monde lors de l'implication dans la défense et l'aide aux (im)migrants. *Anthropologie et Sociétés*, v. 41, n. 3, p. 131-154, 2017b.

GIRARD, M.; SMITH, M.; RENAUD, J. Intégration économique des nouveaux immigrants : adéquation entre l'emploi occupé avant l'arrivée au Québec et les emplois occupés depuis l'immigration. *The Canadian Journal of Sociology*, v. 33, n. 4, p. 791-814, 2008.

GOLDRING, L.; LANDOLT, P. The Conditionality of Legal Status and Rights: Conceptualizing Precarious Non-citizenship in Canada. In: GOLDRING, L.; LANDOLT, P. (Eds.). *Producing and negotiating non-citizenship: precarious legal status in Canada*. Toronto: University of Toronto Press, 2013. p. 3-27.

GREEN, D. A.; RIDDLE, C. Is There a Tradeoff Between Ethnic Diversity and Redistribution? The Case of Income Assistance in Canada. In: GOODYEAR-GRANT, E. et al. (Eds.). *Federalism and the Welfare State in a Multicultural World*. Montreal, Kingston, London, Ithaca: Queen's University, School of Policy Studies, 2018. p. 223-259.

GRIFFITH, D. Managing and Mismanaging Migration. An Introduction. In: GRIFFITH, D. (Ed.). *(Mis)managing Migration. Guestworkers' Experiences with North American Labor Markets*. Santa Fe: SAR Press, 2014. p. xi-xxxii.

HARVEY, D. *A Brief History of Neoliberalism*. New York: Oxford University Press, 2005.

HONNETH, A. *The struggle for recognition: the moral grammar of social conflicts*. 1st MIT Press ed. Cambridge, Mass: MIT Press, 1996.

ISQ. *Le bilan démographique du Québec*. Édition 2018. Québec: Institut de la Statistique du Québec, 2018. Disponible em: <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2018.pdf>>.

JONES, J.; LEWIS, D. Let's Not Go Down that Path Again: Lessons from the Past Applied to Immigrant-Targeted Discrimination. *Employee Responsibilities & Rights Journal*, v. 23, n. 4, p. 229-247, 2011.

LABELLE, M. L'instrumentalisation des valeurs dans le débat sur la diversité, l'identité nationale et la citoyenneté au Québec. In: LABELLE, M.; COUTURE, J.; REMIGGI, F. W. (Eds.). *La communauté politique en question: regards croisés sur l'immigration, la citoyenneté, la diversité et le pouvoir*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 2012. p. 343-366.

LANDOLT, P.; GOLDRING, L. The Social Production of Non-citizenship: The Consequences of Intersecting Trajectories of Precarious Legal Status and Precarious Work. In: GOLDRING, L.; LANDOLT, P. (Eds.). *Producing and negotiating non-citizenship: precarious legal status in Canada*. Toronto: University of Toronto Press, 2013. p. 154-174.

LEWIS, H. et al. Hyper-precarious lives: Migrants, work and forced labour in the Global North. *Progress in Human Geography*, v. 39, n. 5, p. 580-600, 2015.

MARFOUK, A. Préjugés et fausses idées sur l'immigration et les immigrants, vecteurs de discrimination en matière d'accès à l'emploi [false ideas about immigrants and immigration and discrimination in labor market]. IDEAS Working Paper Series from RePEc, 2013.

MIDI. Ensemble, nous sommes le Québec. Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion. Gouvernement du Québec - ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, , 2015.

MIDI. Portraits régionaux 2005-2014. Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2016. Québec: ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion, août 2016a. Disponible em: <http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Portraits_regionaux2005-2014.pdf>.

MIDI. Présence en 2016 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2014. Québec: ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion, août 2016b. Disponible em: <http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence2016_admisQc.pdf>.

MIDI. 2017: présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2006 à 2015. Québec: ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion, 2017.

NAKACHE, D. The Canadian Temporary Foreign Worker Program: Regulations, Practices, and Protection Gaps. In: GOLDRING, L.; LANDOLT, P. (Eds.). . Producing and negotiating non-citizenship: precarious legal status in Canada. Toronto: University of Toronto Press, 2013. p. 71-95.

NAKACHE, D.; DIXON-PERERA, L. Temporary or Transitional? Migrant Workers' Experiences with Permanent Residence in Canada. Montreal: Institute for Recherche on Public Policy, 2016. v. 55

NORMAND, F. La pénurie de main-d'oeuvre nuit à la santé économique du Québec. Disponível em: <<https://www.lesaffaires.com/strategie-d-entreprise/pme/la-penurie-de-main-d-oeuvre-nuit-a-la-sante-economique-du-quebec/603293>>. Acesso em: 20 fev. 2019.

NOVIKOVA, N. I. Legal Anthropology of the Interaction of Russia's Numerically Small Indigenous Peoples of the North with Oil Companies. Anthropology & Archeology of Eurasia, v. 47, n. 2, p. 12-38, 2008.

PECK, J. Constructions of Neoliberal Reason. Oxford: Oxford University Press, 2010.

PENDAKUR, K.; PENDAKUR, R. The Colour of Money Redux : Immigrant/Ethnic Earnings Disparity in Canada, 1991-2006. In: TEIXEIRA, C.; LI, W. (Eds.). . The Housing and Economic Experiences of Immigrants in US and Canadian Cities. Toronto: University of Toronto Press, 2015. p. 227-260.

POSCA, J. Portrait du revenu et de l'emploi des personnes immigrantes: Série Paul-Berland. Montreal: IRIS, set. 2016. Disponível em: <<http://iris-recherche.qc.ca/publications/inegalites-3>>.

POSCA, J. Pénurie de main-d'œuvre : des nuances s'imposent. Disponível em: <<https://iris-recherche.qc.ca/blogue/penurie-de-main-d-oeuvre-des-nuances-s-imposent>>. Acesso em: 20 fev. 2019a.

POSCA, J. Pénurie de main-d'œuvre : des nuances s'imposent (encore). Disponível em: <<https://iris-recherche.qc.ca/blogue/penurie-de-main-d-oeuvre-des-nuances-s-imposent-encore>>. Acesso em: 20 fev. 2019b.

RADIO-CANADA. Un gouvernement de la CAQ imposerait plus de conditions aux immigrants. Disponível em: <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1101195/gouvernement-caq-conditions-supplementaires-immigrants>>. Acesso em: 20 fev. 2019.

RIOUX, P. G. Quelques enjeux de la concentration de l'immigration à Montréal. *Vie économique*, v. 7, n. 1, p. 10, 2015.

ROCHER, F.; WHITE, B. W. L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien. Institut de recherche en politiques publiques, Étude IRPP. v. 49, p. 1-42, nov. 2014.

ROUSSEAU, C. et al. Perceived Discrimination and Its Association With Psychological Distress Among Newly Arrived Immigrants Before and After September 11, 2001. *American Journal of Public Health*, v. 101, n. 5, p. 909-915, 2011.

SAGER, A. Immigration, Class, and Global Justice: Some Moral Considerations/Implications. In: COUTURE, J.; LABELLE, M.; REMIGGI, F. W. (Eds.). . *La communauté politique en question: regards croisés sur l'immigration, la citoyenneté, la diversité et le pouvoir*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 2012. p. 29-46.

SHARMA, N. On Being Not Canadian: The Social Organization of "Migrant Workers" in Canada. *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, v. 38, n. 4, p. 415-439, 2001.

SHARMA, N. *Home Economics*. Toronto: University of Toronto Press, 2006.

SHARMA, N. Immigration Status and the Legalization of Inequality. In: BAUDER, H.; SHIELDS, J. (Eds.). . *Immigrant experiences in North America: understanding settlement and integration*. Toronto: Canadian Scholars' Press, 2015. p. 204-222.

TAYLOR, C. *Modern Social Imaginaries*. Durham: Duke University Press, 2007.

TIBOULET, M. et al. La discrimination ethnique à l'emploi: le rôle des préjugés, du contact intergroupe et des orientations d'acculturation. *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, v. 62, n. 1, p. 37-45, 2012.

VALIANI, S. The Shifting Landscape of Contemporary Canadian Immigration Policy: The Rise of Temporary Migration and Employer-Driven Immigration. In: GOLDRING, L.; LANDOLT, P. (Eds.). . *Producing and negotiating non-citizenship: precarious legal status in Canada*. Toronto: University of Toronto Press, 2013. p. 55-70.

VATZ-LAAROUSSI, M. L'immigration en dehors des métropoles: vers une relecture des concepts interculturels. *Canadian Ethnic Studies Journal*, v. 37, n. 3, p. 97-113, 2005.

VERTOVEC, S. Super-diversity and its implications. *Ethnic and Racial Studies*, v. 30, n. 6, p. 1024-1054, nov. 2007.

VILLE DE SAGUENAY. *Faits Saillants. État de la situation de l'immigration, des services et des initiatives*. Saguenay: Ville de Saguenay, décembre 2018.

VILLE DE SAGUENAY. *Élaboration plan d'action en immigration. Comité de travail « adéquation main-d'œuvre/emploi/formation/compétences » Compte rendu rencontres 15 et 17 janvier, février 2019a*.

VILLE DE SAGUENAY. *Élaboration plan d'action en immigration. Comité de travail « rapprochement et dialogue interculturel » Compte rendu rencontres 22 et 24 janvier, février 2019b*.

VILLE DE SAGUENAY; FOGLIA, N. *Consultation de partenaires et de groupes d'intérêt pour la réalisation d'un état de la situation et d'un portrait de services et d'initiatives en matière d'immigration* Ville de Saguenay, set. 2018.

WHITE, B. W.; GRATTON, D.; ROCHER, F. *Les conditions de l'inclusion en contexte interculturel. Mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens*. LABRRI, Université de Montréal: Commission des relations avec les citoyens, 2015. Disponible em: <<http://labrri.net/les-conditions-de-linclusion-en-interculturel/>

http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.Bll.DocumentGenerique_98439&process=Default&token=ZyMoxNwUn8ikQ+TRKYwPCjWrKwg+vlv9rjij7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz>.

ZOU, M. *The Legal Construction Of Hyper - Dependence And Hyper - Precarity In Migrant Work Relations*. *The International Journal of comparative labour law and industrial relations*, v. 31, n. 2, p. 141-162, 2015.

LE ROLE DES MUNICIPALITES DANS L'INCLUSION DES MINORITES ETHNOCULTURELLES AU QUEBEC

Stéphanie Larouche-LeBlanc, M.Sc.¹
Université de Montréal

Résumé

Les municipalités, à l'international comme au Québec, sont de plus en plus impliquées dans les enjeux liés à la mobilité et à l'intégration des personnes immigrantes. Cette nouvelle réalité démographique que connaissent désormais de plus en plus de moyennes villes au Québec demande aux institutions municipales de repenser leurs actions et la mise en place de leurs programmes. Cet article porte ainsi sur la place émergente des municipalités dans l'intégration des personnes immigrantes au Québec. Les données présentées sont reprises d'une recherche effectuée en 2015-2016 auprès des membres du Réseau des municipalités en immigration et relations interculturelles (RÉMIRI) du Québec. Ce réseau de concertation, formé de fonctionnaires municipaux, fut mis en place afin de mieux répondre aux défis des nouvelles formes de diversité. Ce dernier a mis en lumière la question de la gouvernance de proximité par rapport à l'intégration des personnes immigrantes sur leur territoire. Parmi les résultats se trouve notamment la création d'une typologie de l'action municipale en matière d'immigration et de relations interculturelles qui permet de cerner le rôle croissant des municipalités dans le domaine.

Palabras clave: Municipalités; Ethnographie des institutions; Relations interculturelles.

¹ Diplômée en anthropologie à l'Université de Montréal.
stephanie.larouche.leblanc@gmail.com

O PAPEL DOS MUNICÍPIOS NA INCLUSÃO DAS MINORIAS ETNOCULTURAIS NO QUÉBEC

Resumo

Tanto no cenário internacional quanto no Québec, os municípios estão cada vez mais envolvidos em questões relacionadas à mobilidade e integração de imigrantes. Essa nova realidade demográfica que cada vez mais cidades de tamanho médio do Québec estão experimentando exige que as instituições municipais repensem suas ações e a implementação de seus programas. Este artigo aborda o papel emergente dos municípios na integração de imigrantes no Québec. Os dados apresentados aqui fazem parte de uma pesquisa realizada entre 2015-2016 com membros da Rede de Municípios do Québec em Imigração e Relações Interculturais (RÉMIRI). Essa rede de concertação, formada por funcionários municipais, foi criada para melhor responder aos desafios das novas formas de diversidade, o que colocou em evidência a questão da « governança de proximidade » no que concerne à integração de imigrantes em seu território. Entre os resultados obtidos está a criação de uma tipologia da ação dos municípios em relação à imigração e as relações interculturais, o que nos permite identificar o papel crescente destes no enfrentamento desta problemática.

Palavras-chave: Municípios; Etnografia das instituições; Relações interculturais.

THE ROLE OF MUNICIPALITIES INTO THE INCLUSION OF ETHNOCULTURAL MINORITIES IN QUEBEC

Abstract

Municipalities, both internationally and in Quebec, are increasingly involved in issues related to the mobility and integration of immigrants. This new demographic reality that more and more medium-sized cities are experiencing in Quebec requires municipal institutions to rethink their actions and the implementation of their programs. This article focuses on the emerging role of municipalities in the integration of immigrants in Quebec. The data presented here are taken from a research that took place in 2015-2016 with members of the Réseau des municipalités en immigration et relations interculturelles (RÉMIRI) of Québec. This network is made up of municipal civil servants who are looking for tools to help them respond to the new challenges of cities which are increasingly diverse. It has also highlighted the issue of proximity governance in relation to the integration of immigrants in their territory. Among the results is the creation of a typology of municipal action on immigration and intercultural relations that identifies the growing role of municipalities in matters of immigration and intercultural relations.

Keywords: Municipalities; Institutional ethnography; Intercultural relations.

À l'échelle planétaire, l'immigration est un phénomène plus répandu dans les grandes villes. Le Québec n'y fait pas exception avec sa métropole avec près de 75% des immigrants reçus au Québec qui s'y installent chaque année. Cette situation démographique est perçue par le sociologue Guy Rocher (2010) comme une fracture régionale préoccupante entre Montréal et les régions du Québec. Si certains efforts ont été réalisés par le gouvernement provincial pour régionaliser l'immigration, notamment en nommant des « villes de réfugiés » qui reçoivent des réfugiés pris en charge par l'État, ces efforts ne sont cependant pas suffisants pour rééquilibrer la distribution spatiale des immigrants, mais aussi, pour développer équitablement une expertise sur les questions d'immigration et de relations interculturelles. Le souhait du gouvernement québécois d'étendre la responsabilité de l'immigration à l'extérieur de la grande région métropolitaine marque en quelque sorte la genèse du partenariat entre le ministère québécois de l'Immigration et les municipalités.

Les résultats présentés ici sont issus d'une recherche menée en 2016 auprès de fonctionnaires municipaux de 10 municipalités québécoises². Le contexte de cette recherche est particulier puisqu'elle a eu lieu au cœur d'un remaniement de structures. Au Québec, l'immigration est un domaine partagé entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial depuis la fin des années 1970. Contrairement aux autres provinces canadiennes, le Québec a non seulement la possibilité de faire la sélection de ses propres immigrants, mais il bénéficie également d'un transfert du fédéral afin d'assumer la francisation et les services d'accueil et d'intégration pour l'ensemble de son territoire. Depuis près de 25 ans, le gouvernement provincial mandatait divers organismes

² Pour la recherche complète, voir LAROUCHE-LEBLANC, S. *La gouvernance de proximité en contexte interculturel : Villes et intégration des immigrants au Québec*. Mémoire—Montréal : Université de Montréal, 2018.

comunautaires afin de donner ses services d'accueil. De plus, les conférences régionales des élus (CRÉ), des instances régionales, signaient des ententes avec le provincial afin d'assurer la tenue d'actions faisant la promotion de la diversité sur leur territoire respectif. Or, en 2015, le gouvernement libéral provincial a annoncé le démantèlement de ces instances régionales pour tout le Québec. C'est alors qu'une part importante de municipalités s'est vu octroyer des mandats en immigration. L'objectif principal était donc de comprendre en quoi les changements récents attribuables au virage municipal ont eu un impact sur la gouvernance locale en ce qui concerne les enjeux d'immigration et de relations interculturelles à l'échelle locale. C'est par l'entremise du Réseau des municipalités en immigration et relations interculturelles (RÉMIRI) que la collecte de données s'est principalement effectuée. La création de ce réseau, en 2015, s'inscrivait notamment dans la redéfinition des mandats des municipalités face à un certain nombre de compétences en développement social, y compris la question de l'immigration et des relations interculturelles. En utilisant l'ethnographie comme méthode de collecte de données et la systémique comme méthode analytique, il fut possible de démontrer le rôle croissant des municipalités québécoises dans l'intégration des personnes immigrantes.

Le choix de réaliser une ethnographie des fonctionnaires municipaux et de l'action municipale a été fait dans le but d'avoir accès au fonctionnement de l'institution qui, désormais, a un rôle prépondérant dans la mise en œuvre des projets et programmes liés à l'intégration des personnes immigrantes. Comme le souligne Bellier,

si l'on s'intéresse à la culture d'une institution [...] ce n'est pas à l'ensemble des habitus qu'il convient de s'attacher. Mais il faut partir de l'observation des pratiques pour interpréter les mécanismes intellectuels qui sont mobilisés dans un univers qui se postule par définition dans une relation de pouvoir, susceptible d'infléchir les choix publics, et d'orienter les sociétés (1997, p. 137).

La conception qu'a Bellier du rôle de l'anthropologue dans une institution explique l'intérêt pour de telles recherches. Réfléchir sur l'institution c'est ainsi, réfléchir sur la société.

La réflexion sur la place des municipalités québécoises dans l'intégration des personnes immigrantes sera entamée par un bref historique des compétences municipales au Québec pour en arriver, en 2016, à l'intégration des enjeux liés à l'immigration. Les fonctionnaires étant au cœur de la recherche, mais aussi de l'action municipale, il est intéressant de situer leur parcours de même que de leur préoccupation à l'égard de leurs fonctions en matière d'immigration et de relations interculturelles. Enfin, l'immigration est un dossier récent pour les municipalités. La relation que vivent les municipalités avec le gouvernement provincial est encore parsemée de flou et de mauvaises compréhensions du rôle de l'un et de l'autre. Afin de mieux cerner les responsabilités que se sont données les villes face à cet enjeu, une typologie de l'action municipale est proposée.

1. COMPETENCES MUNICIPALES AU QUEBEC

L'apparition des préoccupations interculturelles dans les municipalités a fait état de plusieurs théories. La politologue Aude-Claire Fourot en présente trois principalement: la théorie du seuil qui veut que la ville se voie obligée d'agir passé un certain nombre de personnes immigrantes sur son territoire, la théorie de la « diversité sociale » (HERO, 1998; GOOD, 2009) qui avance « l'importance des configurations ethniques dans la mise en œuvre de politiques locales » (FOUROT, 2013, p. 26) et enfin la théorie des « triggering events » ou des éléments déclencheurs (WALLACE, FRISKEN, 2000; LABELLE et al., 1996) qui cherche à expliquer l'émergence de l'institution municipale dans les questions d'immigration au moyen d'événements ou de crises au sein de la ville. Ces théories furent toutes critiquées pour leur incapacité à expliquer systématiquement la participation des villes dans les questions d'immigration. Le cadre théorique systémique utilisé dans cette recherche a plutôt

appréhendé cet ajout dans les compétences municipales avec une logique de causalité circulaire et non en termes de causalité linéaire comme ces trois théories le supposent. En effet, Bateson mentionne que « chaque phénomène doit être envisagé depuis une perspective qui permet d'évaluer l'harmonie particulière de chaque système, c'est-à-dire sa capacité à supporter ou non de nouveaux changements » (BATESON, 1984 dans GRATTON, 2012, p.83-84). L'historique présenté ci-dessous fait écho à cette harmonie et à la pluralité de changements qui ont précédé l'implication des municipalités québécoises dans les dossiers d'immigration et de relations interculturelles.

1.1 Historique des compétences municipales

La littérature académique sur le virage municipal atteste bien du changement dans les mandats et responsabilités des municipalités, et ce autant en Amérique du Nord, qu'en Europe. Traditionnellement, au Québec (comme dans beaucoup de régions ailleurs), les municipalités sont chargées, entre autres, de l'hygiène du milieu, que ce soit l'eau, les égouts et les déchets, le déneigement des routes, la protection publique, les transports, l'aménagement du territoire, la confection et la réfection des routes, etc. Au fil du temps, les municipalités se sont vu octroyer des mandats supplémentaires, ce qui nous mène aux municipalités proches des besoins socio-économiques des citoyens que l'on connaît aujourd'hui. Elles ont donc des responsabilités dans les domaines de la « sécurité publique et d'administration de la justice, de transport et de sécurité routière, d'urbanisme et de mise en valeur du territoire, de loisirs et de culture, d'hygiène du milieu et de protection de l'environnement, ainsi que de développement économique » (UMQ, 2017, p. 5).

En ce qui concerne les services à l'individu plus spécifiquement, c'est le loisir qui est venu modifier en premier la posture des municipalités. C'est en 1964 que le gouvernement provincial modifie la Loi québécoise des cités et des villes et le Code des municipalités pour y inclure « les dispositions générales permettant aux municipalités d'intervenir en loisir pour le mieux-être de leur

population à condition d'assumer les coûts afférents à leurs actions ou programmes » (BELLEFLEUR, 1997, p. 114). Ensuite, la politique culturelle du gouvernement québécois de 1992 vient accroître les responsabilités des municipalités. Enfin, c'est au début des années 2000 que le gouvernement provincial émet sa préoccupation pour les aînés qui sont en nombre de plus en plus important au Québec. Les municipalités ont vite été impliquées et elles « ont été invitées à revoir leur aménagement, leurs services et plus globalement leurs interventions, en tenant compte des besoins d'une population vieillissante » (SÉGUIN, 2011, p. 45). En 2008, le gouvernement a d'ailleurs mis en branle une démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Cette prise en compte des besoins spécifiques aux aînés est une préfiguration pour l'intégration des personnes immigrantes. Les municipalités peuvent aussi compter, depuis 2009, sur le programme Municipalité amie des enfants (MAE). De telles démarches voient le jour en fonction des nouvelles responsabilités des municipalités dans l'élaboration de milieux sociaux favorables au développement des collectivités.

Quant à l'implication des villes dans le dossier de l'immigration, elle s'est faite progressivement depuis les 20 dernières années. Premièrement, avec les années 1990 vient la politique de régionalisation provinciale où certaines villes furent mises à profit. Deuxièmement, l'abolition des Conférences régionales des élus (CRÉ), instances régionales de concertation, en 2015 a joué un rôle décisif pour les villes. Ceci a eu un impact sur la concertation régionale ainsi que sur les ententes spécifiques qui étaient en cours de négociation sur plusieurs territoires et qui n'ont finalement pas abouti. En fait, avant 2016, seulement 4 municipalités avaient des ententes directement avec le ministère de l'Immigration (Montréal, Québec, Sherbrooke, Gatineau). À partir de 2016, le Ministère a émis un appel à proposition à l'intention des municipalités dans le cadre de son programme Mobilisation Diversité. C'est donc suite à ce changement de structures que ce dernier négocie des ententes avec les municipalités. Ces ententes, signées pour une durée de 2 ans, étaient « destinées à appuyer les efforts des instances territoriales ou d'autres organismes pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi

favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles » (MIDI, 2016, p. 2). Le Ministère est ainsi passé de 4 ententes avec des municipalités, à 56.

1.2 Les enjeux reliés à l'immigration dans la structure municipale

Cette recherche a premièrement fait état de la différence entre les structures municipales des villes au Québec. En effet, ces instances ne sont pas identiques et particulièrement en ce qui concerne les enjeux reliés à l'immigration qui ne sont pas positionnés partout selon la même logique organisationnelle. L'aspect transversal des relations interculturelles et de l'immigration semble compliquer sa classification parmi les services. Pour plusieurs fonctionnaires rencontrés, l'interculturel est une préoccupation qui doit être présente dans chacun des services, alors où la mettre sans qu'elle se noie dans les autres préoccupations ? Si une tendance se dessine de plus en plus, ce ne sont pas toutes les municipalités qui ont les mêmes réalités structurelles. Dans la plupart des cas étudiés, l'immigration est placée avec le développement social et communautaire. On y retrouve dans cette division les dossiers relatifs aux aînés, aux jeunes, l'accessibilité universelle, etc. C'est le cas des villes de Montréal, Québec, Sherbrooke, Laval, Longueuil et Brossard (voir tableau 1). L'idée derrière ce choix est que les personnes immigrantes sont des citoyens possédant des spécificités dont la Ville doit prendre en considération. D'autres ont choisi de la mettre avec le service des arts et de la culture. C'était jadis le cas de la Ville de Drummondville et c'est toujours le cas pour la Ville de Gatineau. L'immigration est alors vue dans la diversité des cultures, donc plus dans un volet artistique, folklorique que communautaire. À la Ville de Rimouski, l'immigration, qui était auparavant reliée au service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire - principalement dû aux demandes d'accommodements dans les camps de jours l'été - est maintenant dans les fonctions du directeur général adjoint.

Tableau 1: L'immigration dans la structure municipale

| Développement social | Loisirs, culture et vie communautaire | Organisme développement économique | Direction générale | Arts et culture |
|--|---|--|--|---|
| Citoyens perçus avec des spécificités à considérer | Logique de services aux citoyens | Immigration perçue comme aide à la croissance économique | Immigration comme étant un enjeu transversal | Immigration vue dans la diversité des cultures, du folklore |
| Réponse perçue comme étant plus globale | Plus axé sur le développement communautaire | Accompagnements des futurs entrepreneurs | Ex.: Rimouski | Immigration, non pas comme aide à l'individu, mais comme atout culturel |
| Ex.: Montréal | Ex.: Sherbrooke, Longueuil | Ex.: Saguenay, Trois-Rivières | | Ex.: Gatineau |

Enfin, un tout autre modèle a émergé du terrain. Lors de la recherche en 2016, la Ville de Saguenay avait confié le mandat de l'immigration à son organisme de développement économique, Promotion Saguenay. La création d'un service d'immigration d'affaires au sein de Promotion Saguenay a engagé les actions dans une logique d'accompagnement personnalisé pour les futurs investisseurs³. Cette manière de concevoir l'immigration par l'entremise du développement économique n'est pas propre à la Ville de Saguenay puisqu'on peut voir le même phénomène à Trois-Rivières. En effet, la Ville a mandaté Innovation et Développement économique Trois-Rivières pour s'occuper de la rédaction de leur Politique d'accueil, d'intégration et de rétention socio-économique des nouveaux arrivants. Ce rapprochement entre économie et immigration se voit aussi avec la nouvelle instance de la Ville de Montréal. Le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants de Montréal (BINAM) a été créé avec l'idée que l'emploi est au centre de l'intégration des personnes

³ Depuis, cela a changé avec l'arrivée d'une nouvelle administration en 2018, car l'immigration a été reprise par la Ville au sein de son Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. Voir le texte de Frozzini, ce dossier pour des détails concernant le travail de concertation que la Ville de Saguenay mène.

immigrantes. L'arrimage des personnes immigrantes avec les besoins du marché du travail est ainsi au cœur des préoccupations. Avec la situation économique actuelle et le contexte de rareté de main-d'œuvre qui fait rage dans la plupart des régions du Québec, il ne serait pas surprenant de voir de plus en plus de municipalités se lancer dans cette voie.

2. LE ROLE DES FONCTIONNAIRES DANS L'INCLUSION DES PERSONNES IMMIGRANTES

L'approche systémique, telle qu'elle a été développée à travers l'École de Palo Alto, permet de voir les codes et les dynamiques qui composent l'univers de sens et d'action de l'action municipale (LE MOIGNE, 2007; WHITE, 2015). La pensée systémique permet de concevoir l'interaction entre les divers sous-systèmes qui forment un système ou des systèmes plus large. Les acteurs que sont les fonctionnaires sont des éléments clés pour la compréhension de l'interrelation des systèmes puisqu'ils se retrouvent au cœur de celle-ci. C'est par l'ethnographie des institutions, par la présence continue dans les institutions, avec les fonctionnaires, que les systèmes ayant un impact sur le sujet à l'étude se sont clarifiés. Il est ainsi pertinent, dans un premier temps, de connaître leur parcours et la manière dont ils perçoivent leur travail dans l'institution afin de saisir, dans un deuxième temps, la portée des actions menées par les villes.

2.1 Présentation des acteurs

Parmi les fonctionnaires rencontrés se trouve une pluralité de parcours académique et professionnel. Sans grande surprise, plusieurs ont été formés en administration et tous détiennent un diplôme de premier ou de deuxième cycle universitaire. Tous sont donc considérés comme des professionnels au sein de leur institution. Les titres varient entre conseiller, coordonnateur, ou agent, mais représentent à peu près la même charge de travail et le même niveau de

pouvoir au sein de leur organisation respective. Les parcours professionnels des fonctionnaires sont très hétérogènes et peu avaient des compétences en immigration ou en communication interculturelle avant de travailler sur ses dossiers au sein de l'administration municipale. Sur 13 fonctionnaires rencontrés lors de l'étude, seulement quatre avaient déjà travaillé sur des enjeux liés à l'immigration avant de se voir attribuer ce dossier. Certains fonctionnaires furent intégrés à la Ville suite à l'abolition de la CRÉ de leur région et sont donc dans l'administration municipale depuis peu. Les autres ont en moyenne 5 à 10 ans d'expérience au sein de la Ville, la plupart dans la direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire. Cela nous indique que l'expertise en interculturel est en train de se développer dans la majorité des villes québécoises. Par contre, il a été possible de constater sur le terrain l'avantage d'avoir des individus qui connaissent la structure et le fonctionnement de l'institution. Cette compétence n'est pas à négliger dans une administration publique, puisque cette habileté qu'ils ont d'appliquer les procédures et de mobiliser les bonnes personnes au bon moment a un impact considérable sur l'avancée des projets.

Il faut aussi mentionner que les tâches des fonctionnaires dans ces divisions diffèrent d'une ville à l'autre. Si les villes de Montréal, Québec, Laval, Gatineau ont au moins une ressource à temps plein à ce sujet, la réalité est très différente dans les autres villes. Règle générale, l'immigration reste une portion de la tâche globale du fonctionnaire; le pourcentage pouvant varier entre 15% et 80% selon la ville. Cette situation reste un défi pour ces employés qui doivent cumuler des dossiers, parfois même très différents. Tous les fonctionnaires rencontrés disent travailler en équipe avec leurs homologues de la division (que ce soit pour l'accessibilité universelle, MADA, l'itinérance, etc.). Les approches et les tâches étant souvent similaires, ceci facilite la création d'un esprit d'équipe et d'entraide au sein du service. Pour ce qui est des relations avec des professionnels d'autres services, ceci dépend de plusieurs aspects, dont la nature des projets (s'ils nécessitent l'implication d'autres services ou pas) et la mise en valeur, par l'institution, de l'expertise

développée par les fonctionnaires dans leur domaine de compétence. C'est cette reconnaissance de l'expertise qui va inciter les fonctionnaires d'autres services à consulter les professionnels en immigration et relations interculturelles pour des conseils ou pour les impliquer dans quelconques projets.

2.2 Préoccupations des fonctionnaires

La présence répétée dans les villes et le rapport de proximité avec les acteurs municipaux ont permis de mettre en lumière différentes préoccupations partagées par les fonctionnaires. En les regardant de plus près, on remarque différents niveaux présents dans les discours des représentants de la Ville. Parmi ces différents niveaux, on retrouve premièrement des préoccupations en lien avec les ententes ministérielles. L'administratif étant une partie importante de la tâche des fonctionnaires rencontrés, il est compréhensible qu'un certain nombre de leurs préoccupations soient en lien avec les relations avec le Ministère, le financement des ententes et des actions menées par la ville ou encore les changements occasionnés par les changements de gouvernements. Deuxièmement, le discours des fonctionnaires comporte aussi de nombreuses références à la gestion interne de la ville. Les changements dans les directions générales des grandes villes sont fréquents et ceci implique souvent des remaniements organisationnels internes et parfois même un changement idéologique en ce qui concerne les services sociaux offerts par la ville. Troisièmement, les préoccupations reliées à l'attraction et à la rétention des personnes immigrantes sur le territoire sont aussi en nombre important. Ceci se concrétise par un souci de sensibilisation des organismes et des divers services au sein de la Ville ainsi que le développement d'un sentiment d'appartenance chez les nouveaux arrivants. Enfin, les fonctionnaires ont à cœur les questions reliées à la cohésion sociale. Certains se questionnent donc sur le rôle que doit avoir la ville dans la médiation interculturelle ou encore les besoins spécifiques de certaines communautés culturelles.

Il est intéressant de remarquer le partage entre des préoccupations très macro et d'autres micro. Sur les 65 préoccupations recensées, 27 sont plutôt macro, allant de la configuration changeante des sociétés en Amérique du Nord à la gestion interne des services municipaux alors que 38 sont d'ordres micro. De ces 38, l'accessibilité au logement pour les réfugiées et les personnes immigrantes en général est partagé par plusieurs. La connaissance par les personnes immigrantes des services disponibles pour faciliter leur intégration en est une autre qui revient souvent chez les fonctionnaires municipaux. Cette répartition comparable des préoccupations des fonctionnaires peut s'expliquer par la nature de leurs fonctions. Les citoyens ont « le réflexe de se tourner vers la municipalité pour combler les besoins » rappelait le maire de la Ville de Gatineau (PEDNEAUD-JOBIN, 2016), mais en devenant des partenaires officiels du gouvernement du Québec dans l'intégration des personnes immigrantes, il est normal de les voir se préoccuper d'enjeux plus larges, mais qui ont un impact sur la mise en œuvre de projets structurants. Enfin, la complexité des enjeux reliés à l'immigration appelle à un travail transversal. Cette préoccupation partagée par tous les fonctionnaires rencontrés les amène de plus en plus à agrandir la concertation et la sensibilisation autant à l'extérieur de la municipalité (avec les partenaires communautaires) qu'à l'intérieur de celle-ci. Pour les fonctionnaires, une pluralité d'acteurs et de services municipaux doit être mobilisée afin de rendre l'institution municipale plus inclusive. C'est pourquoi il est difficile de concevoir l'action municipale seulement à travers les plans d'action en immigration.

3. TYPOLOGIE DE L'ACTION MUNICIPALE EN MATIERE D'INTEGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

Le flou qui entoure les compétences des municipalités québécoises en ce qui concerne l'immigration et les relations interculturelles ont justifié un besoin de répertorier et de classifier les actions de ces dernières. Bien que la loi sur les gouvernements de proximité clarifie certaines responsabilités des municipalités vis-à-vis des gouvernements supérieurs, les mandats concernant

les responsabilités sociales ne sont pas clarifiés. En effet, ce partenariat entre les municipalités et le gouvernement du Québec est encore à déterminer en ce qui concerne cet enjeu et la confusion qui règne autour des compétences - et surtout du financement qui vient avec - met les municipalités dans une drôle de situation. De plus, une préoccupation majeure des fonctionnaires concernait les négociations avec les paliers de gouvernements supérieurs, la création d'une typologie se voyait nécessaire. Si plusieurs auteurs s'étaient déjà intéressés à une telle tâche (ALLARD, 2018; MIHEVC, 2009 dans GOOD, 2009; ICART et al., 2005), aucune des typologies présentées ne semblait pouvoir englober la totalité des actions des municipalités à l'étude. À travers les analyses des politiques et plans d'action de même que les observations et les entrevues formelles et informelles dans les institutions, il a été possible de faire ressortir trois champs généraux de compétences de la Ville en tant qu'institution. En portant un regard macro vers le micro des actions municipales, il est possible de mieux cerner le rôle de la Ville et d'organiser l'action municipale en matière d'immigration et de relations interculturelles. Tel qu'illustré dans le Tableau 2, ces trois champs sont : l'administration (en matière d'emploi et de gestion du milieu), la formation et la sensibilisation (à l'interne et à l'externe) et la gouvernance (comme facilitateur de concertation).

Tableau 2: Action municipale au Québec dans le domaine de l'immigration et des relations interculturelles

| Administration | | Formation et sensibilisation | | Gouvernance |
|---|--------------------------------|---|--|---|
| Ville comme employeur / nécessité de représentativité chez les employés | Gestionnaires du milieu de vie | À l'interne (à travers les différents services de la Ville) | À l'externe (pour la population, les employeurs, les organismes, etc.) | Facilitateur de collaboration / courroie de transmission de l'information |

| | | | | |
|---|---|--|---|---|
| Programme d'accès à l'égalité | Négociation d'ententes avec le provincial | Formation du personnel sur la communication interculturelle, les accommodements raisonnables, etc. | Fêtes interculturelles | Animer la concertation |
| Programme de stages professionnels | Rédaction de politiques | Adapter les communications de la ville (photos représentatives de la population) | Formation des organismes sur la communication interculturelle | Mettre en liens des organismes dans le but de collaborer à un même projet |
| Programme de parrainages professionnels | Rédaction de plans d'action | | | |
| | Reddition de comptes | | | |
| | Évaluation de projets et de programmes | | | |

Premièrement, depuis 2001, les administrations municipales de plus de 100 employés sont soumises à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Cette loi souhaite favoriser l'embauche des personnes de certains groupes visés comme étant victimes de discrimination en emploi (les femmes, les personnes handicapées, les autochtones, les personnes qui font partie d'une minorité visible en raison de leur race ou de la couleur de leur peau et les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français ou l'anglais et qui font partie d'un groupe autre que celui des autochtones et celui des personnes qui font partie d'une minorité visible). Bien que le succès de cette mesure soit relatif, cette loi est la seule responsabilité légale des municipalités en matière d'intégration des personnes immigrantes. Notons aussi que la Ville a une responsabilité morale de montrer l'exemple et de favoriser

l'embauche de minorités ethnoculturelles dans ses rangs. Comme le souligne Allard,

as an employer, the City can help open the doors to the job market for new arrivals, notable through the implementation of internship programs - professional mentoring, for example - or through Summer jobs for Youth that tenable them to learn more about the Quebec job market, shed light on Grey areas, and develop social and professional networks (2018, p. 71).

En ce qui concerne la ville comme gestionnaire du milieu de vie, cette expression empruntée aux fonctionnaires englobe la gestion du budget et la mise en place des activités sur le territoire dans le but de favoriser un environnement de vie agréable pour tous les citoyens. Si ce volet n'est pas spécifique à l'immigration et aux relations interculturelles, le travail effectué par les fonctionnaires chargés de ce dossier découle principalement de cette responsabilité municipale.

Deuxièmement, la formation et la sensibilisation sont des priorités dans pratiquement toutes les municipalités. La distinction entre les actions effectuées à l'intérieur de l'institution (avec les différents services) et à l'extérieur de celle-ci (avec la population et les partenaires) est importante puisque ce sont deux logiques différentes qui dirigent les actions. Celles mises en place à l'intérieur de l'institution ont comme objectif de soutenir les employés municipaux face à la détresse que peut provoquer l'interculturalité. En effet,

d'un point de vue interculturel, la réduction des écarts entre les différents codes sociaux et culturels en contexte d'intervention exige le développement de nouvelles compétences interculturelles (GRATTON, 2009), à la fois des compétences individuelles et des compétences organisationnelles, les dernières devront encadrer et soutenir les premières (WHITE, GRATTON, AGBOBLI, 2017, p. 8).

Ce sont souvent les employés de première ligne, que ce soit les sauveteurs dans les piscines municipales, les animateurs dans les camps de jour ou les agents dans les bibliothèques, qui façonnent la première impression qu'un citoyen se fait de la Ville. Ce sont aussi eux qui ont le plus de contacts avec les personnes immigrantes et qui peuvent rencontrer des situations dans lesquelles ils ne savent pas comment agir. La formation à la communication interculturelle est ainsi étendue à tous ces corps de métier afin de favoriser des rapports harmonieux entre les employés et les personnes immigrantes. Les actions de sensibilisation et de formation à l'extérieur de l'institution quant à elles, ont comme visée de créer un rapprochement entre les personnes immigrantes et la communauté d'accueil. Les plus répandues sont les fêtes interculturelles où les citoyens de toutes origines sont invités à connaître les us et coutumes des pays de chacun. De telles fêtes sont présentes dans la grande majorité des municipalités et sont souvent un succès puisque la rencontre entre les cultures se fait dans un cadre récréatif, souvent autour de la nourriture. Enfin, le sentiment d'appartenance des personnes immigrantes se crée aussi par l'image que les villes projettent. C'est pourquoi plusieurs d'entre elles ont décidé d'adapter les communications pour y mettre à l'avant-plan la diversité dont elles sont constituées.

Troisièmement, la concertation est un outil de gouvernance local très prisé des fonctionnaires. Ces derniers sont souvent la courroie de transmission des informations ainsi que l'intermédiaire entre des organismes afin de limiter le dédoublement de services. La vision plus macro que possède la ville de ce qui se déroule sur le territoire la rend apte à jouer ce rôle d'entremetteur. La recherche démontre que nombreuses sont les villes qui ont pris ce leadership et qui ont mis sur pied diverses formes de concertation en fonction de leurs besoins (table de concertation, réseau de coordination, comité consultatif, comité terrain, etc.). Pour les municipalités, ceci leur permet de diversifier les partenaires à la table et donc d'accroître la responsabilité des organismes en termes d'intégration des personnes immigrantes. Les difficultés que rencontrent les organismes communautaires pour le financement de leurs

activités sont aussi un aspect auquel sont confrontés les fonctionnaires municipaux. La concertation tente ainsi de pallier à ces difficultés en créant des partenariats entre les organismes et en favorisant l'innovation.

Si cette recherche met en lumière les nouvelles responsabilités municipales en matière d'immigration et de relations interculturelles, elle met aussi en lumière le transfert de l'échelle régionale à l'échelle locale de la concertation. La concertation étant jadis menée par les conférences régionales des élus, la ville n'y était qu'à titre de participant et dans certains cas, elle en était même absente. L'abolition de se pallier régional a ramené la ville au cœur de la concertation, celle-ci émergeant comme un besoin des organismes locaux, mais de la municipalité également (pour un exemple concret voir le texte de Frozzini, ce numéro). Cette nouveauté dans les tâches des fonctionnaires peut expliquer pourquoi ces derniers ne sont pas reconnus, au sein de leur institution et du gouvernement québécois, pour cette tâche et cette expertise terrain. Cette dernière est pourtant à la base de bien des projets puisqu'elle permet d'obtenir l'heure juste quant à la situation locale à multiples niveaux.

4. CONCLUSION

La recherche démontre que, depuis l'abolition des CRÉ, instances régionales de concertation, le rôle des municipalités quant à l'immigration et les relations interculturelles est de plus en plus répandu au Québec. Les partenariats entre le ministère de l'Immigration et les municipalités se multiplient et les préoccupations des fonctionnaires et des élus sur ces questions prennent de plus en plus de place.

Si plusieurs membres du RÉMIRI situent leurs actions dans une logique de cohésion sociale, la situation de la rareté de main-d'œuvre que vit présentement le Québec met de la pression sur les villes afin de diriger leurs actions en immigration au niveau de l'attraction de travailleurs immigrants. Ainsi, de plus en plus de villes sont impliquées dans des sorties de recrutement à l'international. D'ailleurs, l'Union des municipalités du Québec a participé à

une telle activité en France en compagnie des maires de six municipalités au début de l'année 2019.

Enfin, ce même contexte de rareté de main-d'œuvre à l'échelle provinciale met les municipalités du Québec dans une position de concurrence les unes envers les autres. Les villes doivent donc être plus attirantes, plus accueillantes pour les personnes immigrantes. L'impact du néolibéralisme sur l'intégration des personnes immigrantes se faisait déjà sentir en 2016 lors du terrain de recherche (par exemple le déplacement des responsabilités des paliers de gouvernements supérieurs vers les municipalités). Il serait intéressant de documenter davantage les impacts d'un tel courant sur l'inclusion des personnes immigrantes par les Villes, dans les villes.

RÉFÉRENCES

ALLARD, Patrice. *The Role of Intercultural Cities*. Dans: WHITE, Bob (dir.). *Intercultural Cities: Policy and Practice for a New Era*. Suisse: Palgrave Macmillan. 2018, p. 65-72.

BELIER, Irène. Une approche anthropologique de la culture des institutions. Dans: ABÉLÈS, Marc; JEUDY, Henri-Pierre (dir.). *Anthropologie du politique*. Paris: Armand Colin, 1997, p. 129-61.

BELLEFLEUR. *L'évolution du loisir au Québec essai socio-historique*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1997, 412p.

FOUROT. *L'intégration des immigrants: Cinquante ans d'action publique locale*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2013, 241p.

GOOD. *Municipalities and Multiculturalism. The Politics of Immigration in Toronto and Vancouver*. Toronto: University of Toronto Press, 2009, 363p.

GRATTON, Danielle. *L'interculturel pour tous: une initiation à la communication pour le troisième millénaire*. Anjou: Éditions Saint-Martin, 2009, 272 p.

GRATTON, Danielle. *Préoccupations et attentes en réadaptation physique dans des contextes pluralistes: vers un cadre théorique interculturel*. 402p. Thèse, Doctorat en anthropologie, Faculté des Arts et Sciences, Université de Montréal, Montréal, 2012.

HERO. *Faces of Inequality: social diversity in American politics*. New York: Oxford University Press, 1998, 208p.

ICART, Jean-Claude; LABELLE, Micheline; ANTONIUS, Rachad. Indicateurs pour l'évaluation des politiques municipales visant à contrer le racisme et la discrimination. *Les cahiers du CRIEC*, Montréal: Université du Québec à Montréal. 83p. février/2005.

LABELLE, Micheline et al. Stratégies et discours sur la discrimination systémique et la gestion de la diversité ethnoculturelle au sein des municipalités de la région de Montréal. Dans: FALL, Khadiyatoulah; HADJ-MOUSSA, Ratiba; SIMEONI, Daniel (dir.). *Les convergences culturelles dans les sociétés pluriethniques*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.1996. p. 259-275.

LE MOIGNE. *Les épistémologies constructivistes*. 3e éd. Paris: Presses universitaires de France, 2007, 128p.

PEDNEAUD-JOBIN, Maxime. Les enjeux de la municipalisation du développement. *Vie économique*, Montréal, 8, p. 1-3, septembre/2016.

QUÉBEC (Ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion). Programme mobilisation-diversité 2016-2017. Québec: publications du gouvernement du Québec, 2016. 15p. Disponible au: https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/partenaires/PRO_MobilisationDiversite.pdf. Consulté le: 15 février 2019.

ROCHER. *Guy Rocher. Entretiens*. Montréal: Boréal, 2010, 241p.

SÉGUIN, Anne-Marie. Le rôle des municipalités dans le soutien à une population vieillissante: vers une reconfiguration du système de soutien aux aînés. *Diversité urbaine*, Montréal, 11, 1, p. 39-58, 2011.

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC. *Mémoire projet de loi no 122: Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*. Montréal, 2017. 19p. Disponible au: <https://umq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/02/m-pl122-23fev17.pdf>. Consulté le: 15 février 2019.

WALLACE, Marcia; FRISKEN, Frances. *City-Suburban differences in government responses to immigration in the greater Toronto area*. Toronto: Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto, 2000, 43 p.

WHITE, Bob. La survie économique à l'ère de l'interculturel. *Vie économique*, Montréal, 7, 1, p. 1-7, novembre/2015.

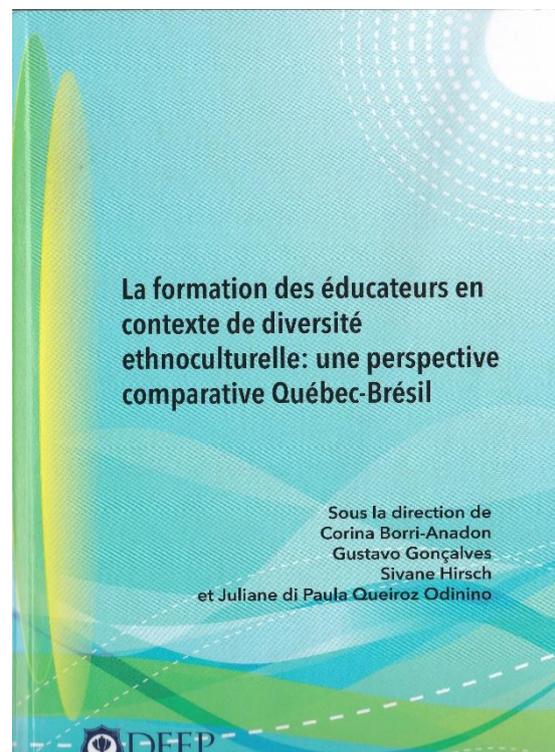
WHITE, Bob; GRATTON, Danielle; AGBOBLI, Christian. Actes à poser en contexte interculturel : quelle place pour l'intervention?. Alterstice, Québec, 7, 1, p.7-12, 2017.

Resenha:

BORRI-ANADON, Corina; GONÇALVES, Gustavo; HIRSCH, Sivane; ODININO, Juliane di Paula Q. (Orgs.). *La formation des éducateurs en contexte de diversité: une perspective comparative Québec-Brésil*. USA: Deep Education A Press, 2018

Monica Rahme¹

Universidade Federal de Minas Gerais



O livro *A formação de professores em contexto de diversidade étnico-cultural: uma perspectiva comparativa Québec-Brasil* (tradução livre do título original: *La formation des éducateurs en contexte de diversité: une perspective comparative Québec-Brésil*) se configura como uma importante contribuição para a discussão da questão da diversidade e das desigualdades no campo da educação e, mais especificamente, nos processos de formação docente.

¹ Doutora em Educação pela Faculdade de Educação/ Universidade de São Paulo, Brasil(2010) e Professora Adjunta da Universidade Federal de Minas Gerais, Brasil.

Organizada por um grupo de professoras(es) pesquisadoras(es) canadenses e brasileiras(os), a coletânea sistematiza trabalhos de autoras(es) da província de Québec e de regiões brasileiras, envolvidas(os) na pesquisa sobre o tema.

O livro é dividido em cinco partes, iniciando-se pela apresentação de uma análise da interface diversidade-educação nos dois contextos. Em seguida, são pontuadas as marcações que constituem e diferenciam as noções de interculturalidade e inclusão, para, em um terceiro momento, problematizar os efeitos das políticas públicas adotadas nos dois países nesse âmbito, sua incidência na construção das representações sobre o tema pelos diferentes profissionais que atuam na escola, bem como os movimentos de presença e ausência dessas discussões no cotidiano escolar, na produção de material didático e nos processos de formação dos profissionais. Os capítulos que compõem a quarta parte da coletânea sistematizam experiências específicas de práticas formativas que focalizam a diversidade religiosa e a formação de educadores indígenas. Na quinta e última parte, os dois textos que finalizam a publicação evidenciam a necessidade de projetos formativos que considerem a interseccionalidade e a interdisciplinaridade na abordagem das temáticas que marcam as desigualdades, apostando, para tanto, na transformação e reformulação dos tempos e espaços que assentam a experiência escolar; na flexibilização dos saberes teórico-práticos; na formulação de processos formativos que considerem a dimensão ética e moral.

Os capítulos que compõem a coletânea expressam três dimensões de apreensão da discussão sobre a diversidade na formação de professores. Primeiramente, a diversidade como um objeto de estudo, investigada a partir de diferentes marcadores teóricos. Uma segunda perspectiva, que a articula a grupos sociais minorizados. E, por fim, a diversidade entendida como finalidade de um dispositivo formativo para a pesquisa e para a implementação de práticas de equidade e de transformação social.

Os textos apresentados aportam análises que tratam da questão da identidade e da etnicidade de populações indígenas e de origem africana, da questão da religião, do gênero, da deficiência e das particularidades

linguísticas, demonstrando, em seu desenvolvimento, a relevância de considerar essas dimensões na formulação de políticas públicas que objetivem práticas de igualdade e equidade. O livro possibilita, assim, o contato com experiências que emergiram nos dois países, nas últimas décadas, e que esclarecem os desdobramentos teóricos e práticos que esse debate provocou nos dois territórios. Nesse sentido, é destacável o trabalho das organizadoras(es) no sentido de estruturar a publicação considerando o que particulariza a análise da temática em cada país, bem como o que lhe confere identidade em cada uma das duas realidades focalizadas.

As discussões sobre interculturalidade, diversidade e educação inclusiva são problematizadas na publicação, tendo suas especificidades e limites conceituais pontuados pelas(os) autoras(es). Esse aspecto é singularmente relevante, tendo em vista tratarem-se de noções que apresentam diferentes origens e filiações teórico-conceituais, além de demarcarem distintas funções no campo das políticas públicas, o que nem sempre é considerado. Essa demarcação conceitual perpassa toda a publicação, presentificando-se nos diferentes debates que são distinguidos nos processos de formação de professores nos dois contextos, bem como no cuidado em transmitir aos leitores a complexidade presente nas abordagens comparativas.

A publicação apresenta contribuições muito importantes para o tema da formação de professores na contemporaneidade, considerando-se que os modelos de formação inicial, tradicionalmente implementados nas instituições de ensino, têm-se mostrado insuficientes para a viabilização de processos de ensino e de aprendizagem que correspondam aos desafios vivenciados pelas(os) educadoras(es) nos ambientes educativos. Desse modo, além de possibilitar um maior conhecimento sobre os dois contextos territoriais focalizados no livro, a coletânea permite ao leitor(a) tecer suas problematizações, construir perspectivas de análise sobre a diversidade em contextos educativos próprios à realidade quebequense e brasileira, e delinear proximidades e distanciamentos que se produzem nos ambientes educativos em conexão com as dimensões política, histórica, social e econômica vigentes na pólis. Nesse sentido,

compartilho as palavras de Plaisance (2018), ao assinalar que a publicação “aporta referências originais precisas, por vezes pouco conhecidas, que abordam desde os contextos históricos e culturais específicos dos dois países, até os quadros teóricos demarcados pelas noções utilizadas, as questões da formação e da inovação” (tradução livre, p. 6). O autor assinala, ainda, a contribuição do livro para a proposição de projetos que tenham como meta a verificação da presença de convergências e divergências entre diferentes políticas nacionais que têm a diversidade como foco.

Um outro aspecto sobre o qual é interessante endereçar algumas palavras refere-se ao fato de que, no contexto educacional brasileiro, é comum encontrarmos um conjunto amplo de referências à educação inclusiva e à inclusão escolar, muitas vezes vinculado ao campo da educação especial, e um número menor de trabalhos direcionados à interculturalidade, muitos deles pautando as diferenças culturais encontradas na escola ou em projetos educativos específicos, como a educação intercultural indígena. A esse propósito, Fleuri (2003) assinala que o reconhecimento da pluralidade cultural e da perspectiva intercultural passaram a ganhar relevância social e educacional no Brasil a partir do final da década de 1990, mais precisamente em 1997, quando é definida como um dos temas transversais dos Parâmetros Curriculares Nacionais. Nesse momento, o Ministério da Educação publica o Referencial Curricular Nacional para as Escolas indígenas, e apresenta à sociedade propostas de inclusão de pessoas em situação de deficiência na escola comum, ampliação e reconhecimento dos movimentos pela igualdade de gênero, valorização das culturas infantis, dentre outros. Nos documentos, a busca por uma convivência democrática entre grupos sociais distintos, o reconhecimento do outro considerado diferente, a igualdade de direitos e a superação de um discurso segregador, lembra-nos o autor, constituíam-se como princípios orientadores.

A emergência de temáticas vinculadas à discussão da diversidade na escola e sobre a ampliação do acesso à educação escolar nos anos de 1990 indica, na compreensão de Ebersold (2009), o início da vigência de uma

concepção de instituição escolar ancorada na valorização das relações sociais que são produzidas nesse ambiente, visando atender a uma dupla demanda dirigida aos sistemas de ensino no sentido da garantia da escolarização e do reconhecimento do pertencimento social dos sujeitos. Nessa perspectiva, o ato de educar encontra-se diretamente vinculado ao reconhecimento das questões definidas em um plano macro, que marca as relações sociais, culturais, econômicas; e em um plano micro, que evidencia as interfaces estabelecidas entre os sujeitos, nas suas diferentes realidades institucionais.

Por fim, uma última pontuação em relação à coletânea diz respeito à articulação das políticas transnacionais às políticas nacionais e locais. Referindo-se a esse entrelaçamento, Jesus, Baptista e Caiado (2018) alertam para a importância de lançar um olhar crítico em relação às orientações assumidas pelos projetos que se configuram no contexto das agendas internacionais, dada a multiplicidade de interesses em jogo nesse cenário. Certamente, a tensão em relação às diferenças que se encontram sintetizadas na palavra *diversidade* necessita de significações que ultrapassam os sentidos muitas vezes atribuídos a índices e metas generalizantes, divulgadas pelos organismos internacionais. Nesse sentido, a contraposição a concepções que fixem e aprisionem a diversidade em slogans ou em um discurso *pret-à-porter* é uma marca política singular desta publicação e uma inspiração para que novas coletâneas sejam produzidas nessa vertente, contando-nos sobre realidades locais e longínquas, e preservando suas matizes e marcas identitárias próprias.

REFERÊNCIAS

EBERSOLD, Serge. "Inclusion". *Recherche et formation pour les professions de l'éducation*. Former à accueillir les élèves en situation de handicap. Lyon (FR), INRP, n. 61, p. 71-83, 2009.

FLEURI, Reinaldo M. intercultura e educação. *Revista Brasileira de Educação*, n. 23, p. 16-35, maio-ago 2003.

JESUS, Denise M. de; BAPTISTA, Claudio Roberto; CAIADO, Katia regina M. Educação Especial na perspectiva da educação inclusiva em contextos

internacionais. In: MENDES, Enicéia G. ; ALMEIDA, Maria Amelia; CABRAL, Leonardo Santos A. *Perspectivas internacionais da educação especial e da educação inclusiva*. Marília (SP): ABPEE, 2018, p. 83-98.

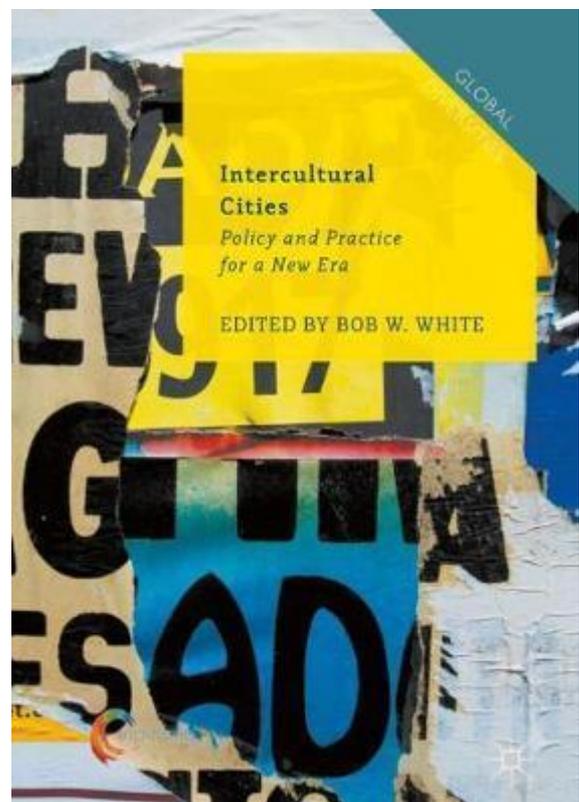
PLAISANCE, Éric. Commentaires. In: BORRI-ANADON, Corina; GONÇALVES, Gustavo; HIRSCH, Sivane; ODININO, Juliane di Paula Q. (Orgs.). *La formation des éducateurs en contexte de diversité: une perspective comparative Québec-Brésil*. USA: Deep Education A Press, 2018, p. 6.

Resenha:

WHITE, Bob (Org.). *Intercultural Cities: Policy and Practice for a New Era*. Cham: Palgrave Macmillan, 2018

Oscar Augusto Berg¹

Université du Québec à Montréal (UQAM)



O coletivo '*Intercultural Cities: Policy and Practice for a New Era*' [Cidades interculturais: política e prática para uma nova era, em tradução livre], organizado pelo antropólogo Bob White, da Universidade de Montreal, se encontra na interseção de dois temas emergentes na agenda de pesquisa das ciências sociais, a saber, os estudos urbanos e os estudos sobre migrações. Ele reflete sobre os

¹ Doutorando em Ciência Política na Cátedra do Canadá em Estudos Quebequenses e Canadenses (CRÉQC), da Universidade do Quebec em Montreal (UQAM), é Mestre em Ciências Sociais pela Pontifícia Universidade Católica do Rio Grande do Sul (PUCRS). E-mail: oscar.b5@hotmail.com

desafios encontrados por um conjunto de cidades na produção e implementação de políticas para o reconhecimento, a inclusão e a valorização de minorias étnicas sob o prisma da interculturalidade.

Publicado em 2018, ele é resultado dos trabalhos do Fórum de Montreal sobre as Cidades Interculturais, promovido quatro anos antes pelo Laboratório de Pesquisas em Relações Interculturais (LABBRI), dirigido pelo Prof. White, em parceria com o Conselho da Europa e a Prefeitura de Montreal. Em um sentido mais amplo, contudo, seria possível sustentar que a publicação resulta de décadas de expertise acumulada por acadêmicos e agentes públicos na consolidação de uma abordagem intercultural para a gestão da diversidade e da diferença.

Com efeito, encontramos em *Intercultural Cities* reflexões não apenas acadêmicas, mas também voltadas à prática política. Os seus autores são professores universitários, pesquisadores, funcionários, coordenadores, diretores e especialistas de órgãos e agências públicos, formados em áreas tão variadas quanto a comunicação e o urbanismo, as artes e a psicologia, o jornalismo e as diferentes disciplinas das ciências sociais. Os seus textos têm como público primário *policymakers* e planejadores urbanos, mas também se dirigem aos públicos acadêmico e do mundo associativo. Esta diversidade de audiências, filiações e origens institucionais, profissionais, intelectuais e metodológicas se reflete na estrutura adotada pela publicação.

Os quinze capítulos da publicação foram divididos em três seções com focos distintos. Após um capítulo introdutório do organizador da publicação, a primeira seção - 'Políticas e Cidades Interculturais' - fornece a base teórica para as discussões subsequentes. Os autores dos seus três capítulos examinam a emergência da abordagem intercultural após o anúncio da "morte do multiculturalismo europeu"², os papéis que cidades podem exercer nesta virada de paradigma e as características das ditas cidades interculturais.

² Ver GAGNON, BOUCHER, 2017.

Em seguida, a seção ‘Um conto de sete cidades’ propõe relatos dos processos de adoção e implementação de políticas interculturais em seis cidades europeias³ e em Montreal. Estes relatos se caracterizam pela diversidade tanto do ponto de vista de suas sensibilidades - alguns textos são mais acadêmicos, enquanto outros textos têm orientação mais política - quanto das próprias diferenças entre as cidades: algumas são capitais nacionais, enquanto outras são metrópoles de minorias nacionais em busca de independência; algumas são cidades-satélites de grandes centros, enquanto outras são cidades de interior. Estes estudos de caso são particularmente interessantes, pois não tem como única concentração os resultados obtidos pela adesão ao interculturalismo, mas também reportam as dificuldades encontradas ao longo das diferentes etapas deste processo, as estratégias privilegiadas para contornar os obstáculos e os meios empregados para avaliar as políticas e os desenhos institucionais adotados.

Por fim, a seção final ‘O Fórum de Montreal e além’ revisa criticamente os trabalhos e resultados do evento de 2014, debatendo as dificuldades encontradas para a proposição de um modelo de comparação de cidades interculturais e a adoção de uma declaração de princípios de cidades interculturais. Em conclusão, o artigo do professor White sugere cinco temas que devem guiar o desenvolvimento de pesquisas e políticas para o futuro das cidades interculturais, a saber: transversalidade, mobilização, avaliação, interações e pertença.

Para além destas delimitações, chama a atenção o fato de todas as seções mobilizarem o debate sobre o significado do interculturalismo, um elemento interessante, sobretudo, quando buscamos aplicar os textos para refletir sobre a realidade brasileira, na qual, tanto do ponto de vista das políticas públicas municipais (mas poderíamos aqui adicionar também aquelas estaduais e federais), quanto daquele acadêmico, conceitos como o de interculturalismo e

³ São elas: Oslo, Noruega; Barcelona, Espanha; Botkyrka, Suécia; Reggio Emilia, Itália; Lewisham, Reino Unido; Neuchâtel, Suíça.

multiculturalismo⁴ não se encontram no cânone das ciências sociais brasileiras como podem sê-lo nos contextos quebequense ou europeu.

As Cidades Interculturais vão além do foco do multiculturalismo de reconhecer o caráter positivo da diversidade. Elas entendem que a discriminação opera não apenas na dimensão simbólica, mas também material, na satisfação de necessidades básicas de vida, como o acesso à habitação e ao mercado de trabalho. Assim, elas se preocupam em criar uma “nossa cultura”, focando na construção de uma identidade coletiva pluralística, dinâmica e continuamente renegociada para remover barreiras mentais e preconceitos, aumentar confiança e coesão e promover um sentimento de pertença que transcenda especificidades étnicas, linguísticas e religiosas, nem supervalorizando nem ignorando as diferenças. Para uma das autoras:

Interculturalismo é um *political framework* para alcançar coesão, igualdade e desenvolvimento em sociedades diversificadas. Os princípios basilares do interculturalismo são o respeito igualitário para todos como indivíduos com direito à liberdade e à responsabilidade, reciprocidade cultural e o desejo de aceitar a hibridização cultural como um fator para mudanças e desenvolvimento (GUIDIKOVA, 2018, p. 60).

No entanto, como se depreende da leitura de *Intercultural Cities*, a experiência das cidades interculturais hoje consolidadas testemunha de uma multiplicidade de concepções diferentes de interculturalismo, de modo que, para além do conjunto mínimo de elementos acima mencionado, não se possa evocar um conceito dominante de interculturalismo como abordagem para políticas públicas de gestão da diferença e da diversidade. Antes de configurar uma fraqueza do interculturalismo, a publicação em tela sustenta que isto é, ao contrário, uma grande vantagem do modelo, pois assegura a sua flexibilidade a diferentes necessidades, sensibilidades e tradições locais. Não por acaso, como demonstra *Intercultural Cities*, o interculturalismo tem sido aplicado com sucesso em tantas cidades diferentes.

⁴ Para um debate sobre as noções de multiculturalismo e interculturalismo, ver o volume 14, número 1, da Revista Interfaces Brasil-Canadá, em especial IMBERT (2014) e KYMLICKA (2014)

Para os leitores brasileiros, a publicação pode decepcionar em função de seu foco no espaço do Atlântico Norte. Apesar de grande a diversidade entre as cidades escolhidas, todas elas pertencem a países desenvolvidos do hemisfério norte, ainda que cidades de países em desenvolvimento também compõem a Rede de Cidades Interculturais do Conselho da Europa. Casos como aquele da Cidade do México⁵ poderiam ser interessantes de ser conhecidos por acadêmicos e agentes municipais ou comunitários das cidades brasileiras, dada a maior afinidade cultural ou econômica entre os países latinoamericanos.

Ainda assim, a obra cumpre o seu objetivo de empregar uma metodologia na interseção de várias disciplinas e filiações profissionais, combinando análises de acadêmicos e de praticantes de políticas interculturais para propor textos acessíveis não apenas à comunidade universitária, como também aos diferentes agentes que intervêm nas políticas locais para a gestão da diversidade. A este título, a sua leitura é recomendada tanto àqueles que desejam se iniciar no campo da interculturalidade como paradigma de política urbana, como àqueles que buscam ferramentas concretas para conceber ações e políticas interculturais.

Ainda que as cidades brasileiras - mesmo aquelas das mais importantes áreas metropolitanas - ainda não sejam impactadas por fluxos migratórios internacionais na mesma intensidade ou profundidade histórica de cidades como Montreal ou Barcelona, há registros segundos os quais migrantes - em especial, senegaleses e haitianos - já são vítimas de discriminação, racismo e xenofobia no Brasil (BÓGUS, GABIANO, 2015), apesar do tamanho reduzido destas comunidades em comparação às cidades e aos países destacados anteriormente.

A leitura de *Intercultural Cities* ajuda a refletir sobre a construção de cidades interculturais no Brasil como uma maneira de buscar reforçar o tecido social do país, tão abalado nos últimos anos pela quebra das promessas de

⁵ Além desta, poderíamos também mencionar as cidades de Bucareste (Romênia), Bursa e Tepez (Turquia), Ijevks (Rússia), Lublin (Polônia), Melitopol (Ucrânia), Rijeka (Ucrânia) e Subotica (Sérvia) todas elas inseridas em países que, tal como o Brasil, são considerados como 'em desenvolvimento' pelo Fundo Monetário Internacional.

desenvolvimento. Como demonstra a história e a experiência das cidades interculturais do norte, elas nem sempre puderam contar com o apoio dos outros níveis de governo para implementar suas políticas. Há até mesmo situações nas quais as municipalidades precisaram fazer face à oposição dos seus supostos parceiros governamentais nestes exercícios. Após alguns meses da alternância de poder, parece claro que o governo Bolsonaro tem na diversidade (inclusive étnica) um dos seus principais inimigos imaginários e, portanto, um dos seus alvos preferidos. Neste cenário, desenvolver cidades interculturais no Brasil para promover o reconhecimento, a acolhida e a valorização da diversidade poderá ser um ato de resistência às ações persecutórias, preconceituosas e reacionárias do novo governo.

REFERÊNCIAS

- BÓGUS, Lucia Maria M.; Maria Lucia Alves Fabiano. O Brasil como destino das migrações internacionais recentes: novas relações, possibilidades e desafios. *Ponto e Vírgula*, n. 18, 2015, p. 126-145.
- GAGNON, Alain-G.; BOUCHER, François. O estado quebequense diante do desafio da diversidade etnocultural (Tradução de Oscar Augusto Berg). *Revista Interfaces Brasil-Canadá*, v. 17, n. 2, 2017, p. 75-97.
- GUIDIKOVA, Irena. Intercultural integration: from na ideology of the oppressed to the mainstream. In: WHITE, Bob (Org.). *Intercultural Cities: Policy and Practice for a New Era*. Cham: Palgrave Macmillan, 2018, p. 55-64.
- IMBERT, Patrick. L'interculturalisme. *Revista Interfaces Brasil-Canadá*, v. 14, n. 1, 2014, p. 27,41.
- KYMLICKA, Will. Multiculturalismo: o sucesso, o fracasso e o futuro (Tradução de Maria Tereza Amodeo). *Revista Interfaces Brasil-Canadá*, v. 14, n. 1, 2014, p. 123-174.
- VERTOVEC, Steven. 'Diversity' and the social imaginary. *European Journal of Sociology*, v. 53, n. 4, p. 287-312.